Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17744 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 12 FÉVRIER 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde
ÉCONOMIE
A quoi joue l'Italie de Berlusconi ?

EMPLOI

TUEUR EN SÉRIE
Le procès de Patrice Alègre devant les assises à Toulouse p. 12

AL-QAIDA
Les révélations d'un islamiste algérien p. 13

MÉDIAS
L'Allemagne mobilisée contre la chute de l'empire Kirch p. 21

International 2
Union européenne ... 6
France 8
Société 12
Régions 14
Horizons 15
Carnet 20
Abonnements 20
Entreprises 21
Communication 24
Marchés 25
Aujourd'hui 27
Emploi-Annonces 28
Météorologie-Jeux .. 31
Culture 32
Radio-Télévision 37

Jacques Chirac déclare sa candidature

*« **OUI**, je suis candidat. J'ai voulu le dire au milieu des Français, je m'engage devant les Français. »* C'est en ces termes que le président de la République, répondant à une question de Marie-José Roig, la maire (RPR) d'Avignon, a annoncé, lundi 11 février, peu avant 13 heures, sa candidature à l'élection présidentielle. Auparavant, au cours de son déplacement à Avignon, Jacques Chirac avait dressé un bilan très critique de la politique économique et sociale du gouvernement. Il s'est notamment déclaré *« inquiet »* sur l'avenir des retraites et a dénoncé l'*« attentisme »* de Lionel Jospin sur la croissance. Le président sortant crée ainsi la surprise, se déclarant candidat avant son rival, le premier ministre.

Le QG de campagne du candidat Chirac a ouvert ses portes, lundi 11 février, à Paris. Les premières recrues choisies par l'Elysée ont commencé à y emménager. Le voyage de M. Chirac à Avignon inaugure un agenda déjà chargé en rencontres, prises de parole et déplacements afin d'occuper chaque jour le terrain de la pré-campagne. Cette brusque accélération de la campagne de M. Chirac s'accompagne, dans le secret de l'Elysée, de discussions et réflexions sur le programme. L'entourage est partagé entre ceux qui insistent sur sa dimension libérale et d'autres qui en tiennent toujours pour le refus de la « fracture sociale ». La percée de Jean-Pierre Chevènement dans l'électorat de droite est une donnée de ces échanges. *Le Monde* dresse l'inventaire des nouveaux hussards du chiraquisme. Moyenne d'âge : 43 ans.

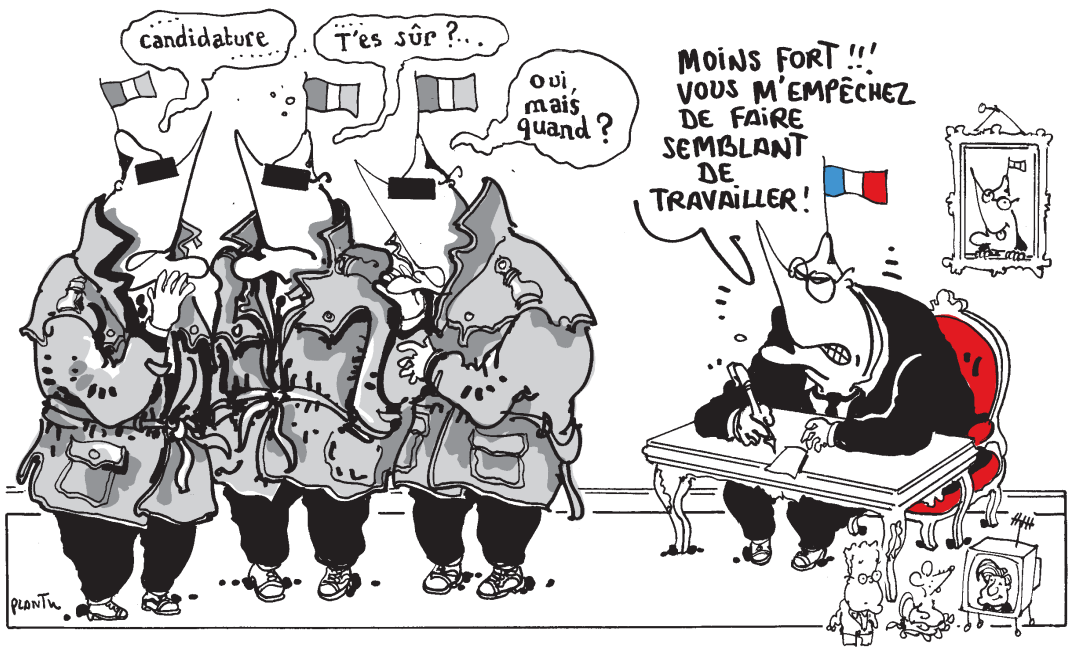

▸ A Avignon, le président annonce sa candidature et prend de vitesse Lionel Jospin

▸ A Paris, son QG de campagne ouvre ses portes

▸ A l'Elysée, culte du secret, interrogations sur le programme du candidat et sur la riposte aux affaires

▸ Qui sont les nouveaux hussards de la Chiraquie ?

Sur la présidentielle, lire pages 8 à 10 et page 24

Slobodan Milosevic face à ses juges à La Haye

LE PROCÈS de l'ex-président yougoslave, Slobodan Milosevic, s'ouvre, mardi 12 février, devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye. L'ancien chef d'Etat est accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en Croatie (1991-1992) et au Kosovo (1999), chefs d'inculpation auxquels s'ajoute celui de génocide pour la campagne d'épuration ethnique menée en Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995. Ce procès pourrait durer deux ans, selon la procureure du TPIY, Carla del Ponte, qui a prévu de convoquer 90 témoins à la barre pour le volet Kosovo, par lequel débutera l'audience. Une vingtaine d'entre eux sont annoncés comme appartenant au cercle proche de Milosevic et leur témoignage est considéré comme capital par l'accusation. Pour sa part, Slobodan Milosevic aurait l'intention de faire citer Bill Clinton, Tony Blair et Jacques Chirac. Il entend assurer seul sa défense, sans avocats dans la salle d'audience et contester la légitimité du Tribunal international de La Haye. Hors de la salle, M. Milosevic est conseillé notamment par le Français Jacques Vergès et l'Américain Ramsay Clarke.

Kosovo, Croatie, Bosnie : *Le Monde* publie les principaux extraits des trois actes d'accusation.

PETER DEJONG/AP

Lire pages 2 et 3, les actes d'accusation page 15 et notre éditorial page 18

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

L'Autrichien Fritz Strobl dompte la descente du Grizzly

ALESSANDRO TROVATI/AP

L'AUTRICHIEN Fritz Strobl est devenu champion olympique de descente, dimanche 10 février, sur la piste du Grizzly, à Salt Lake City. La spécialiste du half-pipe, Doriane Vidal, a apporté sa première médaille (argent) à la France. La Coupe Davis, la Coupe de France de football et la victoire du Cameroun dans la Coupe d'Afrique des nations complètent nos pages « Sports ». *Lire pages 27 à 30*

Brève rencontre avec le « raïs » Yasser Arafat qui ne demande pas la lune

RAMALLAH
de notre envoyé spécial

Ce dimanche matin 10 février, le chef de l'Autorité palestinienne est d'humeur plutôt guillerette. Yasser Arafat, qui reçoit le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, François Loncle, fait le compte des bonnes nouvelles engrangées au cours du week-end.

Oui, il est *« satisfait »* par les nouvelles propositions européennes. Oui, son vieil ennemi, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, revient plutôt les mains vides de sa quatrième visite aux Etats-Unis, où il a tenté en vain de convaincre l'administration américaine de le lâcher définitivement. Il reste l'interlocuteur de Washington. *« Ce qu'ont dit Bush et* [le secrétaire à la défense Dick] *Cheney est très clair »*, souligne-t-il. Lorsque François Loncle lui exprime la *« solidarité du Parlement français »* et son espoir de le voir s'exprimer très prochainement au Palais-Bourbon, le visage du chef de l'OLP se fend d'un sourire généreux. *« Maintenant, j'ai deux invitations, celle du Parlement européen et celle du Parlement français »*, s'exclame-t-il, tout à son plaisir.

Après l'affaire de la cargaison d'armes interceptée par les Israéliens et dans laquelle il s'est montré particulièrement confus et embrouillé, M. Arafat semble vouloir donner l'impression que le pire est maintenant derrière lui et qu'il a réchappé une nouvelle fois à une fin politique anticipée. Sous la table basse qui orne le petit salon immaculé où il accueille ses visiteurs, au bout d'un étroit couloir, le pied gauche du chef de l'OLP bat inlassablement la mesure. Le keffieh réglementaire est impeccablement pincé au milieu du front et la lèvre inférieure presque docile. Blanches comme de la cire, les mains du chef d'une Autorité palestinienne en sursis ponctuent le bavardage qu'il entretient pendant quelques minutes avec des journalistes, glissant des malheurs du peuple palestinien à la nécessité d'*« appliquer ce qui a été signé »*, le tout agrémenté de la formule désormais classique que le célèbre accent du chef de l'OLP rend irrésistible : *« Nous ne demandons pas la lune. »*

Au cours de ces derniers jours, pour tromper l'ennui de sa réclusion forcée à Ramallah, M. Arafat a beaucoup reçu, notamment la presse israélienne, et même écrit dans le *New York Times*. Si son message ne change guère, le chef de l'OLP ne manque pas de verve. *« Je pardonne à Sharon, je lui adresse un message du fond du cœur, ya Sharon, asseyons-nous ensemble. Revenons au bon vieux temps, lorsque nous signions les accords de Wye »* [Wye River, en 1998], glissait-il le 8 février, dans un entretien publié par le quotidien israélien *Maariv*.

Au lendemain de la rencontre entre le premier ministre israélien et trois de ses proches, M. Arafat précisait dans le même entretien au journaliste israélien que *« nous* [Palestiniens], *contrairement à vous* [Israéliens], *avons un seul chef et c'est moi ! Nous avons un raïs. Quand il dit* [à ses proches] *qu'ils peuvent rencontrer Sharon, ils y vont. Quand il dit non, ils restent à la maison »*.

Gilles Paris

PHOTOGRAPHIE

Le triomphe d'Arthus-Bertrand

ANTOINE VERDET

SON BEAU LIVRE *La Terre vue du ciel* s'est vendu à plus d'un million et demi d'exemplaires dans le monde. Pour autant, certains milieux artistiques critiquent son travail. *Lire page 32*

POINT DE VUE

Les Etats-Unis deviennent-ils fous ?

par Nicolas Baverez

*« **ATTENTION**, l'Amérique a la rage. Tranchons tous les liens qui nous rattachent à elle, sinon nous serons à notre tour mordus et enragés »*, écrivait Sartre, en 1953, dans un article de *Libération* intitulé « Les animaux malades de la rage ».

L'histoire a fait justice de ce hideux compagnonnage de route qui épousait, en plein cœur de la guerre froide, la cause et les accents du stalinisme le plus pur. La prise de conscience progressive du totalitarisme soviétique emporta son discrédit puis sa ruine, au fur et à mesure que se fissura l'alliage de mensonge et de terreur qui en composait le principe.

La source de la peste n'était pas à Washington mais à Moscou, et le premier mérite de la défaite du soviétisme revient aux Etats-Unis, qui surent, durant quarante-cinq ans, poursuivre avec ténacité la stratégie d'endiguement du communisme, en compensant les faiblesses des autres démocraties, d'une part, en surmontant leurs propres erreurs et revers militaires – du Vietnam à l'Iran –, d'autre part. Depuis le 11 septembre 2001, les Etats-Unis vivent une nouvelle confrontation directe avec des enragés, dont ils sont la cible première – quoique non exclusive – à la fois comme hyperpuissance et comme garant ultime des valeurs démocratiques.

L'horreur et la violence radicales du terrorisme sont communicatives. La rage se conjugue toujours au XXIe siècle sous le signe du fanatisme, mais celui-ci plonge désormais ses racines dans les religions et non plus dans les idéologies, fascisme ou marxisme. Et la rage est contagieuse, avec pour dynamique le choc des croyances religieuses qui se situe au cœur du projet révolutionnaire forgé par les groupes islamistes radicaux. Pour le meilleur et pour le pire, les idées sont le moteur de l'Histoire.

Lire la suite et le point de vue d'Antoine Garapon et Olivier Mongin page 16 et nos informations page 4

NICOLAS BAVEREZ EST AVOCAT, HISTORIEN ET ÉCONOMISTE.

M 00147 - 212 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

JUSTICE

Slobodan Milosevic comparaît, à partir de mardi 12 février, devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) où il est accusé de crimes de guerre, **CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ** et génocide pour son rôle pendant les conflits de **CROATIE**, de **BOSNIE** et du **KOSOVO**. L'ancien président yougoslave, arrêté le 1er avril 2001 à Belgrade, a été transféré le 28 juin à La Haye, où il est détenu depuis dans la prison du TPIY. Il conteste toute légitimité à ce tribunal. Deux femmes sont à l'origine des inculpations qui pèsent sur lui : la Canadienne Louise Arbour et la Suissesse **CARLA DEL PONTE**, qui lui a succédé au poste de procureur. Ce **PROCÈS HISTORIQUE**, car c'est la première fois qu'un ancien chef d'Etat comparaît devant une juridiction internationale, suscite un débat passionné sur la justice internationale. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

Slobodan Milosevic répond de ses crimes en ex-Yougoslavie

Accusé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide pour les conflits de Croatie, de Bosnie et du Kosovo, l'ancien président serbe comparaît à partir du 12 février devant le Tribunal pénal international, à La Haye. Son procès devrait durer au moins deux années

LE PREMIER procès d'un ancien chef d'Etat devant un tribunal international s'ouvre mardi 12 février à La Haye. Slobodan Milosevic devra répondre devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de ses responsabilités dans près de dix années de guerre. Il est accusé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Croatie (1991-1992) et au Kosovo (1999) ; à ces deux chefs d'inculpation s'ajoute celui de génocide en Bosnie (1992-1995).

Ce procès ne soldera pas la mission de ce tribunal créé en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Le parquet poursuit d'autres enquêtes. Il réclame aussi les arrestations d'autres responsables majeurs, déjà inculpés et qui courent toujours, parmi lesquels notamment Radovan Karadzic et Ratko Mladic pour les crimes commis en Bosnie.

Pour la première fois cependant, un procès va couvrir l'ensemble des dix années de conflits dans l'ex-Yougoslavie. Le procureur du Tribunal, Carla Del Ponte, a en effet obtenu récemment que fassent l'objet d'un seul jugement les trois actes d'accusation qui avaient été émis séparément contre Milosevic, en faisant valoir qu'une *« même entreprise criminelle »* recourant aux mêmes méthodes a été menée en Croatie, en Bosnie et au Kosovo.

L'événement suscite une énorme mobilisation médiatique dont risquent cependant d'avoir raison à terme la longueur et les lenteurs de la procédure, notamment l'audition de plusieurs centaines de témoins. Le procès pourrait prendre environ deux ans, selon Carla Del Ponte. D'autres pronostiquent une durée encore plus longue.

Il va s'ouvrir mardi par l'intervention liminaire du procureur, qui présentera son argumentation. L'accusé a la possibilité de prendre la parole le lendemain et, selon l'un des avocats qui le conseillent, Slobodan Milosevic entend s'exprimer longuement mercredi. Après quoi commencera l'audition des témoins cités par l'accusation.

Le procureur a prévu de convoquer 90 témoins pour le volet Kosovo, par lequel débutera l'audience. Outre les témoins de fait et les victimes, une vingtaine de personnes sur ces 90 sont annoncées comme appartenant au cercle des anciens proches ou collaborateurs de Slobodan Milosevic et leur témoignage est considéré comme capital. Le nombre des témoins de l'accusation pour les volets Croatie et Bosnie n'a pas encore été fixé.

L'accusé n'a pas encore fait connaître le nombre de témoins qu'il entend lui-même appeler. Selon l'un de ses avocats belgradois, Zdenko Tomanovic, il a l'intention de convoquer notamment Bill Clinton, Tony Blair et Jacques Chirac.

Le fait que Slobodan Milosevic prétende assurer seul sa défense, sans avocats dans la salle d'audience, et qu'il ait adopté une stratégie « de rupture » en contestant la légitimité du Tribunal, introduit un fort élément d'incertitude sur le déroulement de l'audience. Jouera-t-il le jeu des règles procédurales ?

Il a donné lors d'audiences préliminaires un avant-goût de ce que sera son comportement : ne pas répondre directement aux questions qui sont posées, déplacer le débat sur le terrain politique en dénonçant la politique menée par les Occidentaux dans l'ex-Yougoslavie.

EXPERTS JURIDIQUES

Pour s'assurer à la fois que la procédure fonctionne et pour veiller scrupuleusement au respect des droits de la défense, les juges de la troisième chambre du TPIY (le Britannique Richard May qui en est le président, le Jamaïcain Patrick Robinson et le Sud-Coréen O-gon Kwon) ont désigné trois magistrats de haut rang comme *amici curiae* (amis de la cour).

Une des premières missions qui leur est confiée est par exemple d'éclairer la chambre sur la pertinence d'introduire dans le cadre du procès la polémique engagée par Milosevic – et qu'il va développer – contre les bombardements de l'OTAN en Serbie en 1999. Ils pourront également contre-interroger les témoins appelés par le procureur. Les personnalités choisies pour jouer ce rôle d'*amici curiae,* qui n'est pas celui d'avocats de la défense mais plutôt d'experts juridiques, sont des personnalités au-dessus de tout soupçon de partialité anti-Milosevic : le Néerlandais Wladimir Wladimiroff, le Britannique Steven Kay et le Yougoslave Branislav Tapuskovic, président du barreau de Belgrade.

Enfin, Slobodan Milosevic est conseillé ou soutenu, hors de la salle d'audience, par plusieurs avocats, qu'il peut à tout moment transformer s'il le veut en ses avocats à l'audience. Parmi ces derniers, le Français Jacques Vergès, le Canadien Christopher Black, l'Américain Ramsay Clark, ont décidé, en compagnie d'une vingtaine d'autres avocats et de diverses personnalités internationales comme le dramaturge britannique Harold Pinter, de créer un comité pour la défense de Milosevic et entendent dénoncer l'injustice faite, selon eux, à l'ancien président yougoslave.

Claire Tréan

Cinq mille manifestants à Belgrade

Cinq mille personnes environ sont descendues dans les rues de Belgrade, samedi 9 février, pour manifester leur soutien à Slobodan Milosevic, à trois jours de son procès à La Haye. A l'appel du Parti socialiste de Serbie, les manifestants ont convergé vers la place de la République, munis d'un drapeau yougoslave ou d'un portrait de « Slobo ». Les organisateurs de la manifestation ont diffusé à travers des haut-parleurs la demande de libération formulée par Slobodan Milosevic devant le TPIY il y a deux semaines. *« Il est clair que ce prétendu procès devant le prétendu Tribunal de La Haye se veut le procès de tout le peuple serbe et de l'Etat »*, a clamé devant la foule Ivica Dacic, l'un des dirigeants du Parti socialiste.

Les partisans de l'ancien leader serbe dénoncent un *« procès fantoche »* et estiment que l'audience qui commence mardi n'a d'autre but que d'asseoir la *« propagande impérialiste »* des Occidentaux, en particulier des Américains.

Les compétences et l'organisation du TPIY, créé en 1993

▶ **Compétences**. Créé par la résolution 828 du Conseil de sécurité de l'ONU, le 25 mai 1993, le TPIY a pour mandat de poursuivre les auteurs des violations des lois et coutumes de la guerre et des infractions graves aux conventions de Genève (crimes de guerre), des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide commis dans l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

▶ **Procédure**. Le « règlement de procédure et de preuve », adopté par les juges, régit les phases préalables à l'audience, l'audience et les recours, la recevabilité des preuves, la protection des témoins, etc. L'influence anglo-saxonne (*common law*) y est dominante :

– le procureur a l'initiative des enquêtes ;

– tout acte d'accusation doit être approuvé par un juge du TPIY ;

– le procès ne peut commencer qu'en présence de l'accusé ; il n'y a pas de jugement par contumace. Lors de sa première comparution, l'accusé doit dire s'il plaide coupable ou non coupable ;

– il n'y a pas de dossier d'instruction ; l'instruction se fait à l'audience ;

– la pratique des *« cross examinations »* est caractéristique de l'audience : les témoins appelés par l'accusation sont interrogés par le parquet et contre-interrogés par la défense ; les témoins appelés par la défense sont ensuite soumis de même manière aux interrogatoires et contre-interrogatoires ;

– l'accusé peut se faire assister d'avocats de son choix. En général, leur rémunération est prise en charge par le TPIY au titre de l'aide juridictionnelle

▶ **Audience publique**. L'audience est publique. Une vitre blindée sépare dans la salle la partie réservée au public ; le son est renvoyé dans des écouteurs. Tout est interprété simultanément en trois langues : l'anglais et le français, langues officielles de l'ONU, et le serbo-croate, qui était jusqu'ici la langue de la majorité des témoins et accusés ; l'intervention de témoins kosovars s'exprimant en albanais a obligé le tribunal à des aménagements. Hors de la salle d'audience, la télévision du TPIY diffuse l'intégralité des débats en différé de trente minutes.

▶ **Protection des témoins**. Des mesures sont prévues pour éviter la divulgation au public de l'identité de certains témoins protégés. Depuis janvier 1998, 44 % des témoins appelés au TPIY ont bénéficié d'une forme ou d'une autre de protection (pseudonyme, brouillage de leur image ou de leur voix, audition à huis clos, etc.). Une section victimes et témoins dépendant du greffe est chargée de l'assistance aux témoins et de leur protection, y compris après le procès.

▶ **Les peines**. Le TPIY ne peut prononcer que des peines d'emprisonnement. La peine maximale est la détention à vie. Les peines prononcées par les chambres de première instance peuvent être révisées en appel. La peine est purgée dans l'un des Etats qui ont fait connaître au Conseil de sécurité leur disponibilité à accueillir des détenus.

▶ **Désignations**. Le procureur du TPIY est nommé par le Conseil de sécurité de l'ONU sur proposition du secrétaire général. Les juges sont élus par l'Assemblée générale de l'ONU sur une liste présentée par le Conseil de sécurité.

▶ **Les personnels**. Les effectifs étaient en septembre 2001 de 1 188 fonctionnaires, représentant 77 nationalités.

Le Bureau du procureur se compose, outre le procureur et le procureur adjoint, d'enquêteurs, experts en crime, analystes militaires, juristes et substituts. Ils mènent les enquêtes (recueil de preuves, identification de témoins, exhumations de charniers, etc.), préparent les actes d'accusation et soutiennent les accusations devant les juges.

Les chambres (trois chambres de première instance, une chambre d'appel) se composent de 16 juges permanents et 9 juges *ad litem* (désignés pour un ou plusieurs procès déterminés).

Le greffe assure l'administration et les services judiciaires du tribunal (organisation des audiences, transmission des pièces, traduction, etc.). Il gère l'assistance aux témoins et l'unité de détention de Scheveningen.

▶ **Le budget**. Il est de l'ordre de 100 millions de dollars (96 444 000 en 2001), soit près de 10 % du budget de fonctionnement ordinaire de l'ONU.

« Yes, I am », ou la fin du dictateur de Belgrade

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Slobodan Milosevic n'a pas cru à sa chute. Ni le 5 octobre 2000, lorsque son armée et sa police se sont entendues avec les opposants politiques et les manifestants pour opérer une étrange « révolution ». Ni le 1er avril 2001, lorsqu'un commando cagoulé a attaqué sa villa de Dedinje avant qu'il soit emmené vers la prison de Belgrade. Ni le 28 juin 2001, lorsqu'il a été extrait de sa cellule et envoyé vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Un homme a joué un rôle essentiel dans cette chute en trois temps. Il s'appelle Cedomir « Ceda » Jovanovic. Il a trente ans. Agitateur étudiant à Belgrade au milieu des années 1990, pilier des manifestations de l'automne 2000, le fougueux jeune homme fut choisi par le premier ministre Zoran Djindjic pour négocier la reddition de Slobodan Milosevic à Dedinje, puis veiller à son extradition vers La Haye. C'est sur lui que Marija, la fille du dictateur déchu, tira cinq balles de revolver, sans l'atteindre, au moment où son père acceptait d'être arrêté. C'est lui qui, trois mois plus tard, a escorté le vaincu jusqu'à l'hélicoptère qui allait le conduire de Belgrade vers La Haye.

« IL FAUT CROIRE AU DESTIN »

Slobodan Milosevic n'y croyait pas. Un Serbe ne livre pas un Serbe, et même l'infâme Djindjic n'oserait pas coopérer avec le TPIY, l'institution honnie. Lorsque le directeur de la prison de Belgrade l'informe qu'il doit préparer sa valise, que Ceda Jovanovic et les policiers vont arriver, « Slobo » a un regard interloqué : *« Ils ne vont pas me transférer à La Haye, tout de même ! »* Pas ce jour-là !

Le 28 juin est « le » jour emblématique et saint de l'histoire serbe. Le jour de la défaite de Kosovo Polje face aux Ottomans en 1389 ; le jour de l'assassinat de l'archiduc autrichien par un jeune nationaliste serbe à Sarajevo en 1914 ; le jour du discours fondateur de l'ère Milosevic, toujours à Kosovo Polje, en 1989.

Cedomir Jovanovic assure qu'il n'avait pas réalisé que ce jour était le 28 juin. *« Après avoir mis "Slobo" dans l'hélicoptère, j'ai rejoint Zoran Djindjic. Nous avons attendu la confirmation qu'il avait été pris en charge par les militaires occidentaux. Zoran et moi nous regardions sans trop parler. Mon téléphone a sonné. Le pilote de l'hélicoptère m'a dit que tout était OK. Et c'est alors que Zoran m'a dit* "Tu sais, Ceda, qu'aujourd'hui c'est Vidovdan..." *Je n'avais pas réalisé. Il faut croire au destin. »*

Le discret Ceda Jovanovic livre des bribes de souvenirs. 1er avril, 28 juin, quand situe-t-il la chute définitive de Slobodan Milosevic ? *« Le 28 juin, bien sûr !... Tant que "Slobo" était en prison à Belgrade, tout restait imaginable, que ses partisans le libèrent, qu'ils reviennent un jour au pouvoir... Il existe toujours en Serbie un puissant réseau criminel qui espère revenir en arrière... Pour débarrasser le pays de "Slobo", il fallait l'extrader vers La Haye ! »*

Ceda Jovanovic pense à ce jour où il accompagna Slobodan Milosevic de la prison à l'héliport : *« La fin de Slobodan Milosevic, c'était là, au pied de l'hélicoptère. Un greffier du TPIY attendait, un formulaire à la main,* raconte-t-il. *Il a regardé le prisonnier dans les yeux.*

– Etes-vous Slobodan Milosevic ?

Slobo a paru surpris, et n'a rien répondu. Pour la deuxième fois, l'homme a demandé :

– Etes-vous Slobodan Milosevic ?

Slobo a eu un rictus d'énervement, et a reculé. Pour la troisième fois, l'homme a posé sa question :

– Etes-vous Slobodan Milosevic ?

Slobo s'est avancé et lui a lancé :

— Fuck you ! (Vas te faire foutre !)

Pour la quatrième fois, très calmement, l'homme a interrogé :

— Etes-vous Slobodan Milosevic ?

Slobo n'en revenait pas. Il a fait un geste de la main, et il n'a rien répondu. Pour la cinquième fois, la question a retenti :

– Etes-vous Slobodan Milosevic ?

Slobo a gardé le silence cinq secondes. Puis il a baissé la tête, et il a murmuré :

– Yes, I am... (Oui, c'est moi...)

Ce "Yes, I am", c'était la fin de Slobodan Milosevic. »

Rémy Ourdan

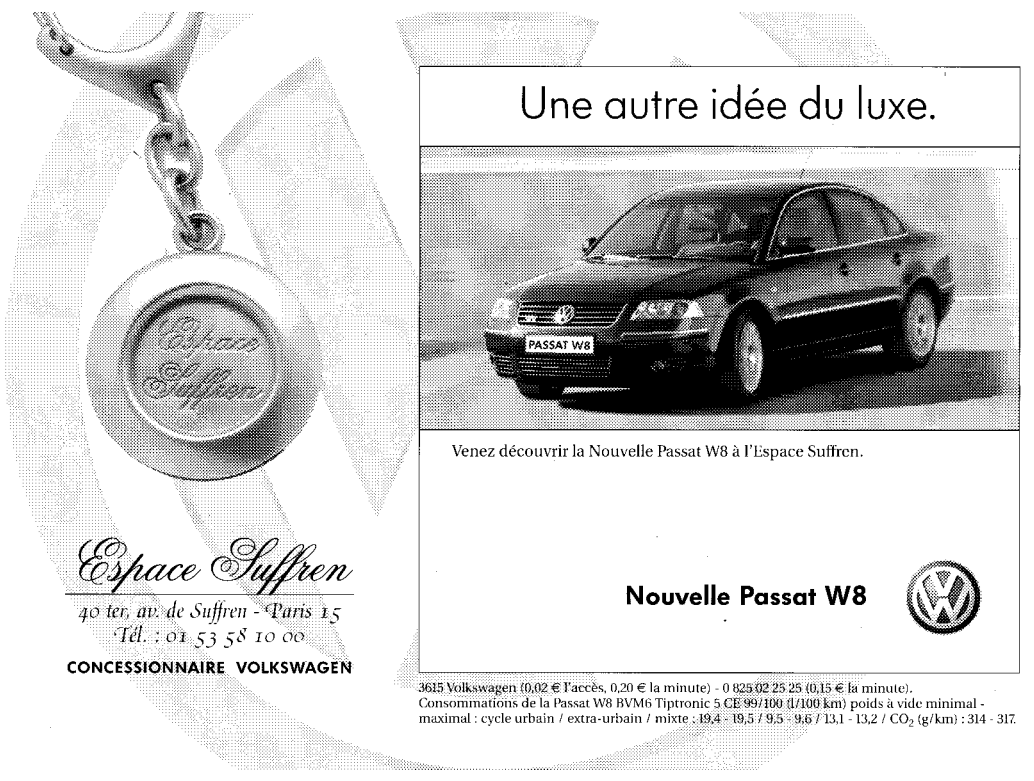

Un tribunal auquel personne ne croyait et

DU PROCÈS de Slobodan Milosevic, certains vont tenter de faire le procès du TPI. Ce tribunal, qui à ses débuts n'appelait guère de mobilisation adverse car personne n'y croyait, fait l'objet aujourd'hui d'un débat passionné. Beaucoup de choses ont en effet changé depuis que les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, en 1993, eurent l'idée de créer le TPI, à des fins purement dilatoires : pour calmer à bon compte leurs opinions publiques, ou peut-être leur conscience, face au retour de la barbarie en Europe. Le TPI s'est depuis longtemps émancipé de cette dérision originelle. On ne rit plus. Le procès de Milosevic est, dans l'histoire judiciaire, l'événement le plus important depuis Nuremberg ; dans l'histoire des droits de l'homme et dans l'évolution des relations internationales, une étape majeure.

ANALYSE

Les interrogations sur la légitimité du procès vont pâlir devant les récits des victimes

L'accusé lui-même a pris la tête de l'offensive contre cette Cour. Il dédaigne l'assistance d'avocats et se fait fort d'affronter seul ce qu'il veut faire passer pour une mascarade : un procès univoque, intégralement à charge, un lynchage, une conspiration des puissants dont il serait, une fois encore, le bouc émissaire.

Sa garde rapprochée va mener la campagne médiatique. Car Milosevic, hors l'audience, prend abondamment assistance et conseil, et l'image de « seul contre tous » qu'il tente de se donner est une pure imposture. Du Français Jacques Vergès à l'Américain Ramsay Clark, en passant par plusieurs avocats yougoslaves, ils vont sonner la charge bruyamment en son nom, dénoncer *« l'illégalité »* du tribunal, *« la justice des vainqueurs »*, le *« procès politique »*. Leurs arguments juridiques, auxquels le TPI a longuement répondu dès son premier procès (par l'arrêt Tadic d'octobre 1995), ne feront pas une grande carrière. Sur le terrain politique, ils auront derrière eux ceux qui ont pris le parti des Serbes, ces dernières années, par réaction à ce qu'ils ressentaient comme une forme de « pensée unique occidentale », ceux qui ont essayé de réviser en baisse la macabre comptabilité des charniers de l'ex-Yougoslavie, ceux aussi qui n'ont pas admis que les Occidentaux bombardent impunément la Serbie en 1999, puis jettent Milosevic dans la prison de La Haye après l'avoir traité pendant des années comme leur très honorable interlocuteur.

Le procès qu'ils tentent de monter contre le principe même de la justice internationale n'est pas la moindre de leurs incohérences : car si cette justice, en plus de sa mission première qui est de juger les grands

RADE PRELIC/AFP

28 JUIN 1989
C'est le discours fondateur de l'ère Milosevic. Six siècles après la défaite face aux Ottomans, Slobodan Milosevic est à Kosovo Polje devant une foule d'un million de personnes. L'ultranationalisme serbe est encensé, tout comme la promesse d'une « grande Serbie » à venir.

28 juin 1989-28 juin 2001

- **28 juin 1989 :** discours de Kosovo Polje. Slobodan Milosevic développe les lignes de l'ultranationalisme serbe.
- **6 décembre :** M. Milosevic est élu par l'Assemblée à la présidence de la Serbie. Cette élection sera confirmée au suffrage universel le 9 décembre 1990.
- **25 juin 1991 :** la Croatie et la Slovénie proclament leur indépendance. Les combats éclatent en Croatie.
- **1er octobre :** les forces fédérales encerclent Dubrovnik. Le blocus durera jusqu'à mai 1992.
- **15 octobre :** la Bosnie-Herzégovine, à son tour, déclare son indépendance.
- **18 novembre :** chute de Vukovar, ville symbole de la résistance croate, après trois mois de siège serbe.
- **19 décembre :** l'Allemagne reconnaît la Croatie et la Slovénie, suivie un mois plus tard par les onze autres pays de la Communauté européenne.
- **21 février 1992 :** l'ONU crée une force de 14 000 casques bleus, baptisée Force de protection des Nations unies (Forpronu).
- **5 avril :** début du siège de Sarajevo par les Serbes bosniaques.
- **Juillet 1995 :** nouvelles offensives serbes contre les « zones de sécurité » : Srebrenica tombe le 10 juillet et Zepa le 25.
- **21 novembre :** accord de Dayton qui entérine le partage de la Bosnie-Herzégovine en deux entités, la Republika Srpska (RS) et la Fédération croato-musulmane.
- **novembre-décembre 1996** : l'annulation par le pouvoir serbe des élections municipales, remportées par l'opposition dans une quinzaine de villes, dont Belgrade, provoque une vague de puissantes manifestations.
- **Février-mars 1998 :** affrontements au Kosovo, qui font 2 000 victimes et 250 000 réfugiés en Albanie.
- **22 mars :** Ibrahim Rugova, leader albanais modéré, est plébiscité au Kosovo lors d'élections non reconnues par Belgrade et la communauté internationale.
- **6 au 23 février 1999 :** le groupe de contact réunit à Rambouillet les représentants des autorités de Belgrade et des principales formations albanaises. Echec des négociations.
- **23 mars :** les forces de l'OTAN commencent à bombarder la Serbie. Les exactions des forces serbes se multiplient, jetant des milliers de réfugiés sur les routes.
- **27 mai :** Slobodan Milosevic est inculpé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
- **3 juin :** Slobodan Milosevic accepte le plan de paix russo-occidental du G 8 proposé à Belgrade.
- **10 juin :** le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1244, qui prévoit une *« autonomie substantielle »* pour le Kosovo.
- **24 septembre 2000** : l'opposition, emmenée par Vojislav Kostunica, remporte le premier tour des élections législatives. La commission électorale convoque un second tour. L'opposition refuse et appelle à la désobéissance civile.
- **5 octobre** : après l'annulation du premier tour, les manifestants envahissent Belgrade et les plus grandes villes du pays.
- **6 octobre** : Slobodan Milosevic reconnaît sa défaite.
- **1er avril 2001 :** arrestation de M. Milosevic à sa résidence de Belgrade par la police serbe.
- **28 juin** : transfert à la prison du TPIY à La Haye.

ZELJKO SAFAR/AP

5 OCTOBRE 2000
A Belgrade, la foule s'empare du Parlement fédéral après la décision de la Cour constitutionnelle d'annuler les résultats du premier tour des élections.
Le lendemain, Slobodan Milosevic reconnaîtra sa défaite face à Vojislav Kostunica.
Le 28 juin 2001, il est transféré à la prison du TPIY de La Haye.

De Genève à La Haye, Carla Del Ponte s'est taillé une réputation de procureur opiniâtre

Elle soutiendra l'accusation contre Slobodan Milosevic. Nommée en 1999 au TPI après avoir dirigé le parquet fédéral suisse, elle est décrite comme une fonceuse, parfois brouillonne

LA HAYE (TPIY)
correspondance

« Carla Del Ponte va se faire aimer ailleurs. En Suisse, personne ne la regrettera vraiment. Elle laisse pourtant à son successeur un héritage considérable. » Cette appréciation du magazine helvétique *L'Hebdo* résume le sentiment qui régnait en Suisse quand Madame le procureur de la Confédération quitta, en septembre 1999, ses fonctions à la tête du parquet fédéral pour celles, prestigieuses, de procureur général des tribunaux ad hoc créés par le Conseil de sécurité de l'ONU.

PORTRAIT

Tenace, la magistrate pousse les limites de ses compétences le plus loin possible

Opiniâtre et parfois tranchante, cette Tessinoise de 55 ans aux cheveux blonds et au regard souligné par des lunettes à monture noire avait effectivement laissé sa marque en cinq ans de travail à Berne. Même constat à La Haye, deux ans après son arrivée.

« C'est un esprit indépendant, une femme déterminée et courageuse », dit d'elle Bernard Bertossa, procureur général du canton de Genève, qui a beaucoup travaillé avec elle. *« Elle est directe, accessible, et ne pratique pas le double langage »*, observe Kenneth Roth, directeur exécutif de Human Rights Watch, l'organisation très présente à La Haye. Genève, La Haye, Berne, Arusha : partout on lui reconnaît les mêmes qualités. Partout, on identifie les mêmes défauts.

L'une des tâches inhérentes à sa fonction au TPI est de s'assurer que les inculpés se retrouvent au centre de détention du tribunal, par reddition volontaire ou arrestation. Voilà pourquoi Carla Del Ponte, tout comme son prédécesseur Louise Arbour, voyage beaucoup, à bord d'un avion mis à sa disposition par la Suisse, pour convaincre ses interlocuteurs, chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, officiers, de l'aider dans sa mission.

« Elle a un excellent contact avec la plupart de ses interlocuteurs », affirme son entourage. Une exception : Vojislav Kostunica, président de la République fédérale de Yougoslavie. Le premier contact à Belgrade, il y a un an, a été glacial et désastreux. Les relations n'ont pas évolué depuis.

« RIEN NE DOIT VOUS RETENIR »

En revanche, sa première rencontre avec Madeleine Albright, secrétaire d'Etat de Bill Clinton, dans des salons discrets à l'aéroport d'Heathrow, s'était très bien déroulée. Au bout d'un moment, les deux femmes demandaient à leurs conseillers de se retirer. La conversation s'est éternisée, malgré un agenda serré. Quand elles se sont quittées, Madeleine a lancé en français : *« Carla, ma ligne de téléphone vous sera toujours ouverte. »*

Un jour, en réunion, ses collaborateurs font remarquer qu'on ne peut pas chercher des fosses communes dans une région donnée de Croatie. *« Pourquoi pas ? Allez-y, rien ne doit vous retenir »*, réplique-t-elle. Fonceuse, à la limite de la candeur : deux caractéristiques dont elle use, à dessein, pour obtenir ce qu'elle veut.

DUSAN VRANIC/AP

En Suisse, Carla Del Ponte s'était vite rendu compte que la lutte contre la grande criminalité passait par l'utilisation maximale de ses pouvoirs. Elle poussait les limites de ses compétences le plus loin possible, ce qui lui valut parfois d'être désavouée par un tribunal. Ainsi dans l'affaire Salinas, du nom de la famille de l'ancien président mexicain, accusé de corruption, alors qu'elle menait l'instruction et avait gelé des fonds, le parquet du canton de Genève a obtenu de récupérer le dossier.

« Carla Del Ponte a démarré beaucoup de procédures pour blanchiment qu'elle a dû refermer. Saisir l'argent, c'est facile. Obtenir une condamnation, c'est plus difficile », remarque Bernard Bertossa, faisant notamment référence à l'affaire Mabetex, portant sur la corruption dans l'entourage du président russe Boris Eltsine.

Il ajoute toutefois que la récente réforme du parquet en Suisse, qui donne plus de pouvoir au procureur de la Confédération en matière de grande délinquance, est la conséquence du travail de Carla Del Ponte. *« Elle a redonné du lustre à sa fonction. Elle a démontré qu'il y avait un besoin de réforme »*, assure-t-il.

A Genève, son style et ses méthodes avaient parfois défrayé la chronique. Carla Del Ponte avait ainsi procédé à une perquisition dans un journal ayant publié des informations confidentielles sur une enquête dans les milieux islamistes. *« Ça a beaucoup déplu »*, dit-on.

A La Haye, Carla Del Ponte, qui, en 1988, échappait à un attentat en Sicile avec son ami le juge Giovanni Falcone, habite une maison payée par le contribuable suisse, tout comme ses gardes du corps quand elle se déplace à l'étranger. La Confédération paie aussi la différence entre son salaire ONU (162 000 francs suisses net) et son dernier salaire suisse (236 000 francs brut). Cela avait fortement irrité nombre de députés. *« De toute façon, ce sont des "carlaphobes" »*, analyse un journaliste suisse.

Carla Del Ponte a les défauts de ses qualités. *« Elle est un peu brouillonne »*, est une remarque que l'on entend souvent dans son entourage. Volubile, parlant italien, français et anglais, elle exige beaucoup de ses proches collaborateurs, mais sa porte leur est toujours ouverte. Le week-end, quand elle ne rentre pas dans son cher Tessin, elle peut faire jusqu'à 40 kilomètres de vélo.

OPINIONS PARTAGÉES

Souvent entre deux rendez-vous, très prise par le dossier Slobodan Milosevic, Carla Del Ponte délègue beaucoup à son adjoint, l'Australien Graham Blewitt. Pilier du tribunal depuis sa création, ce dernier se voit reprocher de mal s'entourer. Des enquêteurs se plaignent d'être peu soutenus par leur hiérarchie, même dans des circonstances dangereuses pour leur sécurité. Mais ces critiques ne remontent pas à Carla Del Ponte.

En Suisse, même ses laudateurs reconnaissent qu'elle n'est pas *« une grande juriste »*. A La Haye, les opinions sont partagées. Ses proches s'empressent de faire remarquer qu'elle *« utilise au mieux les compétences de son entourage »*. Sa ténacité permettra peut-être un jour à Carla Del Ponte d'obtenir l'arrestation des autres grands responsables de la purification ethnique qui courent toujours. Lors du procès de Slobodan Milosevic, l'accusation devra aussi, voire surtout, faire preuve de finesse juridique.

C. T. **Alain Franco**

A l'origine de l'accusation, l'audace de Louise Arbour

CE N'EST PAS Carla Del Ponte mais celle qui l'a précédée au poste de procureur du TPI, la Canadienne Louise Arbour, qui a lancé la première inculpation contre Milosevic, le 25 mai 1999.

C'était en pleine intervention de l'OTAN au Kosovo et les Occidentaux – même si depuis quelque temps ils proclamaient que Milosevic aurait un jour à rendre compte de ses crimes devant la justice internationale – en parurent d'abord assez interloqués. Il fallait effectivement un certain culot pour prendre de son propre chef, en pleine crise internationale, une initiative aussi lourde politiquement. Ce fut une spectaculaire affirmation par le procureur de l'indépendance que lui confèrent les statuts du tribunal, et la conquête, par ce dernier, de ce qui lui manquait encore de crédibilité : l'audace de mettre en accusation un chef d'Etat en exercice.

Mme Arbour a expliqué plus tard qu'elle avait pris cette initiative en sachant que les Occidentaux ne pourraient pas la désavouer publiquement après coup, sauf à se désavouer eux-mêmes. *« Beaucoup d'hommes politiques croyaient que je ne serais pas aussi présomptueuse, que je les consulterais. Mais je m'étais donné un seul conseil : ne demande jamais ce que l'on peut te refuser. Donc, je n'ai rien dit »*, raconte-t-elle dans le livre de Pierre Hazan *La justice face à la guerre* (Stock).

NÉGOCIATION EXCLUE

Les pays de l'OTAN étaient en guerre contre Milosevic mais certains de leurs dirigeants n'excluaient toujours pas de pouvoir en sortir par la négociation avec lui *via* Moscou et par le compromis. Dès lors qu'il était inculpé de crimes contre l'humanité, toute tractation de cet ordre devenait impossible ; seule la reddition de Milosevic aux conditions que lui avaient fixées les Occidentaux (le retrait de toutes les forces serbes du Kosovo notamment) pouvait arrêter l'aviation de l'OTAN.

Cette inculpation n'a pas empêché que des crimes soient encore commis au Kosovo ; elle n'a ni accéléré ni différé la reddition de Milosevic. Mais elle a enfermé les Occidentaux dans leur décision d'en finir avec lui et dans leur discours vertueux promettant que justice serait faite.

La guerre finie, le TPI a eu un plus large accès au Kosovo, où il a pu mener d'autres enquêtes, dont certaines d'ailleurs mettent en cause des dirigeants du mouvement armé albanais. En ce qui concerne Milosevic, l'acte d'accusation a été complété à deux reprises.

qui ouvre aujourd'hui une brèche dans le mur de l'impunité

crimes internationaux, peut servir aussi à mettre en lumière les lâchetés, les erreurs ou les fautes des puissances occidentales, c'est tant mieux. C'est elle qui en sortira renforcée, pas Milosevic.

Quant à l'équité du procès, on pourra bientôt constater que les juges y veillent jusqu'à l'excès. Milosevic sera infiniment mieux traité que ne le serait Ben Laden ou n'importe lequel de ses sbires. Mais c'est là, justement, un motif d'incrédulité pour de larges secteurs d'opinion pourtant totalement étrangers à la mouvance pro-serbe, et qui ne demanderaient qu'à pouvoir adhérer sans réserve au combat international contre l'impunité.

Si Slobodan Milosevic comparaît aujourd'hui devant le TPI, c'est à porter au crédit des Etats-Unis. La France, l'Europe en général, faisant passer une certaine conception de la diplomatie bien avant la justice internationale, n'ont exercé aucune pression sur Belgrade au moment opportun pour obtenir son transfert. Malheureusement, le parrainage américain est quelque peu gênant.

L'hymne au droit international qui va retentir à La Haye tranche en effet sur le mépris que les Etats-Unis affichent pour ce même droit ailleurs, et l'on aura beau jeu de hurler à l'arbitraire. Pour Milosevic : un tribunal sophistiqué ayant pour éminente vocation de redonner force de loi internationale à ce qui, depuis les lendemains de la Shoah, croupissait dans les placards des chancelleries (la répression des crimes contre l'humanité, la convention sur le génocide, les conventions de Genève sur les crimes de guerre). Mais dans le même temps : l'impunité pour d'autres, ou au contraire la détention dans la zone de non-droit de Guantanamo pour les prisonniers d'Afghanistan, promis à être jugés par des tribunaux d'exception créés par décret présidentiel et conformes aux seuls intérêts du gouvernement américain.

Et s'il n'y avait que cela ! Si l'on ne fermait pas les yeux sur l'injustice qui fait de par le monde le terreau de tant d'injustifiables terrorismes. Si l'on faisait aussi grand cas du Tribunal international d'Arusha, qui juge le génocide du Rwanda, que de celui de La Haye. Si l'on daignait rappeler à Ariel Sharon par exemple que depuis 1949 (les conventions de Genève) une puissance occupante n'a pas tous les droits sur l'occupé. Si les Etats-Unis ne tentaient pas de faire obstruction à l'avènement d'une Cour pénale internationale permanente. Si...

INTERROGATIONS LÉGITIMES

Dans quelques jours pourtant, les témoins cités par le procureur, pour la plupart victimes, vont faire pâlir ces interrogations légitimes. Ils vont rappeler aux esprits oublieux de quoi il est question à La Haye – de quelles atrocités. Parce que l'enceinte dans laquelle ils s'expriment est ce nouveau théâtre de la justice internationale, leur voix portera loin ; ils parleront d'une certaine manière pour toutes les victimes. Parce qu'ils auront devant eux un ancien chef d'Etat, il apparaîtra mieux que quelque chose est peut-être en passe de changer dans un monde où l'immunité des dirigeants était jusqu'à présent la règle.

Une brèche a été ouverte par le TPI dans le mur de l'impunité, par laquelle déjà bien des promesses se sont engouffrées. Il n'aura fallu que dix ans pour que voie le jour après lui, dans quelques mois, un tribunal international permanent. Les normes qui sont les siennes, notamment la définition des crimes internationaux, se diffusent progressivement. Qui n'a pas déjà compris qu'il n'est pas besoin de 6 millions de morts juifs, ni 2 millions de Cambodgiens, ni 800 000 Rwandais, pour faire un *« génocide »* ?

Alors, on peut certes continuer indéfiniment à demander : *« Pourquoi Milosevic et pas d'autres ? »* Mais pourquoi pas lui ? Pourquoi ne pas commencer par lui ?

Claire Tréan

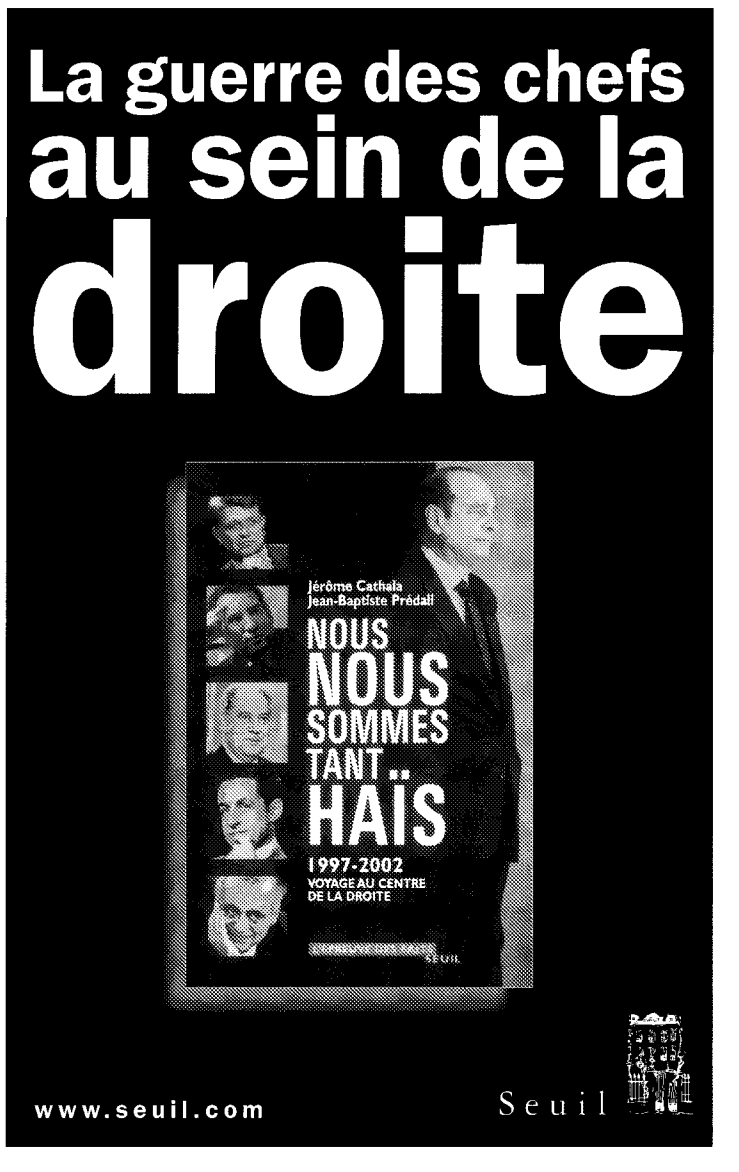

Les « idées » françaises rejetées par Israël et Washington

Yasser Arafat « apprécie » une initiative qui prévoit une sorte de double électrochoc

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, est rentré, dimanche 10 février, de sa visite aux Etats-Unis. La presse israélienne a dressé un bilan mitigé de cette quatrième visite, notant que si la convergence de vues entre les deux pays a été une nouvelle fois réaffirmée, le premier ministre n'est pas parvenu pour autant à convaincre Washington de rompre définitivement avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Ce retour est survenu au lendemain de la réunion des ministres européens des affaires étrangères à Caceres, en Espagne, au cours de laquelle une nouvelle approche du dossier israélo-palestinien a été esquissée pour tenter de sortir de l'impasse actuelle. Cette approche est alimentée par des « idées » françaises, qu'Israël et les Etats-Unis. ont d'ores et déjà repoussées.

▶ **M. Sharon** considère que les efforts diplomatiques doivent avoir pour objectif prioritaire le retour au calme. Le premier ministre israélien a indiqué à plusieurs reprises que c'est une fois seulement ce calme revenu qu'il sera prêt à appliquer les recommandations contenues dans le rapport rédigé en mai 2001 par la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell. Ce rapport préconise, une fois un cessez-le-feu constaté, l'adoption de mesures destinées à restaurer la confiance entre les deux parties pour tenter, par la suite, de renouer les discussions sur le statut final des territoires palestiniens, interrompues depuis janvier 2001.

▶ **L'administration américaine** considère pour l'instant que le rapport Mitchell, auquel s'ajoute celui du directeur de la CIA, George Tenet – écrit en juin 2001 et qui détaille très précisément les étapes techniques d'une désescalade – comme le document de référence. Washington a accepté par ailleurs le préalable de sept jours de calme absolu exigé de surcroît par M. Sharon avant de mettre en œuvre les recommandations dudit rapport. Après plus de seize mois d'Intifada, un tel objectif est cependant très difficile à atteindre, d'autant que l'Autorité palestinienne éprouve de plus en plus de difficultés à maintenir l'ordre dans les zones autonomes, dont elle a théoriquement le contrôle exclusif.

▶ **Les Européens** dressent un constat d'échec de cette démarche à laquelle leur haut représentant, Javier Solana, avait été pourtant associé en tant que membre de la commission Mitchell. Pour eux, le préalable de sept jours avancé par M. Sharon rend dans les faits impossible toute mise en œuvre des rapports Mitchell et Tenet. *« Il est important de remettre la politique au centre des efforts »*, a jugé l'Espagnol Josep Piqué. Ils se fondent notamment sur la baisse sensible des attaques anti-israéliennes, à laquelle avait abouti l'appel lancé le 16 décembre 2001 par M. Arafat, sous la pression des Etats-Unis et de l'Europe, mais qui n'avait cependant pas été jugée suffisante par Israël.

Pour briser le cycle infernal des attaques et des représailles, les Européens proposent une manière de double électrochoc : des élections ou un référendum, qui permettraient aux Palestiniens de se prononcer par rapport à un projet politique et de désigner, ou de confirmer une direction – *« Les Palestiniens ont droit à un autre mode d'expression que l'attentat-suicide »*, a déclaré Hubert Védrine – ; la proclamation ensuite du principe d'un Etat palestinien dont les contours seraient déterminés par des négociations, sur la base des résolutions 242 et 338 des Nations unies.

▶ **L'Autorité palestinienne**, par ce renversement de perspective (l'Etat palestinien devait couronner le processus de paix lancé à Oslo en 1993 et aujourd'hui enlisé), pourrait se prévaloir d'un résultat politique majeur dont elle pourrait user pour réaffirmer sa légitimité et son pouvoir au sein de la société palestinienne, notamment vis-à-vis des groupes radicaux. M. Arafat se verrait offrir une marge de manœuvre inespérée il y a encore une semaine, alors qu'il semblait totalement isolé et acculé.

Sur le fond, les idées françaises et européennes présentent cependant une difficulté majeure : elles reviennent à ouvrir une nouvelle période intérimaire (entre la proclamation de l'Etat et le tracé effectif de ses frontières), alors que l'Autorité palestinienne a exprimé à plusieurs reprises son opposition à ce type de démarche, dans laquelle elle redoute d'être, à terme, perdante comme ce fut le cas, selon elle, avec le processus d'Oslo. M. Arafat a néanmoins déclaré dimanche qu'il *« apprécie »* les idées européennes *« et spécialement l'initiative française »*.

▶ **Le plan Qoreï-Pérès**. Ces nouvelles *« idées »* ne sont pas très éloignées d'un plan élaboré par le président du conseil législatif palestinien, Ahmed Qoreï, et par le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, auquel M. Sharon est toutefois opposé. Israël et les Etats-Unis ont en tout cas déjà exprimé leur hostilité aux *« idées »* européennes.

Au ministère des affaires étrangères, on considère illogique d'accorder une sorte de prime à M. Arafat, la reconnaissance de l'Etat, alors qu'il n'a rien fait, selon les autorités israéliennes, pour mettre un terme au *« terrorisme »*. Pour la même raison, les Etats-Unis ont réaffirmé leur attachement aux rapports Mitchell et Tenet. *« Sans vouloir dire quoi que ce soit de particulier sur ces idées, nous avons toujours pensé qu'introduire de nouveaux éléments* (...) *ne fait pas vraiment avancer les choses »*, a commenté le porte-parole du département d'Etat.

Gilles Paris

Attaque à Beersheba et riposte israélienne

Une brève incursion israélienne en secteur autonome palestinien, à Naplouse, en Cisjordanie, a fait deux blessés palestiniens dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 février. Une vingtaine de blindés israéliens ont pénétré à environ 1 kilomètre de profondeur en secteur palestinien à l'est de Naplouse, où de violents échanges de tirs ont opposé les militaires israéliens à des Palestiniens.

Dimanche, une série de raids aériens israéliens contre des objectifs palestiniens, dans le nord de la bande de Gaza, avaient fait une quarantaine de blessés. Ces raids – qui ont touché les villes de Gaza, Jabalia et Beit Lahia – ont été lancés en riposte à une attaque meurtrière à Beerscheba (sud d'Israël), dans laquelle deux femmes soldats israéliennes ont été tuées, ainsi que les deux auteurs de l'attaque. Cinq autres Israéliens ont été blessés, dont 3 grièvement, selon la police. Israël a immédiatement désigné le président palestinien, Yasser Arafat, comme *« responsable »* de l'attaque, qui n'a pas été revendiquée. – *(AFP.)*

Les Quinze manifestent leur irritation face à l'« unilatéralisme » des Etats-Unis

Au Proche-Orient, ils souhaitent remettre l'accent sur « le politique » et « créer un choc démocratique » qui trancherait avec l'approche « sécuritaire » d'Ariel Sharon soutenue par Washington

CACERES (Espagne)
de notre envoyé spécial

L'*« axe du mal »* dénoncé par George W. Bush est venu s'inviter à Caceres, cette ville-écrin du sud-ouest de l'Espagne, où les ministres européens des affaires étrangères se sont réunis le week-end. Les relations transatlantiques sont traditionnellement un sujet délicat pour les Quinze, dans la mesure où le degré de solidarité avec les Etats-Unis varie considérablement d'un pays à l'autre. Il est donc toujours hasardeux d'espérer élaborer une réaction commune s'agissant de telle ou telle initiative de Washington. Cette fois cependant, une majorité de responsables européens estiment que le chef de la Maison Blanche est allé trop loin.

La vision du monde et des relations internationales de Washington, qui repose largement sur l'usage de la force militaire, contraste de plus en plus avec ce que les Européens considèrent comme le socle de leurs valeurs. A Caceres, les ministres européens l'ont exprimé en se penchant sur le dossier du Proche-Orient. Face à l'approche essentiellement sécuritaire du conflit israélo-palestinien d'Ariel Sharon, que reprend très largement à son compte l'administration Bush, les Européens entendent prendre le problème en sens inverse, c'est-à-dire *« créer un choc démocratique »* et remettre l'accent sur *« le politique »*.

C'est le sens de l'initiative de Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, qui propose l'organisation d'élections dans les territoires palestiniens. Cette tentative de *« relégitimer »* Yasser Arafat est inscrite dans un document de synthèse de la présidence espagnole de l'Union européenne qui, à ce stade, ressemble cependant encore à un patchwork de toutes les suggestions européennes pour sortir le problème israélo-palestinien de l'impasse.

A Caceres, Hubert Védrine a été courtisé par une demi-douzaine de ses homologues, venus lui dire tout le bien qu'ils pensaient de ses propos tenus, le 6 février, à France-Inter. Critiquant *« un nouveau simplisme qui est de ramener tous les problèmes du monde à la seule lutte contre le terrorisme »*, le ministre avait souligné la tendance de l'administration américaine à *« approcher les affaires du monde de façon unilatérale, sans consulter les autres, à partir de leur interprétation, de leurs intérêts »*. Lionel Jospin, premier chef de gouvernement européen depuis le 11 septembre à mettre en cause la *« forte tentation »* de Washington en direction de l'unilatéralisme, lui a emboîté le pas *(lire ci-dessous).*

AP

« Etre un allié fidèle des Etats-Unis ne signifie pas être une bonne poire »
PETER HAIN

La France n'est pas isolée : outre que Javier Solana, le haut représentant de l'Union pour la politique de sécurité et de défense, dénonce le danger d'un *« unilatéralisme global »*, les Britanniques, alliés les plus proches de Washington, n'hésitent plus à prendre certaines distances. Chris Patten, commissaire européen pour les relations extérieures, l'a fait samedi dans un entretien au *Guardian,* en dénonçant l'orientation d'une diplomatie américaine *« absolutiste et simpliste »*.

Peter Hain, le numéro deux du Foreign Office, a expliqué qu'*« être un allié fidèle des Etats-Unis ne signifie pas être une bonne poire »*. Jack Straw, le ministre des affaires étrangères, avait déjà estimé que le discours sur l'état de l'Union du président Bush était surtout destiné à l'opinion publique américaine, dans le cadre des élections à mi-mandat du mois de novembre.

Même prise de distance en Allemagne, où on rappelle que Berlin n'entend pas se laisser entraîner dans une guerre contre l'Irak : *« L'argument du terrorisme,* a souligné Ludger Vollmer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, *ne peut être utilisé pour légitimer de vieilles inimitiés. »* A Caceres, le ministre Joschka Fischer a dit, lui aussi, que, s'il est *« nécessaire de combattre le terrorisme avec détermination »*, il est tout aussi nécessaire de *« considérer les racines économiques et sociales du problème »*.

Laurent Zecchini

VERBATIM

M. Jospin : « S'attaquer ensemble aux problèmes de fond »

DANS SON ALLOCUTION devant la conférence des Parlements de l'Union européenne contre le blanchiment de l'argent sale, vendredi 8 février à Paris, le premier ministre, Lionel Jospin, a reproché aux Etats-Unis de réduire les problèmes du monde à la seule lutte contre le terrorisme. Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, avait déjà dénoncé deux jours plus tôt le *« simplisme »* de la vision américaine des réalités internationales après le discours de George Bush, le 29 janvier, sur l'état de l'Union.

« Au lendemain des attentats du 11 septembre, nous avons manifesté une solidarité sans faille avec les Etats-Unis et contribué à leurs côtés à la réponse qu'appelait cette agression. Cette action commune contre le terrorisme va se poursuivre avec détermination. Mais cela ne signifie nullement que nous ne devions pas réfléchir de façon lucide aux leçons qu'il convient de tirer des événements du 11 septembre. On ne peut en effet réduire les problèmes du monde à la seule dimension de la lutte contre le terrorisme, ni compter uniquement pour les résoudre sur la prédominance des moyens militaires. Notre conception du monde vise à construire une communauté internationale plus équilibrée, un monde plus sûr et plus juste. Cette conception se fonde sur la démarche multilatérale. Elle mise sur toutes les formes de coopération qui permettent aux membres de la communauté internationale de s'attaquer ensemble aux problèmes de fond, car aucun d'entre eux ne peut prétendre les résoudre à lui tout seul *(...)*. Nous souhaitons que les Etats-Unis, ne cédant pas à la tentation forte de l'unilatéralisme, se réengagent avec nous dans cette voie, car, sans eux, les équilibres nouveaux que nous recherchons seront plus difficiles à atteindre. »

Les Pays-Bas ont choisi le futur avion de combat américain

La décision est critiquée par les partisans d'un geste en faveur d'une solution européenne

LA HAYE
de notre envoyé spécial

Après des mois de tergiversations, le gouvernement des Pays-Bas, coalition de sociaux-démocrates et de libéraux conseravateurs, a tranché : pour remplacer sa flotte d'avion de combat F-16, il va participer au projet Joint Strike Fighter de Lockheed. Vendredi 8 février, il a décidé d'y investir plus de 900 millions d'euros, en commun avec une industrie d'armements néerlandaise moribonde qui en attend quelques retombées.

La décision était très controversée, notamment chez les sociaux-démocrates du PVDA, qui avançaient deux catégories d'objections. D'abord, l'importance de l'engagement financier, à quelques mois des élections générales prévues en mai ; ensuite, la portée symbolique de la décision, en faveur d'un projet américain, alors que les Néerlandais se sont péniblement ralliés à la politique commune de sécurité et de défense européenne.

« Tout ce débat est rempli d'incohérences et d'ambiguïtés », relève Ad Melkert, président de groupe parlementaire du PVDA. Si les urnes sont favorables à son parti, il devrait succéder au premier ministre Wim Kok, qui a annoncé sa retraite. Derrière l'idée européenne, mise en avant par la société Dassault qui construit le Rafale, concurrent du Joint Strike Fighter (JSF), et par le consortium Eurofighter (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne) se profilent souvent des intérêts nationaux. Le Rafale n'est pas un avion européen, c'est un avion français, explique un diplomate néerlandais, qui ajoute : il n'y a pas d'industrie européenne de l'armement ; il n'y a que des firmes nationales qui ont toutes des liens avec des sociétés américaines. *« Et si on faisait un autre choix,* affirme Frank de Grave, ministre de la défense, en cultivant le paradoxe, *les Américains nous poseraient la même question : qu'en est-il de la coopération et de la solidarité atlantiques ? »*

« UNE ESCADRILLE »

Si le choix en faveur du JSF ne faisait guère de doute malgré le baroud d'honneur fait au dernier moment par Dassault, c'est avant tout parce que les responsables de l'armée de l'air néerlandaise ont pesé lourdement dans ce sens. *« Chez nous, l'armée de l'air est une escadrille de l'aviation américaine »*, déclare un observateur, même si officiellement la décision a été prise sur des critères purement techniques et financiers. Il fallait répondre à deux questions, dit-on dans les milieurs proches du parti libéral, auquel appartiennent le ministre des affaires étrangères, Jozias Van Aartsen, et celui de la défense, Frank de Grave : premièrement, quels seront les besoins de l'armée dans dix à quinze ans quand les Pays-Bas devront remplacer leur flotte de F-16 et quel appareil répond le mieux à ces besoins ? Deuxièmement, où sont les meilleures conditions pour l'industrie néerlandaise ? A ces interrogations, la réponse a été américaine. *« Tous les éléments techniques n'allaient pas dans le sens d'une décision européenne »*, explique Ad Melkert, avec un goût certain pour la litote.

Pourtant, quels que soient les arguements pratiques, la décision en faveur du JSF reste un choix politique, parfaitement assumé à La Haye : l'interopérabilité euro-américaine reste un dogme de la politique étrangère néerlandaise.

D. V.

TROIS QUESTIONS À... JOZIAS VAN AARTSEN

1 En tant que ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, ne pensez-vous pas qu'il existe une contradiction entre le développement de la politique européenne de défense et la participation à un projet d'avion américain ?

Pour la coalition entre les libéraux et les sociaux-démocrates, il était important d'en finir avec cette discussion mais ce serait un non-sens d'y voir un choix entre l'Europe et l'Atlantique. Il n'existe pas d'industrie européenne de défense ; il existe des industries de défense nationales qui ont toutes des liens avec des sociétés américaines. L'Europe de la défense a besoin de moyens et le problème est de choisir les meilleurs matériels pour le meilleur coût.

2 Vous étiez à l'origine sceptique sur la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Notre souci était de lier la PESD avec l'OTAN. Je suis content du résultat qui a été obtenu à Nice, en décembre 2000, où la coopération PESD-OTAN a été inscrite dans le traité. Dans la déclaration franco-britannique de Saint-Malo (1998), ce lien n'était pas décrit de manière satisfaisante. Depuis, on a assisté à une évolution de la pensée française. Ce lien est une nécessité, pour des raisons de principe et pour des raisons pratiques.

3 Ne craignez-vous pas que la réaction aux attentats du 11 septembre ait provoqué une crise de l'OTAN et renforcé l'unilatéralisme américain ?

Je suis intrigué par cette discussion. Il était clair depuis le début que l'action en Afghanistan serait fondée sur l'article 51 de la charte de l'ONU, qui reconnaît le droit à la légitime défense – mais beaucoup de pays de l'OTAN ont offert leur soutien.

L'Organisation atlantique est toujours importante pour les Etats-Unis qui, après le 11 septembre, se sont tournés vers leurs alliés. Nous devons montrer à cette administration qu'elle a besoin de nous, que nous avons besoin d'agir ensemble, en particulier au Proche-Orient. Nous soutenons les idées mises en avant par Hubert Védrine sur la reconnaissance d'un Etat palestinien, non comme aboutissement du processus mais comme un élément de la négociation. Au cours des derniers mois, Français et Néerlandais ont mené un débat intense sur le Proche-Orient. Nous avons tenu un langage franc et vrai. C'est important que les deux pays se rapprochent parce qu'ils représentaient, en Europe, les deux pôles de la discussion sur le conflit israélo-arabe.

Propos recueillis par Daniel Vernet

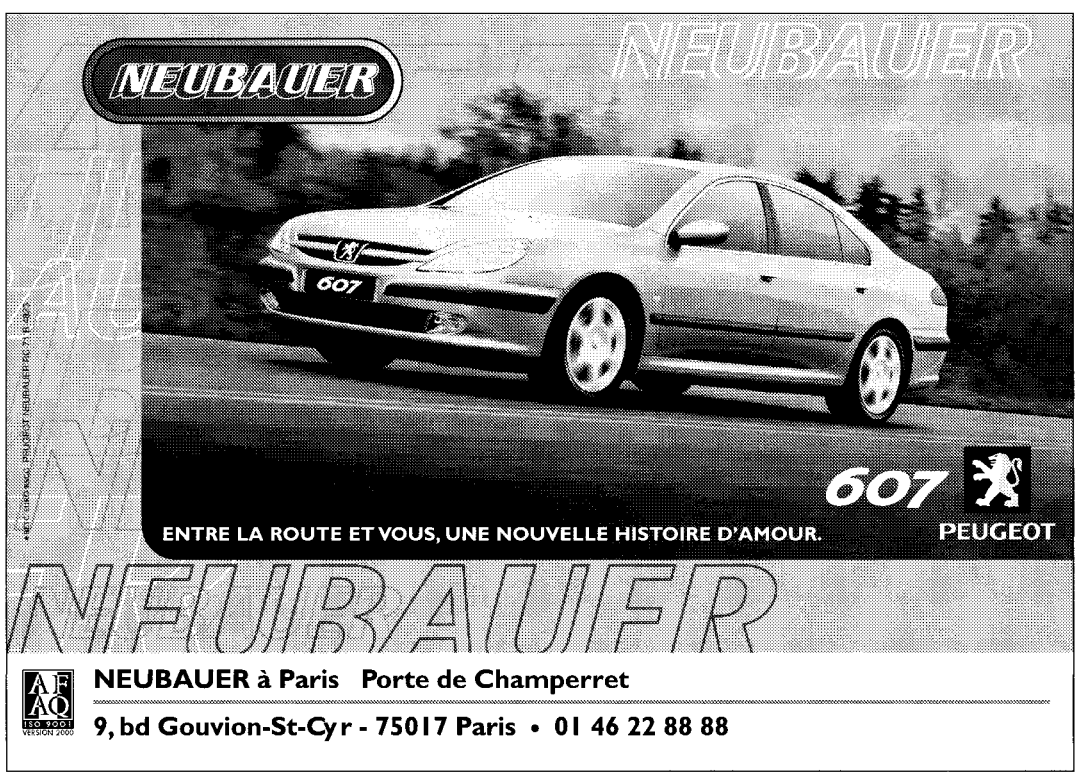

350 talibans libérés par le gouvernement afghan

BULLIT MARQUEZ / AP

KABOUL. Le président de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, a annoncé la libération de quelque 350 prisonniers talibans *(photo)*, samedi soir 9 février, lors d'une cérémonie au palais présidentiel à Kaboul.
S'adressant à ces détenus, tous Afghans et âgés pour la plupart d'une vingtaine d'années, M. Karzaï a déclaré : *« Ce sont des Afghans. Ils doivent rentrer chez eux et commencer une nouvelle vie. Ce sont des conscrits, ils sont innocents »*. Leur intimant de ne plus prendre les armes et d'aider à la reconstruction du pays, il a indiqué avoir décidé de commencer *« à relâcher tous ceux qui n'avaient pas de mauvais liens avec les terroristes »*. Une somme de 500 000 afghanis (environ 20 dollars) a été remise à chacun des détenus libérés samedi. – *(AFP, Reuters.)*

M. Annan critique la division du monde entre « le bien et le mal »

ZURICH. Le secrétaire général des Nations unies a estimé, samedi 9 février, qu'une vision qui *« divise le monde entre le bien et le mal »* ne correspondait pas à la réalité plus nuancée du monde. Interrogé par le quotidien suisse *Blick* sur le discours de George Bush du 29 janvier, désignant des Etats — l'Iran, l'Irak, la Corée du Nord – appartenant à *« l'axe du mal »*, Kofi Annan a répondu, sans se référer au président américain : *« On ne peut diviser le monde entre le bien et le mal, il y a entre les deux des nuances de gris »*. Concernant la lutte contre le terrorisme, *« la position des Nations unies est très claire : le but est de faire comparaître les terroristes en justice »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Le Conseil de sécurité n'a pas pris de décision pour des actions militaires ailleurs dans le monde qu'en Afghanistan »*. – *(AFP.)*

Mme Arroyo frappe d'anathème l'opposition à la présence américaine

PAT ROQUE/AP

MANILLE. Pour réduire au silence ceux qui critiquent le déploiement militaire américain aux Philippines, la présidente Gloria Macapagal Arroyo les a accusés de complicité avec le groupe islamiste Abu Sayyaf. Quiconque s'oppose à la présence des soldats américains est *« un protecteur des terroristes, un partenaire commercial des assassins, un partisan d'Abu Sayyaf »*, a déclaré la présidente des Philippines, vendredi 8 février devant des agents du gouvernement. Les opposants de Mme Arroyo protestent *(photo)* contre la présence d'environ 650 soldats américains, qui participent depuis janvier comme *« instructeurs et conseillers »* à une opération aux côtés de l'armée philippine contre le groupe Abu Sayyaf. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN : Téhéran a fermé les bureaux de Gulbuddin Hekmatyar**, chef de parti afghan Hezb-e-islami, opposé au gouvernement intérimaire de Kaboul, et envisage de l'expulser du pays, ont indiqué, dimanche 10 février, des sources officielles et afghanes à Téhéran. Mercredi, le ministre de l'intérieur Abdulwahed Moussavi Lari avait évoqué des restrictions contre M. Hekmatyar, estimant que les opposants au régime de Kaboul *« qui profitent de la sécurité dont ils bénéficient en Iran pour dire ce qu'ils veulent, peuvent créer des tensions entre l'Iran et l'Afghanistan »*. Réfugié en Iran depuis plusieurs années, M.Hekmatyar avait estimé, dans une récente déclaration, que le gouvernement d'Hamid Karzaï était *« dépourvu de légitimité »*. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : la plus importante centrale syndicale**, la CGIL, lors de son 16e congrès qui s'est achevé dimanche 10 février à Rimini, a affirmé son refus des projets du gouvernement, notamment en matière de privatisation du régime de retraite et de facilités pour le licenciement, envisageant le recours à la grève générale, jugée inopportune par les deux autres grandes confédérations syndicales italiennes. Sergio Cofferati, 54 ans, qui dirige depuis 1994 la CGIL (5,4 millions d'adhérents dont la moitiè de retraités) a été réélu à une forte majorité. – *(Corresp.)*

■ **ÉGYPTE : onze Egyptiens, dont deux policiers**, ont été légèrement blessés, dimanche 10 février, dans des heurts entre musulmans et coptes, lors de l'inauguration d'une église à Beni Welmes, un village dans le centre du pays, a annoncé le ministère de l'intérieur. Quarante-trois personnes ont été arrêtées pour avoir *« fomenté des troubles »*. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : ancien proche du président Ben Ali**, l'homme d'affaires, Kamel Eltaief, a été condamné à un an de prison ferme, a-t-on appris lundi 11 février. Il était poursuivi, entre autres, pour *« simulation d'infraction »* et *« atteinte aux bonnes mœurs »*. Mais les poursuites étaient intervenues après la publication d'un entretien dans *Le Monde,* le 30 octobre 2001, dans laquelle il critiquait le pouvoir en Tunisie et dénonçait une action d'intimidation à son encontre. – *(AFP.)*

■ **Le meurtre d'un haut fonctionnaire** du ministère des affaires étrangères, Ali Saïdi, un militant des droits de l'homme tué en décembre 2001 à Gafsa, serait de nature politique et non crapuleuse, comme l'affirme l'enquête judiciaire tunisienne, estime l'Organisation mondiale contre la torture dans un communiqué publié, samedi 9 février, à Genève. L'OMTC affirme que *« selon des sources non gouvernementales, l'assassinat de Ali Saïdi serait un crime commandité par le pouvoir »*, la victime *« se serait senti menacée depuis plusieurs mois, et projetait de repartir en France pour sa sécurité »*. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : le président a ouvert la voie à une généralisation du traitement à la Neviparine,** contre la transmission du sida de la mère à l'enfant, en indiquant que le médicament pourrait être administré avant même la fin de l'actuelle phase d'experimentation sur 18 sites-pilotes. Interviewé, dimanche 10 février, à la télévision sud-africaine, Thabo Mbeki, longtemps hostile à la Neviparine, s'est dit *« sûr »* que *« le ministère de la santé décidera d'aller de l'avant »*. Environ 70 000 bébés par an naissent séropositifs en Afrique du Sud. – *(AFP.)*

Antar Zouabri, chef du GIA algérien, a été tué par les forces de sécurité, vendredi, à Boufarik

L'élimination du chef du Groupe islamique armé constitue un important succès pour le pouvoir mais ne met pas fin à l'action du plus sanguinaire des groupes terroristes

L'HOMME le plus traqué d'Algérie, Antar Zouabri, responsable du Groupe islamique armé (GIA), a été tué, vendredi 8 février, par les forces de sécurité. Cette fin de cavale a eu lieu à Boufarik, la ville natale de Zouabri, à 35 kilomètres au sud d'Alger. Le GIA a immédiatement vengé son chef en assassinant, tout près de l'endroit où il avait été abattu, six membres d'une même famille qui y passait en voiture.

Depuis quatre ans, la tête de Zouabri, 31 ans, était mise à prix pour 4 500 000 dinars (environ 67 000 euros). On avait annoncé tant de fois la mort de cet « émir » sanguinaire que le sujet était devenu une plaisanterie pour les journalistes algériens, habitués à dire : *« Zouabri est mort, et puis il a guéri ! »* Pour qu'il n'y ait pas de doute cette fois-ci, les forces de sécurité ont montré, samedi, son corps à la presse, allongé sur une civière, le visage barré d'une large cicatrice, orné d'une fine moustache, le front dégarni, avant de tenir, fait inhabituel, une conférence de presse.

Alors qu'on le croyait retranché dans les maquis surplombant la plaine de la Mitidja, à une vingtaine de kilomètres au sud, c'est en plein centre de la petite ville de Boufarik, au domicile d'un repenti (terroriste ayant déposé les armes), qu'Antar Zouabri est tombé, en compagnie de deux de ses hommes. Avait-il été attiré dans ce lieu dans le cadre d'un plan soigneusement mis au point par les forces de sécurité, ou sa fin est-elle le fruit du hasard ? Quoi qu'il en soit, la mort de Zouabri constitue un succès de taille pour l'armée algérienne, même si elle ne signifie pas la fin du GIA, habitué à procéder à des relèves immédiates.

> C'est sous sa férule qu'ont eu lieu les massacres de Raïs et Bentalha, près d'Alger, en 1997

Depuis sa création, en 1992, dans la banlieue d'Alger, le GIA a eu à sa tête six ou sept chefs, les uns et les autres ayant pour point commun leur faible niveau d'instruction ainsi que leur absence de formation politique et théologique. Ceci explique sans doute la cruauté de leurs actions. Le GIA s'est toujours attaqué indistinctement aux civils et aux forces de sécurité sur la base d'une *fatwa* (avis religieux), selon laquelle le peuple algérien est apostat et quiconque ne le soutient pas dans sa lutte pour abattre le régime algérien doit mourir.

On a souvent dit, sans le démontrer, que le GIA était manipulé par les forces de sécurité algériennes. C'est en tout cas sous la férule de Zouabri qu'ont eu lieu les massacres de masse de Raïs et Bentalha, aux portes d'Alger, pendant l'été 1997. Lancé dans une chasse impitoyable aux étrangers non musulmans, le GIA avait, un an plus, tôt assassiné les sept moines français de Tibehirine, non loin de Médéa, selon les révélations de l'un de ses anciens dirigeants, aujourd'hui repenti.

Ce jusqu'au-boutisme a engendré des dissidences en son sein, notamment celle de Hassan Hattab qui a créé, en 1998, le GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat). Réputé ne pas s'attaquer aux civils mais seulement aux représentants de l'Etat, refusant également la politique de « concorde civile » du président Bouteflika, le GSPC est le grand rival du GIA et constitue un sérieux problème pour le pouvoir algérien. C'est en effet vers le groupe de Hassan Hattab que se tournent les repentis décidant de reprendre le maquis. Le GSPC disposerait aujourd'hui de quelque 800 à 1000 partisans.

Le GIA, quant à lui, est sur le déclin, loin d'avoir la force de frappe qui était la sienne, il y a quatre ou cinq ans. Affaibli par des querelles internes et la lutte sans merci que lui livrent les forces de sécurité, totalement discrédité au sein de la population à cause de la barbarie de ses méthodes, le groupe ne compterait plus qu'une centaine de membres à travers le territoire algérien. A en croire le général-major Brahim Cherif Fodil, commandant de la région militaire où Zouabri a été tué, ils ne seraient même plus qu'une quarantaine. Très mobiles et prêts à tout, ces « desperados » sont cependant capables de continuer à semer longtemps encore la terreur et la mort.

Florence Beaugé

Premières escarmouches entre les Quinze sur la facture de l'élargissement

Réunis à Caceres, en Espagne, les ministres des affaires étrangères des pays de l'Union n'ont pas réussi à masquer l'ampleur de leurs divergences face aux propositions de la Commission, en particulier sur la question des aides directes aux agriculteurs des Etats candidats

CACERES
de notre envoyé spécial

Les divergences apparues entre les Quinze sur la question du financement de l'élargissement de l'Union européenne constituent de premières escarmouches à propos d'un sujet appelé à dominer l'agenda européen des prochains mois. En abordant, pour la première fois officiellement, ce thème au cours de leur conseil informel de Caceres (sud-ouest de l'Espagne), les ministres européens des affaires étrangères se sont efforcés – sans succès – de relativiser l'ampleur de leurs différends. L'Allemagne, dont la situation économique est la plus préoccupante de l'Union européenne et qui, comme la France, est en campagne électorale, est a priori hostile à toute proposition qui impliquerait une augmentation de sa contribution au budget de l'Union, dont elle est déjà un *« contributeur net »*.

Berlin a donc accueilli sans plaisir les propositions que la Commission européenne a rendu publiques le 30 janvier, et qui prévoient une facture de quelque 40 milliards d'euros pour le financement de l'élargissement, avec notamment un versement progressif d'aides directes aux agriculteurs des pays candidats. L'Allemagne a fait comprendre que, compte tenu de ses difficultés économiques, il n'est pas question qu'elle s'engage sur des propositions financières susceptibles de gêner le chancelier Gerhard Schröder dans une conjoncture électorale difficile. D'autres Etats membres (notamment la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Suède) ont également de sérieuses réserves à l'égard du principe des aides directes, ce qui est cohérent avec leur souhait de voir celles-ci purement et simplement supprimées dans le cadre de la future réforme de la politique agricole commune (PAC).

RÉALITÉ OCCULTÉE

Ils rappellent que le cadre financier du budget de l'Union pour la période 2000-2006, tel qu'il a été approuvé à Berlin, en mars 1999, ne prévoyait nullement le versement de ces aides, dont la vocation était de compenser des baisses de prix agricoles. Les pays candidats ont d'autant moins de raisons d'en bénéficier, ajoutent-ils, que leurs prix agricoles vont augmenter avec la dynamique de l'adhésion. Cette réalité a été occultée, à la fois par les gouvernements des pays intéressés (notamment en Pologne), la Commission européenne et les Etats membres, qui n'ont pas osé tenir un langage de vérité à l'égard des agriculteurs des pays candidats, mais il est trop tard : politiquement, il est devenu impossible de ne pas leur accorder au moins une partie des aides directes dont profitent les agriculteurs des Quinze.

La Commission de Bruxelles l'a bien compris, qui a prévu que celles-ci seront versées progressivement, sur une période de dix ans. Si la France s'est finalement ralliée à ce principe, c'est pour des raisons tactiques : elle souhaite faire entériner le versement d'aides directes dont les agriculteurs français profitent largement, et prendre ainsi date sur la réforme de la PAC. Elle rejoint cependant l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suède et les Pays-Bas, pour estimer que la proposition de la Commission est trop généreuse, et surtout qu'elle manque de *« rigueur financière »*.

« À PRENDRE OU À LAISSER »

Bruxelles propose un chiffre qui constitue *« un point d'arrivée, et non de départ »* [40 milliards d'euros représentent peu ou prou le montant maximum autorisé par Berlin], a souligné Hubert Védrine, une sorte de *« à prendre ou à laisser »* offert aux pays candidats. Le *« paquet financier »* proposé par la Commission doit *« laisser des marges »*, explique-t-on de source française. Comme d'autres capitales, Paris rappelle qu'il serait contre-productif d'octroyer aux pays candidats un montant d'aides trop important. Enfin, la France insiste pour que les négociations d'élargissement soient *« découplées »* de celles sur la réforme des grandes politiques communes de l'Union.

Paris, pas plus que Berlin, ne souhaite que ces discussions interfèrent avec le calendrier électoral. C'est pour cette raison que l'Allemagne ne veut pas que la question du financement de l'élargissement soit mise trop tôt sur la sellette (les élections allemandes doivent avoir lieu en octobre), alors que la France souhaite qu'elle soit réglée rapidement, c'est-à-dire au moment du Conseil européen de Séville, en juin.

Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, a résumé la position de son pays par une image : *« après la lettre bleue » [allusion à la procédure d'« avertissement préventif » engagée par la Commission pour souligner la dérive du déficit budgétaire allemand]*, l'Allemagne serait en position de recevoir une *« lettre rouge »* si elle acceptait de voir encore augmenter sa part du financement communautaire. Pour lui, il est donc nécessaire de trouver des économies, la PAC étant la cible toute désignée.

La France est tiraillée : elle veut manifester son soutien politique à l'Allemagne, mais elle entend veiller aux intérêts de ses agriculteurs. La rencontre de Caceres aura donc constitué un premier « tour de chauffe » : tout porte à croire que les propositions de la Commission ne seront pas adoptées en l'état par les Quinze, et que les « grandes manœuvres » sur le financement communautaire ne font que commencer.

Laurent Zecchini

L'inquiétude gagne les campagnes polonaises à la veille de l'entrée dans l'Union

CIECHANOWIEC
(province de Podlaskie)
de notre envoyé spécial

On pourrait ne retenir que les routes défoncées, les carrioles à cheval,

■ REPORTAGE

Les plus faibles craignent la vie de demain ; les plus gros, la concurrence à venir

ou ce vieux paysan avec ses douze vaches, Romuald Lempicki, qui a la fierté d'un seigneur et fait le baise-main aux dames. Mais à Ciechanowiec, dans cette province perdue de Podlaskie, près de la frontière biélorusse, il y a aussi quelques signes de modernité, comme l'agriculteur Andrzej Oledzki, qui a étudié aux Etats-Unis et investi 80 000 dollars (88 800 euros) pour moderniser une exploitation produisant du lait *« aux normes européennes »* ou cette coopérative flambant neuve qui fabrique fromages et yaourts. A la veille de l'entrée de la Pologne dans l'Union, il règne dans les campagnes une ambiance de veillée d'armes. Les paysans s'inquiètent : les plus faibles, de la vie de demain dans les campagnes, les plus gros, de la concurrence européenne à venir. Avec 500 hectares, le village de Romuald Lempicki, qui comptait 60 fermes après la guerre, n'en a plus que 28. C'est encore trop. *« Le maximum possible, c'est 10 fermes. Cela va prendre encore cinquante-cinq ans, le temps que les gens meurent »*, prédit-il. A moins que l'adhésion à l'Union n'accélère les choses. Lui, dont la famille ne s'en sort que parce qu'il touche – comme sa femme – une retraite, tandis que sa belle-fille est employée à mi-temps à l'école locale, se prend à espérer. *« Sans l'aide de l'Union, nous ne pourrons pas moderniser nos bâtiments »*, lâche-t-il.

« PAUVRETÉ EXTRÊME »

Bruxelles a décidé, le 30 janvier, de n'accorder aux agriculteurs polonais que le quart des aides directes auxquelles ont droit leurs collègues de l'ouest. *« C'est de la discrimination »*, peste M. Lempicki. La classe politique polonaise a un peu *« oublié »* de rappeler que le pays allait toucher 20 milliards d'euros

d'aides en trois ans et fini par faire croire aux Polonais qu'ils étaient des Européens de deuxième classe. Bruxelles s'inquiète de ce que cela risque de compliquer le référendum sur l'adhésion.

Aligner les aides de l'est sur celles de l'ouest créerait en Pologne des disparités considérables. *« On ne peut quand même pas faire en sorte que n'importe quel agriculteur possédant au moins 30 hectares cultivés gagne davantage qu'un professeur d'Université »*, s'est fâché le commissaire à l'élargissement, Günter Verheugen. Plus fondamentalement, précise-t-on à Bruxelles, *« des aides à 100 % stopperaient la restructuration de l'agriculture polonaise. On ne peut pas avoir durablement 20 % de la population qui contribue à 4 % du produit intérieur brut »*. Sauf que cette restructuration doit être accompagnée. *« Une pauvreté extrême s'est développée dans ces régions. Le niveau de l'éducation est bien pire que du temps du régime communiste : 2 % seulement des jeunes vont à l'Université »*, rappelle-t-on à Bruxelles.

A Varsovie, le ministre des finances, Marek Belka, tente de dissocier la paupérisation des campagnes de la compétitivité de l'agriculture polonaise. *« Contrairement à son image, elle a beaucoup changé »*, explique-t-il. *« 95 % des produits commercialisés sont produits par 25 % des exploitations. L'exploitation moyenne a une surface de 7 hectares, mais ce qui compte, ce sont les 25 % qui ont une surface moyenne de 25 hectares »*, affirme-t-il, estimant que la Pologne a réussi à *« concentrer la production dans des fermes potentiellement compétitives. Le reste, c'est un problème politique, social, mais pas économique »*.

Pour négocier avec la Commission, les Polonais parlent donc de concurrence et ont menacé d'introduire des droits de douanes sur les produits agricoles. *« Nous ne sommes pas des mendiants. Ce que nous voulons, c'est la possibilité de se faire concurrence, mais une concurrence loyale »*, revendique le ministre de l'agriculture, Jaroslaw Kalinowski, patron du Parti paysan. *« Qu'on arrête les aides directes à partir de 2004 et nous n'aurons pas de problème »*, provoque-t-il. Plus nuancé, un syndicaliste agricole rappelle qu'*« il y a deux ans on nous disait que ce serait zéro paiement direct. Aujourd'hui, c'est 25 %. Le problème, c'est surtout les quotas de lait, de sucre et de pommes de terre que nous allons obtenir »*. L'agriculteur Andrzej Oledzki s'inquiète. *« Personne ne nous dit quel est le modèle à suivre. Si on le savait, on essaierait de l'atteindre. »* Il devra attendre la réforme de la PAC pour y voir clair.

Arnaud Leparmentier

Six présidents socialistes de région reçus par M. Schröder à Berlin

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Des plats de faïence de Provence et un château-margaux 1998 en cadeau dans leurs bagages, six présidents de région socialistes français ont fait le voyage jusqu'à Berlin, vendredi 8 février, pour être reçus par le chancelier Gerhard Schröder avec cinq ministres-présidents sociaux-démocrates des Länder allemands. Cette rencontre inédite a été pilotée par Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France et Brigitte Sauzay, chargée des relations franco-allemandes auprès du chancelier Schröder.

Quelle place peuvent jouer les régions dans la future Europe élargie ? Evoquant cette question avec ses invités, M. Schröder a soutenu l'idée que l'élargissement allant nécessairement affaiblir la tutelle des institutions européennes, chaque pays serait incité à s'appuyer sur ses régions pour faire vivre ses relations avec ses voisins. Celles-ci ont donc une carte à jouer dans les politiques européennes et dans la coopération décentralisée.

« Vous êtes une sorte de rêve inatteignable pour les décentralisateurs français » a lancé M. Huchon aux ministres-présidents sociaux-démocrates. *« Même si la France,* a-t-il précisé, *n'a pas vocation à devenir un Etat fédéral, nous, les petits derniers de la décentralisation, nous regardons nos collègues avec envie. »*

Bien que très attachés au fédéralisme, les représentants allemands ont cependant douché l'enthousiasme des Français. *« L'imbrication des compétences entre l'Etat fédéral et les Länder aboutit à des situations inextricables »*, a expliqué Heide Simonis, ministre-présidente (SPD) du Land de Schleswig-Holstein. *« Le fédéralisme allemand doit évoluer pour affronter le défi de l'intégration européenne »*, a soutenu Manfred Stolpe, ministre-président (SPD) du Land de Brandebourg.

Constatant avec Michel Vauzelle, président (PS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, que les Länder avaient au moins un point commun avec les régions françaises : *« leurs difficultés avec l'Etat »*, M. Huchon leur a tendu une perche : rédiger un texte qui ferait entendre la voix des régions à la future Convention pour la refondation de l'Union européenne que préside Valéry Giscard d'Estaing.

En s'appuyant sur leurs puissants cousins allemands, les régions françaises – lilliputiennes du point de vue de leurs pouvoirs – espèrent faire avancer deux idées : celle de l'autonomie financière des régions face à l'Etat et celle de la gestion directe des fonds structurels européens, qui transitent aujourd'hui par les préfets. Gravés dans le marbre de la future Convention, ces deux principes, espèrent-elles, s'imposeront ensuite au niveau national. Français et Allemands ont décidé de créer un groupe d'amitié. Chacun s'est, bien entendu, engagé à l'élargir aux régions et Länder de droite. Tout en restant évasif sur les chances d'y parvenir, en cette période électorale des deux côtés de la frontière.

Béatrice Jérôme

L'Europe et les « prédateurs »

Robert Savy, président socialiste du conseil régional du Limousin, a confié, lors d'une visite à Berlin, quelques-unes des impressions tirées d'un récent séjour en Hongrie : *« Ce pays n'a pas de cadastre, pas de statistiques économiques, pas d'infrastructure minimale pour surveiller l'origine et le parcours de ses produits agricoles, et je ne dis rien de la mafia. Et pourtant la Hongrie prétend entrer immédiatement dans l'Union européenne et bénéficier des aides ! »* Un diagnostic valable également pour la Pologne et, dans une moindre mesure, pour la République tchèque et la Slovaquie. *« Ces pays sont hors d'état d'absorber les crédits qu'ils demandent »*, estime M. Savy, qui craint que, dans ces conditions, l'argent soit détourné. *« L'Europe ne doit pas devenir le royaume des prédateurs »*, a-t-il conclu. – *(Corresp.)*

ÉCHOS

■ **CHINE/UNION EUROPÉENNE : Pékin a accusé à nouveau,** lundi 11 février, l'Union européenne de ne pas respecter les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en maintenant sa décision de suspendre les importations de produits animaux chinois. Le comité vétérinaire permanent de l'Union avait suspendu, au mois de janvier, les importations de viande de lapin et de poulet, ainsi que celles de mollusques et de crustacés, à la suite d'une mission d'inspection en Chine qui avait constaté l'utilisation de produits interdits. – *(AFP.)*

■ **VITICULTURE : la Commission européenne va permettre à la France** de distiller 4 millions d'hectolitres de vin dans le cadre d'un contingent *« de crise »*. Cette mesure d'urgence a été décidée pour remédier à la chute de 18 % du revenu de la viticulture de vins de table en 2001. La décision de Bruxelles va permettre de retirer du marché 20 % de la production française de vins de table afin d'enrayer la spirale à la baisse des prix. Les viticulteurs devront déposer leur dossier entre le 1er et le 29 mars. – *(AFP.)*

FRANCE
PRÉSIDENTIELLE

A Avignon, où il a repris ses déplacements, le chef de l'Etat a annoncé, lundi 11 février, sa **CANDIDATURE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**. Le QG de campagne de Jacques Chirac a ouvert ses portes, lundi 11 février. **PLUSIEURS CONSEILLERS DE L'ELYSÉE** ont commencé à emménage. Pressé par ses proches et par l'opinion, le chef de l'Etat consulte, dans le secret de l'Elysée, ceux qui pourront alimenter son futur programme. Dans un entretien au *Monde*, **PHILIPPE DOUSTE-BLAZY** (UDF), proche du chef de l'Etat, plaide pour une orientation équilibrée entre libéralisme et social. Pour sa campagne, le président tente de promouvoir **UNE NOUVELLE GÉNÉRATION** de personnalités. Un mélange savamment dosé d'hommes et de femmes de terrain avec des organisateurs ayant déjà l'expérience des campagnes.

Jacques Chirac à Avignon : « Oui, je suis candidat »

Le président de la République a annoncé, lundi 11 février, à 12 h 42, sa candidature à l'élection présidentielle. Il a pris ainsi de vitesse Lionel Jospin, qui prévoit de se déclarer à la fin du mois. Reste une interrogation : quel sera son programme ?

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

« Oui, je suis candidat. » C'est un peu essoufflé et visiblement ému que le chef de l'Etat a annoncé, lundi 11 février, sa candidature à l'Elysée. Un secret bien gardé et un effet de surprise garanti. Cette annonce prend de vitesse Lionel Jospin, désormais seul candidat non déclaré. Reste un problème pour le nouveau candidat : l'orientation de son programme.

Tous les proches du président ont insisté sur la nécessité d'avoir *« un projet »*, *« des idées »*. Nicolas Sarkozy a descendu en flamme les discours *« parfaitement creux »* tenus depuis plus d'un mois par le chef de l'Etat. Il a appelé le président à contre-attaquer sur les affaires en occupant, au moins, le terrain des idées. Et, pour faire bon poids, il a balayé d'un revers de main toutes les supputations sur la candidature officielle du président : *« Tout le monde sait que vous êtes candidat à votre réélection*, a-t-il fait valoir devant le chef de l'Etat, *mais la question à laquelle vous allez devoir désormais répondre, c'est pourquoi voulez-vous refaire un nouveau mandat ? »*

M. Chirac a écouté chacun et s'est décidé à sortir de son univers élyséen. Dimanche 10 février, il est donc allé dîner à Avignon avec la RPR Marie-Josée Roig, victorieuse d'Elisabeth Guigou aux municipales de mars 2001, et une vingtaine de jeunes gens. Lundi matin, était prévue, dans la Cité des papes, une table ronde avec des chefs d'entreprise, exceptionnellement filmée et enregistrée par la presse. Pour une éventuelle annonce de candidature ? *« Il n'en était pas question »*, a averti Marie-Josée Roig sur Europe 1.

Mais le chef de l'Etat est désormais décidé à faire entendre un discours plus incisif. Tout le week-end, déjà, il a travaillé les notes que lui ont écrites ses conseillers sur les résultats économiques du gouvernement : révision à la baisse de la croissance, recul de la place de la France dans le tableau des PIB européens, financement des 35 heures. Et l'Elysée a mis les bouchées doubles sur l'agenda présidentiel : 12 février, discours sur la culture et la francophonie ; le 13, il fêtera le Nouvel An chinois ; le 14, il s'occupera des médecins et tiendra un grand discours au Palais des congrès, à Paris, devant les professions de santé. Le 15, il évoquera l'Europe et la nation en présidant une réception sur la fin du franc. La semaine suivante, nouveau déplacement en province et avalanche de discours ciblés.

La ligne politique que choisira M. Chirac est-elle pour autant bien déterminée ? Rares sont ceux qui peuvent clairement l'exprimer. Le culte du secret cultivé désormais par l'Elysée n'est pas pour arranger les choses. Jusqu'ici, le président s'est arrangé pour garder une extrême discrétion autour des rendez-vous qu'il donne Rue du Faubourg-Saint-Honoré *: « Il faut parfois passer par des sous-sols pour arriver jusqu'à lui afin que ni la presse, ni les conseillers, ni surtout ses visiteurs précédents ne vous voient, pour, dit-il, ne pas créer de jalousies »*, raconte un des visiteurs. Il est aussi resté relativement flou, selon ses proches, sur le fond du projet qu'il entend porter.

Alors que plusieurs de ses relais l'ont engagé à *« droitiser »* son discours pour faire pièce, notamment, à Jean-Pierre Chevènement et à l'extrême droite, M. Chirac a jusqu'ici préféré reprendre le thème de la fracture sociale (le 17 janvier à Auxerre) ou se placer aux côtés des militants antimondialistes. De la même façon, ceux qui croyaient possible de parler de *« libéralisme »* se sont chaque fois fait rappeler à l'ordre par un président qui refuse que ses alliés emploient ce mot, même dans une interview. Et quand certains de ses proches disent qu'il proposera une série de privatisations et une réduction du nombre des fonctionnaires, plusieurs autres conseillers assurent le contraire.

M. Chirac peut-il pourtant rester dans l'ambiguïté ? La plupart des sondages montrent que les Français attendent qu'il porte un projet différent. Selon un sondage CSA-France-Info-France 3, ils sont 67 % à souhaiter *« un projet différent »* de celui de 1995. Mais toutes les enquêtes qualitatives réalisées sur l'image du président de la République révèlent aussi son handicap : alors que le président jouit d'une formidable cote de popularité, ses constantes ruptures et ses incessants changements de cap, dans le passé, ont largement entamé sa crédibilité : *« Il est sympathique, mais peut-on croire à ce qu'il dit ? »*, disent quasi systématiquement les personnes testées.

En outre, depuis quelques mois, un autre phénomène a alerté les experts en opinion de l'Elysée. Les mêmes enquêtes réalisées sur l'image de M. Chevènement ont révélé comme un portrait en creux du chef de l'Etat et livré le secret de la séduction qu'exerce l'ancien ministre de l'intérieur auprès de l'électorat de droite.

Les conseillers du président ont en outre bien noté que, dans l'enquête de la Sofres pour *Le Figaro Magazine* publiée le 9 février, les deux premiers ministres qui arrivent en tête dans les souhaits de l'électorat de droite sont M. Juppé et M. Sarkozy. Bien loin devant le centriste Douste-Blazy et bien plus encore devant celui que l'Elysée pousse face aux médias comme un héraut de la France provinciale et bonhomme : M. Raffarin. Comme si le renouvellement des figures de droite qu'a tenté l'Elysée n'avait pas vraiment eu de prise sur l'électorat. *« Au fond, les électeurs de droite gardent l'idée qu'il faut un premier ministre charpenté pour compléter au mieux un Chirac dont l'atout principal est d'abord la proximité »*, assure un des experts en opinion que consulte l'Elysée.

> **La plupart des sondages montrent que les Français attendent qu'il porte un projet différent de celui de 1995**

Reste que l'accélération de l'entrée en campagne de M. Chirac a aussi un autre but : faire pièce aux affaires qui minent régulièrement, depuis cinq ans, son image. *« Il faut que, vous aussi, vous vous mettiez à cogner »*, ont expliqué au président la plupart des parlementaires qu'il a reçus à l'Elysée après le retour fracassant de Didier Schuller. Tous sont maintenant sûrs d'une chose : pour contrer le retour en force des affaires, il n'avait qu'une solution : se déclarer.

Raphaëlle Bacqué

BEP/NATHAN DAVID 1.L.P.-MAXPPP

Le chef de l'Etat est arrivé dimanche soir, 10 février, à Avignon, où il a dîné dans un restaurant de la ville avec la maire, Marie-Josée Roig, réélue en mars 2001 face à Elisabeth Guigou, et des jeunes Avignonnais. Lundi matin, il devait participer à une table ronde avec des chefs d'entreprise.

Le Tapis rouge s'est transformé en QG

Les locaux de campagne soigneusement choisis par Claude Chirac au 67-69, rue du Faubourg-Saint-Martin – *« un quartier populaire »* du 10e arrondissement de Paris – ont accueilli les premières recrues choisies par l'Elysée, lundi 11 février. Outre Antoine Rufenacht, Patrick Stefanini, ancien directeur de campagne de Jacques Chirac en 1995, s'occupera de l'organisation, Eric Woerth fera fonction de trésorier et Pierre-François Mourier, actuel directeur des études du RPR, supervisera le site Internet du candidat et les thèmes de campagne. Pierre Bédier (RPR), Dominique Bussereau (DL) et Renaud Donnedieu de Vabre (UDF) s'occuperont de l'organisation des militants et des réseaux. Valérie Pecresse, Jean-François Cirelli ou Frédéric Salat-Baroux, conseillers du président, travaillent déjà à l'élaboration de la campagne. Une fois la candidature de M. Chirac officialisée, des conseillers du président devraient rejoindre le QG, comme Laurent Glépin, pour la presse, ou Jérôme Grand d'Esnon, pour les affaires juridiques. Leurs salaires seront alors imputés au compte de campagne du candidat, et non plus sur le budget de l'Elysée.

M. Raffarin : « la vraie campagne commencera au second tour »

CONFRONTÉS à un effritement des intentions de vote en faveur de Jacques Chirac, les proches du chef de l'Etat cherchent à en minimiser la portée. Interrogé sur France 3, dimanche 10 février, le vice-président de Démocratie libérale, Jean-Pierre Raffarin, a ainsi estimé que *« le score du premier tour n'aura pas beaucoup d'importance »*. *« La vraie campagne commencera au second tour, quand on sera dans le sprint final »*, a-t-il ajouté, en faisant valoir que seule compterait alors la *« dynamique »* créée par le chef de l'Etat.

Eludant le problème des reports de voix entre les deux tours, M. Raffarin a indiqué qu'il forgeait son *« analyse non pas en stock, mais en flux »*. *« Cela fait cinq ans que les Français ont face à face M. Chirac et M. Jospin, et le match sera forcément serré entre les deux »*, a-t-il prédit.

Le président de la région Poitou-Charente a également affiché sa sérénité face à la progression du candidat du « pôle républicain », Jean-Pierre Chevènement. Soulignant que *« ses démissions ont été plus éloquentes que ses divisions »*, M. Raffarin a noté que M. Chevènement avait *« pris le discours de l'inquiétude et de la nostalgie »*, et qu'il s'agissait d'*« un potentiel limité »*. Affirmant que l'affaire Schuller n'était qu'une *« affaire de droit commun »*, M. Raffarin a qualifié d'*« opération électorale supplémentaire »* la publication – attendue le 6 mars – du livre du juge Eric Halphen. Notant qu'il convenait de *« parler d'autre chose »*, le sénateur de la Vienne a indiqué que les *« deux mots-clés »* du projet chiraquien seraient *« création »* et *« Europe »*.

J.-B. de M.

– RÉPUBLIQUE FRANÇAISE –

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau de l'administration générale et des expropriations

AVIS D'ENQUÊTES RECTIFICATIF

L'avis d'enquêtes publiques relatifs à la réalisation des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Marseille – Gardanne – Aix-en-Provence, paru dans Le Monde, édition du mardi 29 janvier 2002, page 13 est complété comme suit :

Ont été désignés comme membres de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Marseille : M. Guy RAVIER, professeur de collège en retraite, en qualité de président ; M. christian MAFFET, ingénieur IPG-ESSEC et ingénieur conseil, en qualité de titulaire ; Mme Brigitte CHAROYAN, expert évaluateur immobilier et commercial et expert agricole et foncier, en qualité de titulaire ; M. Robert VERNAZ, ingénieur IPF européen (ER), expert agréé CEACE en retraite, en qualité de titulaire ; M. Paul ROUSTANT, directeur technique région aérienne Méditerrannée, en qualité de titulaire ; M. André PALAYSI, ingénieur divisionnaire des Travaux ruraux en retraite en qualité de suppléant ; en cas d'absence ou d'empêchement de M. RAVIER, M. MAFFET assurera les fonctions de président de la commission ainsi composée.

Marseille, le 4 février 2002
Pour le préfet, le directeur
M. SPINETTA.

OSP

Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale

« Le candidat naturel défendra une vision renouvelée et équitable de la France »

A quel moment est-il souhaitable que Jacques Chirac déclare sa candidature ?

Contrairement à ce qui se fait beaucoup en ce moment, je n'ai aucun conseil à donner au président de la République. L'élection présidentielle voit un homme dessiner une vision de la France, et la proposer au suffrage des Français. C'est donc à lui, et à lui seul, qu'il revient de choisir le moment de cette rencontre.

Cette question est un faux débat. Jacques Chirac n'est pas le candidat « probable » ou « disponible ». Il est le candidat naturel. Peu importe l'heure de sa déclaration officielle : cela ne l'empêche pas d'éclairer dès aujourd'hui les Français sur les enjeux des futures échéances électorales.

L'effritement des intentions de vote en faveur de Jacques Chirac vous inquiète-t-il ?

Les sondages manifestent avant tout une impatience. Les Français attendent qu'on leur parle de leur avenir. Et ils attendent une autre politique. C'est très encourageant pour tous ceux qui, depuis cinq ans, dénoncent les risques et les faux-semblants d'une politique de fuite en avant budgétaire.

Comment contenir la progression de Jean-Pierre Chevènement ?

Dans toute démarche politique, il y a une posture. Mais celle-ci doit s'appuyer sur un projet. Le problème de Jean-Pierre Chevènement est que l'on voit bien la posture, mais que l'on ne voit pas le projet... tout simplement parce qu'il n'en a pas ! Nous sommes tous des républicains attachés à l'autorité de l'Etat, mais nous savons aussi que notre nation ne pourra être forte que si elle s'appuie sur une politique économique crédible dans une Europe qui ose s'affirmer comme puissance.

Quel peut être l'impact des affaires sur le choix des électeurs ?

Les Français ne se trompent pas. Que voient-ils depuis janvier ? La publication d'indicateurs économiques et sociaux plus que préoccupants qui, associés à la hausse de la délinquance, sont venus inverser le bilan Jospin. Le retour de Didier Schuller a pu faire diversion au bon moment. Mais le nuage d'encre n'a qu'un temps. A ce sujet, je souhaite que témoignages et interrogatoires restent désormais sur les bureaux des greffiers. La justice ne peut se rendre avec sérénité que dans les palais de justice.

Jacques Chirac doit-il de nouveau faire campagne sur le thème de la fracture sociale, ou choisir des options plus libérales ?

Dans cette campagne, il faudra affirmer sans complexe que, pour partager des richesses, il faut d'abord les créer ; que l'entreprise crée l'emploi, et que le travail crée la plus-value. Il conviendra également de souligner que le travail récompensé par un véritable pouvoir d'achat est davantage au rendez-vous de l'équité que l'encouragement à l'assistanat. Les derniers chiffres de l'Insee montrent d'ailleurs que la politique d'allégement des charges conduite par le gouvernement d'Alain Juppé a créé 400 000 emplois. C'est mieux et c'est moins cher que la politique du gouvernement dans ce domaine.

Pour le prochain quinquennat, je suis convaincu que le chef de l'Etat sera porteur d'un nouveau contrat social fait de liberté d'entreprendre, de partage de richesses dans un nouvel esprit de dialogue, et d'humanisation de la mondialisation : le candidat naturel défendra une vision renouvelée et équitable de la France, loin des corporatismes.

AFP

La crédibilité de la candidature de Jacques Chirac ne risque-t-elle pas de pâtir de son bilan, et du souvenir des promesses non tenues en 1995 ?

Parce que je suis un Européen convaincu, je préfère un candidat qui a eu la volonté et le courage de qualifier notre pays pour l'euro en comblant les déficits qu'un candidat qui n'a pas su mettre à profit cinq ans de croissance sans précédent pour réformer le pays. Je préfère un candidat qui a toujours su défendre le dialogue Nord-Sud en respectant ses interlocuteurs internationaux, qu'un candidat qui a réduit considérablement l'aide de la France au développement. Je préfère un homme qui a souhaité rester le président de tous les Français – au risque d'affronter parfois l'impatience de son propre camp – qu'un candidat premier ministre qui est resté prisonnier des intérêts politiques de sa majorité et, donc, des corporatismes.

La France a davantage besoin de la crédibilité de Jacques Chirac que de la disponibilité de Lionel Jospin.

La place occupée par la génération de 1995 n'illustre-t-elle pas les difficultés de la droite à faire émerger des têtes nouvelles ?

Nous formons une équipe, composée de femmes et d'hommes qui connaissent davantage le terrain que le microcosme. La dernière législature et les élections municipales de mars 2001 ont permis à une nouvelle génération politique d'émerger. Les prochaines élections doivent permettre à ces nouveaux visages d'avoir toute leur place et de prendre toutes leurs responsabilités. Ils le démontreront le 23 février à Toulouse.

François Bayrou a invité les élus de sa famille politique à la « loyauté ». Que lui répondez-vous ?

François Bayrou a fait un choix. Il a toute mon estime. Dans la Ve République, l'élection présidentielle est avant tout une rencontre entre une femme ou un homme et la France, pas entre un parti et les Français.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

HEC-ESSEC-ESCP

▶ **Stages intensifs**
Pré-rentrée, Noël, février, Pâques

▶ **Classes préparatoires annuelles "pilotes" 1e et 2e années, voies S et E**
HEC-ESSEC-ESCP-EML :
de 90% à 100% d'intégrés en voie S,
de 70% 80% d'intégrés en voie E

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé *www.ipesup.fr*

Moyenne d'âge, 43 ans : ils se veulent les « hussards » d'une opposition unifiée

ENARQUES ou élus de terrain, ils et elles ont en commun, au-delà des étiquettes, d'être tous chiraquiens et d'être plus que las des querelles de personnes qui opposent leurs aînés. Déjà députés, aspirants à le devenir ou à le redevenir, pour ceux qui ont été victimes de la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1997, ils ont appris à travailler ensemble.

Le premier appel à l'union de l'opposition, dit « appel de Valence », lancé par Patrick Labaune, maire de la ville et ancien député (RPR) de la Drôme, et par Renaud Dutreil, député (UDF) de l'Aisne, remonte à l'été qui suivit l'échec de la droite aux élections législatives. Pendant cinq ans, ces néorénovateurs se sont heurtés, pour la plupart, aux résistances de leurs partis respectifs, au scepticisme – voire au machisme, pour les femmes – des notables locaux. La prochaine convention de l'Union en mouvement (UEM), le 23 février à Toulouse, constitue leur première victoire.

Jacques Chirac peut compter sur la volonté de ces nouveaux hussards, souvent encore peu connus, d'entrer enfin dans le jeu : pendant la campagne, tout d'abord, puis, en cas de victoire de la droite, dans le prochain gouvernement. *« Mon choix, c'est Chirac, avec une nouvelle génération »*, témoigne Henri Plagnol, député (UDF) du Val-de-Marne. Leur ambition est telle qu'elle commence à faire grincer des dents. *« Etre jeune, c'est n'avoir encore rien fait »*, maugrée un ancien jeune ministre, qui approche désormais de la cinquantaine...

Dans la liste, non exhaustive, que publie *Le Monde*, on retrouve d'anciens jeunes giscardiens, des balladuriens, des centristes, des anciens de la « task force » d'Alain Juppé, des chiraquiens en ligne directe. Moyenne d'âge : 43 ans.

J.-L. S.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION CHIRAC

LA FILIÈRE UNION EN MOUVEMENT

Renaud Dutreil (UDF)
Président de l'Union en mouvement (UEM), député de l'Aisne, favorable dès 1997 à un groupe unique de l'opposition. 41 ans.

- **Hervé Gaymard** (RPR) Ministre dans le gouvernement d'Alain Juppé, député et président du conseil général de Savoie. Secrétaire général de l'UEM. 41 ans.
- **Dominique Bussereau** (DL) Député de Charente-Maritime, ancien animateur des jeunes giscardiens. Trésorier de l'UEM. 49 ans.

LA FILIÈRE "RÉNOVATEURS"

Dominique Dord (DL)
Député de Savoie, maire d'Aix-les-Bains. Ancien collaborateur de Michel Barnier, puis de Charles Millon. 42 ans.

- **Henri Plagnol** (UDF) Député du Val-de-Marne. Ancien membre du cabinet d'Edouard Balladur. 41 ans.
- **Nicolas Forissier** (DL) Député de l'Indre, maire de La Châtre. 40 ans.

LA FILIÈRE "GÉNÉRATION TERRAIN"

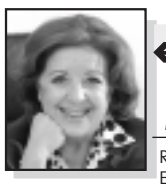

Marie-Josée Roig (RPR)
Réélue maire d'Avignon face à Elisabeth Guigou, elle a symbolisé la résistance de la droite aux élections municipales. 63 ans.

- **Brigitte Le Brethon** (RPR) Maire de Caen depuis 2001. 50 ans.
- **Fabienne Keller** (UDF) Maire de Strasbourg, où elle a battu, en 2001, l'ancienne ministre Catherine Trautmann. 42 ans.

LA FILIÈRE JUPPÉ

Pierre Bedier (RPR)
Secrétaire général adjoint du RPR, chargé des fédérations. Ancien député des Yvelines, maire de Mantes-la-Jolie. 44 ans.

- **Jean-François Copé** (RPR) Secrétaire général adjoint du RPR, chargé du projet. Ancien député de Seine-et-Marne, maire de Meaux. 37 ans.
- **Jérôme Peyrat** (RPR) Directeur de cabinet de la présidente du RPR, longtemps collaborateur de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris, puis à l'Elysée. 39 ans.

LA FILIÈRE ÉLYSÉE

Valérie Terranova (RPR)
Secrétaire générale adjointe du RPR chargée des relations internationales. Ancienne chargée de mission à l'Elysée. 38 ans.

- **Valérie Pecresse** Conseiller technique à l'Elysée, chargée des études de la prospective. 34 ans.
- **Frédéric de Saint-Sernin** (RPR) Chargé de mission à l'Elysée pour les enquêtes d'opinion et les DOM-TOM. Ancien député de Dordogne. 43 ans.

ÉCHOS DE CAMPAGNE

Retard. Charles Pasqua, qui devait inaugurer ses locaux de campagne, le 8 février, rue La Boétie dans le 8e arrondisssement de Paris, tout près des Champs Elysées, a dû y renoncer, les travaux d'aménagement n'étant pas encore terminés. A défaut, le doyen des candidats à l'élection présidentielle devait lancer sa campagne, lundi 11 février, dans un cybercafé de Saint-Germain-des-Prés.

ILS ONT DIT

■ **Patrick Devedjian** (RPR) : *« Jean-Pierre Chevènement, c'est un soufflé qui montera et qui descendra (...), ça ne peut pas durer (...). On peut prendre les Français pour des imbéciles pendant un petit moment, mais pas pendant toute la durée de la campagne. »* (Radio-J, le 10 février)

■ **Max Gallo** (président du « pôle républicain ») : *« Jean-Pierre Chevènement est un euro-ambitieux, comme de Gaulle (...), et un euro-réaliste. On ne construira pas l'Europe à quinze, et a fortiori l'Europe à vingt-cinq, sur les ruines des nations. Et ça, c'est la thèse des Verts, qui est totalement ridicule. »* (RTL, le 11 février)

■ **Philippe Séguin** (RPR) : *« La République, dans le discours de Jacques Chirac, ne doit pas être une pièce parmi d'autres dans un patchwork, mais une dimension intégrale. Pas une petite pincée de sel républicain à côté d'un peu de sucre ultralibéral. Il faut cuisiner un mets comestible. »* (*Le Parisien-dimanche*, le 10 février)
« M. Jospin dit qu'il continue de faire son travail de premier ministre. Il doit donc prendre une initiative pour ne pas laisser un budget fictif à la nation. Beau bilan : le document officiel, qui se prétend budget de la France, est un document mensonger. Il faut le rectifier. Sinon, où prendra-t-il l'argent qui manque ? Les promesses qu'il a accumulées auprès des catégories sociales qui sont passées au guichet, on les paiera avec quoi ? De l'euro de singe ? » (*Le Parisien-dimanche*, le 10 février)

■ **Jacques Vergès** (avocat) : *« On n'a manifestement pas envie de retrouver Yvan Colonna, comme on n'avait pas envie de retrouver Didier Schuller. (...) J'ai constaté avec étonnement, lors du procès du préfet Bonnet, que tous les gendarmes qui ont participé à l'incendie de la paillote ont été promus en grade. (...) Je me pose donc la question : quel a été le rôle de Matignon dans toute cette affaire ? »* (*Le Parisien-dimanche*, le 10 février)

■ **Marie-José Roig** (maire RPR d'Avignon) : *« Au début, les affaires faisaient qu'on ne croyait plus aux politiques. Maintenant, je crois que les Français sont à un tel niveau de saturation qu'ils ne croient plus aux affaires. »* (Europe 1, le 11 février)

■ **Charles Pasqua** (candidat du RPF) : l'affaire Schuller ? *« Je n'ai peur de rien, ça ne me concerne pas. Que la justice fasse son travail (...). Les Français s'en foutent. »* (BFM, le 11 février)

■ **Alain Madelin** (candidat de DL) : *« J'ai toujours pensé que ma campagne trouverait son élan le jour où nous pourrions enfin débattre projet contre projet (...). Il est difficile de débattre avec des fantômes de candidats aux projets invisibles. »* (*Le Figaro*, le 11 février)

■ **Hervé de Charette** (président-délégué de l'UDF) : *« L'opposition doit être pluraliste comme la gauche est plurielle (...). Si, en haut lieu, on a l'idée d'un parti unique de l'opposition, c'est l'assurance de perdre la présidentielle et toutes les élections futures. »* (BFM, le 10 février)

■ **Edouard Balladur** (RPR) : « [Une réforme des retraites] *serait le symbole même du courage politique. Il faut en parler sincèrement aux Français, même en campagne électorale. »* (*Les Echos*, le 11 février)

■ **Charles Pasqua** (candidat du RPF) : Si Jacques Chirac mène une campagne qui lui plaît, serait-il prêt à se retirer avant le premier tour ? *« C'est une idée véritablement très hypothétique. »* (BFM, le 11 février)

Organiser les Jeux Olympiques d'Hiver n'est pas un jeu. Ainsi, pour diffuser auprès des médias 12 millions de pages de résultats en temps réel et dans des délais records, les organisateurs font totalement confiance aux compétences de Xerox. Changez votre façon de voir.

WWW.XEROX.COM/PUB - 0800 10 11 12 - contact@fra.xerox.com

©2002 XEROX CORPORATION. Tous droits réservés. Xerox et The Document Company sont des marques déposés de XEROX CORPORATION.

THE DOCUMENT COMPANY XEROX

M. Chevènement plaide pour « le retour du civisme »

DANS l'agencement de son agenda, Jean-Pierre Chevènement ne laisse rien au hasard. Le candidat à l'Elysée avait choisi, samedi 9 février, d'être présent lors du colloque organisé par l'antenne radicale du Pôle républicain au Sénat, où le député de Haute- Corse, Emile Zuccarelli (PRG), a annoncé son ralliement à sa candidature (*Le Monde* des 11 et 12 février). Dans la soirée, 900 personnes l'attendaient à la Mutualité pour un meeting consacré à l'avenir des départements d'outre-mer. Entre la situation de la Corse, où il se rendra *« sans doute courant mars »,* et celle de l'outre-mer, où il vient d'effectuer un long déplacement, le maire de Belfort perçoit des *« similitudes ». « On se sert de l'outre-mer pour régler des problèmes de politique interne »,* a-t-il confié au Sénat, en marge de son discours de clôture du colloque, tandis qu'à la Mutualité, il assénait : *« La République n'est pas à vendre par appartements. » « Il n'y a pas deux sortes d'électeurs,* a encore déclaré le candidat à l'Elysée, reliant la Corse aux Antilles : *les électeurs auxquels on parle de la France et ceux auxquels on parle de leur île. »*

M. Chevènement s'est dit *« comblé »* par le soutien que lui apporte le député de Haute-Corse, avec lequel il a *« bataillé »* – *« avec le succès que vous savez »*, a-t-il ironisé – au sein du gouvernement Jospin. Dans la soirée, le président du Parti radical de gauche, Jean-Michel Baylet, a évoqué la *« trahison »* de M. Zuccarelli, président d'honneur de son parti, et il a menacé ce dernier de lui retirer l'investiture du PRG pour les législatives de juin.

« RÉPUBLIQUES PLURIELLES »

Loin de ces petites manœuvres qui ne semblaient guère l'émouvoir, M. Chevènement s'est longuement adressé *« aux radicaux de bonne souche »* venus l'écouter au Sénat. Il s'est, notamment, emporté contre *« les petites facilités à la mode qui inventent des Républiques plurielles »* et a répété, comme plus tard à la Mutualité, que le *« problème »* n'est *« ni en Corse ni à Basse-Terre, mais à Paris »*. A Paris, c'est-à-dire, pour M. Chevènement, au sein de l'exécutif. Du côté de Jacques Chirac, *« qui a accepté, pour la première fois dans l'histoire de la République, que soit remis en cause le statut des DOM »*. Mais aussi du côté de Lionel Jospin, *« qui suit le chef de l'Etat comme son ombre et qui le marque à la culotte »*.

Anticipant sur le déplacement qu'il doit effectuer à Vaulx-en-Velin (Rhône), sur le thème de la sécurité, lundi 11 février, l'ancien ministre de l'intérieur a plaidé pour *« le retour du civisme, condition sine qua non de la sécurité »*. Le civisme, *« qui impose qu'on respecte le code la route, qu'on paie ses impôts, qu'on ne vole pas dans le métro, qu'on ne viole pas dans le RER et qu'on ne bouscule pas les vieilles dames pour leur arracher leur sac »*. Ces déclarations ont inspiré Philippe Séguin, qui a consacré au député de Belfort une large partie de son entretien au *Parisien,* dimanche. Pour l'ancien candidat à la Mairie de Paris, l'électorat de droite séduit par M. Chevènement *« estimera avoir été trompé lorsqu'il aura fait connaître son choix pour le deuxième tour »* de la présidentielle. Très en verve, M. Séguin a qualifié la candidature de M. Chevènement d'*« auberge espagnole »*. Une attaque à laquelle six personnalités de gauche, parmi lesquelles Henri Caillavet et Anicet Le Pors, répondent dans une tribune publiée, lundi 11 février, par *Libération : « Pour nous, citoyens de gauche, la tentation qu'exprime le pays face au "phénomène Chevènement" s'explique par sa capacité à rassembler largement autour de valeur fondamentales mais menacées. »*

Autre soutien, celui apporté, samedi, par la Nouvelle Action royaliste (NAR). La NAR, qui avait appelé à voter pour François Mitterrand en 1981, a annoncé *« son entrée en campagne »* aux côtés de M. Chevènement. Le même jour, au Sénat, celui-ci soulignait devant un parterre radical aux anges *: « MM. Chirac et Jospin répètent que nul n'a le monopole de la République. On aimerait acquiescer. Malheureusement, ce sont des républicains qui ne pratiquent que le 14 juillet. »*

Christine Garin

François Hollande et Dominique Strauss-Kahn jugent que Jacques Chirac n'a pas été un « vrai président »

Le premier secrétaire du PS et l'ancien ministre de l'économie, pressentis pour Matignon en cas de victoire de Lionel Jospin, estiment que le chef de l'Etat a « affaibli » sa fonction

LES SOCIALISTES ne relâchent pas la pression sur Jacques Chirac. Interrogé, samedi 9 février, par Radio-France Périgord, lors d'un déplacement à Périgueux, sur une éventuelle déclaration de candidature du président de la République le 11 février à Avignon, François Hollande a estimé qu'*« il se précipite ». « S'il va en Avignon pour dire qu'il est candidat, je ne serai pas surpris, parce que depuis sept ans il est toujours candidat »*, a ajouté le premier secrétaire du PS. C'est dans une semaine, à partir du 18 février et jusqu'à la *« fin février »*, que le PS doit enregistrer les candidatures à la candidature à l'Elysée, selon sa procédure de désignation interne par les militants, et M. Hollande s'en tient à ce calendrier. *« Lionel Jospin sera premier ministre sans être candidat jusqu'à la fin de la session parlementaire »*, le 22 février, a assuré le député de Corrèze à Périgueux. *« Vous pouvez penser qu'à la fin de la session parlementaire, sans révéler un secret d'Etat, vous pouvez penser donc qu'au début du mois de mars, Lionel Jospin vous révélera s'il est oui ou non candidat »*, a-t-il lancé aux journalistes.

Le même jour à Créteil (Val-de-Marne), lors d'un banquet républicain qui a rassemblé environ un millier de personnes, Dominique Strauss-Kahn a réitéré ses attaques contre le *« candidat Chirac »* qui *« n'a pas été un vrai président »*. Renouant avec les critiques qu'il avait formulées, le 6 février, lors d'un séminaire du courant jospino-rocardien Socialisme et démocratie, quand il avait accusé

> « Qui a envie de voir revenir les Juppé, les Sarkozy, de voir apparaître les Douste-Blazy, les Raffarin »
>
> **DOMINIQUE STRAUSS-KAHN**

M. Chirac d'avoir *« clairement affaibli la fonction présidentielle »*, l'ancien ministre de l'économie a comparé son rôle sur la scène internationale à celui de ses quatre prédécesseurs. *« On avait là quatre présidents,* a déclaré le député du Val-d'Oise, *dont le monde a reconnu qu'ils avaient pesé sur l'évolution de la planète. Mais, depuis sept ans, rien ! » « De Gaulle, quand même, c'était quelqu'un ! »*, a-t-il ajouté.

M. Strauss-Kahn a estimé qu'*« il est temps de changer de président pour avoir un vrai président »* et s'en est pris vivement à ceux qui sont souvent cités comme « premiers ministrables » de M. Chirac : *« Qui vraiment a envie de voir revenir les Juppé, les Sarkozy, de voir apparaître les Douste-Blazy, les Raffarin ? »* Ces quatre personnalités ont été qualifiées par l'ancien ministre de *« carré de valets »*, par opposition au... *« carré d'as »* des soutiens de M. Jospin, dans lequel il a cité Martine Aubry, Laurent Fabius et François Hollande. Sans doute pour éviter de s'y inclure lui-même, il l'a complété par un ministre communiste, partisan de Robert Hue, en la personne de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports.

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 10 février, M. Hollande ironise sur l'attitude du chef de l'Etat, qui s'emploie à Paris à *« approuver les orientations du Medef »* et envoie des messages de soutien à Porto Alegre : *« Cette fracture de Jacques Chirac entre le dire et le faire est à l'origine, je pense, du doute profond qui pèse sur sa parole et qui est à l'origine même de l'échec de son septennat. »* Par ailleurs, M. Hollande reproche à Jean-Pierre Chevènement de *« ne pas repousser le compagnonnage de Philippe de Villiers ». « J'imagine,* commente-t-il, *l'étonnement de républicains de gauche qui regardaient avec sympathie le ministre de François Mitterrand et de Lionel Jospin. »* Il se déclare aussi surpris que *« Jacques Chirac, qui n'a jamais disposé d'autant de soutiens dans sa propre famille depuis 1981, soit contesté au point de transformer Jean-Pierre Chevènement en un concurrent gaulliste »*.

M. Hollande met aussi en garde ses amis *« sur les jeux de pronostic qui, parfois, peuvent même démobiliser nos partisans »*. Rappelant le précédent des élections municipales, où l'optimisme des socialistes les avait conduits à annoncer à tort une « vague rose », le premier secrétaire du PS assure que *« l'élection présidentielle est totalement ouverte quant à son issue »*. D'autant, ajoute-t-il dans un compliment enrobé de fiel à propos de M. Chirac, que *« nous n'avons jamais douté de ses qualités de candidat, mais elles n'ont rien à voir avec celles de président »*.

Michel Noblecourt

Michel Roussin juge positif le retour de Didier Schuller

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro,* publié lundi 11 février, l'ancien ministre (RPR) de la coopération Michel Roussin se félicite du retour en France de l'ex-conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller. Ce dernier, qui vivait depuis quatre ans à Saint-Domingue avant d'être dénoncé par son fils, a été mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« trafic d'influence »*, le 5 février, puis placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. *« Le fait d'avoir été absent de longues années donne à son retour des proportions démesurées »*, estime M. Roussin. *« Pour le reste, je considère qu'il a eu raison de revenir pour s'expliquer devant la justice. C'est une décision salutaire. »*

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Figaro*, l'ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris évoque également l'audience qui devait se tenir, mardi 12 février, devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Les magistrats devaient examiner une requête déposée par l'avocat de M. Roussin, Me Pierre Haïk, visant à annuler l'instruction sur les marchés de la région Ile-de-France, dans laquelle l'ancien ministre est poursuivi depuis le 1er décembre 2000 pour *« complicité et recel de corruption »*.

CONTESTATION

Dans sa requête, Me Haïk conteste la présence de Marc Brisset-Foucault parmi les juges qui ont mis en examen son client, au motif qu'elle porterait atteinte au *« devoir d'impartialité »* de la *« juridiction d'instruction »*. Auparavant substitut du procureur de Créteil (Val-de-Marne), ce magistrat avait été nommé au pôle financier du tribunal de Paris en septembre 1996 et appelé en renfort du juge Armand Riberolles dans l'enquête sur les marchés d'Ile-de-France en juin 1997. Or il avait pris part, au titre de ses précédentes fonctions, à l'instruction du juge Eric Halphen sur les HLM de Paris, dans laquelle M. Roussin avait été mis en examen en 1994 – avant d'obtenir un non-lieu en 1995 (*Le Monde* du 12 juillet 2001).

Evoquant un *« grave dysfonctionnement judiciaire »*, M. Roussin assure : *« Ayant à Créteil soutenu l'accusation contre moi* [Marc Brisset-Foucault] *est disqualifié pour instruire envers moi à Paris, à charge et à décharge comme le lui impose la loi. »* C'est en invoquant ce motif que M. Roussin a refusé de répondre aux questions des policiers puis des magistrats au cours de l'enquête.

Daniel Cohn-Bendit, député européen (Verts), au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Il n'y a qu'un avenir pour la France : c'est l'Europe »

La campagne de Noël Mamère ne parvient pas à décoller. Pourquoi ?

Pour l'instant, Noël Mamère solidifie l'électorat Vert, soit environ 6 % à 7 % des intentions de vote. Si vous me dites que ça ne suffit pas, je suis d'accord. Mais ça, Noël le sait lui-même. La deuxième phase, c'est de bien s'ancrer dans une élection présidentielle. Il ne faut pas se laisser piéger par les débats actuels, sur la sécurité par exemple, qui sont des débats de premier ministrable. Une campagne présidentielle, c'est autre chose.

C'est-à-dire ?

La question posée, c'est quel avenir pour la France ? Le président qui va être élu sera le dernier président de la vieille souveraineté française, celui qui fera le passage d'une nation française qui termine son histoire à une nouvelle page européenne pour la France.

Dans ce cas, comment expliquez-vous le succès de Jean-Pierre Chevènement ?

Parce que c'est la France moisie, la France qui a peur. Le projet de M. Chevènement, c'est un projet négatif, qui ne donne aucun avenir à la France dans l'Europe de demain. D'ailleurs, il n'y a pas que Jean-Pierre Chevènement. Arlette Laguiller, Robert Hue, c'est le même discours du passé. Comme Le Pen. Tout ça parce que les responsables politiques n'osent pas poser en face le problème du passage de la France vers l'Europe. Si on ne pose pas ces problèmes, la société française se trouvera flouée et elle se révoltera après l'élection présidentielle.

Que dites-vous à ces Français « moisis » ?

Si l'on veut se protéger de la mondialisation, si l'on veut être une puissance contre le néolibéralisme américain, si l'on ne veut pas être simplement alignés sur l'Amérique, mais des alliés responsables pouvant faire nous-mêmes notre politique, alors il n'y a qu'un avenir : c'est l'Europe ! Si nous n'arrivons pas à définir ce projet européen, si nous n'arrivons pas à faire comprendre que nous avons besoin d'une Constitution européenne, que le développement durable et la régulation de la mondialisation passent par un renforcement des politiques européennes, alors effectivement nous perdons notre temps dans cette élection.

Le succès de M. Chevènement ne tient-il pas au fait qu'il récuse à la fois la droite et la gauche ?

Le « ni-ninisme » est politiquement inadmissible. C'est un mensonge. On doit choisir son camp, sans

AFP

> *« Mon rêve, c'est qu'on ait un deuxième tour opposant Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement »*
>
> **DANIEL COHN-BENDIT**

pour autant être aligné sur le PS.

A cet égard, le bilan des ministres Verts du gouvernement Jospin vous paraît-il convaincant ?

Ce bilan est ce qu'il est parce les Verts pesaient 3,5 % quand ils sont entrés au gouvernement. La politique, c'est un rapport de force. Si les Verts pèsent 10 %, 12 %, 15 %, alors c'est autre chose. C'est pour cela que le « rééquilibrage » de Jean-Pierre Chevènement vers la gauche plurielle, s'il se rallie à Lionel Jospin, est dangereux. Ce serait tirer la France vers le lobby souverainiste, le lobby nucléaire, le lobby de la nation qui ne fonctionne plus et qui est dangereux.

Sans MM. Chevènement ou Hue, notamment, il n'y a plus de majorité de gauche possible ?

Non. Bien sûr, il faut s'ouvrir à Robert Hue ou à Arlette Laguiller qui posent les problèmes des peurs des gens. Mais il faut aussi s'ouvrir à des gens du centre, comme Bernard Stasi ou comme François Bayrou, qui se sont battus contre le Front national, qui posent le problème de l'Europe. Aujourd'hui, les Verts ne doivent pas simplement essayer de se positionner vers l'extrême gauche, mais aussi vers des gens, au centre, qui veulent répondre aux problèmes d'environnement ou qui sont contre la mondialisation telle qu'elle existe.

Une telle majorité est-elle réaliste ?

Mon rêve, c'est qu'on ait un deuxième tour opposant Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement. C'est-à-dire la droite gaullienne, souverainiste et intègre – parce que Chevènement est intègre au contraire de Jacques Chirac – contre une gauche plurielle qui ose, dans le pluralisme, affronter le défi de l'avenir. Ça ferait 65/35. Lionel Jospin doit être l'homme d'une telle majorité. C'est pour cela que Noël Mamère doit le pousser à aller dans ce sens. La campagne présidentielle doit permettre de dépasser un peu les clivages ridicules.

Vous jugez que Jacques Chirac n'est pas intègre ?

Si on pouvait dire la même chose de Lionel Jospin ou de Jean-Pierre Chevènement, il faudrait le dire. Ce n'est pas le cas. L'intégrité pour un président de la République, c'est quand même quelque chose de nécessaire, non ? Ça me paraît une évidence.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

La campagne intéresse « peu » ou « pas du tout » les électeurs »

SELON UN SONDAGE Louis-Harris pour *Libération* (daté 11 février) et AOL, 62 % des personnes interrogées se disent *« peu »* (30 %) ou *« pas du tout »* (32 %) intéressées par la campagne des élections présidentielle et législatives ; 38 % déclarent être *« très »* (11 %) ou *« assez intéressées »* (27 %). Les deux principaux candidats, non déclarés, sont épinglés : 43 % estiment que Lionel Jospin *« conduit mal »* sa campagne et 32 % estiment qu'il la mène *« bien »*. Les deux taux sont respectivement de 42 % et 32 % pour Jacques Chirac. Jean-Pierre Chevènement obtient le meilleur score, avec 49 % de jugements positifs sur sa campagne et 27 % de jugements négatifs. Le candidat des Verts, Noël Mamère, recueille 33 % de jugements positifs et 40 % de jugements négatifs. Jean-Marie Le Pen (FN) arrive en queue : 18 % estiment qu'il mène *« bien »* sa campagne et 56 % qu'il la conduit *« mal »*. Le sondage a été réalisé les 8 et 9 février auprès de 1 007 personnes, selon la méthode des quotas.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTION MUNICIPALE : René Benedetto (PS) a été élu au premier tour, dimanche 10 février, à La Londe-les-Maures** (Var). Il devance de 35 voix François de Canson (DL), son seul rival, qu'il avait déjà battu de 4 voix au second tour des élections de mars 2001. Le tribunal administratif avait invalidé ce scrutin à la suite du recours déposé par M. Canson. – *(Corr.)*

■ **35 HEURES : Marie-Claire Carrère-Gée, secrétaire nationale du RPR, a dénoncé, samedi 9 février, le coût des 240 000 emplois** créés avec les 35 heures : *« Chacun de ces 240 000 emplois coûte 400 000 francs par an, soit près de 35 000 francs par mois à la collectivité »*, a déclaré la responsable du RPR, qui réagissait à une étude du ministère de l'emploi (*Le Monde* du 9 février).

■ **RETRAITES : Edouard Balladur (RPR) invite les candidats à la présidentielle** à *« parler sincèrement aux Français »* de l'avenir des retraites. Dans un entretien paru dans *Les Echos* le 11 février, l'ancien premier ministre estime qu'*« à l'intérieur même de la fonction publique d'Etat, l'on peut parfaitement concevoir des différences »*. Quant au secteur privé, M. Balladur suggère que *« chacun reste libre de partir à la retraite à partir de 60 ans* (...). *Pour avoir une retraite à taux plein, il faudra, progressivement, avoir cotisé pendant quarante-deux ans »*, affirme-t-il.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès de Patrice Alègre s'est ouvert, lundi 11 février à Toulouse, devant la cour d'assises de Haute-Garonne. L'accusé risque la **RÉCLUSION CRIMINELLE** à perpétuité pour cinq meurtres suivis de viols ainsi qu'un sixième viol. Considéré par les enquêteurs comme l'un des plus grands **CRIMINELS EN SÉRIE** français, Patrice Alègre est soupçonné de plusieurs autres meurtres dans la région toulousaine. Dans ces instructions, toujours en cours, Patrice Alègre a déjà été mis en examen trois fois. Les enquêteurs cherchent notamment à éclaircir un *« trou de sept ans »* dans le parcours de l'accusé, en se penchant à nouveau sur des meurtres non élucidés, des suicides douteux et des disparitions dans la région de Toulouse. Une **UNIQUE SURVIVANTE** témoignera au procès sur l'extrême violence dont faisait preuve Patrice Alègre.

Cinq meurtres, six viols : le parcours de Patrice Alègre devant les assises

Considéré comme l'un des plus dangereux criminels en série français, l'accusé, qui est jugé à Toulouse jusqu'au 21 février, a été mis en examen pour trois autres meurtres. Les enquêteurs tentent de reconstituer son itinéraire en rouvrant des dossiers d'homicides dans la région qui n'avaient pas été résolus

LE CORPS de Valérie Tariote, 21 ans, à demi-dénudé, repose sur un lit, recouvert d'un peignoir de bain gris, d'une couverture écossaise et d'une couette. Ses poignets sont liés sur le devant par un lacet blanc. Sa tête, bâillonnée par un foulard jaune, repose sur une casserole remplie d'un liquide rougeâtre. Un autre foulard est profondément enfoncé dans sa gorge. Des examens pratiqués sur le cadavre, découvert le 27 février 1989, concluent à une mort par *« intoxication médicamenteuse »*. *« Suicide »*, traduisent, un peu rapidement, les enquêteurs. Le dossier Tariote est classé sans suite, malgré les doutes de la famille.

Le 5 septembre 1997, en fin d'après-midi, Patrice Alègre, 29 ans, est interpellé à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Le jeune homme, au physique athlétique et plutôt beau gosse, est soupçonné d'être l'auteur du meurtre et du viol accompagné d'actes de barbarie commis sur Isabelle Chicherie, dont le corps a été retrouvé la veille, dans son appartement incendié, à Paris, dans le 15e arrondissement. L'arrestation de Patrice Alègre interrompt une série criminelle qui avait débuté en février 1989, avec le meurtre et le viol de... Valérie Tariote.

Le procès qui s'est ouvert lundi 11 février devant la cour d'assises de Haute-Garonne, à Toulouse, va retracer, pendant deux semaines, le parcours de cet homme considéré par certains enquêteurs comme l'un des plus grands tueurs en série français. Au total, cinq meurtres de jeunes filles, précédés, accompagnés ou suivis de viols, lui sont reprochés, ainsi que le viol et la tentative de meurtre commis, le 21 février 1997, sur Emilie Espès, 20 ans. Les gendarmes qui enquêtent sur le cas Alègre le soupçonnent aussi d'être impliqué dans d'autres crimes non élucidés à ce jour, et dont il nie être l'auteur.

LE JEU DE LA CONVIVIALITÉ

Le jeune homme n'est pas de ces prédateurs qui attendent leurs proies dans un recoin sombre d'une porte cochère ou les agressent dans la lumière blafarde d'un parking souterrain. Lui, joue la convivialité pour approcher ses futures victimes. Il prend le temps de faire leur connaissance. Souvent même, il les fréquente depuis plusieurs mois. Valérie Tariote avait travaillé avec lui au bar de la gare Matabiau de Toulouse. Isabelle Chicherie l'avait rencontré sur une plage du sud de l'Espagne où elle passait quelques jours de vacances avec une amie. Patrice Alègre était alors en cavale, se sachant recherché pour la tentative de meurtre sur Emilie Espès.

Une autre de ses victimes, Mireille Normand, l'avait rencontré lors d'un méchoui, à une époque où il évoluait dans une communauté post-soixante-huitarde, à Massat, dans l'Ariège. Ils se revoient le lendemain, sympathisent, et Mireille finit par proposer à Patrice de s'installer chez elle. La dernière fois que quelqu'un l'a vue vivante, elle allait avec lui acheter du haschisch. Son corps, partiellement dénudé et enveloppé dans une housse de canapé « clic-clac », sera retrouvé, le 11 juillet 1997, enterré dans le jardin de sa maison. Ses quatre membres sont attachés dans le dos avec des lacets. Le rapport d'autopsie conclut à un décès par *« asphyxie »*.

NICOLAS AUER / MAXPPP

Patrice Alègre, ici lors de sa présentation au juge en janvier 2001 en compagnie de l'un de ses avocats, Me Pierre Alfort, comparaît devant la cour d'assises de la Haute-Garonne à partir du lundi 11 février. Le procès devrait durer jusqu'au jeudi 21 février. Pour les cinq meurtres de jeunes filles, précédés ou suivis de viols, ainsi qu'un viol et une tentative de meurtre, il encourt une peine de réclusion à perpétuité.

« PULSION » DE MORT

Les investigations sur la mort de Mireille Normand permettront de relancer une enquête vieille de plus de sept ans et qui s'était soldée, en septembre 1996, par un non-lieu : la mort de Laure Martinet, 19 ans, dont le corps avait été découvert dans un fossé, à Bonrepos-Riquet (Haute-Garonne), le 27 janvier 1990. Les similitudes entre ces deux affaires intriguent les enquêteurs. Toutes deux fréquentaient ce que l'accusation qualifie de *« milieu marginal »* de Toulouse, et notamment une discothèque, La Voie 12, spécialisée dans la musique hard rock. Patrice Alègre, identifié et recherché depuis l'agression contre Emilie Espès, et qui avait, lui aussi, ses habitudes à La Voie 12, est alors fortement suspecté d'être l'auteur de ces deux crimes. Enfin, comme Mireille Normand, Laure Martinet avait été violée et étranglée.

C'est l'une des caractéristiques des meurtres reprochés à Patrice Alègre : il étrangle ses victimes quand elles se refusent à lui. C'est du moins comme cela qu'il a expliqué aux enquêteurs sa *« pulsion »* de mort. Ainsi en est-il du meurtre de Martine Matias, dont le corps carbonisé avait été retrouvé, le 11 février 1997, dans son appartement de Toulouse. Dans un premier temps, les enquêteurs privilégient, là aussi, l'hypothèse du suicide, malgré les conclusions du rapport d'autopsie relevant notamment des traces d'agression sexuelle. Il faudra attendre octobre 1997 pour que Patrice Alègre, alors en détention provisoire, accepte de s'expliquer sur ce crime.

Avec sa technique d'approche éprouvée, le jeune homme engage la conversation avec Martine Matias dans un fast-food de la place Wilson, à Toulouse. Ils ont une passion commune, la boxe. *« Le courant était bien passé entre nous »*, indiquera l'accusé lors de son interrogatoire. Ils se revoient le surlendemain et Martine Matias accepte qu'ils finissent la soirée chez elle. Assis sur le canapé du salon, ils discutent un long moment avant que Patrice Alègre n'essaye de l'embrasser. Elle refuse, le repousse, et se réfugie dans la salle de bains, où il la suit. Là, il l'étrangle pendant cinq minutes, *« jusqu'à ce qu'elle perde connaissance »*, avant de la violer, de voler quelques CD et de mettre le feu à l'appartement.

ALCOOL ET COCAÏNE

Aux enquêteurs, Patrice Alègre précisera qu'il n'était pas dans son état normal. Dans l'après-midi, il avait consommé beaucoup d'alcool et sniffé de la cocaïne. Avant de se rendre dans l'appartement de sa victime, il avait encore acheté un pack de six bières, qu'il a éclusé dans la soirée. Selon lui, chacun des crimes qui lui sont reprochés a été commis après une prise massive d'alcool et de stupéfiants (haschisch, ecstasy, cocaïne...), dont il affirme être un consommateur régulier. Ils interviennent aussi presque systématiquement après un événement qui le marque psychologiquement : la rupture d'avec sa compagne du moment, l'hospitalisation de sa fille ou le jour de son anniversaire.

Des éléments qui, selon l'ordonnance de mise en accusation qui le renvoie devant les assises, expliqueraient en partie la violence extrême avec laquelle il commet ses crimes. Une violence dont ses ex-compagnes ont témoigné au cours de l'instruction et qu'elles mettent en avant pour justifier leur décision de le quitter. Une violence ancienne aussi. Patrice Alègre, qui voue une haine féroce à son père et admire sa mère, présentée comme une femme volage, avait à peine seize ans quand il a tenté d'étrangler une adolescente. Déjà, il avait été repoussé alors qu'il tentait de l'embrasser. Déjà, selon ce qu'il a expliqué aux experts psychiatres, il était *« pas mal saoul »* et avait *« pété un plomb »*.

Acacio Pereira

Les autres tueurs en série condamnés

- **Henri-Désiré Landru.** Reconnu coupable d'avoir tué et incinéré 10 femmes, rencontrées par le biais de petites annonces, il a été guillotiné le 22 février 1922. Il n'avait jamais avoué ses crimes, mais avait été confondu par de nombreux indices matériels, notamment un calepin sur lequel il notait scrupuleusement tous ses faits et gestes.
- **Marcel Petiot.** Le 26 mai 1946, cet ancien médecin généraliste, condamné pour 27 assassinats, était guillotiné. Après les avoir tuées, il incinérait ses victimes dans une chaudière installée dans la cave de sa maison.
- **Thierry Paulin.** Surnommé « le tueur de vieilles dames », il a avoué en avoir tué 21, entre 1984 et 1987. Il est mort du sida à la prison de Fresnes, en 1989, à 26 ans, avant d'être jugé. Son complice, Jean-Thierry Mathurin, suspecté dans 8 meurtres, a été condamné en décembre 1991 à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans.
- **Claude Lastenet.** Il a été condamné en octobre 1997, par la cour d'assises du Val-de-Marne, à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, pour le meurtre de 5 personnes âgées et une tentative de meurtre.
- **Francis Heaulme.** Soupçonné d'avoir tué une vingtaine de personnes en France entre 1984 et 1991, ce « routard du crime » a été arrêté en 1992. Il a reconnu une dizaine de meurtres avant de se rétracter. Déjà condamné à six reprises, il a bénéficié d'un acquittement en 1997 pour le meurtre d'un appelé de 19 ans, commis en 1986. Il a été entendu comme témoin, en juin 2001, au procès en révision de Patrick Dils, condamné pour le meurtre de deux enfants à Montigny-lès-Metz, en 1986.
- **Guy Georges.** Surnommé « le tueur de l'Est parisien », il a été condamné, le 5 avril 2001, à la réclusion criminelle à perpétuité pour 7 assassinats précédés de viols et pour 3 agressions.

« Il ne disait absolument rien, il avait les yeux exorbités »

EMILIE ESPÈS, 25 ans, est une miraculée. Le vendredi 21 février 1997, son chemin a croisé celui de Patrice Alègre et elle a bien failli finir comme toutes les autres victimes présumées du tueur en série. Jeune étudiante en tourisme, elle se trouvait à Toulouse pour parfaire sa formation quand elle rencontre son futur agresseur dans un bar de la ville, par l'intermédiaire d'amis communs. La discussion s'engage. Emilie est en confiance : pour une fois, on ne cherche pas à la *« draguer »*, alors elle accepte d'accompagner Patrice Alègre à une soirée à Plaisance-sur-Touch (Haute-Garonne).

« Patrice avait beaucoup bu de bière toute la journée, mais il était encore normal, dira-t-elle lors de son audition. *Par contre, il était très nerveux et conduisait vite et très mal. »* Le jeune homme a également pris de la cocaïne dans la voiture. *« Il m'en a proposé, mais j'ai refusé. »* Arrivé à la soirée vers minuit, Patrice Alègre *« s'est mis au bar et n'en a pas bougé, buvant bière sur bière »*. Emilie n'y prête pas attention, elle danse avec des amis. *« A un moment, je me sentais fatiguée et j'ai demandé à Patrice de me ramener chez moi. Il a accepté sans difficulté. »*

« DIX ANS DE MA VIE DANS TES MAINS »

Dans la voiture, elle s'assoupit et se réveille alors que Patrice Alègre tente de l'étrangler sur la banquette arrière. *« Il était sur moi,* (...) *je lui ai tiré les cheveux et je l'ai griffé au visage* (...). *C'est alors qu'il m'a asséné plusieurs coups de poing au visage en disant :* "Ta gueule !". » La jeune fille perd connaissance. *« Je pensais vraiment qu'il voulait me tuer et se débarrasser de mon corps. Ce qui m'a fait le plus peur lorsqu'il m'étranglait, c'est qu'il ne disait absolument rien, il avait les yeux exorbités. »* Quand elle revient à elle, Patrice Alègre a repris le volant. *« Il conduisait sur une petite route sans éclairage et caillouteuse. »* Elle tente de raisonner son agresseur : *« Calme-toi, je ne dirai rien. » « Il a arrêté la voiture sur le chemin, s'est tourné et m'a dit :* "Suce-moi !". *Il a vu que mon visage était en sang et n'a pas insisté. »*

Le calvaire d'Emilie n'est pas terminé. Patrice Alègre la rejoint à l'arrière du véhicule et la viole. *« Par la suite, il s'est mis à pleurer et s'est excusé. Il m'a dit :* "Maintenant, tu fais ce que tu veux, si tu veux voir les flics tu y vas, tu tiens dix ans de ma vie dans tes mains". » Patrice Alègre raccompagne finalement Emilie Espès chez des amis à lui. Le lendemain, ces derniers s'inquiètent des blessures qu'elle porte au visage. *« Je leur ai dit que j'avais été agressée. Yves ne voulait pas trop me croire et m'a dit :* "T'es sûre que ce n'est pas Patrice ?" *J'ai continué de mentir par peur de représailles. »* Conduite à l'hôpital, elle accepte finalement de déposer plainte. Après deux ans d'une profonde dépression qui l'a conduite à faire un séjour en hôpital psychiatrique, Emilie Espès a refait sa vie. Elle a une petite fille et attend pour bientôt un deuxième enfant. Constituée partie civile, elle devrait témoigner durant le procès.

A. Pe.

Le « trou de sept ans » alimente les soupçons d'une implication dans d'autres crimes

Les enquêteurs étudient les dossiers de meurtres non élucidés, de suicides douteux et de disparitions dans la région de Toulouse

PLUS DE HUIT ANNÉES se sont écoulées entre l'arrestation de Patrice Alègre, le 5 septembre 1997 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) et la mort de sa première victime, Valérie Tariote, assassinée le 22 février 1989 à Toulouse (Haute-Garonne). Entre ces deux dates, le tueur en série a longtemps vécu sans être inquiété par la justice, impuissante à retrouver sa trace brouillée par la destruction des indices, le maquillage des crimes ou l'utilisation de noms d'emprunt. Ainsi, quand la police l'interpelle, le 31 mai 1997 à Foix (Ariège) pour avoir cassé une porte d'entrée, une fausse identité lui permet d'être relâché dès le lendemain, moins de quatre mois après le meurtre de Martine Matias, dont la mort a été officiellement attribuée à un suicide. *« La police n'est malheureusement pas une science exacte »*, commente l'un des patrons du commissariat de Toulouse.

La traque de Patrice Alègre ne commence ainsi que le 24 février 1997, soit trois jours après le viol et la tentative de meurtre d'Emilie Espès, la seule de ses victimes ayant survécu. Le criminel se sait recherché, la police ayant, le 25 février, sonné en vain à la porte de son ancienne compagne, où il venait de passer la nuit. Sa cavale va durer six mois, au cours desquels il viole et tue à deux reprises. Le 11 juillet, le corps de Mireille Normand est découvert enterré dans le jardin de sa demeure, à Massat (Ariège). Deux témoins, qui avaient hébergé le fugitif quelques jours auparavant à Foix, l'identifient à leur tour sur des photographies. Les circonstances de la mort permettent alors aux gendarmes de la section de recherches de Toulouse d'effectuer des rapprochements avec le meurtre de Laure Martinet, le 27 janvier 1990 à Bonrepos-Riquet (Haute-Garonne), dont le dossier a été clos par une ordonnance de non-lieu. L'enquête est rouverte le 30 juillet 1997, tandis que s'intensifient les recherches pour localiser le tueur, qui téléphone de Paris à trois amis placés sur écoutes. L'un d'eux, qui a accepté de collaborer avec les enquêteurs, fournit au criminel l'adresse d'un logement à Châtenay-Malabry, où Patrice Alègre est arrêté, le 5 septembre. La veille, le corps nu et partiellement brûlé d'Isabelle Chicherie avait été retrouvé à Paris.

En garde à vue, Patrice Alègre ne fait aucune difficulté pour reconnaître les meurtres d'Isabelle, Mireille et Laure. La liste macabre aurait pu s'arrêter là sans un lapsus providentiel et la promesse d'une bouteille de champagne : le 7 septembre, le criminel confond deux prénoms et lâche celui de Martine devant les enquêteurs venus l'interroger sur Mireille Normand. Trois mois plus tard, il échange avec les gendarmes toulousains un dernier prénom contre une soirée au champagne passée hors de sa cellule. Il avoue alors pour *« soulager sa conscience »* le meurtre de Valérie Tariote, qui avait travaillé avec lui au bar de la gare à Toulouse, et dont la mort brutale avait été, là encore, attribuée à un suicide.

Ces derniers aveux finissent de convaincre les enquêteurs que d'autres corps jalonnent *« le trou de sept ans »* qui sépare les deux séries de meurtres. Une cellule d'une dizaine de gendarmes, baptisée Homicide 31, est mise en place en juin 2000 à la caserne Courrège de Toulouse pour éplucher les 191 dossiers de meurtres non élucidés, de suicides douteux et de disparitions signalés dans la région entre 1990 et 1997.

TROIS MISES EN EXAMEN

Ce travail de fourmi a abouti, en octobre 2001, à la mise en examen du criminel dans trois nouvelles affaires : le meurtre d'une prostituée, Line Galbardi, en janvier 1992 ; le viol d'une seconde, Françoise D., un mois plus tard, ainsi que le meurtre d'une vendeuse, Patricia Gelis, retrouvée fin octobre noyée dans la Garonne. En octobre, cinquante plongeurs ont également sondé pendant une semaine le lac de Cazères (Haute-Garonne) à la recherche du corps de Corinne Lazzari, une aide-soignante disparue en mars 1992. Des ossements ont été retrouvés et sont en cours d'analyse. *« On nous promet beaucoup de dossiers »*, constatent Mes Pierre Alfort et Laurent Boguet, avocats de Patrice Alègre, impatients *« qu'on les sorte s'ils existent »*.

Alexandre Garcia

L'informatique à la rescousse

Depuis deux ans et demi, la cellule « analyse criminelle » du Service technique de recherches judiciaires et de documentation (STRJD) de la gendarmerie nationale, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), aide les enquêteurs toulousains à retracer le parcours meurtrier de Patrice Alègre. Les analystes disposent pour ce faire d'outils informatiques, regroupés sous le nom de code « Anacrime », capables de digérer les milliers de pièces de procédure pour effectuer de multiples recoupements et en extraire les informations pertinentes – qu'elles soient géographiques, chronologiques, financières ou « sociales ». Dans cette panoplie, le logiciel Analyst's Notebook, de la société britannique i2, permet notamment de visualiser les liens entre les individus. Il a ainsi mis en lumière les relations du tueur présumé avec le milieu de la prostitution toulousain et ouvert de nouvelles pistes. Cet outil est employé depuis 1994 par la gendarmerie, qui a formé quelque 500 agents à son utilisation. Il a aussi permis de reconstituer le déroulement du crash du Concorde d'Air France en juillet 2000.

Les déclarations d'un islamiste arrêté en France précisent l'étendue des réseaux d'Al-Qaida en Europe

Yacine Akhnouche, interrogé par la DST, a déclaré s'être entraîné dans un camp en Afghanistan avec Zacarias Moussaoui et Richard Reid. Il connaissait plusieurs proches d'Oussama Ben Laden

LA CONNAISSANCE policière des réseaux islamistes proches d'Al-Qaida installés en Europe a obtenu un peu plus qu'une confirmation. Grâce aux déclarations de Yacine Akhnouche, un Algérien de 27 ans mis en examen avec deux autres personnes pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, et écroué, vendredi 8 février, dont *Europe 1* s'était fait l'écho samedi, les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) ont pu établir des liens entre différents protagonistes des groupes liés à l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne, Oussama Ben Laden. L'homme, qui avait été interpellé, lundi 4 février, en région parisienne, avec deux autres personnes, se serait montré particulièrement disert pendant sa garde à vue au siège de la DST, à Paris. La saisie de son répertoire téléphonique a par ailleurs fait surgir une liste de noms dont certains étaient déjà connus. Ces éléments n'ont cependant pas fait apparaître le projet de nouveaux attentats en France ou en Europe.

Présenté initialement comme un élément supplémentaire d'une enquête ouverte le 1er février 2001, à Paris, et liée à un projet d'attentat visant Strasbourg (Bas-Rhin), le coup de filet s'est révélé plus fructueux que prévu. Yacine Akhnouche était recherché depuis plus d'un an. Sa photo avait été découverte sur un faux passeport fabriqué en Thaïlande et retrouvé à Francfort par des policiers allemands, au mois de décembre 2000, après l'arrestation de quatre islamistes. Ce groupe est soupçonné d'avoir préparé des attentats en France contre la cathédrale et le marché de Noël de la capitale alsacienne (*Le Monde* du 24 mars 2001). Suspecté d'être le responsable du réseau, Mohammed Bensakhria avait été interpellé en Espagne, le 22 juin 2001. C'est sur lui qu'avaient été découvertes les coordonnées téléphoniques d'un certain Yacine. Le numéro avait permis de remonter jusqu'à Yacine Akhnouche et de le placer sous surveillance.

Selon plusieurs sources policières et judiciaires, le suspect ne s'est pas contenté de parler de l'épisode allemand. Il se serait confessé auprès des policiers après avoir émis des doutes sur son engagement islamiste. Il aurait indiqué avoir effectué plusieurs déplacements en Afghanistan en 1997, 1998 et 2000, au cours desquels il aurait multiplié des rencontres jugées *« particulièrement intéressantes »* par les enquêteurs. Yacine Akhnouche aurait déclaré avoir vu, en 2000, dans le même camp d'entraînement d'Al-Qaida, le Français Zacarias Moussaoui, arrêté aux Etats-Unis le 17 août 2001 et soupçonné d'avoir été le vingtième homme manquant des commandos qui ont détruit le 11 septembre les deux tours du World Trade Center à New York, et le Britannique Richard Reid incarcéré à Boston, après être monté le 22 décembre à bord d'un avion de la compagnie American Airlines avec des explosifs dans ses chaussures.

CAMPS DU DJIHAD

Yacine Akhnouche aurait également évoqué, dans ses déclarations aux policiers, plusieurs personnages importants d'Al-Qaida : Abou Zoubeyda et Abou Jaafar. Le premier, un Saoudien d'origine palestinienne, âgé de 30 ans, était chargé de l'accueil et de l'acheminement dans les camps du djihad des stagiaires arrivant au Pakistan, le second était son adjoint chargé de l'organisation des séjours. Le suspect aurait également cité le nom d'Abou Doha, un chef religieux écroué en Angleterre, dont les Etats-Unis ont réclamé l'extradition. Lors de ses séjours en Afghanistan, il aurait également fait la connaissance, en 1998, d'Ahmed Ressam. Ce dernier avait été interpellé en décembre 1999, alors qu'il tentait de franchir la frontière entre les Etats-Unis et le Canada à bord d'une voiture dans laquelle avaient été découverts une cinquantaine de kilos d'explosifs. Selon des sources proches de l'enquête, Yacine Akhnouche aurait également livré le nom de personnes ayant participé à la préparation de l'assassinat du commandant Ahmed Shah Massoud, le 9 septembre, l'avant-veille des attentats aux Etats-Unis.

Lors des perquisitions conduites au domicile de Yacine Akhnouche, les policiers ont saisi une machine permettant d'encoder des cartes magnétiques pour les transformer en carte de crédit. En dépit de cette découverte, les enquêteurs restaient prudents, lundi 11 février, sur l'importance réelle du suspect au sein des réseaux islamistes européens. Ils expliquaient qu'il était encore trop tôt pour faire de Yacine Akhnouche, le logisticien, voire le financier d'Al-Qaida en Europe.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

40 % des élèves de terminale ont choisi de présenter au bac les travaux personnels encadrés

Ce nouvel enseignement favorise l'interdisciplinarité

40 % DES ÉLÈVES de terminale générale (soit environ 125 000 jeunes) ont choisi de présenter les travaux personnels encadrés (TPE) à la session 2002 du baccalauréat, selon le dernier recensement effectué en février par le ministère de l'éducation nationale. Selon les académies, la participation va de 30 % à 53 %. Principale innovation de la réforme des lycées initiée par Claude Allègre, obligatoire en classe de première depuis la rentrée 2000, les TPE ne sont, cette année, qu'optionnels pour les terminales, Jack Lang ayant préféré différer d'un an leur généralisation. *« Les TPE seront massivement choisis. C'est un pari »*, déclarait alors le ministre (*Le Monde* du 15 juin 2001).

Ceux qui ont opté pour cet enseignement pluridisciplinaire (au minimum deux matières) ont réalisé, depuis septembre, par groupes de deux à quatre, un travail destiné à favoriser leur autonomie (recherches documentaires, démarches expérimentales, exposé, synthèse écrite, etc.) et à les préparer à l'enseignement supérieur. Une épreuve de présentation orale de trente minutes, faite en groupe devant des examinateurs – différents des professeurs qui encadrent les TPE –, permet de formuler une note. Cette année, le caractère optionnel de cet enseignement induit que seuls les points au-dessus de la moyenne seront pris en compte pour le baccalauréat.

Alors que les élèves commencent à soumettre leur travail à leurs enseignants, une note de service, publiée au *Bulletin officiel* du 7 février, vient de préciser le mode de notation : à la demande de certains syndicats, au nom de la souveraineté du jury du baccalauréat, le poids initialement attribué au contrôle continu a été amoindri. En septembre 2001, une première note de service indiquait en effet que les professeurs qui ont encadré les TPE pendant l'année transmettaient aux examinateurs une *« proposition »* de note portant sur *« la démarche personnelle »* de chaque élève (au maximum, 8 points sur les 20 de la note finale). Désormais, les enseignants devront se contenter de formuler *« des appréciations »*. Il reviendra donc aux examinateurs le soin de traduire en points (toujours 8 au maximum) les commentaires de leurs collègues... La réforme du baccalauréat visant à introduire davantage de contrôle continu n'est sans doute pas pour demain.

Marie-Laure Phélippeau

Les policiers de Pézenas accusés de laxisme après le caillassage du commissariat

MONTPELLIER (Hérault)
de notre correspondant

Le directeur départemental de la sûreté publique de l'Hérault, Joël Guénot, a réagi, vendredi 8 février, au caillassage du commissariat de Pézenas par un groupe de jeunes encagoulés en dénonçant publiquement le laxisme des policiers de cette ville proche de Béziers. *« Peut-être, à Pézenas, certains sont-ils payés pour faire des crêpes avec l'argent du contribuable »*, a-t-il ironisé sur les ondes de France Bleu Hérault. Et d'ajouter : *« La nature a horreur du vide. Quand on est incapable de faire respecter l'autorité, il ne faut pas s'étonner que la délinquance s'installe. Il y a un problème à Pézenas, il est évident qu'il va falloir que les gens se remettent sérieusement au travail. »*

En poste dans l'Hérault depuis six mois, M. Guénot s'est étonné du très faible nombre d'interpellations et de gardes à vue. Il a également constaté que la délinquance était en hausse dans cette ville, qui compte 40 fonctionnaires de police pour 7 800 habitants, alors qu'elle baisse dans la commune voisine d'Agde, où 49 policiers sont en poste pour 20 000 habitants.

« UN AMALGAME DÉTESTABLE »

Ces déclarations ont fait bondir les syndicats de police. Pour Philippe Sebag, du syndicat Alliance de l'Hérault, *« ces propos sont d'autant plus intolérables que, dans ce cas précis, c'est justement parce que les policiers ont fait leur boulot et sont intervenus dans une cité HLM où le feu avait été mis à des palettes que leur commissariat a ensuite été pris pour cible par des jets de pierres ». « Au lieu de soutenir ces policiers, on leur tape dessus, c'est inadmissible »*, a-t-il ajouté. Le syndicat Alliance, précise M. Sebag, demandera par ailleurs au directeur général de la police nationale, *« a minima qu'il désavoue »* Joël Guénot. *« Il est bien plus simple de mettre en cause l'action des policiers que d'augmenter les moyens pour faire face à l'augmentation des violences urbaines »*, a regretté pour sa part le SGP-FO.

Seul le Syndicat national des policiers en tenue SNPT-UNSA, syndicat majoritaire, s'est rangé derrière le directeur départemental en critiquant *« des attitudes inadmissibles du commandant de circonscription »*, sur le point de partir en retraite.

Sur le fond, les syndicats ne démentent pas les chiffres livrés par M. Guénot. *« Mais il faut rappeler que l'ancien directeur départemental de la sûreté publique voulait fermer le commissariat de Pézenas qui, pendant longtemps, n'a pas reçu de moyens. On l'a laissé végéter »*, accuse M. Sebag. *« Quand vous avez des collègues de 50-52 ans, vous ne pouvez pas leur demander de courir comme des lapins,* dit-il encore. *Il est vrai aussi que, dans ce commissariat, il n'y a pas beaucoup de procédures qui sont établies, mais c'est un problème de fond qui aurait nécessité une discussion en interne plutôt que de faire cet amalgame détestable. »*

Richard Benguigui

Mme Guigou et M. Kouchner rencontrent les généralistes

ÉLISABETH GUIGOU, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, devaient tenir, lundi 11 février, la première de leurs réunions de travail avec les syndicats de médecins généralistes, après l'accord signé le 24 janvier avec le seul syndicat MG-France. Hostile à l'accord, l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF, majoritaire) sera cependant présente, pour ne pas *« pratiquer la politique de la chaise vide »*.

Au cours de cette réunion, M. Kouchner devait rappeler la volonté du gouvernement de promouvoir la médecine en réseau et de favoriser les « contrats de santé publique ». Cela doit permettre à chaque médecin de passer *« un contrat avec sa caisse d'assurance-maladie pour qu'elle rémunère, forfaitairement, une activité autre que les consultations classiques dans son cabinet »*. Cette rémunération forfaitaire pourrait inclure les actions de prévention et d'éducation pour la santé, la participation à des réseaux de soins et l'exercice partagé entre la ville et l'hôpital.

Une commission pour combattre le négationnisme à l'université Lyon-III

UNE COMMISSION d'historiens chargée de *« faire la lumière sur le racisme et le négationnisme qui ont pu trouver leur expression au sein de l'université Lyon-III »* devait être installée, lundi 11 février, par le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang. La création de cette commission avait été annoncée en octobre 2001. Elle sera présidée par l'historien Henry Rousso, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent. *« Nous avons le souci de relire l'histoire et de combattre certaines formes de négationnisme, particulièrement à Lyon »*, a déclaré, vendredi, M. Lang. Depuis plus de vingt ans, certains professeurs des universités Lyon-II et Lyon-III sont soupçonnés de liens avec des mouvements d'extrême droite et de développer des thèses négationnistes. En 1990, Jean Plantin (Lyon-III) avait obtenu la mention très bien pour son mémoire de maîtrise intitulé « Paul Rassinier (1906-1967) : socialiste, pacifiste et révisionniste ». Il avait été annulé en juin 2001.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : trois personnes ont été mises en examen, dimanche 10 février, pour homicides involontaires et blessures involontaires** dans l'enquête sur la bousculade qui a fait deux morts, jeudi 7 février, à Brest (Finistère). Les trois hommes – l'organisateur de la soirée, le directeur de la société de surveillance et son responsable sur le site le soir du drame – ont été remis en liberté, sous contrôle judiciaire.

■ **VOL : le ministre gabonais des affaires étrangères, Jean Ping, a déposé plainte** après la disparition de 150 000 euros et autant de dollars, dans sa chambre de l'hôtel Meurice, à Paris. Ce vol, indique le *Journal du dimanche*, a été commis sans violence ni effraction. La disparition de l'argent et des cartes de crédit a eu lieu dans la nuit de jeudi 7 à vendredi 8 février, alors que le palace accueillait des délégations africaines au sommet du nouveau partenariat pour le développement en Afrique.

Les enfants de six ans inégaux devant la santé

Poids, vision, dentition, langage : cette enquête inédite souligne l'importance des facteurs sociaux

CHAQUE ANNÉE, les médecins et infirmières scolaires réalisent un bilan de santé de tous les élèves de grande section de maternelle avant leur entrée à l'école primaire. Pour la première fois, une enquête livre les résultats de ces examens, offrant ainsi une photographie de l'état de santé des enfants de 6 ans. Réalisée par la direction de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère de l'emploi et de la solidarité en partenariat avec l'éducation nationale, cette étude – qui vient d'être publiée (« Etudes et résultats » n° 155) – a été menée au cours de l'année scolaire 1999-2000 à partir d'un échantillon représentatif de 30 000 élèves. *« Pas ou peu de statistiques permettent d'étudier des phénomènes de santé courants (vision, audition, dentition, etc.) très importants pour le développement de l'enfant, ou de suivre certains problèmes de santé publique comme l'évolution de l'asthme ou de l'obésité »*, justifient les auteurs de l'enquête. C'est désormais chose faite.

Ainsi, 14 % des enfants examinés présentent une surcharge pondérale dont 4 % une obésité. Ce surpoids est davantage présent chez les filles (4,4 % d'obèses contre 3,3 % chez les garçons), les enfants uniques ou les premiers d'une fratrie et chez les élèves vivant dans des grandes agglomérations urbaines. A titre d'exemple, 16,6 % des petits Franciliens présentent une surcharge pondérale, contre 12,8 % des enfants de milieu rural. En revanche, aucune relation significative n'apparaît entre la fréquentation de la cantine et le surpoids. *« Cette fréquentation ne peut, il est vrai, avoir porté que sur une période trop brève dans la vie de l'enfant pour qu'une influence éventuelle s'exerce »*, précise l'étude.

Reste l'aspect le plus marquant : la proportion d'élèves trop gros *« apparaît nettement plus importante en zone d'éducation prioritaire (ZEP) »*. Elle atteint ainsi 17,3 % dans ces établissements qui cumulent difficultés sociales et scolaires, contre 13,3 % dans les autres zones. Le « facteur ZEP » est également notable pour la vision, la santé bucco-dentaire et les troubles du langage. *« En l'absence d'information sur la catégorie socio-professionnelle des parents, nous avons pris le critère ZEP et hors ZEP pour avoir un indicateur indirect du niveau social des familles »*, explique Gérard Badeyan, chef du bureau « état de santé » à la Drees.

LES ÉLÈVES DE ZEP DÉFAVORISÉS

Enquête santé sur les enfants de 6 ans
en pourcentage

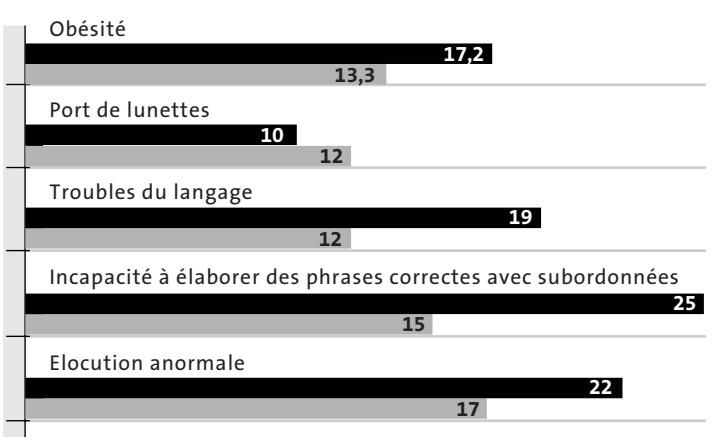

Source : Enquête 6 ans- Drees-DGS-Desco année scolaire 1999-2000 — * Zone d'éducation prioritaire

DES CARIES NON SOIGNÉES

L'enquête montre *« un retard certain »* dans la prévention bucco-dentaire pour les enfants scolarisés en ZEP. La proportion d'élèves présentant des caries est près de deux fois plus élevée en ZEP qu'ailleurs. Pire : en ZEP, deux tiers des enfants présentant des dents cariées n'ont reçu aucun soin. Ces lacunes de dépistage concernent aussi les troubles de la vision. Globalement, à 6 ans, un élève sur cinq présente un défaut de vision sans différence notable entre garçons et filles. Mais le pourcentage d'élèves qui ont une anomalie connue avant le bilan de santé effectué à l'école est plus important hors ZEP (13,5 %) qu'en ZEP (11,5 %), alors que les troubles constatés lors de l'examen sont équivalents dans les deux types de zones. *« Ce qui nous a frappés, c'est la confirmation qu'il existe un problème d'accès aux soins pour les dents et les yeux »*, insiste M. Badeyan.

S'éloignant de la santé pour se rapprocher de la réussite scolaire, l'étude se penche sur l'évaluation des troubles et retards du langage. Là encore, les plus mauvais résultats viennent de ZEP. Manipulation des sons de la langue, vocabulaire, construction grammaticale, élocution, *« seul un enfant scolarisé en ZEP sur deux obtient un résultat positif à la totalité des tests et évaluations contre deux sur trois dans les autres zones »*. Ainsi, 13 % des élèves de ZEP rencontrent des difficultés au test de vocabulaire utilisant la désignation d'images, contre 6 % hors ZEP. Quant à la capacité à élaborer des phrases comportant des subordonnées, 85 % des enfants hors ZEP en sont jugés aptes, contre 75 % en ZEP.

En revanche, la scolarisation en ZEP ne constitue pas un facteur discriminant pour la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) et pour l'asthme. La couverture vaccinale par le ROR stagne, depuis 1997, à 90 % chez les 6 ans pour les filles comme pour les garçons, en ZEP comme hors ZEP. Cette absence d'écart suivant les zones est sans doute due, souligne l'étude, *« au rôle majeur joué en matière de vaccination par les services de protection maternelle infantile (PMI) »*. Quant à l'asthme, il touche, de façon plus ou moins sévère, entre 6 % et 12 % des enfants, avec une prédominance pour les garçons.

Cette étude inédite aura une suite puisque elle est la première d'un cycle triennal d'enquêtes en milieu scolaire auprès de trois générations d'enfants issues des classes de grande section de maternelle, de CM2 et de troisième. Renouvelées à l'identique chaque année, elles permettront de livrer des données régulières sur la santé des enfants.

Sandrine Blanchard

Lille veut relancer la mode des « maisons de ville »

La communauté urbaine et des promoteurs privés et publics ont lancé un concours d'architectes pour réaliser, en centre-ville, 150 habitations nouvelles dans l'esprit de la culture du Nord, avec l'idée de freiner le développement de l'habitat pavillonnaire

LILLE
de notre correspondant régional

L'idée a germé à l'issue de l'un de ces dîners qui rassemblent périodiquement les promoteurs immobiliers de la région : lancer, en commun, un concours d'architecture au niveau européen pour la réalisation d'un vaste programme de « maisons de ville » dans la métropole lilloise. *« Elle fut immédiatement adoptée. Pourtant, cela représentait une véritable révolution pour ces entrepreneurs privés plutôt habitués à se tirer la bourre à longueur d'année »*, raconte l'un d'eux, Jean-Charles Lefèvre.

Les concurrents d'hier se sentaient, il est vrai, un peu coincés dans leur élan ces derniers temps. A Lille plus encore qu'ailleurs, peut-être, le temps de la construction à tout va de lotissements dans la campagne périurbaine est bien terminé. Le concept de « ville renouvelée », introduit dans le schéma de développement de la métropole lilloise, impose que les deux tiers des habitations nouvelles soient désormais réalisées dans le tissu urbain existant (*Le Monde* du 10 janvier).

L'heure est à la reconquête des villes. On rénove ou on « requalifie » tous les bâtiments anciens – industriels ou d'habitation – qui peuvent l'être. Les usines de briques du début du siècle dernier, ces « châteaux de l'industrie » parfois classés à l'inventaire des monuments historiques, sont reconverties en musée, en université, en centre commercial, en « hôtel de PME » ou en immeubles de bureaux et de logements. Et les balafres laissées par les bâtiments trop vétustes pour être restaurés sont soigneusement « recousues ».

Après les excès des années 1970 et 1980, les grands immeubles collectifs sont le plus souvent bannis de ces îlots de rénovation, où l'on préfère favoriser les « maisons de ville ». Bien serrées les unes contre les autres, masures ouvrières ou riches demeures bourgeoises, ces dernières font, depuis des siècles, le charme des grandes cités du Nord. Mais on n'en construisait pratiquement plus depuis les années 1960, les candidats à la propriété préférant généralement les maisons entourées d'arbres des banlieues pavillonnaires.

Tous les efforts entrepris pour tenter d'enrayer cette fâcheuse tendance – dont un concours d'architecture lancé en 1979 par la communauté urbaine et quatre offices d'HLM – semblent avoir été vains. Si elles trouvent facilement des locataires, les quelques dizaines de maisons de ville modernes édifiées récemment se vendent très mal.

Onze promoteurs privés et trois bailleurs sociaux se sont regroupés au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE) pour tenter de sortir « par le haut » de cette situation bloquée. Lille devant être proclamée « capitale européenne de la culture » pour l'année 2004, *« nous allons proposer à cette occasion des opérations du genre de celles que publient les revues d'architecture, dans un type de logements correspondant à la culture du Nord »*, explique Jean-Claude Lefèvre, administrateur du GIE. En partenariat avec les villes et la communauté urbaine, trois programmes représentant un total d'environ 150 maisons de ville ont été définis. Tous en zone urbaine dense : à la frontière des quartiers populaires lillois de Wazemmes et de Moulins ; pas très loin du centre, derrière le Théâtre de Tourcoing ; en plein centre, entre la mairie et la piscine-musée de Roubaix. Les jeunes architectes ayant moins de sept ans d'activité professionnelle ont été invités à plancher sur le sujet. Quatre-vingt-quatre d'entre eux ont répondu. Une première présélection a permis de retenir 21 équipes, parmi lesquelles cinq lauréats ont été désignés le 1er février.

D. R.

A Tourcoing, l'équipe des cinq architectes de l'agence franco-espagnole Paris-Valencia proposera des maisons à patio avec jardin traversant et toitures-terrasses, d'inspiration plutôt méridionale. 45 d'entre elles seront construites sur un site de 11 000 m².

Ces constructions de 3 à 6 pièces devraient être vendues entre 130 000 et 170 000 euros

Conformément à la tradition locale, les maisons seront mitoyennes, avec des façades en front de rue relativement étroites (5,5 à 7 mètres), sur un ou deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Elles seront dotées d'un jardin, ainsi que d'un garage pour une ou deux voitures. Et, bien entendu, beaucoup plus fonctionnelles et claires que les maisons traditionnelles du Nord, tout en enfilade. Le cahier des charges imposait, enfin, qu'elles puissent servir de base à un concept reconductible ultérieurement sur d'autres sites. Une vraie gageure. *« J'estimais, au départ, que des architectes expérimentés seraient sans doute plus à même d'y répondre. Je me trompais,* reconnaît Nathan Starkman, directeur général de l'Agence de développement et d'urbanisme de la communauté urbaine, et membre du jury. *Les exposés de ces jeunes dégageaient une envie de faire extrêmement contagieuse. »*

La plus grande partie (70 %) de ces maisons seront proposées à la vente, le reste étant loué par les bailleurs sociaux. Les promoteurs travailleront *« à livres de comptes ouverts et sans marge »*, a promis Jean-Claude Lefèvre. *« Nous avons fait un gros effort pour fournir le foncier »*, a renchéri Alain Cacheux, vice-président de la communauté urbaine. Moyennant quoi, les maisons – de 3 à 6 pièces – devraient être vendues entre 130 000 et 170 000 euros. En principe dès décembre 2003, pour le jour de la Saint-Nicolas, qui marquera le départ des festivités de « Lille 2004 ».

Jean-Paul Dufour

Des projets lumineux

● **A Tourcoing,** Philippe Dubus remplace par une serre étroite, de la rue au jardin, l'habituel couloir qui, dans les maisons traditionnelles, dessert tout le rez-de-chaussée. Il supprime l'inconvénient de la mitoyenneté tout en gagnant en luminosité. De manière encore plus radicale, l'équipe franco-espagnole de l'agence Paris-Valencia propose une maison à patio avec jardin traversant et toitures-terrasses, plus méridionale que nordiste dans sa conception. L'alignement des façades est respecté par l'adjonction d'un mur de clôture.

● **A Roubaix,** Sandra Barclay a prévu un jardin d'hiver perpendiculairement à la maison, le long du jardin, reprenant ainsi partiellement, elle aussi, le concept de patio. Dans les maisons les plus hautes, en bordure des rues, elle installe le séjour traversant au deuxième étage avec possibilité d'y adjoindre un jardin d'hiver. L'habitation comporte de surcroît une terrasse au troisième étage.

● **A Lille,** où les architectes se sont vu imposer une densité plus élevée, l'équipe de Thierry Donnadieu et Eric Bouillaud propose un patio central faisant puits de lumière pour les maisons les plus basses, au centre de l'îlot. Pour les plus hautes, en bordure de rue, le séjour traversant au premier étage (au-dessus du garage) donne sur une terrasse, construite elle-même sur un jardin surélevé d'un demi-étage. L'équipe Frank Salama-Bertrand Naut a opté pour des séjours cathédrale de 3 à 5 mètres de hauteur, autorisant de plus grandes surfaces vitrées.

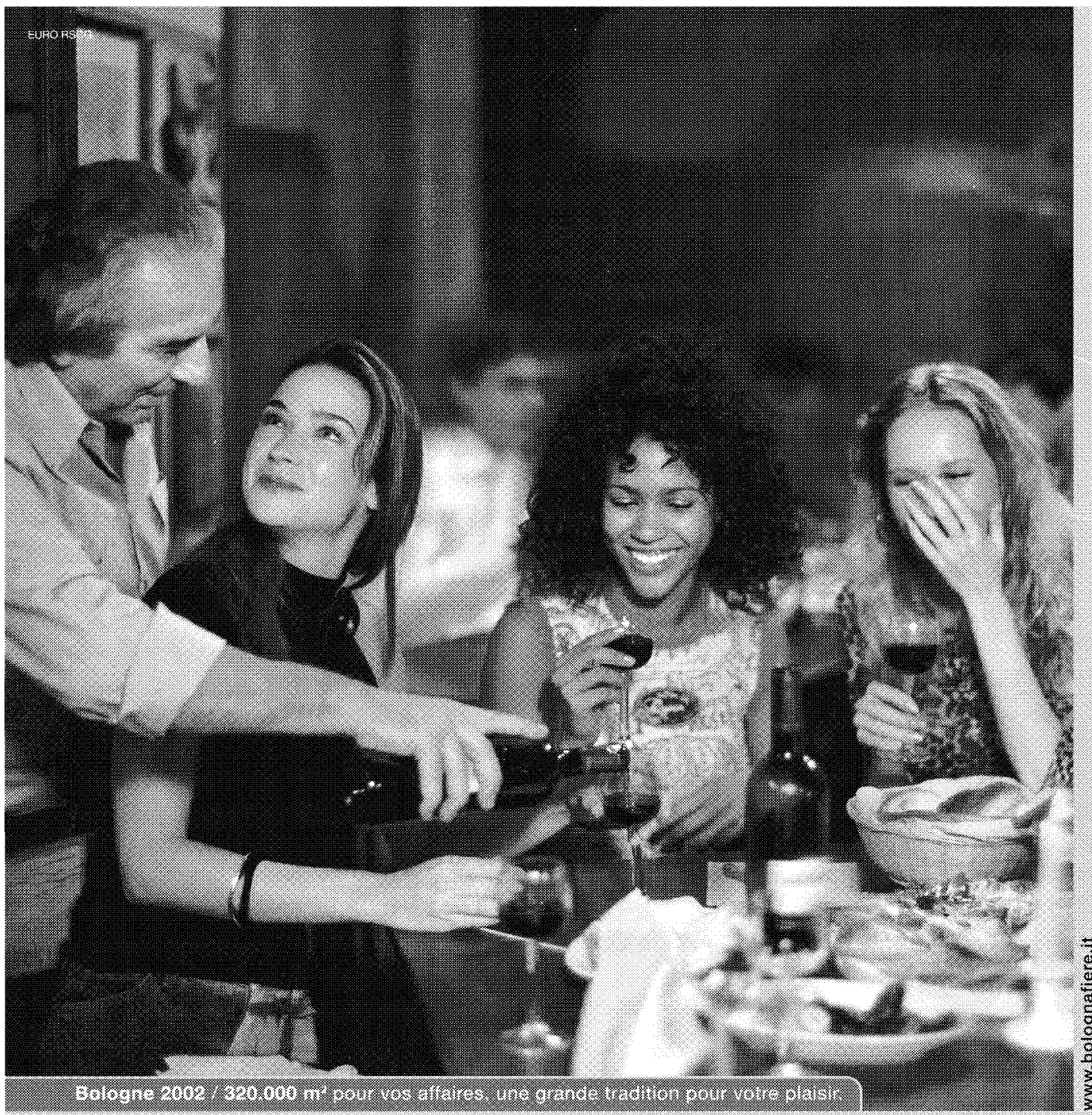

Welcome to BolognaFiere

Bienvenue au coeur des affaires.
Au coeur de l'Europe. Au centre de l'Italie. Au centre de l'une des régions industrielles les plus actives au monde.
Au coeur d'une ville qui a fait de la qualité de vie un art unique et inimitable.
BolognaFiere, c'est tout cela. Une extraordinaire plate-forme d'affaires avec des manifestations de tout premier rang dans le monde, au service de 23.000 exposants et de 1.400.000 opérateurs internationaux.
Un quartier d'expositions relié au monde par un aéroport international, un réseau d'autoroutes rapides et le noeud ferroviaire le plus important d'Europe.
Là où on vit bien, il est facile de travailler mieux...
Bienvenue à BolognaFiere, la Grande Foire avec son atout en supplément: Bologne.

www.bolognafiere.it

BolognaFiere
Easy fair, easy town

ARTE FIERA FASHION SHOE INTIMARE SAMCA HOSIERY WORKSHOP PACK-MAT FIERARREDO QUADRUM SACA COSMOPROF/COSMOPACK MANUFACTURING IT MCS MOTION CONTROL AND FACTORY AUTOMATION SAIEDUE FIERA DEL LIBRO PER RAGAZZI FUTURSHOW LINEAPELLE SIMAC LA FIERA SANA COM-P.A. CERSAIE SAIE LINEAPELLE TANNING TECH EIMA/EIMA GARDEN MOTOR SHOW SMI AUTOPROMOTEC LAMIERA EXPOSANITÀ EUROPOLIS COSMOFARMA TECNO TMA TEXTIL

Milosevic, l'accusation

Kosovo, Croatie, Bosnie : voici des extraits des trois actes d'accusation du Tribunal pénal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie contre l'ancien président yougoslave

KOSOVO : CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, INFRACTIONS GRAVES AUX CONVENTIONS DE GENÈVE, VIOLATIONS DES LOIS OU COUTUMES DE LA GUERRE

(Extraits de l'acte d'accusation du 24 mai 1999, modifié le 29 juin et le 29 octobre 2001)

« A partir de janvier 1999, Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, Nikola Sainovic, Dragoljub Ojdanic et Vlajko Stojilkovic ont planifié, ordonné, engagé, et d'autre manière aidé et encouragé une campagne de terreur et de violence dirigée contre les civils kosovars albanais, dit l'acte d'accusation ; *La campagne a été conduite par les forces de la RFY et de la Serbie agissant sous la direction, avec les encouragements et le soutien de Slobodan Milosevic* [et de ses quatre alliés]. *Les opérations ont été engagées avec pour objectif de déplacer une partie importante de la population albanaise hors du Kosovo dans le but d'assurer le contrôle serbe permanent sur la province. »*

LES DÉPORTATIONS

Le texte fait état des *« expulsions systématiques par la force »*, de la création *« d'un climat de peur et d'oppression »*, du *« pillage »* et des *« campagnes systématiques de destruction des biens appartenant aux civils albanais »*, des *« mauvais traitements, actes dégradants, coups et autres sévices à caractère racial, religieux et politique »*, de la saisie des papiers d'identité des civils albanais *« afin de leur refuser le droit de rentrer chez eux »*. Toutes ces actions *« ont résulté dans la déportation forcée d'environ 740 000 civils albanais du Kosovo »*.

« Ces moyens et méthodes ont été utilisés partout dans la province », dit l'acte d'accusation, qui décrit ensuite les faits survenus dans une dizaine de localités du Kosovo : Jakovica, Gnjilane, Kosovska Mitrovica, Orahovac, Pec, Pristina, Prizren, Srbica, Suva Reka, Urosevac.

LES ASSASSINATS DE MASSE

« À l'aube du 15 janvier 1999 ou vers cette date, les forces de la RFY et de la Serbie ont lancé une offensive contre le village de Racak. Après son bombardement par les unités de la VJ, la police serbe est entrée plus tard dans la matinée dans le village et a entrepris des fouilles maison par maison. Partout dans le village, des villageois qui tentaient de fuir la police serbe ont été abattus. Un groupe d'environ 25 hommes qui tentait de se cacher dans un bâtiment a été découvert par la police serbe. Ces hommes ont été battus puis emmenés vers une colline proche, où les policiers les ont exécutés. Au total, les forces de la RFY et de la Serbie ont tué environ 45 Albanais du Kosovo à Racak et aux alentours. » Les noms des victimes qui ont été identifiées figurent dans les annexes.

« Le 25 mars 1999 ou vers cette date, les forces de la RFY et de la Serbie ont attaqué le village de Bela Crkva (municipalité d'Orahovac). Un grand nombre d'habitants ont fui en suivant un cours d'eau qui passait près du village, et ont trouvé refuge sous un pont ferroviaire. Tandis que d'autres villageois s'approchaient du pont, une patrouille de police serbe a ouvert le feu, tuant 12 personnes, dont 10 femmes et enfants. La police a alors donné l'ordre aux villageois restants de sortir du lit de la rivière et a entrepris de séparer les hommes des femmes et des jeunes enfants. La police a ordonné aux hommes de se déshabiller et les a méthodiquement dépouillés de tous leurs objets de valeur. Les femmes et les enfants ont alors reçu l'ordre de partir. Le médecin du village a tenté de parlementer avec le chef de la police, mais il a été abattu, ainsi que son neveu. Les autres hommes ont alors reçu l'ordre de retourner dans le lit de la rivière, ce qu'ils ont fait. Après quoi la police a ouvert le feu, tuant environ 65 Albanais du Kosovo. »

Des tueries du même ordre sont décrites dans les municipalités de Orahovac, Dagovica, Istok, Srbica, Vucitrn, Suva Reka, Kacanik,

CROATIE : CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, INFRACTIONS GRAVES AUX CONVENTIONS DE GENÈVE, VIOLATIONS DES LOIS OU COUTUMES DE LA GUERRE

(Extraits de l'acte d'accusation du 8 octobre 2001)

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE INDIVIDUELLE

Slobodan Milosevic, qui, à l'époque des faits, était président de la Serbie et chef du parti socialiste de Serbie, *« est individuellement responsable des crimes énumérés dans le présent acte d'accusation, qu'il a planifiés, incité à commettre, ordonnés, commis ou de toute autre manière aidé et encouragé à planifier, préparer et exécuter. Par le terme "commettre", on entend la participation, en qualité de coauteur, à une entreprise criminelle commune* (...) *cette entreprise criminelle commune a vu le jour avant le 1er août 1991 et s'est poursuivie au moins jusqu'en juin 1992 »* (...) Pour la mener à bien, Milosevic *« a agi de concert avec plusieurs autres personnes ou par personnes interposées »* (l'acte d'accusation cite une quinzaine de noms). Le texte cite les moyens auxquels il a recouru : instructions données aux autorités serbes de Krajina, soutien financier, matériel et logistique aux forces régulières et irrégulières en vue de la prise de contrôle de ces régions et de l'expulsion des populations non serbes, etc.

« Slobodan Milosevic, en tant que supérieur hiérarchique, est également individuellement pénalement responsable des actes et omissions de ses subordonnés. »

LES CHEFS D'ACCUSATION

– Persécutions : menées *« pour des raisons politiques, raciales ou religieuses »*, elles ont pris diverses formes (extermination ou meurtre de centaines de civils non serbes, détention prolongée de milliers de civils, tortures, agressions sexuelles, expulsion et transfert forcé d'au moins 170 000 civils croates).

– Extermination, meurtre, homicide intentionnel : le texte cite notamment les assassinats perpétrés à Vocin, en Slavonie occidentale, par les miliciens de Seselj, les *« Aigles blancs »*, plusieurs épisodes meurtriers en Krajina, notamment celui de l'hôpital de Vukovar :

« Le 20 novembre 1991 ou vers cette date, dans le cadre de la campagne générale de persécutions, les forces militaires serbes (...) *et d'autres participants à l'entreprise criminelle commune ont, après avoir pris le contrôle de la ville, chassé de l'hôpital de Vukovar environ 255 Croates et autres non-Serbes. Les victimes ont été transportées à la caserne de la JNA* [l'armée populaire yougoslave], *puis à la ferme Ovcara, située environ 5 kilomètres au sud de Vukovar. Là, les membres des forces serbes ont battu et torturé les victimes pendant des heures. Le soir du 20 novembre 1991, les soldats ont transporté les victimes par groupes de 10 à 20 personnes jusqu'à un lieu d'exécution éloigné, situé entre la ferme Ovcara et Grabovo, où ils les ont abattues. Leurs corps ont été jetés dans un charnier. Le nom des victimes figure à l'annexe I du présent acte d'accusation. »*

– Détention illégale, emprisonnement, torture et actes inhumains : le texte cite 17 lieux de détention en Krajina, Slavonie occidentale, et dans la région de Dubrovnik.

– Expulsion, transfert forcé :

Dans les régions de Slavonie orientale, Slavonie occidentale, Krajina, Dubrovnik, *« les forces serbes, composées des unités régulières et de volontaires, notamment les « Aigles blancs », les « Hommes de Seselj », « Dusan Silni » et les « Tigres d'Arkan », en collaboration avec des unités de la police* (...) *placées sous le contrôle effectif de Slobodan Milosevic ou d'autres participants à l'entreprise criminelle commune, ont encerclé des villes et villages croates et demandé à leurs habitants de remettre leurs armes, y compris leurs fusils de chasse pour lesquels ils avaient un permis. Puis les villes et villages ont été attaqués, de même que les habitants qui avaient obtempéré. Le but était d'en chasser la population. Après avoir pris le contrôle des villes et villages, les forces serbes raflaient parfois les civils croates et non serbes restés sur place et les transportaient de force dans des lieux en Croatie contrôlés par les autorités croates, ou les expulsaient de Croatie, notamment en Serbie et au Monténégro. En d'autres occasions, les forces serbes, en collaboration avec les autorités serbes locales, ont pris des mesures restrictives et discriminatoires à l'encontre de la population non serbe, et ont lancé une campagne de terreur destinée à la chasser du territoire. La majorité des non-Serbes qui restaient a été ensuite expulsée ou transférée de force. »*

Pratiquement tous les Croates et autres non-Serbes des régions à majorité serbe *« ont été déplacés de force, expulsés ou tués »*.

– Destruction sans motif, pillage de biens publics ou privés.

– Assassinats, attaques contre des civils, destructions et pillages à Dubrovnik du 1er octobre au 7 décembre 1991.

BOSNIE : GÉNOCIDE, CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, INFRACTIONS GRAVES AUX CONVENTIONS DE GENÈVE, VIOLATIONS DES LOIS OU COUTUMES DE LA GUERRE

(Extraits de l'acte d'accusation du 22 novembre 2001)

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE INDIVIDUELLE

Elle est définie comme pour la Croatie. Le texte cite les noms de 13 personnes avec lesquelles Milosevic a agi *« de concert »*, parmi lesquelles Radovan Karadzic, Ratko Mladic, Vojislav Seselj, ainsi que Momcilo Krajisnik et Biljana Plavsic tous deux en attente de leur procès au TPI. Il cite parmi les moyens de participation de Milosevic à *« l'entreprise criminelle commune »* : le contrôle effectif sur les forces de l'armée yougoslave et du ministère serbe de l'intérieur ainsi que les groupes paramilitaires serbes, le soutien financier, logistique, politique aux forces serbes de Bosnie, l'influence sur les dirigeants de la République serbe de Bosnie, le contrôle et la manipulation des médias publics serbes *« pour répandre des informations fausses ou exagérées faisant état d'agressions perpétrées par des Musulmans et des Croates de Bosnie contre des Serbes »*.

LES CHEFS D'ACCUSATION

– Génocide ou complicité dans le génocide : *« Agissant seul ou de concert avec d'autres participants à l'entreprise criminelle commune, a planifié, ordonné, commis ou de toute autre manière aidé et encouragé à planifier, préparer ou exécuter la destruction, en tout ou partie, des groupes nationaux, ethniques, raciaux ou religieux musulmans et croates de Bosnie, comme tels, dans des régions de Bosnie-Herzégovine, notamment : Bijeljina, Bosanski Novi, Bosanski Samac, Brcko, Doboj, Foca, Sarajevo, Kljuc, Kotor Varos, Prijedor, Rogatica, Sanski Most, Srebrenica, Visegrad, Vlasenica et Zvornik. »* Parmi les moyens utilisés pour la destruction de ces groupes, l'acte d'accusation cite le meurtre sur une grande échelle pendant et après la prise du pouvoir dans ces différentes régions, le meurtre de milliers de prisonniers, les atteintes graves à l'intégrité physique et mentale de milliers d'autres.

– Persécutions : *« Ces persécutions discriminatoires ont été menées pour des raisons politiques, raciales ou religieuses et ont pris diverses formes. »*

– L'extermination ou le meurtre *« de milliers de civils musulmans et croates de Bosnie et autres civils non serbes, y compris des femmes et des personnes âgées »*, dans des régions précédemment énumérées, une liste détaillée de ces actes, des lieux où ils ont été commis et des victimes qu'ils ont fait figurer en annexe.

– L'emprisonnement et la détention prolongés et systématiques de milliers de civils non serbes dans des centres de détention (détail en annexe).

– L'instauration et le maintien de conditions de vie inhumaines pour ces détenus. *« Les conditions de vie y étaient abjectes et les détenus subissaient des traitements inhumains, la surpopulation, la famine et le travail forcé, ainsi que des mauvais traitements physiques et psychologiques systématiques, notamment des tortures, des passages à tabac et des violences sexuelles. »*

– Les travaux forcés prolongés et fréquents imposés aux détenus : *« Les travaux forcés consistaient à creuser des tombes et des tranchées, et à effectuer d'autres travaux manuels sur les lignes de front. »*

– Les traitements cruels et inhumains infligés aux civils non serbes pendant et après la prise des municipalités, *« notamment les violences sexuelles, la torture, les mauvais traitements physiques et psychologiques, et la soumission à des conditions de vie inhumaines »*.

– L'application de mesures restrictives et discriminatoires à l'encontre des non-Serbes, *« telles que les restrictions à la liberté de circulation, la révocation des titulaires de postes de responsabilité dans l'administration locale et la police, les licenciements et les perquisitions arbitraires à leur domicile, le déni des droits à une procédure régulière et à un accès égal aux services publics, y compris à des soins médicaux adéquats »*.

– Le passage à tabac et le vol.

– Le transfert forcé et l'expulsion de milliers de non-Serbes hors des territoires contrôlés par les Serbes. (...)

– Les entraves à l'aide humanitaire, en particulier aux livraisons de médicaments et de nourriture destinées aux enclaves assiégées de Bihac, Gorazde, Srebrenica et Zepa, *« et le fait de priver d'eau les civils pris au piège dans les enclaves, pour y créer des conditions de vie insupportables »*.

– Extermination, meurtre et homicide intentionnel : longue liste de villes, de villages et de centres de détention où ils se sont produits.

– Meurtre, attaque contre des civils à Sarajevo :

« Entre avril 1992 et novembre 1995, Slobodan Milosevic, agissant seul ou de concert avec d'autres participants à l'entreprise criminelle commune, a planifié, incité à commettre, ordonné, commis, ou de toute autre manière aidé et encouragé à planifier, préparer ou exécuter une campagne militaire de pilonnage à l'artillerie et au mortier de secteurs civils de Sarajevo et les actions de tireurs isolés contre la population de cette ville, campagne qui a fait des milliers de morts et de blessés de tous les âges et des deux sexes parmi les civils.

Pendant cette période de quarante-quatre mois, les artilleurs et les tireurs isolés du Corps de Sarajevo Romanija de la VRS [armée serbe de Bosnie], *qui était placé sous le contrôle effectif de Radovan Karadzic et du général Ratko Mladic, ont intensivement attaqué Sarajevo, principalement à partir de hauteurs offrant une vue dégagée de la ville.*

Le Corps de Sarajevo Romanija a mené une campagne prolongée de bombardement et d'actions de tireurs isolés contre Sarajevo, lors de laquelle les civils étaient soit délibérément visés soit touchés par des tirs aveugles sur des secteurs où la présence civile était notoire. Parmi les victimes de cette campagne, on compte des civils qui, entre autres, s'occupaient de leur potager, faisaient la queue pour du pain ou de l'eau, participaient à des funérailles, faisaient des courses au marché, voyageaient à bord de trams ou ramassaient du bois. »

En annexe figurent deux longues listes. L'une énumère une cinquantaine de cas de victimes de tireurs isolés dans Sarajevo et se présente ainsi :

« 7 novembre 1992 : Fadila Zgodic, 52 ans, a été blessée par balle à la hanche alors qu'elle transportait du pain près de la rue Darovalaca Krvi, dans le secteur de Novo Sarajevo.

13 décembre 1992 : Anisa Pita, une fillette de 3 ans, a été blessée par balle à la jambe droite alors qu'elle enlevait ses chaussures sous le porche de sa résidence, dans la rue Zagrici.

17 avril 1993 : la victime, une fillette de 9 ans, a été blessée par balle dans le dos alors qu'elle jouait dans son jardin côté rue, dans le secteur de Sedrenik.

25 juin 1993 : Muhamed Haznadarevic, 52 ans, a été blessé par balle dans le dos et à la poitrine en voulant cultiver un carré de légumes à Slatinski Put 5, au nord de Sarajevo.

27 juin 1993 : Almasa Konjhodzic, 56 ans, a été abattue non loin du croisement entre les rues Dure Dakovica et Kranjcevica, alors qu'elle se déplaçait à pied avec sa famille.

11 juillet 1993 : Munira Zametica, 48 ans, a été abattue alors qu'elle puisait de l'eau dans la rivière Dobrinja.

17 juillet 1993 : Hajrija Dizdarevic, 66 ans, a été abattue dans son appartement alors qu'elle faisait sa prière.

3 septembre 1993 : Nafa Taric, 35 ans, et sa fille Elma Taric, 8 ans, ont été touchées par la même balle alors qu'elles longeaient la rue Ivana Krndelja, au centre de Sarajevo. La balle a blessé la mère à la cuisse gauche et touché la fille à la main et à l'abdomen. (...)

11 janvier 1994 : Hetema Mukanovic, 38 ans, a été abattue dans son appartement, au premier étage d'Obala 27. Elle buvait du café en compagnie de son mari et de voisins, à la lumière de bougies. (...)

22 juillet 1994 : Seid Solak, 13 ans, a été blessé par balle dans l'abdomen alors qu'il faisait du lèche-vitrine avec sa mère et sa sœur dans la rue Miljenka Cvitkovica. (...)

25 mai 1995 : Durgut Cobic, 80 ans, a été blessé par balle à l'épaule alors qu'il ouvrait la porte donnant sur le balcon de son appartement (...) *»*

L'autre liste énumère 26 cas de tirs d'obus contre des cibles civiles à Sarajevo. En voici des extraits :

« 1er juin 1993 : deux obus sont tombés sur une foule d'environ 200 personnes rassemblées pour jouer et assister à un match de football. (...) *Ils ont fait au moins 12 morts, dont 3 enfants de moins de 15 ans, et au moins 70 blessés, dont 10 enfants. Les obus sont partis d'une zone tenue par la VRS* [armée serbe de Bosnie].

12 juillet 1993 : un obus de mortier de 82 mm est tombé sur une centaine de civils qui faisaient la queue pour accéder à une fontaine publique dans la cour située devant l'entrée d'une résidence, au 39, Hakije Turajlica. Au moins 12 personnes ont trouvé la mort et 14 ont été blessées. Les tirs venaient d'une zone tenue par la VRS.

22 janvier 1994 : trois obus de mortier sont tombés sur le secteur d'Alipasino Polje (...), *le deuxième et le troisième devant des immeubles résidentiels où des enfants jouaient. Ils ont tué 6 enfants de moins de 15 ans et en ont blessé 4, ainsi qu'un adulte.* (...)

5 février 1994 : un obus de mortier de 120 mm est tombé sur un marché à ciel ouvert appelé Markale dans un quartier du vieux Sarajevo. Il y avait foule et l'obus a fait 66 morts et plus de 140 blessés. (...)

28 août 1995 : un obus de mortier est tombé devant l'entrée du marché de la ville, tuant 43 personnes et en blessant 75 autres. Il venait de Trebevic, en territoire VRS. »

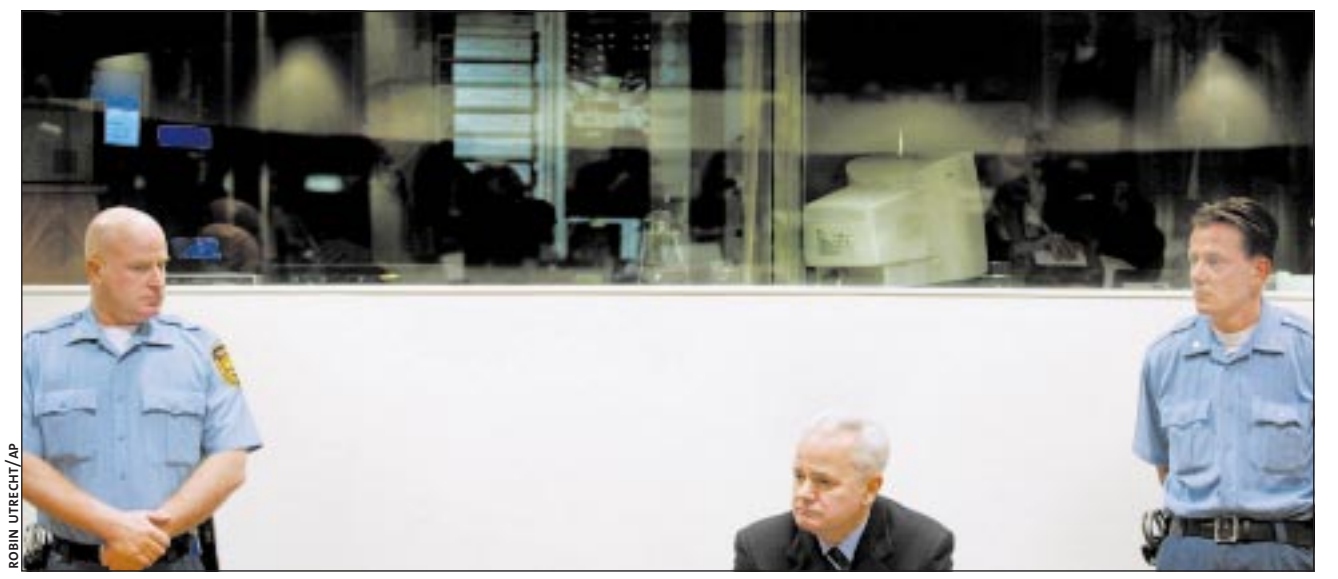

ROBIN UTRECHT/AP

L'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, à La Haye, le 30 janvier 2002, lors de la préparation du procès.

Les Indiens de Guantanamo

par Antoine Garapon et Olivier Mongin

FACE à une guerre que certains qualifient de postmoderne, l'administration Bush est en train d'inventer une peine postmoderne. Celle-ci se bâtit sur le symétrique absolument inverse de la peine classique : si la pénalité consistait jusqu'ici dans l'accablement des sens, dans le harcèlement disciplinaire des corps, dans l'accumulation de sensations pénibles, la peine postmoderne, procède, au contraire, d'une privation des sens (lunettes aveuglantes, masques incapacitant la bouche et le nez, oreillettes assourdissantes), d'un repos total et contraint, d'un long sommeil de la perception dont on ne peut s'évader, d'un anxiolytique qui non seulement agit sur le cerveau mais anéantit aussi toute forme de rapport au monde et aux autres. Bref, d'une violence par défaut.

On ne soumet plus le corps à la torture, c'est-à-dire à un corps-à-corps inégal, oppressif et violent, mais à un isolement radical qui le retranche de tout contact avec l'extérieur, dans un lieu lui-même sans aucune communication avec son environnement – une base américaine en territoire hostile. Le corps est tout simplement tu, enfermé en lui-même : des pieds qui ne peuvent plus avancer, des oreilles qui n'entendent rien, des yeux qui ne voient pas, des narines qui ne sentent plus, une bouche dont l'air est filtré, une peau corsetée dans une housse synthétique d'une couleur fluorescente qui absorbe la lumière et la retient aussi de tout contact avec la peau.

Ce corps monstrueusement appareillé se substitue aux murs de la peine classique (un simple grillage suffit désormais). L'enfermement a trouvé son dernier théâtre dans ce verrouillage de la personne dans sa seule et pure conscience. C'est l'achèvement de la logique de la *« peine neutre »* (Thierry Pech), d'une peine qui veut agir sans faire souffrir, ou faire souffrir sans toucher. Une peine dont la violence est dans l'apparente non-violence, une peine qui porte à son paroxysme cette phobie du contact qui semble hanter la répression moderne. Une peine qui touche l'opinion publique américaine sans la heurter. Le seul contact possible se fait par l'intermédiaire d'une seringue, ou d'un rasoir électrique. A cette peine il ne manque finalement qu'une chose, certes accessoire en temps de guerre : un jugement qui la justifie.

Voilà le sort réservé aux prisonniers de cette guerre d'Afghanistan. Du moins le pense-t-on, car, à vrai dire, on n'en sait pas grand-chose. Les explications tardives, embarrassées et peu convaincantes des officiels américains ne suffisent pas à apaiser nos craintes. Avec le refus, même aujourd'hui nuancé, d'accorder le bénéfice des conventions de Genève, la transparence, la publicité et le *due process of law*, valeurs cardinales de la démocratie américaine, sont bafoués.

> Les Américains risquent de décourager leurs plus fidèles défenseurs. Mais l'Europe, inexistante sur le plan de la puissance, peut-elle se contenter de donner des leçons de morale ?

Déclarer ces prisonniers ou certains d'entre eux *« combattants illégaux »* ne soustrait pas pour autant à l'application de la convention de Genève, dont l'objectif est de ne laisser personne en dehors de son spectre. Cette pratique est également contraire à l'engagement formel pris au nom des Etats-Unis en 1987 par le conseiller juridique adjoint du département d'Etat, Michaël Matheson. Elle déroge enfin à la pratique précédemment observée lors des interventions de Panama et de Grenade ainsi que pendant la guerre du Golfe : toute personne capturée mais non considérée comme prisonnier de guerre pouvait faire valoir ses droits devant un tribunal composé de trois officiers (règlement commun aux quatre branches de l'armée américaine de 1997).

La tentation est alors grande de voir dans la position indéfendable des Américains à l'égard des *« détenus »* de Guantanamo purement et simplement une attitude impériale, le symbole de ce qu'ils sont et ont toujours été : des manipulateurs qui invoquent le droit international ou, au contraire, le violent quand cela les arrange.

Cela serait cependant oublier l'ambivalence de l'histoire des relations entre l'Amérique et le droit de la guerre. Ce sont les Américains qui sont les principaux promoteurs du droit international humanitaire : ce sont eux qui imposèrent Nuremberg à leurs amis anglais (Churchill voulait passer purement et simplement quelques dignitaires nazis par les armes et juger les autres de rang subalterne ; il ne se rangea à l'idée américaine que lorsque Staline proposa d'exécuter plus d'une centaine de milliers d'Allemands) et à l'allié soviétique.

C'est plus à la pugnacité de Madeleine Allbright qu'à une volonté européenne que l'on doit la création du Tribunal pénal international. Encore récemment, alors que le Sénat américain se montrait plus qu'hostile à l'institution d'une Cour pénale internationale, l'administration Bush faisait pression sur Belgrade pour que le gouvernement serbe livre Milosevic à La Haye. Ce qui fut fait et eut pour effet de renforcer le succès de cette juridiction à laquelle personne ne croyait en 1993.

ANTOINE GARAPON EST MAGISTRAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES SUR LA JUSTICE. **OLIVIER MONGIN** EST DIRECTEUR DE LA REVUE *ESPRIT*.

Mais en même temps le fait de refuser aux membres présumés du réseau Al-Qaida le statut de combattants n'est pas nouveau. Déjà en 1862, des centaines d'Indiens Santi se rendirent au colonel Silbey, qui les jugea non pour violation des lois et coutumes de la guerre, car le gouvernement fédéral leur niait le statut de combattant, mais pour les crimes commis contre les Blancs pendant les hostilités. Un tribunal militaire composé de cinq membres prononça dix peines de mort et six acquittements le premier jour et arriva à juger jusqu'à 42 Indiens en une seule journée ! 303 condamnations à mort furent prononcées. Lincoln, devant l'émotion publique que causait cette affaire, décida finalement de ne faire exécuter que ceux qui s'étaient rendus coupables de viols et de massacres, et pas seulement de participation à des combats, ce qui réduisit le nombre à 38.

Le secrétaire à la défense Elihu Root, qui venait d'une *law firm* de Wall Street, défendait une politique coloniale brutale aux Philippines (200 000 morts philippins, 5 000 soldats américains) en même temps qu'il se voulait le champion d'un droit humanitaire face aux Européens en tentant d'imposer les conventions de La Haye en 1907.

Comment expliquer cette ambivalence ? Faut-il y voir une nouvelle manifestation du syndrome de Wilson, c'est-à-dire de l'hésitation permanente entre repli unilatéral et mission universelle ? Le signe d'une nouvelle « guerre totale » non plus contre les Indiens mais contre les terroristes, assimilés aux nouveaux barbares ? Ce que confirmerait la différence de traitement du seul taliban américain, David Walker Lindh, qui jouira d'un procès en bonne et due forme devant un jury.

La politique américaine privilégie la puissance au détriment des droits de l'homme, qui semblent devenir, en revanche, l'apanage de l'Europe.

Les Américains sont décidément exaspérants : ils donnent des verges pour se faire battre alors qu'ils ont réussi quasiment un sans-faute en Afghanistan et risquent de décourager leurs plus fidèles défenseurs. Mais l'Europe, inexistante sur le plan de la puissance, peut-elle se contenter de donner des leçons de morale ? Ne serait-elle pas plus entendue si elle participait plus activement à ce que Colin Powell a appelé une guerre *« de longue durée sur plusieurs fronts »* ?

On a cru un moment que l'Europe, qui a joué les seconds rôles en Afghanistan, allait, à défaut de puissance militaire, devenir le fer de lance d'une nouvelle politique économique, d'un autre front visant à la fois à combattre l'argent sale et à tenter de réduire les inégalités à l'échelle planétaire. Malheureusement, aucune politique cohérente ne vient répondre à l'hégémonie de la puissance américaine.

Il ne suffit pas de brandir les droits de l'homme pour défendre ces corps orangés et engrillagés, si nous ne prenons pas nos responsabilités sur d'autres fronts. Nous risquons de nous donner bonne conscience, de nous donner l'impression de survivre dans une histoire qui nous échappe.

Au risque de déplaire

par Roger Cukierman

IL plaît aux dirigeants de ce pays de minimiser les actes antijuifs.

Il plaît aux autorités de n'y voir que la violence banale. On nous berce de statistiques pour lesquelles une attaque contre une synagogue est un acte de violence et non un acte antisémite.

Il plaît à certains juifs qui ont perdu le contact avec la réalité juive d'affirmer leur existence personnelle en étant sourds et aveugles face aux dangers, au risque de plaire au consensus de l'opinion publique.

ROGER CUKIERMAN EST PRÉSIDENT DU CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE (CRIF).

Il plaît aux médias de donner le plus large écho aux voix qui critiquent Israël et les juifs, surtout si ces voix sont juives. Le média ne peut alors être taxé d'antisémitisme ou d'antisionisme.

Il plaît à la justice de ne pas punir de manière exemplaire cette violence antijuive même lorsque ses auteurs sont pris en flagrant délit : trois mois de prison avec sursis, c'est-à-dire rien, pour un attentat contre un lieu de culte juif, mais un an de prison ferme pour une paillote.

Pourquoi ce laxisme ?

Parce que cette violence unilatérale est directement liée au conflit du Proche-Orient.

Parce qu'on fait trop souvent l'amalgame entre juif et Israélien.

Parce que cette violence ne vient pas de l'extrême droite.

Parce qu'elle vient des banlieues maghrébines.

Parce que la France républicaine hésite à reconnaître son échec dans l'intégration scolaire et sociale des jeunes beurs.

Parce qu'on pardonne tout à ceux envers lesquels on se sent coupable.

Parce que la population musulmane est importante à tous égards.

Il me déplaît à moi de me taire, de faire celui qui ne voit pas les graffitis, qui n'entend pas les insultes antijuives, qui n'a pas peur pour les enfants qui vont très simplement à l'école ou pour tous ceux qui fréquentent les synagogues.

Il me déplaît d'avoir à redouter chaque jour un incident grave.

Il me déplaît d'oublier les leçons du passé.

Et peu m'importe si le danger le plus immédiat ne vient pas de l'extrême droite traditionnelle, mais désormais de quelques fanatiques islamistes, ou de quelques individus isolés qu'on appelle délicatement des jeunes voyous des banlieues. Une fois de plus nous sommes la cible, le bouc émissaire. Et ce rôle ne nous convient plus.

Et combien il me plairait d'entendre l'annonce de la mise en œuvre d'une politique de fermeté, d'une justice sans concession, envers tous les agresseurs ! Et, parallèlement, l'ouverture d'un vrai dialogue avec l'immense majorité des musulmans modérés. Avec ces musulmans qui se battent pour l'intégration de tous, hommes et femmes à égalité, dans la société française, qui refusent l'intégrisme, qui rejettent toutes les formes de violence et qui, comme nous, veulent à tout prix éviter le risque de rupture de la paix civile !

Il me plaît de penser que ces souhaits correspondent à l'image de la France, synonyme de tolérance et de liberté. Car l'enjeu de ce débat, c'est le respect et la pérennité des valeurs de la République.

Les Etats-Unis deviennent-ils fous ?

Suite de la première page

Il en va, de ce point de vue, du choc des civilisations comme du marxisme : ce sont des idées qui tirent leur force de leur fausseté, par leur simplisme et leur dimension messianique ; ce sont des idées qui ont une remarquable capacité à faire l'histoire par les passions qu'elles engendrent, les espoirs illusoires qu'elles suscitent, les mythes qu'elles entretiennent. En bref, ce sont des prophéties autoréalisatrices.

Le moment présent est donc décisif pour le cours de l'histoire du XXIe siècle. Soit l'indispensable lutte contre le terrorisme se concentre sur la menace islamiste, cherchant à la cantonner mais aussi à en éradiquer certaines des causes. Soit, à l'imitation de la mécanique d'août 1914, mais avec des identités religieuses et non plus des alliances étatiques comme courroie de transmission, s'enclenche la cristallisation des haines et la contamination de la violence, avec le risque d'une confrontation véritablement globale, car transcendant les Etats et traversant les sociétés. Le pari insensé lancé par Ben Laden à la face du monde serait alors gagné. Non-sens intellectuel, le choc des civilisations accéderait au statut de réalité historique.

Force est de constater qu'une configuration dangereuse tend à émerger, marquée par l'oscillation de la logique politique du cantonnement vers la logique militaire de l'affrontement, sous l'effet paradoxal d'une victoire ambiguë en Afghanistan, d'un côté, de l'exacerbation du caractère hégémonique et unilatéral de la politique des Etats-Unis associée à une exaltation de sa dimension morale et religieuse, de l'autre.

L'exemple de Saddam Hussein rappelle que l'issue d'un conflit reste non seulement incomplète mais indéterminée tant qu'il ne débouche pas sur une solution politique claire. D'un côté, l'Afghanistan est loin d'être stabilisé. De l'autre, à l'instar du régime baasiste qui a survécu avec son chef à la déroute de 1991, l'aura qui entoure Al-Qaida ne cessera de croître tant qu'Oussama Ben Laden et accessoirement le mollah Omar seront en liberté ou supposés l'être.

Plus inquiétantes encore paraissent certaines prises de position récentes de l'administration Bush qui semblent s'inscrire dans la logique du choc des civilisations, en rupture avec la prudence et la retenue observées dans les semaines qui suivirent la tragédie du World Trade Center.

Le premier dérapage est le traitement des prisonniers d'Afghanistan, emprisonnés à Guantanamo. Il est inacceptable de placer ces prisonniers ou certains d'entre eux en dehors de tout statut et de toute règle de droit, ce qui est actuellement le cas, sauf à renier les valeurs même de la démocratie qui légitiment la guerre qui leur a été livrée.

Le deuxième dérapage concerne le Proche-Orient et l'alignement inconditionnel de la diplomatie américaine sur la politique du gouvernement conduit par Ariel Sharon, qui se fixe comme objectifs l'élimination politique de Yasser Arafat, le démembrement de l'Autorité palestinienne, la balkanisation et l'implosion de la population des territoires sous l'effet du blocus économique et du chaos politique. Là encore, il n'est question ni d'angélisme ni de faiblesse à l'égard du terrorisme.

Yasser Arafat est pour son peuple à la fois une chance et une calamité, tant il incarne sa lutte tout en accumulant les fautes politiques les plus grossières et en fondant son autorité sur un contact permanent avec toutes les mouvances palestiniennes, y compris les plus extrémistes. L'Autorité palestinienne est aussi peu démocratique que notoirement corrompue. Les Palestiniens sont au bord de la guerre civile.

Mais la construction d'un mur de Jérusalem, les assassinats ciblés et le cycle infernal des représailles entretiennent l'illusion qu'il existe une solution technologique ou militaire à la violence, que seul un accord politique pourrait permettre de désarmer. Les terroristes palestiniens ne sont pas les seuls à faire l'histoire, puisque les accords d'Oslo ont d'abord été enterrés par l'assassin d'Itzhak Rabin. Le processus de colonisation des territoires n'a cessé de s'accélérer, y compris pendant les négociations. La logique du meurtre qui a succédé à la logique de la paix, avant peut-être le retour de la logique de la guerre, est non seulement une impasse pour le conflit israélo-palestinien mais aussi un facteur de déstructuration de la société, l'économie et la démocratie israéliennes.

> Le choc des civilisations est une idée trop fausse et dangereuse pour être reprise impunément à leur compte par les dirigeants de la première démocratie du monde

L'urgence d'une médiation n'a jamais été aussi évidente. C'est pourquoi l'évolution de l'administration Bush, de la reconnaissance du droit à un Etat palestinien indépendant devant l'ONU, en novembre 2001, au blanc-seing laissé à Ariel Sharon pour éliminer l'Autorité palestinienne en commençant par son président, constitue une erreur et une faute, grosses de futures tragédies.

Le troisième dérapage est à chercher dans le discours sur l'état de l'Union prononcé le 29 janvier, fondé sur la dénonciation de l'« axe du mal » formé par la Corée du Nord, l'Iran et l'Irak d'un côté, la revendication de la nature de peuple élu de la nation américaine de l'autre.

L'axe du mal est directement inspiré des prédictions du choc des civilisations puisque Samuel Huntington fonde son appel au rassemblement autour des Etats-Unis sur la menace émanant d'un arc musulman arabo-asiatique. En l'état, il relève du fantasme. Contrairement à l'Allemagne nazie, à l'Italie fasciste et au Japon militariste qui étaient unis durant la deuxième guerre mondiale par une alliance diplomatique et une coordination stratégique, la Corée du Nord, l'Iran et l'Irak sont loin de représenter une coalition organisée.

Cela ne veut pas dire que ces Etats sont pacifiques et qu'ils ne présentent pas des facteurs de risque, notamment en matière de prolifération des armes de destruction massive, qui doivent être énergiquement combattus. Cela veut dire que l'axe présumé n'a pas de réalité politique et militaire, sauf à ce que sa diabolisation finisse par lui donner une existence. Les démocraties, a fortiori lorsqu'elles accèdent au statut d'hyperpuissance, doivent se garder de deux travers : ignorer les menaces réelles ; inventer des menaces fictives.

L'axe du mal appelle les forces du bien. Cette rhétorique de guerre de religion, télescopant le spirituel et le temporel, constitue le pire des registres possibles pour analyser les attentats du 11 septembre et la guerre d'Afghanistan, tant il semble donner raison aux harangues de Ben Laden et de ses affidés. Il convient d'être clair : soit l'on fait, au nom des valeurs de la démocratie, la guerre aux ennemis de la liberté (ce qui impose pour le moins une condamnation explicite de l'action de la Russie en Tchétchénie ou du pouvoir des généraux algériens) ; soit l'on fait, au nom d'une foi religieuse, la guerre à l'islam.

Le quatrième dérapage se situe dans la hausse démesurée des dépenses de sécurité. Autant les Européens doivent être condamnés, à l'exception du Royaume-Uni, pour la déliquescence accélérée de leurs capacités militaires, autant la militarisation à outrance de la politique américaine paraît d'une efficacité stratégique contestable, tout en présentant, à terme, des risques pour la croissance – comme dans les années 1960 –, voire pour les libertés.

La volonté militaire hégémonique des Etats-Unis se double d'un mépris de plus en plus ouvert pour leurs alliés qui s'exprime crûment dans la formule en vogue « les Etats-Unis font la guerre ; les Alliés font le ménage en période de paix », avec des Européens réduits (en grande partie avec leur consentement explicite ou implicite) au statut des métèques dans l'Athènes du siècle de Périclès.

Le choc des civilisations est à la géopolitique du XXIe siècle ce qu'Enron est au capitalisme : une idée trop fausse et dangereuse pour être reprise impunément à leur compte par les dirigeants de la première démocratie du monde. Depuis l'attentat d'Oklahoma City ou les dérives sectaires de Waco, nul ne peut ignorer que, comme toute société libre, l'Amérique a ses fous. Mais elle joue un rôle trop important dans le monde pour avoir le droit de devenir folle.

Nicolas Baverez

Le Monde
ÉDITORIAL

Milosevic et Al-Qaida

LE PROCÈS de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international de La Haye est une date dans la lente émergence d'un ordre mondial gouverné par le droit. Pour la première fois, un ancien chef d'Etat va être jugé par une justice internationale pour des crimes commis contre son peuple. L'ex-président yougoslave est accusé de crimes contre l'humanité et de violations du droit de la guerre.

Cette avancée, la plus considérable depuis Nuremberg, est malheureusement ternie par le déni de droit auquel se livrent au même moment les Etats-Unis à l'égard des 457 prisonniers faits en Afghanistan, dont 186 sont détenus à la prison de Guantanamo et 271 au camp américain de Kandahar. Ils sont emprisonnés en dehors de tout statut ; du moins dans un premier temps, puisque, cédant à la pression, le président Bush a finalement dû reconnaître, la semaine passée, un statut de prisonnier, selon les conventions de Genève, à ceux qui sont de nationalité afghane.

Que les Etats-Unis veuillent juger les terroristes d'Al-Qaida devant des tribunaux d'exception s'oppose à l'esprit de La Haye et à sa forme puisque le TPI va, lui, veiller très scrupuleusement aux conditions de la défense de Slobodan Milosevic, justement parce qu'il est le pire des criminels. M. Bush donne là des arguments au dictateur yougoslave, qui nie la légitimité du Tribunal de La Haye et parle de « *procès politique* ». Il estime que le TPI représente non pas le droit mais la « *justice des forts* », celle des pays de la coalition armée, conduite par les Américains, qui a injustement bombardé son pays.

Il n'est pas seul dans ce combat mené contre la justice internationale et contre la prépondérance des droits de l'homme sur le droit des Etats. Tous les gouvernements sont tentés de défendre leur souveraineté absolue. La naissance du TPI elle-même n'a été arrachée que par l'horreur des crimes et la pression des opinions et, paradoxalement, le bon vouloir américain dans le cas d'espèce des guerres dans les Balkans, puisque les Etats-Unis rejettent toute création d'une Cour pénale internationale permanente. Les avancées sont donc rares et il n'est que de voir combien l'ONU peine à obtenir un jugement des Khmers rouges coupables du génocide cambodgien, ou combien la liste est encore longue de chefs d'Etat criminels pour se rendre compte de l'infinie difficulté de l'émergence du droit international.

Il est déplorable de voir les Etats-Unis donner des armes aux amis de Slobodan Milosevic et servir sa fausse démonstration d'un jugement exceptionnel. Il a beau jeu de dire que ceux sans qui il n'aurait pas été arrêté, les Américains, n'acceptent pas pour d'autres ce qu'il subit. Sans doute, le statut juridique des détenus non afghans d'Al-Qaida est-il indéfini. Mais si les guerres du XXIe siècle doivent opposer les démocraties à des terroristes internationaux, c'est l'occasion de faire avancer le droit international, et non pas de l'oublier. La justice est la meilleure arme contre le terrorisme.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISIONS

JUSTICE. Dans le portrait d'Antonio Tabucchi (*Le Monde* du 6 février), nous avons omis de préciser que le procureur Saverio Borrelli était procureur général de Milan. En outre, le numéro de la revue *MicroMega* que mentionnait Tabucchi vient de paraître (voir l'article de Daniel Vernet dans *Le Monde* du 5 février).

BALKANS-INFOS. A la suite ne notre article intitulé « Venus de Matignon, petits coups bas entre amis » (*Le Monde* du 12 janvier), qui évoque le mensuel *Balkan-infos,* plusieurs lecteurs nous demandent de préciser que cette publication, qu'ils qualifient de « pro-yougoslave », n'a aucune affinité avec l'extrême droite française.

RECTIFICATIF

TYPOGRAPHIE. Le caractère utilisé pour composer le texte des articles du *Monde*, créé par le graphiste Jean-François Porchez, ne porte plus la dénomination « LaTerre », comme indiqué par erreur dans notre numéro daté 13-14 janvier. Depuis la mise en place complète d'un système éditorial intégré, cette dénomination, utilisée temporairement pour des raisons informatiques, a été remplacée par son nom d'origine, « LeMonde », seule appellation connue dans les publications traitant de typographie.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Aux Etats-Unis, un budget de guerre à risques

À PARTIR du 1er octobre prochain, les Etats-Unis dépenseront 1 milliard de dollars par jour pour leur défense. C'est ce que George W. Bush demande au Congrès de lui accorder. C'est ce qu'il obtiendra sans trop de difficultés même si, durant la discussion du budget du Pentagone pour 2003, les élus américains, motivés par leur désir de protéger les intérêts des contribuables, ne parvenaient pas à lui faire préciser tous les détails de cet investissement. Toute comparaison est hasardeuse. Mais, en à peine un mois, les Américains auront « consommé » la totalité du seul budget français annuel de la défense.

On mesure là, concrètement, l'envol, par rapport aux vingt dernières années, des dépenses militaires aux Etats-Unis. Le séisme provoqué par les attentats terroristes du 11 septembre 2001 y est pour beaucoup. Pour autant, ce n'est que l'une des explications. Avant même l'élection de M. Bush à la Maison Blanche, le Pentagone était en quête d'une remise à jour de sa doctrine et de ses moyens. Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, avait, dès après sa prise de fonctions en janvier 2001, affiché, sous l'œil narquois de ceux qui le précédèrent au Pentagone et qui avaient fini par en être l'otage, sa volonté de tout révolutionner au sein des armées afin de leur donner la polyvalence, la souplesse et la mobilité nécessaires à des interventions extérieures, dans le cadre ou hors du cadre de l'OTAN. L'agression du 11 septembre est survenue, lançant brutalement un défi à l'armée des Etats-Unis. Et, de fait, tout a basculé dans le sens d'une doctrine militaire fermement martelée, sans trop se soucier de ce que les alliés peuvent en penser, et appuyée sur des engagements de 100 milliards de dollars supplémentaires en trois ans.

NOUVELLES MENACES

C'est un chamboulement radical. On ne combat pas seulement les pays jugés « proliférants » en matière d'armes de destruction massive. On ne lutte pas uniquement contre le terrorisme international. M. Rumsfeld, appliquant des orientations fixées par son président, a été jusqu'à avertir que les Etats-Unis se donnent les moyens militaires de renverser un régime là où leurs intérêts commandent qu'ils occupent sa capitale. Le scénario est parfaitement revendiqué. Il a été édicté, début février 2002, par M. Rumsfeld qui énonçait aux stagiaires de l'université de la défense nationale à Washington les parades face aux nouvelles menaces.

A l'OTAN, suite à la campagne aérienne en Afghanistan, les responsables militaires américains ont explicité la formule, au titre, sans doute, de la répartition du travail entre alliés telle qu'ils la conçoivent et la pratiquent. « *US fight, UN feed, EU founds* », ont-ils confié à l'ancien chef d'état-major particulier de François Mitterrand, puis de Jacques Chirac, le général Christian Quesnot. Autrement dit, et sans simplifier à l'extrême ni chercher à polémiquer, les Etats-Unis dirigent les combats, les Nations unies nourrissent et les Européens payent pour reconstruire. L'OTAN, dans ce triptyque, reste relativement virtuelle, assimilée à une instance régionale de sécurité à l'avenir limité, comme tant d'autres.

Le budget 2003 recouvre, de ce point de vue, toute la gamme des moyens souhaités, des plus classiques au plus exotiques. Et, à sa manière, il a été conçu pour mettre les Etats-Unis en situation, sous le couvert d'une lutte antiterroriste globale, de répondre à un éventail de possibilités sans avoir besoin de la contribution, toujours aléatoire, de partenaires plus ou moins récalcitrants. Quitte – et c'est là que M. Rumsfeld, aidé de son conseiller spécial, l'amiral Andrew Marshall, a divergé d'avec ses ambitions premières – à empiler les programmes d'armement, y compris ceux datant de la « guerre froide », sans trop sélectionner entre eux comme il l'avait imaginé en prenant son poste.

QUASI-MONOPOLE

Ainsi, pour s'en tenir à un seul exemple, la marine sauve son avion de combat F-18 Super-Hornet, l'armée de l'air son F-22 Raptor, et ces deux mêmes armées, avec le corps des Marines, leur Joint Strike Fighter (JSF) désormais baptisé F-35. Autant de programmes qui furent, un temps, jugés rivaux sur le plan financier et qui sont remis en selle pour la plus grande satisfaction des états-majors.

Ce refus de faire des choix s'explique, entre autres, par la volonté d'une superpuissance de couvrir toutes les hypothèses d'emploi. L'un des résultats concrets est que, si ce rythme financier était maintenu, comme le montrent des études du Pentagone, le budget américain de la défense serait, à dollars constants, de 20 % supérieur au niveau moyen de ces mêmes crédits pendant la « guerre froide ». Et l'écart avec les alliés ne ferait que croître, au risque d'affaiblir encore l'OTAN.

Chez les Européens, confrontés à la perspective d'un tel décrochage de part et d'autre de l'Atlantique, ce n'est pourtant pas l'affolement. On attendrait plutôt d'apprécier sur pièces. L'explosion du budget américain de la défense peut avoir des effets pervers. Elle va privilégier quelques industriels de l'armement, à commencer par Lockheed Martin, Boeing ou United Defence qui ont d'ores et déjà l'espoir d'être des fournisseurs en situation de quasi-exclusivité, voire de quasi-monopole dans nombre de secteurs d'activité à haute plus-value. Et, à terme, c'est loin d'être confortable pour le Pentagone. L'administration aura du mal à les maîtriser et à limiter les contre-performances en termes de respect des devis, des délais et des aptitudes opérationnelles des matériels et, surtout, elle devra déployer beaucoup d'énergie pour éviter, comme cela s'est souvent produit dans le passé, de graves gaspillages financiers.

Jacques Isnard

S'aventurer PAR DÉGÉ

Iran : le retour du temps des diatribes

ON SE CROIRAIT revenu des années en arrière, au temps où, dans les années 1990, l'Iran était accusé, notamment par les Etats-Unis de chercher à se doter de l'arme nucléaire et de menacer ses voisins ; au temps où les relations entre la Grande-Bretagne et la République islamique connaissaient de vives tensions ; au temps où les diatribes officielles antiaméricaines étaient un lot quasi quotidien à Téhéran.

La CIA soupçonnait alors l'Iran d'être sur le point d'acquérir l'arme nucléaire dans des délais assez courts – les estimations variaient alors entre trois et cinq ans. Les Etats-Unis, qui voulaient contenir l'Iran et l'Irak dans un « *double endiguement* » avaient, entre autres, interdit à leurs propres sociétés pétrolières de traiter avec Téhéran – au grand dam des intéressées qui voyaient filer les contrats au profit des Européens. Les sanctions furent ensuite étendues aux sociétés étrangères, menacées, en cas de participation à l'industrie pétrolière iranienne, d'interdiction de territoire américain – c'est la loi dite D'Amato. Et, dans les prêches du vendredi, les responsables iraniens se succédaient à la tribune pour vouer les Etats-Unis et Israël aux gémonies. Quant à la Grande-Bretagne, elle n'était représentée à Téhéran que par un chargé d'affaires, à cause de la fatwa condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie ; fatwa qui polluait par ailleurs l'ensemble des relations irano-européennes.

Depuis quelques années, singulièrement depuis l'accession en 1997 du réformateur Mohammad Khatami à la présidence de la République iranienne, ces tensions s'étaient apaisées, à défaut d'être dissipées, une certaine méfiance réciproque étant toujours de mise, que les conflits factionnels à l'intérieur même de l'Iran ont contribué à entretenir. L'affaire afghane semble avoir réveillé les contentieux. L'Iran est en effet désormais accusé de jouer les trouble-fête dans l'Afghanistan post-taliban, de chercher à se doter de l'arme nucléaire et d'armements biologiques et chimiques, d'aider le Hezbollah libanais, de participer à un trafic d'armes à destination de la Palestine, bref, de faire partie de cet « *axe du mal* » qui inclut également, aux yeux du président George W. Bush, l'Irak et la Corée du Nord. Ces accusations émanent des Etats-Unis et d'Israël, et, au moins pour ce qui concerne de présumées turbulences en Afghanistan, certains pays européens ne lavent pas Téhéran de tout soupçon.

TENSIONS AVEC LONDRES

Côté britannique, les tensions ont recommencé à propos de la nomination d'un nouvel ambassadeur de Sa Gracieuse Majesté en Iran. Téhéran ayant refusé l'accréditation du diplomate David Reddaway, choisi par Londres pour le représenter, le Foreign Office n'a pas hésité à porter l'affaire sur la place publique et à annoncer qu'il était hors de question d'en proposer un autre. La Grande-Bretagne sera donc à nouveau représentée par un chargé d'affaires et, par mesure de réciprocité, l'ambassadeur d'Iran en Grande-Bretagne n'aura accès désormais qu'à un fonctionnaire de deuxième rang au ministère des affaires étrangères. Le gouvernement iranien s'est dit indigné de cette manière de procéder, contraire, selon lui, aux règles internationales, qui autorisent un pays à refuser l'accréditation d'un diplomate. Téhéran semble considérer que Londres a saisi cette affaire comme un prétexte pour mettre ses pas dans ceux de Washington.

Pourtant, il y a quelques jours encore, le gouvernement britannique avait pris ses distances par rapport à la théorie de « *l'axe du mal* » tracée par l'administration américaine et estimé qu'elle encourageait les tenants d'une ligne dure en République islamique, alors même qu'il fallait au contraire continuer d'encourager les partisans d'une ouverture et d'une libéralisation, si modestes soient-elles. Et, au début de la crise afghane, lorsque Téhéran et les pays occidentaux s'étaient retrouvés sur une même ligne antitalibane, les dirigeants britanniques n'avaient pas manqué de s'en féliciter. Le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, avait effectué une visite à Téhéran, et le premier ministre britannique, Tony Blair, avait eu plusieurs contacts téléphoniques avec le président Khatami. Depuis 1999, les relations entre les deux pays s'étaient normalisées, après que Téhéran se fut engagé à ne pas faire exécuter la fatwa par laquelle dix ans plus tôt, le père de la République islamique, l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, avait condamné à mort l'auteur des *Versets sataniques*, jugés diffamatoires pour l'Islam.

Qu'ils soient réformateurs ou conservateurs – selon la classification désormais convenue pour désigner les deux factions adverses à Téhéran –, les responsables iraniens se sont relayés pour démentir les soupçons et accusations portés contre leur pays. Certains, tel le Guide de la République, c'est-à-dire son autorité suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, figure de proue de l'aile conservatrice, n'ont pas hésité à brandir des menaces : une éventuelle attaque contre l'Iran ne sera pas une promenade de santé pour ses auteurs, a-t-il prévenu en substance, qualifiant « *le régime* » américain d'« *arrogant* » d'« *hypocrite* » et d'« *inhumain* ». Les Iraniens ont, par ailleurs, été invités à manifester leur unité et à exprimer leur rejet des accusations « *américano-sio- nistes* » le 11 février, date anniversaire de la proclamation de la République islamique.

Dans une démarche plus rationnelle, une délégation du Parlement iranien, à majorité réformatrice, ne s'en est pas moins rendue récemment sur la frontière avec le Pakistan et l'Afghanistan pour « *vérifier sur place les allégations américaines au sujet de l'entrée de membres d'Al-Qaida en Iran* », selon l'un de ses membres, Meissam Saidi, membre de la commission de la sécurité nationale du Parlement. D'après lui, « *l'enquête a démontré que certains pays et services secrets étrangers chercheraient à faire transiter* » par l'Iran des talibans et des membres d'Al-Qaida. « *Nos services secrets sont au courant et ont réussi à arrêter jusqu'à présent plusieurs personnes qui s'étaient infiltrées en Iran* », a-t-il ajouté sans identifier les pays et services secrets auxquels il faisait allusion. « *La mission d'enquête a examiné de près les problèmes de sécurité dans les zones frontalières* » et va remettre ses conclusions au Parlement. Le ministre des renseignements, Ali Younessi, avait rejeté jeudi les accusations américaines sur la présence de membres d'Al-Qaida en Iran, demandant au Pakistan de mieux contrôler « *les frontières communes* ». Déclarations qui semblent autant de doigts accusateurs pointés vers le voisin pakistanais.

Mouna Naïm

L'hommage à Margaret, « esprit libre né trop tôt »

La presse dominicale britannique raconte dans le détail le destin contrarié de la sœur cadette de la reine. Elle retrace l'histoire d'une femme intelligente et rebelle, victime des « privilèges ridicules » de son époque

C'EST L'HISTOIRE d'une princesse victime de son époque, en avance sur l'Angleterre frileuse des années 1950. Et déjà trop vieille – ou presque – lorsque son pays jeta sa gourme victorienne dans la douce folie des *sixties,* en chantant les refrains des Beatles, qu'elle aimait tant. Cette histoire, lumineuse et triste, de la turbulente Margaret Rose, sœur cadette de la reine Elizabeth II, morte, samedi 9 février, à 71 ans, la presse dominicale britannique la raconte par le menu, à grand renfort de suppléments spéciaux, de témoignages et de commentaires. Et en feuilletant, avec ses lecteurs, l'album – en noir et blanc – d'une princesse intelligente et rebelle, au destin contrarié.

« Margaret est morte, et nous ne pleurons pas. Nous ne sommes pas affligés », constate Euan Ferguson, éditorialiste de l'*Observer, « C'est un problème de génération. Le pays que Margaret connaissait et incarnait est mort dans les années 1960. C'était un pays de privilèges ridicules et au snobisme vénéneux, un pays sectaire et d'inégalités. Elle représentait le meilleur et le pire de cette époque. On n'entendait plus beaucoup parler d'elle depuis longtemps. Ainsi, Margaret morte, nous ne perdons pas une sœur, ni une amie, comme avec Diana, mais plutôt une tante lointaine. » « C'était un esprit libre né trop tôt »*, résume le *News of the World*, le plus fort tirage de la presse du dimanche.

Une liberté d'esprit qu'elle dut sacrifier, en même temps que l'amour de sa vie, à ses devoirs de princesse. Elle a 22 ans lorsqu'elle s'éprend de l'écuyer de la reine, de beaucoup son aîné, l'ancien pilote de guerre Peter Townsend. L'idylle saute aux yeux lorsque, le jour du couronnement de sa sœur, Margaret époussette une peluche sur l'uniforme de son aimé. Ce geste affectueux alerte la presse. Le séduisant capitaine étant divorcé, la princesse doit choisir entre son amour et son statut. En octobre 1955, après bien des tourments, la jeune femme se soumet, le cœur en berne, à la raison d'Etat. Elle

The Observer

ne s'en consolera jamais. *« Nous devrions nous réjouir,* écrit l'*Independent on Sunday, qu'une époque où une femme devait payer si cher le prix du devoir soit derrière nous. »*

« DES FRASQUES BIEN BANALES »

« Ce n'est pas facile d'être une princesse » : ce message à l'allure de testament, Margaret le présente avec un sourire complice à l'objectif d'un photographe ami, dont le cliché illustre la manchette du *Sunday Telegraph* (conservateur). En 1960, Margaret épouse un autre photographe, Antony Armstrong-Jones, devenu Lord Snowdon. Mais leur couple s'étiole assez vite. Un jour, Lord Snowdon laisse à la princesse une note intitulée : *« Les Vingt Raisons pour lesquelles Je Vous Hais »*. En 1978, Margaret est le premier membre d'une famille royale anglaise à divorcer depuis la répudiation de Catherine d'Aragon par Henri VIII, quatre cent cinquante ans plus tôt.

La presse s'attarde sur ces années frivoles, où celle que Louis Armstrong, la voyant danser et l'entendant chanter, avait qualifiée, admiratif, de *« nana dans le vent »*, s'étourdit, dans les vapeurs de l'alcool et la fumée de ses 60 cigarettes quotidiennes, au milieu du cercle d'amis qui l'entoure, dans son refuge de l'île Moustique, aux Caraïbes, dont son amant de l'époque, le jeune paysagiste Roddy Llewellyn. *« Les divorces et les batifolages extraconjugaux sont aujourd'hui monnaie courante chez les Windsor. Ils rendent les frasques de Margaret bien banals »*, observe le *News of the World.*

Les journaux commentent l'hommage ému rendu samedi par le prince Charles à sa *« tante chérie »*. L'héritier de la couronne a évoqué, l'air grave et triste, la mémoire de cette *« formidable amie »* qui *« chantait comme un ange »*, *« jouait du piano formidablement bien », « aimait la vie et en profitait pleinement »*. Faut-il voir, dans ce discours totalement inhabituel en pareille circonstance, un signe de la volonté de l'héritier de la couronne de rendre la monarchie plus proche et plus humaine et de faire oublier la réserve de la famille royale qui avait tant choqué le pays après la mort de Diana ?

Et si, par un hasard du destin, Margaret était devenu reine à la place de son aînée, se demande Euan Ferguson. *« Elle eût été une souveraine bien différente. Avec cette femme amoureuse d'art et de littérature, la Grande-Bretagne aurait peut-être eu une monarchie à la danoise. »* Les funérailles de Margaret auront lieu vendredi au château de Windsor. Elle laissera le souvenir d'une *« excellente mère »* dont les deux enfants, rappelle l'éditorial du *Sunday Telegraph*, ont *« fait des mariages heureux »*. *« On ne peut,* conclut le journal, *rendre un plus bel hommage à un parent, royal ou non. »*

Jean-Pierre Langellier

★ **www.observer.co.uk**

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) devait s'ouvrir le 12 février. Les actes d'accusation pour le Kosovo, la Croatie et la Bosnie sont disponibles *in extenso* et en français sur le site de la juridiction internationale.
– *Kosovo :* www.un.org/icty/indictment/english/mil-2ai011029e.htm
– *Croatie :* www.un.org/icty/indictment/french/mil-ii011008f.htm
– *Bosnie :* www.un.org/icty/indictment/french/mil-ii011122f.htm

■ Le procès y est diffusé en différé de 30 minutes (en anglais).
www.un.org/icty/milosevic/audio.htm

■ Le *Guardian* de Londres a réalisé une animation expliquant le fonctionnement du procès.
www.guardian.co.uk/flash/0,5860,520870,00.html

■ Le dramaturge Harold Pinter expliquait en août 2001 pourquoi le tribunal de La Haye n'est pas fondé à juger Slobodan Milosevic.
www.guardian.co.uk/yugo/article/0,2763,531855,00.html

■ L'Assemblée nationale a mis en ligne le rapport de l'enquête parlementaire française sur les massacres de Srebrenica de 1995, alors que cette enclave de Bosnie était placée sous protection de l'ONU.
www.assemblee-nationale.fr/dossiers/srebrenica.asp

vincent.truffy@lemonde.fr

Le terrorisme islamiste vu par la presse algérienne

La mort du chef du GIA suscite espoirs et craintes, mais pas d'« euphorie démobilisatrice »

LA MACABRE photographie fait la « une », lundi 11 février, de plusieurs sites des médias algériens, dont **Le Matin** et **Liberté** : on y voit le visage ensanglanté d'Antar Zouabri, chef du Groupe islamique armé (GIA) depuis 1996, tué vendredi par les forces de sécurité algériennes dans la petite ville de Boufarik, à 35 kilomètres au sud de la capitale. Le quotidien arabophone **El Youm** rappelle qu'*« à sept reprises au cours des dernières années, la presse écrite avait déjà annoncé que ce terroriste avait été tué »*. Sa mort n'est cette fois plus mise en doute.

Peu de titres partagent l'optimisme du quotidien **El Moudjahid,** la voix du pouvoir, qui estime que *« dix ans de terreur ont ainsi pris fin ». « Le choix irréversible des Algériens pour la paix et la réconciliation nationale, exprimé dans un élan salvateur lors du plébiscite de la loi sur la concorde civile, montre résolument que le peuple a choisi son camp, et que le temps des criminels est compté »*, proclame le journal. Le GIA, dont les autorités estiment qu'il ne reste plus que *« 37 à 39 éléments armés »*, a revendiqué le massacre de six personnes samedi soir dans le hameau d'Oued Slama, près de Boufarik.

Certes, estime **El Youm**, *« cette organisation armée a perdu beaucoup de son poids : elle a vu partir nombre de ses éléments vers d'autres organisations similaires, elle a perdu son soutien populaire d'antan et essuyé de sérieux revers, infligés par les services de sécurité »*. Il n'en demeure pas moins qu'*« un pays ne peut lier sa sécurité à la mort ou à la vie d'un seul homme »*, écrit le même quotidien, qui critique une politique de sécurité nationale qui *« a volé en éclats lorsque le gouvernement a permis aux repentis, y compris aux auteurs de boucheries, de sortir de prison et de retourner vivre normalement, quels qu'aient été leurs crimes »*.

Le Matin va dans le même sens : *« Nul doute que l'élimination d'un chef terroriste est un coup réussi des forces de sécurité qu'il faut saluer. Mais cette liquidation ne saurait être une* "victoire" *sur le terrorisme, dont la lutte est, avant tout, politique. Antar Zouabri était en compagnie de repentis, libérés de prison, graciés par la concorde civile de Bouteflika* [le président algérien]. *On ne peut éliminer un chef sanguinaire du GIA ou d'autres groupes* (...) *tout en endossant un discours qui les fabrique en série au nom de l'Etat »*. Pour **Le Matin,** le GIA reste concentré dans l'Algérois, avec des *« poches »* très affaiblies dans l'extrême Nord-Est et au sud de la frontière marocaine.

FÉROCITÉ REDOUBLÉE

El Watan, quotidien francophone fondé en 1990 par des journalistes dissidents de l'officiel **El Moudjahid**, anticipe le pire : *« Parce que les hordes du GIA choisissent à chaque succession un leader plus cruel que son prédécesseur, il ne faut pas verser dans l'euphorie démobilisatrice et baisser la garde.* (...) *Les groupes du GIA encore actifs vont redoubler d'une férocité que n'atténuera pas la faiblesse numérique de leurs éléments. Et puis, reste la seconde organisation, celle du GSPC* [Groupe salafiste pour la prédication et le combat] *de Hassan Hattab, dont la cruauté égale celle du GIA. » « La politique de* "l'élargissement" [l'amnistie accordée aux repentis] *a injecté dans le circuit des milliers de sympathisants actifs. Le terroriste qui a recueilli Antar Zouabri à son domicile, avant qu'il ne soit éliminé, en faisait partie. C'est la part de la politique dont il apparaît aujourd'hui qu'elle a freiné substantiellement le combat antiterroriste du fait même qu'elle n'en faisait pas son unique objectif. »*

La Tribune, proche des réformateurs du FLN, s'intéresse aux racines du terrorisme : *« Les émeutes qui éclatent çà et là depuis une année sont l'expression de ce déficit de confiance, voire de cette haine vouée à tout ce qui représente l'Etat et qui a alimenté le lit du terrorisme* (...). *Tout détournement* [des moyens publics] *est un crime encore plus odieux que ceux commis par Zouabri et ses semblables. »* Le site **Algeria Interface**, financé par des fonds suédois, rappelle enfin que la liberté de la presse reste relative : des plaintes pour *« délit de diffamation par voie de presse »* viennent d'être déposées contre des caricaturistes et des journalistes.

lemonde. fr pour *Le Monde*

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LCI**
Pierre-Luc Séguillon
La distinction vaut pour l'art de la guerre comme pour celui de la politique. Il y a la stratégie qui relève de la conduite générale des opérations et il y a la tactique qui règle les détails de l'application. Le choix de la date d'entrée officielle en campagne de Jacques Chirac comme de Lionel Jospin relève de la tactique. L'un et l'autre s'emploient à installer l'évidence de leur candidature tout en s'efforçant d'user le plus longtemps possible de leur fonction exécutive comme d'une protection. Le premier ministre y réussit plutôt bien. Le président de la République a paru depuis quelques jours hésiter. Mais là n'est pas l'essentiel. Ce n'est pas l'habileté tactique qui semble faire défaut à ces deux candidats évidents. C'est d'abord d'une vision stratégique qu'ils paraissent pour l'heure manquer.

■ **RTL**
Alain Duhamel
Jean-Pierre Chevènement aura été le saint Sébastien de ce week-end. Pendant longtemps ses adversaires l'ont ménagé en espérant ainsi récupérer les voix issues de leurs rangs. Cette fois-ci c'est fini. Philippe Séguin s'adresse aux électeurs de droite pour leur dire : *« Mais vous ne voyez pas qu'il appellera à voter Jospin. »* François Hollande s'adresse aux électeurs de gauche pour leur dire : *« Vous vous rendez compte, ce ministre de François Mitterrand qui accueille aimablement les renforts venus de chez Pasqua ou Villiers. »* Daniel Cohn-Bendit en fait un concentré de tous les archaïsmes. Il est la cible. C'est évidemment parce qu'il inquiète, qu'il surprend et qu'il dérange.

■ **LIBÉRATION**
Jean-Michel Thénard
En attendant que Chirac soit sur le pont en Avignon, la campagne tourne en rond. Les Français s'y ennuient et réclament au sortant et à son challenger un projet nouveau. *(...)* Puisqu'ils font tous les deux figures de sortants (Jospin au pouvoir depuis cinq ans, Chirac à la parade depuis sept), qu'au moins leur projet innove, qu'au moins ils surprennent. Sinon par leur vision de la France, leur audace réformatrice, les remèdes qu'ils préconisent, du moins par leur capacité à tenir leurs engagements. A ce jeu-là, Jospin part favori, qui a plus tenu que son rival. Chirac, lui, a beaucoup failli. Et cela explique le succès de Chevènement auprès d'une partie de l'électorat de droite.

AU COURRIER DES LECTEURS

JUIFS EN FRANCE

La campagne médiatique menée contre la France, accusée d'être un pays antisémite, serait ridicule si elle n'illustrait les menées de réseaux pro-israéliens, dont on commence à discerner les objectifs. D'après ces organisations, les juifs de France subiraient un véritable calvaire. Entourés d'une population hostile camouflant son antisémitisme viscéral sous une critique du sionisme et de l'Etat d'Israël, les juifs vivraient en marge dans notre pays. Ces affirmations caricaturales ont essentiellement deux buts : empêcher les condamnations de la politique israélienne au moyen de ce qu'il faut bien appeler un terrorisme intellectuel forcené ; susciter un courant d'émigration vers l'Etat d'Israël, la France constituant, avec l'Argentine et l'Afrique du Sud, une des principales sources potentielles d'*alya* vers Israël et donc de colonisation en Palestine. N'en déplaise aux dirigeants des associations juives, mieux vaut être un juif en France que non juif dans l'Etat d'Israël.

Philippe Desmarest
Paris

JÉRUSALEM SANS BOUSSOLE

J'ai découvert avec étonnement, dans *Le Monde* du 29 janvier, une nouvelle géographie de Jérusalem. Dans la carte, on appelle Est ce qui est le nord de la capitale, et Ouest ce qui est le sud. En effet, depuis 1967, la presse appelle Jérusalem-Est les territoires *« disputés »*, selon la définition du président Mitterrand, et Jérusalem-Ouest les quartiers de la capitale d'avant 1967 ; cette erreur vient de la définition de la division politique de la ville. Je reconnais qu'on y perd son latin, mais il ne faudrait pas que cela devienne de l'hébreu pour les lecteurs du *Monde,* en introduisant, dans la situation déjà complexe du terrain, une falsification des nations géographiques.

Claude Sitbon
Jérusalem

UNE PÉTITION

Les signataires de la pétition intitulée « Trop, c'est vraiment trop », parue dans *Le Monde* du 5 février, ont raison de refuser l'insécurité et l'incivilité. De là à parler d'*« accablement »* médiatique et politique... N'oublions pas que tout ce qui est excessif est insignifiant. Et, faute de rejeter l'indécent appel à l'émigration du gouvernement Sharon, faute aussi d'énoncer une seule remarque sur le contexte international – aujourd'hui gravissime –, cette pétition n'engage certainement pas la communauté juive de France dans son ensemble.

Maurice Papoular
Grenoble

A l'étroit dans vos solutions de stockage et réseau ?

Évoluez malin, profitez de nos offres exceptionnelles.

Une entreprise en pleine expansion comme la vôtre, a besoin d'une meilleure protection de ses données et d'un réseau performant. Actuellement, HP vous propose de reprendre votre ancien matériel à des conditions exceptionnelles. Alors, n'hésitez pas à faire un grand pas en avant, avec la dernière solution de stockage HP Surestore DLT VS 80 ou avec des commutateurs HP Procurve LAN.

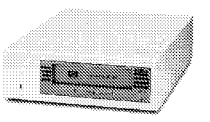

HP Surestore DLT VS 80 :

Conçu pour les serveurs milieu de gamme, HP Surestore DLT VS 80 est une solution de sauvegarde rapide et économique.
- Capacité compressée de stockage de 80 Go
- Vitesse de transfert de données 21 Go/heure
- Protection de données optimale
- Fourni avec le logiciel Yosemite TapeWare
- Fonction exclusive HP de récupération des données en cas d'incident

Achetez un HP Surestore DLT VS 80 et recevez **115 €ht** 754,35 Fht par produit.

Commutateurs HP Procurve Switch 2124/2524/4000M* :

Ces commutateurs LAN de pointe garantissent puissance, fiabilité et évolutivité à votre réseau pour un prix réduit.
- 24 ports 10/100 standard et en option 1 logement transceiver 100 Base - FX (2124) ou 2 emplacements transceivers Gigabit (2524), 40 ports 10/100 et 4 emplacements modules (4000M)
- Simple installation " Plug-and-play " (2124)
- Fonctionnalités d'administration et de contrôle du trafic (Switch 2524/4000M)
- Garantie à vie, remplacement express du produit sous 24 H

Achetez un switch 2524 et retournez un hub 24 ports, vous recevrez **168 €ht**** 1102,01 Fht **

hp invent

*Offre limitée à 8 produits par client

Pour profiter du programme de reprise, appelez le 0826 800 400 ou rendez-vous sur www.eu.trade-in.hp.com
(0,15 €ttc / 0,98 Fttc la min)

©Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable jusqu'au 30 avril 2002 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. **Achetez un 2124, recevez 4 €ht par port retourné (soit 26,24 Fht). Achetez un 2524, recevez 7 €ht par port retourné (soit 45,92 Fht). Achetez un 4000M, recevez 10 €ht par port retourné (soit 65,60 Fht). Offre limitée à 24 ports pour l'achat d'un 2124 ou d'un 2524 et limitée à 40 ports pour l'achat d'un 4000M. Photos non contractuelles.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

CARNET

DISPARITIONS

Aysé Nur Zarakoglu

Editrice de textes « subversifs »

L'INTELLECTUELLE turque Aysé Nur Zarakoglu est morte lundi 28 janvier à l'hôpital Tchapa de la faculté de médecine d'Istanbul, des suites d'un cancer. Elle était âgée de 56 ans.

Sociologue de formation, Aysé Nur avait, en 1977, fondé la maison d'édition Belgé (en turc « document »), reconnue en Turquie et en Europe pour ses publications sur les minorités. Bravant les interdits de la République kémaliste, Aysé Nur et son mari, Ragip, ont, avec de petits moyens, porté à la connaissance du public de nombreux ouvrages, tant sur la gauche turque que sur le sort des Kurdes et des Arméniens. En 1994, la publication du livre *Le Tabou arménien* – la traduction turque de l'ouvrage d'Yves Ternon *Les Arméniens, histoire d'un génocide* – vaudra à Aysé Nur d'être condamnée, un an plus tard, par la Cour de sûreté de l'Etat pour *« incitation au séparatisme »*. Si elle évite finalement la prison, l'ouvrage est interdit – il l'est toujours – et les locaux de Belgé sont détruits par une charge explosive. Aysé et son mari rapatrient alors leurs livres dans un entrepôt en sous-sol du vieux quartier stanbouliote de Sultan Ahmet et continuent, imperturbables, à publier. Le couple, à l'origine de la création de l'Association des droits de l'homme de Turquie, en a vu d'autres : entre 1982 et 1995, Aysé Nur est inculpée plus de trente fois et séjourne en prison à quatre reprises.

En 1982, elle est incarcérée – sans jugement – quatre mois durant pour la publication de l'ouvrage d'un universitaire consacré aux mouvements de la gauche turque... au début du siècle. Condamnée en 1990 à six mois de prison pour avoir publié le livre du sociologue d'origine kurde Ismaïl Besikci – lui-même condamné à une centaine d'années de prison pour ses écrits –, cette femme tenace décide malgré tout, sitôt sa peine purgée, d'éditer trois autres livres du sociologue tabou. En 1993, elle connaît une nouvelle condamnation pour la publication d'une enquête journalistique sur les exactions de l'armée régulière au Kurdistan de Turquie intitulée *Anatomie d'un crime*, tandis que l'auteur du livre, un journaliste turc, trouve la mort en détention.

L'obstination du couple d'éditeurs de textes dits « subversifs » finit par payer : après maintes batailles judiciaires, la sortie du livre *Génocide* de l'universitaire américain Vahak Dadrian finit par être autorisée, tandis que la publication d'une traduction en turc du roman de Franz Werfel *Les Quarante Jours du Musa Dagh* sur la résistance des Arméniens à l'époque du génocide de 1915, non reconnu par la Turquie, ne vaut, exceptionnellement, aucun ennui aux époux Zarakoglu. Invités plusieurs fois à Paris, notamment par le Centre de recherches sur la diaspora arménienne (CRDA), qui milite pour la reconnaissance du génocide et en faveur du rapprochement arméno-turc, Aysé et Ragip voient se faire plus rares menaces, mauvais traitements, incarcérations. En octobre 1998, Aysé Nur reçoit de l'Association internationale des éditeurs le Prix de la liberté. Mais il est déjà trop tard. Son dernier combat, elle le livre contre la maladie. Inhumée le 30 janvier à Istanbul, son action a bien été évoquée par quelques médias officiels, mais son cortège funèbre, suivi par des milliers de Turcs, était encadré par une vingtaine de cars de police.

Marie Jégo

■ **DIEM PHUNG THI,** sculpteur d'origine vietnamienne, est morte lundi 28 janvier, à son domicile de Hué, à l'âge de 82 ans. Née à Antinh en 1920, cette petite femme très vive avait abandonné son métier de dentiste pour étudier l'art à Paris, dans diverses académies à partir de 1959 et, de 1961 à 1963, avec le sculpteur Volti. Diem Phung Thi commençait alors à exposer dans les Salons parisiens et dans les galeries. En un premier temps, elle travaillait la terre et le bois dans un style figuratif plutôt expressif. Puis elle avait adopté la pierre et le marbre. Elle commençait à ramener ses figures à des formes simples qu'elle rendait amovibles. Ses constructions relevaient toujours plus manifestement de l'écriture extrême-orien- tale. Si c'est en France que l'artiste a accompli l'essentiel de sa carrière, Diem Phung Thi a exposé au Vietnam à partir de 1978 : à Hanoï, à Hué et à Ho Chi Minh Ville. En 1992, l'artiste, qui avait la nationalité française, était retournée vivre au Vietnam et, en août 2001, elle avait décidé de donner à sa ville de Hué, ancienne cité impériale, 150 sculptures qu'elle avait ramenées de Paris.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) les nominations, l'essentiel des lois et décorations parus au* Journal officiel*, et les sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 9 février est publiée :

● **Mayotte :** une ordonnance relative à l'extension et la généralisation des prestations familiales et à la protection sociale dans la collectivité départementale de Mayotte.

NOMINATION

Philippe Mauguin, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommé directeur de l'Institut national des appellations d'origine (INAO).

Ce mois-ci dans *Le Monde Initiatives*

◤ **DOSSIER :** Capital et travail, la réconciliation ? *(Dante Sanjurjo)* – Une vieille idée française *(Marianne Verney)* – La formule québécoise *(Dorian Sabo)* – Tous schizophrènes ! *(Alain Lebaube)* – Moulinex tué par ses cadres actionnaires *(Emmanuelle Heidsieck)*.

◤ **DÉBAT :** Démutualisation – L'économie sociale et la tentation du marché *(Dorian Sabo)* – Le précédent britannique *(Florence Autret)* – La pression européenne *(Emmanuelle Heidsieck)*.

◤ **ÉCLAIRAGE :** La saison des sans-abri – Regarde les hommes tomber *(Béatrice Dehais)* – La machine à exclure des dispositifs *(Camille Dorival)* – Les failles de la méthode *(Laure Koblenz)*.

FÉVRIER 2002

Vient de paraître 3,80 €

Egalement au sommaire

◤ **Evénement :** Briseurs de tabous *(la transgression des règles chez Moulinex, les médecins, Bata ou les gendarmes)*.

◤ **Initiatives :** Des poissons et des hommes *(au Guilvinec, un métier contre le gaspillage)* – Ici, c'est écrit La Poste *(dans l'Aude, les agences rationalisent)*.

◤ **Décryptages :** Amiens, encore un train raté ?

◤ **Europe :** Le Portugal manque de bras.

◤ **Formation :** Quand l'expérience vaut un diplôme.

◤ **Le Point sur :** La séduction des sirènes *(les ex-Marks & Spencer ne se bousculent pas aux Galeries)*.

◤ **Management :** Les révolutions de l'information – L'expatrié est infidèle.

◤ **Alternatives :** Les dirigeants d'associations... salariés ou bénévoles ?

◤ **Contrat social :** Le modèle belge d'assurance-chômage – Handicapés : les mal-employés.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Chloé

a surpris tout son monde en montrant sa frimousse,

le 19 janvier 2002, à 22 h 40.

Elle se porte comme un charme et fait le bonheur de sa maman et de son papa.

Ludivine et **Xavier BONNEAU.**

Léonie

est née le 8 février 2002.

Véronique CHOCRON
et
Nicolas FALEZ
sont fous de joie.

« Dance me to the children who are asking to be born
Dance me to the end of love. »
L. Cohen.

Anne RODIER
et
Sergueï MOSKVINE

sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

vendredi 8 février 2002, à Paris.

Anniversaires de mariage

Christiane,

Trente ans que je partage ta vie.

Trente ans que tu partages la mienne.

Le bonheur.

Pacs

Patricia MERCADER
et
Danièle SAUTEL

sont heureuses d'annoncer qu'elles ont conclu un pacte civil de solidarité,

le 7 février 2002, à Lyon.

Décès

– Nice, Puget-sur-Argens.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Magdelein, Durochat, Veran, Appietto et Tingaud
ont la tristesse de faire part du décès de

M. B.M. COSTAMAGNA,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Puget-sur-Argens (Var), le 9 février 2002.

– Le président,
Et les membres de la Société française de psychologie analytique
font part, avec tristesse et émotion, de la disparition de leur collègue et amie, psychanalyste didacticienne,

Christiane DUCHEIN,

décédée le vendredi 8 février 2002, à Toulouse.

Michel
DE BERNARDY DE SIGOYER
nous a quittés,
emporté par la montagne, le 8 février 2002.

Sa famille et ses amis de Grenoble, Paris, Barcelone, la Réunion
se retrouveront au Centre funéraire intercommunal de Grenoble, avenue du Grand-Sablon à La Tronche (Isère).
mardi 12 février, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raymonde Grégoire,
son épouse,
Me Laurence Grégoire,
avocate au barreau de Paris,
Dominique et Donna Grégoire,
ses enfants,
Claudia et Julia Grégoire (Harvard'01, Brown'05),
ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean GRÉGOIRE,
ancien directeur général
de l'Union des coopératives
agricoles laitières du Maine,
fondateur de la Sodima,
marque Yoplait,

survenu le 5 février 2002, en sa soixante-dix-neuvième année.

Selon ses volontés, don de son corps a été fait à la science.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en sa mémoire, le vendredi 15 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

Simone GRÖGER,
née **DRIAY,**

nous a quittés à la fin de janvier 2002.

1, rue Beaujon,
75008 Paris.

– Jean et Ewa Victoor,
Nicolas et Christophe
font part avec tristesse du décès de

René VICTOOR,

le 6 février 2002, dans sa quatre-vingt-unième année, à Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans,

Catherine GRÜNBLATT

décidait de nous quitter.

Colette Morel,
sa maman,
vous demande d'avoir une pensée pour elle.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Conférences

Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (EHESS)
Conférence de M. Camille Mansour,
professeur de relations internationales,
universités Paris-I
et de Versailles - Saint-Quentin,
sur *« Le conflit israélo-palestinien »*,
mercredi 13 février 2002,
à 18 heures, dans les locaux de l'institut,
96, boulevard Raspail, Paris-6e,
salle de cours.

Cours

– **Cours de chinois oral**. Association **« Comme un Chinois à Paris »,** cours de chinois oral de tous niveaux pour adultes. Les cours commenceront le **lundi 18 mars 2002.** Tél. : 01-45-85-52-64.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Natalie Depraz : **« Atelier de lecture expérentielle (III) : *De la synthèse passive* de E. Husserl. »**
14 février, amphi B, 21 mars et 16 mai, amphi A, 20 heures-22 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Marjolaine Hatzfeld : **« De la réalité psychique de Freud au signifiant de Lacan, ou : comment Lacan a lu Freud à l'envers. »**
13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 5 et 26 juin, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Soutenances de thèse

– **Suzanne Macé-Pistre** a soutenu, le 29 janvier 2002, à l'université Paris-VIII, sa thèse de doctorat en philosophie **« L'enjeu philosophique du conte romantique. Conceptions esthétiques de Novalis ».**
Le jury, composé de Mme Elfie Gaze-Poulain, professeur à Lille-III, de M. Michel Pierssens (président), professeur à l'université de Montréal, et de M. Jacques Poulain (directeur de thèse), professeur à Paris-VIII, lui a décerné la mention Très Honorable.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC, ligne supl. 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

ENTREPRISES

MÉDIAS

Près de **6 MILLIARDS D'EUROS DE DETTES**, des créanciers chaque jour plus intraitables, les exigences de son ancien allié Rupert Murdoch : le groupe d'origine bavaroise Kirch est en pleine tourmente. En exigeant, vendredi 8 février, de récupérer l'intégralité de sa mise de départ dans la chaîne payante **PREMIERE,** le magnat australo-américain Murdoch a choisi d'asséner le **COUP FATAL**, en espérant en profiter pour augmenter sa présence en Allemagne. Mais les opinions ultraconservatrices de ce dernier et ses méthodes (ingérence éditoriale, guerre des prix) suscitent une vive émotion dans les coulisses du monde politico-médiatique allemand, d'autant que Kirch a souvent servi le protectionnisme allemand. Au sein du groupe, on rejette le plan de **DÉMANTÈLEMENT** en préparation entre certaines banques créancières.

Mobilisation en Allemagne contre la chute de l'empire Kirch

L'ultimatum posé par son ancien allié, le magnat des médias Rupert Murdoch, a mis en lumière l'extrême fragilité du groupe allemand. Les autorités politiques, les banques et même ses rivaux tentent d'éviter une faillite qui laisserait la voie libre à l'ultraconservateur australo-américain

FRANCFORT
de notre correspondant

Les jours du groupe allemand de médias Kirch sont-ils comptés ? Les perspectives paraissent sombres pour l'empire créé voici plus de quarante ans par Leo Kirch. Près de 6 milliards d'euros de dettes, des créanciers chaque jour plus intraitables, les exigences de Rupert Murdoch : le groupe d'origine bavaroise, donné moribond à plusieurs reprises, est en pleine tourmente. Aux yeux de nombreux experts, il serait même au bord du dépôt de bilan.

Cette fois, d'ailleurs, le sort de Kirch suscite une mobilisation sans précédent dans les coulisses du monde politico-médiatique. L'inquiétude passe les frontières de la seule Bavière, le Land qui a accompagné l'expansion du groupe, et dont le ministre-président, Edmund Stoiber (CSU), sera le chef de file de l'opposition aux législatives en septembre. Les banques et les groupes de presse, aux quatre coins du pays, se pressent au chevet du malade, avec la bénédiction discrète... du chancelier Gerhard Schröder (SPD).

Le chef du gouvernement en personne aurait récemment présidé à Hanovre une réunion au sommet avec trois interlocuteurs de poids dans cette affaire : Rolf Breuer, le numéro un de la Deutsche Bank, Thomas Middelhoff, président du directoire de la multinationale Bertelsmann et Erich Schumann, coprésident d'un groupe de presse régional très prospère (la WAZ), ont été sollicités pour tenter de trouver une parade. Ni démentie ni confirmée par l'entourage de M. Schröder, l'information évoquée dans le *Spiegel*, lundi 11 février, donne néanmoins une idée de l'effervescence actuelle.

Des pourparlers ont été lancés avec les banques pour tenter d'éviter le pire. Les grands instituts privés et la Landesbank de Bavière, un établissement semi-public qui a toujours soutenu Kirch, ont durci leur position. Faute d'un plan de restructuration, elles n'entendent plus accorder de crédits supplémentaires. *« Une chose est certaine, Kirch ne peut continuer à exister dans sa forme actuelle »*, dit-on auprès d'une banque associée aux discussions. Différentes hypothèses sont envisagées. M. Kirch, qui a toujours su rallier in extremis des partenaires pour le sortir de l'impasse, semble encore envisager d'adosser son groupe à un investisseur international. Néanmoins, c'est la perspective d'un démantèlement partiel qui semble être privilégiée par les banques créancières.

DES PARTICIPATIONS MULTIPLES

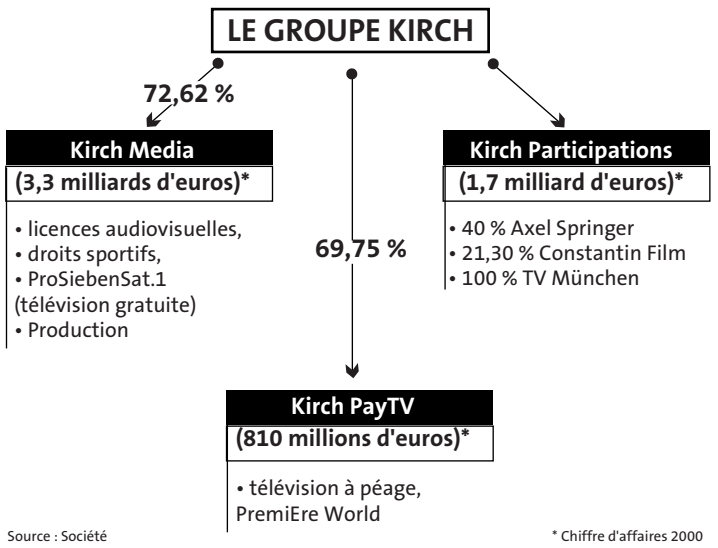

Source : Société — * Chiffre d'affaires 2000

SOLUTION « NATIONALE »

« Il s'agit de vendre des activités, pour sauvegarder l'entreprise », dit-on auprès d'un institut bancaire francfortois, où l'on s'attend à des décisions *« dans les prochaines semaines »*. La chaîne à péage Premiere World, lourdement déficitaire, pourrait être vendue. Les droits des courses de Formule 1, acquis en 2001 au prix fort, feraient partie des actifs sur la sellette, tout comme la participation de 25 % détenue dans la chaîne espagnole Telecinco. Autre activité susceptible de trouver un repreneur, les 40 % détenus par Kirch au tour de table du premier groupe de presse allemand, les éditions Axel Springer, dont les titres, à l'instar du quotidien populaire *Bild*, aiguisent les appétits.

Pourquoi cette mobilisation générale ? *« Les intérêts des différentes parties en présence divergent sur de nombreux points. Mais tout le monde est d'accord pour barrer la route de Murdoch »*, entend-on auprès d'un des anciens partenaires de Kirch. En laissant entendre qu'il souhaitait faire jouer l'option lui permettant de vendre à Kirch les 22 % qu'il détient dans Premiere World (une participation évaluée à 1,7 milliard d'euros), le magnat australo-américain des médias semble vouloir précipiter la chute de son ancien allié. En coulisse, M. Schröder plaiderait donc pour une solution *« nationale »* pour ne pas laisser l'accès libre à Murdoch. Les opinions ultra-conservatrices de ce dernier et ses méthodes (ingérence éditoriale, guerre des prix) trancheraient avec les habitudes locales. Le déclin de Kirch fait aussi frissonner les professionnels des médias, sur un marché où les étrangers ont toujours eu du mal à s'implanter.

Car, malgré ses faiblesses financières chroniques, la constellation dirigée depuis Munich fait partie des plus influentes du pays. Son pôle télévisuel ProSiebenSat.1 est au coude-à-coude avec le groupe RTL (contrôlé par Bertelsmann) pour concurrencer les chaînes publiques. Par ailleurs, les liens tissés avec la maison Springer, dont les idées conservatrices sont souvent au diapason de celles de Leo Kirch, lui donnent un accès privilégié au secteur de la presse écrite.

Même son rival Bertelsmann, dont le chiffre d'affaires dépend encore pour un tiers de son marché domestique, verrait ainsi d'un mauvais œil l'intrusion d'un concurrent étranger aussi agressif que M. Murdoch. D'autant que M. Middelhoff, en raison des règles de concurrence, ne pourrait pas s'emparer des activités les plus rentables de Kirch pour se renforcer en Allemagne.

D'autres acteurs plus modestes se positionnent dans l'espoir de se partager les dépouilles de la société munichoise. Les éditeurs WAZ, tout comme Burda, ou Holtzbrinck, sont déjà plus ou moins officiellement sur les rangs pour reprendre ses 40 % dans Springer.

Le groupe entend se battre jusqu'au bout

A 75 ans, Leo Kirch ne s'avoue pas vaincu. *« Nous devons trouver nous-mêmes une solution »,* dit-on dans les cercles proches de l'entreprise, où l'on rejette le plan de démantèlement en cours de préparation entre certaines banques créancières. Celui-ci pourrait en effet s'accompagner de l'éviction du fondateur de l'empire. Les dirigeants du groupe ont donc initié pour leur propre compte des négociations en vue de céder les 40 % détenus dans le groupe de presse Axel Springer à un investisseur financier. Un accord pourrait être conclu dès cette semaine.

Cette cession permettrait, selon le *Financial Times* de lundi 11 février, de recueillir plus de 1 milliard d'euros d'argent frais. Les dirigeants du groupe munichois veulent aller vite pour contrer les discussions en cours entre les banques et les groupes de médias rivaux.

Chez ce dernier, la défaillance de Kirch susciterait une petite révolution. L'actionnaire de référence de l'éditeur, Friede Springer, veuve du fondateur, prévient qu'elle n'est pas prête à céder le contrôle du groupe. Elle a déjà reçu la visite d'acheteurs éventuels des parts de Kirch. Comme les autres parties allemandes dans ce dossier, Springer agira selon un principe simple, résumé par un expert du secteur : *« Il ne s'agit pas forcément de trouver une solution en faveur de Kirch, mais bien plutôt contre Murdoch. »*

Philippe Ricard

Premiere, droits sportifs... l'échec d'une stratégie solitaire

AU MOMENT où tous les groupes audiovisuels nouaient ou tentaient de nouer des alliances avec certains de leurs concurrents, le groupe Kirch a choisi de s'isoler. L'histoire de la chaîne cryptée allemande Premiere est le meilleur exemple de cette stratégie.

A son lancement, en février 1991, Premiere, version allemande de Canal+, semble avoir réuni toutes les bonnes fées autour de son berceau. Elles sont trois : deux allemandes, Kirch et Bertelsmann, et une française, Canal+. Ce sont deux de trop pour Kirch. Au fil des années, le groupe munichois n'aura de cesse d'évincer ses deux alliés. Pour parvenir à ses fins, il mise sur l'écœurement, la lassitude de Bertelsmann et de Canal+.

Son moyen de pression : la détention, en exclusivité, des droits de diffusion des principaux catalogues de films des majors américaines en Allemagne. Des produits nécessaires pour alimenter Premiere.

A chaque fois que la chaîne semble opérer un début de redressement financier, Kirch augmente les tarifs des droits de diffusion. Canal+ sera la première à jeter l'éponge. En 1996, la chaîne française, échangera sa participation dans Première contre celle détenue par Kirch dans Telepiù, télévision à péage italienne. Bertelsmann renoncera trois ans plus tard. Pour Kirch, le triomphe aura été de courte durée. Onze ans après son lancement, Premiere est toujours dans le rouge. Tout comme Premiere World, son bouquet numérique.

ADEPTE DE LA SURENCHÈRE

Seul sur le marché de la télévision à péage en Allemagne, Kirch a voulu aussi être en position de monopole sur le secteur des droits de diffusion de sports et de cinéma. Pour y parvenir il n'a pas lésiné sur les surenchères. Ainsi, le groupe bavarois s'est engagé pour dix ans avec l'américain Disney. Il a aussi négocié à prix d'or les catalogues des autres majors. En matière de sports, Kirch a appliqué la même technique. Rafler tous les droits pour être le fournisseur obligé des chaînes allemandes et étrangères.

Longtemps cette stratégie a été payante. Ce n'est plus le cas. En Allemagne, Bertelsmann, propriétaire des chaîne RTL, a préféré renoncer à certaines compétitions de football plutôt que de payer les sommes demandées par Kirch. En France, TF1 a attendu le dernier moment avant d'acquérir les droits des deux prochaines coupes du monde. A un prix bien inférieur à celui réclamé au départ par Kirch.

Guy Dutheil

LES QUATRE HOMMES QUI FONT TREMBLER LE GROUPE

Rolf Breuer
Deutsche Bank
Le créancier pyromane

Mathias Döpfner
Axel Springer
Le vassal rebelle

Rupert Murdoch
News Corporation
L'ancien allié aux aguets

Werner Schmidt
Bayerische Landesbank
Le banquier « Ponce-Pilate »

AP/AFP/AP/D.R.

La petite phrase de Rolf Breuer, le numéro un de la Deutsche Bank, a mis le feu aux poudres : *« Dans les circonstances actuelles, le secteur de la finance n'est pas prêt à mettre de nouveaux fonds à la disposition de Kirch »*, a-t-il lancé, mardi 5 février, en marge du Forum économique mondial, à New York. La Deutsche Bank fait partie des créanciers les plus importants du groupe, avec une ligne de crédit de 615 millions d'euros. Elle n'est pas la seule : la banque américain JP Morgan le serait à hauteur de 715 millions d'euros. La Dresdner Bank, filiale d'Allianz, a prolongé jusqu'au printemps un prêt de 460 millions d'euros. Et les créances de la deuxième banque privée allemande, l'HypoVereinsbank, à Munich, approchent 500 millions d'euros.

Les exigences de Mathias Döpfner, le tout nouveau président du directoire de l'éditeur Axel Springer, ont pris de court Kirch : le groupe de presse réclame à l'entreprise munichoise de lui payer dans les trois mois les 11,5 % détenus dans le pôle télévisuel ProSiebenSat.1. Cette société fait partie des actifs les plus rentables de la constellation Kirch : elle est en train de fusionner avec son fleuron, KirchMedia. Mais le montant de la participation aux mains de Springer – 770 millions d'euros selon l'accord scellé en 2000 – est hors de portée pour un empire aux abois. Springer, qui veut *« conforter sa position dans les négociations qui vont reprendre »*, est menacé par Kirch, son actionnaire à 40 %, d'être traîné en justice.

L'ombre de Rupert Murdoch plane sur le groupe Kirch. Le président de News Corporation fait monter la tension en exigeant de récupérer en numéraire l'intégralité de son investissement dans Premiere World. L'objectif est clair : contraindre son associé Leo Kirch, financièrement exsangue, à se délester de deux bijoux de sa couronne. Pour percer en Allemagne, le magnat australo-américain entend mettre la main sur les droits de télévision de la formule 1 et la participation de 40 % dans l'éditeur de presse allemand Axel Springer. Le papivore pourrait pâtir de l'hostilité ouverte du chancelier Gerhard Schröder (SPD), en raison de ses sympathies déclarées pour l'opposition conservatrice en Allemagne.

Werner Schmidt, arrivé aux commandes de la Landesbank bavaroise en juin 2001, abandonnera-t-il l'empire Kirch à ses rivaux ? L'établissement, détenu à 50 % par l'Etat régional de Bavière, est le plus important créancier du groupe. La Landesbank évalue à environ 1,9 milliard d'euros les dettes de Kirch à son égard. Seule une petite partie de ces crédits arrivent à échéance cette année. Mais la Landesbank a durci sa position depuis l'arrivé de Werner Schmidt. Un tournant pour un établissement qui a toujours servi de bras financier à la politique économique du ministre-président du Land, Edmund Stoiber (CSU), candidat de l'opposition conservatrice contre Gerhard Schröder, lors des législatives de septembre.

Murdoch veut profiter de l'éventuel démantèlement pour s'installer solidement en Allemagne

LONDRES
de notre correspondant à la City

« Je vous l'avais bien dit que Murdoch allait faire payer à Kirch l'échec de son investissement en Allemagne » : voilà des mois que la City laissait entendre que Rupert Murdoch entendait retirer ses billes du groupe de médias allemand en difficulté. C'est ce qui vient de se passer. En exigeant, vendredi 8 février, de récupérer en octobre l'intégralité de sa mise de départ en numéraire dans la chaîne payante Premiere, le magnat américano-australien entend se repositionner en Allemagne.

« Quand nous avons pris une participation dans Premiere, nous pensions que l'actionnaire majoritaire développerait la compagnie en s'inspirant du succès de BSkyB. Malheureusement, cela n'a pas été le cas et nous voulons récupérer notre mise. Pour poursuivre, il faudrait mettre encore plus d'argent, ce qui est hors de question dans les circonstances actuelles » : Tony Ball, le directeur de la chaîne satellitaire britannique BSkyB, n'a pas mâché ses mots pour expliquer sa décision de faire jouer son option lui permettant de céder les 22 % qu'elle détient dans Premiere World de Kirch, pour 1,7 milliard d'euros. *« Le contrôle de la chaîne est exclu. Si en octobre, suite à notre décision, Premiere est déclarée en faillite, ce n'est plus notre problème. »* Financièrement exsangue, Kirch risque de ne pas être en mesure de régler l'option de cession.

A l'appui de cette décision, BSkyB invoque d'abord les multiples changements dans l'état-major de Premiere, qui l'ont pénalisée. Les choix technologiques de la chaîne munichoise sont également sur la sellette. Enfin, des divergences sont apparues entre les deux actionnaires en matière du coût de production des programmes de Premiere, jugés prohibitifs. *« Quand nous avons conclu ce mariage, dans notre esprit, nos actionnaires allaient en profiter. Cet investissement était justifié pour pénétrer sur le marché allemand, mais ça n'a pas marché »*, a regretté le patron de BSkyB, dont le magnat Rupert Murdoch est le principal actionnaire avec 40 % du capital.

40 % DANS AXEL SPRINGER

Au premier semestre 2001-2002, BSkyB a certes affiché des résultats meilleurs que prévu, avec une hausse du bénéfice d'exploitation de 39 % et une progression du chiffre d'affaires de 22 %. Mais la charge exceptionnelle inscrite par le groupe au titre de la dépréciation de sa participation dans KirchPayTV débouche sur une perte imposable de 1,253 milliard de livres. Alors qu'avec 5,7 millions d'abonnés à ce jour, BSkyB écrase ses concurrents ITV Digital, NTL et Telewest, elle est considérée avec suspicion dans la City. Son cours de Bourse a chuté de 30 % au cours de l'année écoulée. La baisse du marché publicitaire, le coût de l'investissement dans le numérique, et le probable retrait de Vivendi Universal s'ajoutent à la déconvenue de M. Murdoch en Allemagne. Les espoirs de retour aux bénéfices du bouquet britannique – prévu en 2003 – s'éloignent.

Le président de News Corp entend néammoins profiter des difficultés financières de Kirch pour tenter de mettre la main sur certains de ses actifs qui lui permettraient de s'installer durablement sur le marché allemand. M. Murdoch aimerait ainsi acquérir les droits télévisés des Grands Prix de Formule 1 et les 40 % détenus dans l'éditeur Axel Springer.

Cette affaire souligne à nouveau un trait du personnage de Rupert Murdoch, le non-respect de la parole donnée. *« Les promesses ne valent même pas le prix du papier sur lequel elles sont écrites »* : combien d'associés ont pu le vérifier à leurs dépens avec cet homme qui ne s'embarrasse pas des canards boiteux. Il ne laisse à ses associés que le choix entre le ralliement ou la disgrâce. Après tant d'autres partenaires du papivore, Kirch en fait l'amère expérience à son tour.

Marc Roche

L'opacité du repreneur de Voxan, le seul fabricant français de motos, inquiète ses partenaires

La société italo-suisse MerkerYshima a été choisie le 25 janvier par le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand. Ses projets industriels restent flous, ses actionnaires inconnus et certains de ses dirigeants ont été condamnés par la justice

L'UNIQUE fabricant français de moto a-t-il enfin trouvé son sauveur ? Après son placement en redressement judiciaire le 29 juin 2001, l'entreprise située à Issoire (Puy-de-Dôme) était à la recherche d'un repreneur. Le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand devait se prononcer le 21 décembre sur le sort définitif de l'entreprise mais les actionnaires de Voxan avaient réclamé un nouveau délai après une offre de reprise de dernière minute d'une société italo-suisse : MerkerYshima. C'est finalement ce groupe inconnu qui a été retenu le 25 janvier 2002 par le tribunal.

Pourtant, cette offre tombée du ciel au dernier moment a de quoi surprendre. D'abord, MerkerYshima n'a pas grand-chose à voir avec la fabrication de motos. Pour monter son dossier de reprise, le groupe italo-suisse s'appuie sur un projet de fabrication de... remorques de camions. Et MerkerYshima n'a pas plus une longue expérience dans ce domaine que dans la moto. Pour seul argument, le groupe exhibe sur son site Internet une usine flambant neuve, d'où aucune remorque de poids lourd n'est encore sortie.

MerkerYshima avait fait une entrée tonitruante dans la profession lors du Salon de la carrosserie de Lyon, en avril 2001. Les dirigeants clament à qui veut les entendre qu'ils ont de grandes ambitions. Il s'agit d'un projet pharaonique situé à Tocco di Casauria, dans les Abruzzes, en Italie. Le nouveau venu n'a pas hésité à injecter plus de 150 millions d'euros dans ce projet qui laisse pantois les professionnels du secteur. *« Si l'usine atteignait ses objectifs, cela représenterait environ 50 % du marché français de la carrosserie industrielle, qui est pourtant le plus gros d'Europe »*, souligne un expert. L'usine serait capable de produire 35 000 à 40 000 remorques par an, dix fois plus que le leader français, General Trader. *« Notre ambition est de dépoussiérer un secteur qui reste largement artisanal, mais qui assure une progression de 20 % par an »*, explique Christian Binot, représentant en France de MerkerYshima.

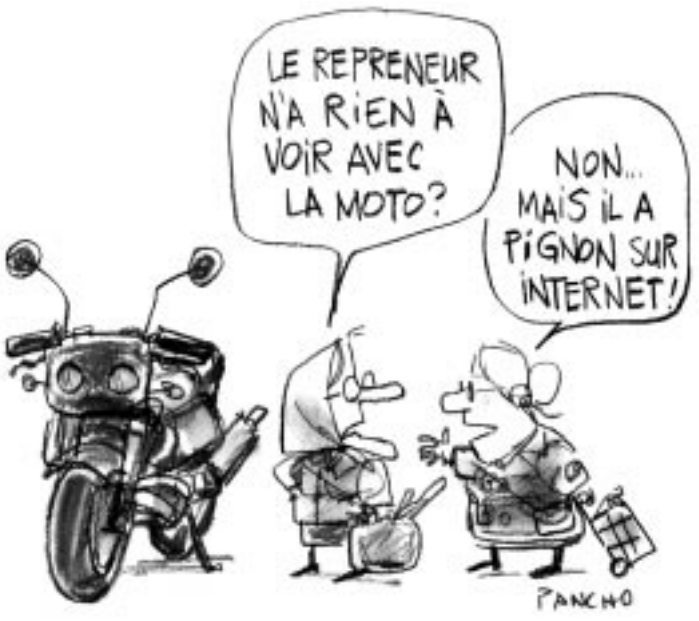

Le problème, c'est que, de mois en mois, le démarrage de l'usine est retardé, alors qu'il était initialement prévu au printemps 2001. C'est pourtant sur ce projet que MerkerYshima assoit sa crédibilité auprès de la justice et de ses partenaires pour reprendre Voxan. Le groupe est d'ailleurs très soucieux de l'image de respectabilité qu'il donne à l'extérieur. Sur son site Internet, on retrouve pêle-mêle des photos des dirigeants serrant la main du Prince Albert de Monaco, des manifestations sportives sponsorisées par le groupe, le ministre italien des transports inaugurant le site...

Mais surtout, MerkerYshima répète qu'il travaille avec des partenaires sérieux comme Renault VI, avec qui il a signé récemment un accord de coopération dans le secteur des essieux, Bertone, le célèbre carrossier italien, ou bien encore Mauro Forghieri, ancien motoriste de Ferrari. Des partenaires respectables qui commencent à s'inquiéter des retards du projet industriel dans les Abruzzes. L'usine italienne emploie depuis plus de dix mois plusieurs centaines de salariés, alors que le premier euro de chiffre d'affaires n'est toujours pas rentré dans les caisses. *« C'est un projet incroyable, qui a de quoi choquer le milieu,* explique une source industrielle. *Je ne vois pas comment ils peuvent tenir financièrement si le démarrage n'est pas imminent. »* M. Binot affirme que ce démarrage est pour très bientôt.

C'est dans ce contexte d'incertitudes que MerkerYshima n'hésite pas à se lancer dans d'autres affaires très gourmandes en capitaux : une fabrique d'essieux (Hauser), une usine d'accessoires en plastiques injectés (Fisher), toutes deux situées en Italie ; la reprise de la Carrosserie industrielle Roanaise (Loire), qui était en redressement judiciaire ; et enfin, tout récemment, Voxan, dans lequel 23 millions d'euros doivent être investis en trois ans.

Autre sujet d'inquiétude, le passé des dirigeants de MerkerYshima. Une enquête du parquet de Clermont-Ferrand a d'ailleurs été menée. Christian Binot, membre du conseil d'administration, a déjà fait l'objet de condamnations. Plus gênants sont les états de service de l'homme-clé de MerkerYshima, Gianfranco Ramoser. Son nom n'apparaît pas dans le dossier de reprise de Voxan. Il est pourtant le directeur général de MerkerYshima et, sans doute, l'homme clef de la société.

LOURD PASSÉ JUDICIAIRE

M. Ramoser a un lourd passé judiciaire. En 1997, il est condamné à dix-huit mois de prison pour une affaire de faux en écritures publiques dans la réalisation d'un complexe industriel à Auxon-les-Vesoul (Haute-Saône) après avoir fait l'objet d'un mandat d'arrêt international (*Le Monde* du 20 avril 1993). Cet Italo-Suisse avait déjà été impliqué dans une escroquerie de 6 millions de francs suisses au préjudice d'une banque helvétique (*Le Monde* du 2 mai 1992), puis de 30 millions de deutschemarks aux dépens de cinq banques germaniques dans une affaire similaire autour de la zone industrielle de Trossingen, qui lui avait valu une condamnation à sept ans de prison.

Autre zone d'ombre, l'identité des actionnaires de MerkerYshima : Tectagon AG et Yshima GMbh. Derrière ces deux noms se trouve une nébuleuse de 140 sociétés à propos desquelles le groupe est curieusement silencieux. Malgré des demandes insistantes pour disposer de la liste des actionnaires, les partenaires commerciaux de MerkerYshima sont toujours sans réponse et commencent à s'impatienter. Les dirigeants et les 60 salariés de Voxan repris par le groupe ne sont peut-être pas au bout de leurs peines.

Stéphane Lauer

La malédiction de la moto « made in France »

UNE SORTE de malédiction flotte sur l'industrie motocycliste française. Depuis Motobécane, disparu il y a près de trente ans, les projets d'une moto 100 % française se succèdent sans succès. Après l'âge d'or de l'entre-deux guerres, la déferlante japonaise des années 1970 a fini de tout balayer sur son passage.

Le lancement de Voxan, en 1995, avait pourtant relancé les espoirs. Un *self-made-man* auvergnat, Jacques Gardette, PDG de Biodome (produits pharmaceutiques), se lance alors dans l'aventure en installant une unité d'assemblage à Issoire (Puy-de-Dôme). Son positionnement : le haut de gamme de plus de 1 000 cm^3.

Le projet semble prometteur et incite trois grands groupes industriels à se pencher sur le berceau de Voxan. Michelin prête à taux avantageux 245 000 euros, Peugeot fournit une aide technique et Dassault prend 10 % du capital. Les premiers modèles connaissent rapidement un succès d'estime chez les amateurs. A tel point que l'entreprise n'arrive pas à honorer toutes ses commandes. *« Début 2001, nous avions 2 000 commandes, alors que nous n'avons produit que 650 motos »*, soutient Didier Tirard, directeur de l'usine.

En fait les actionnaires ont sous-estimé les besoins financiers et ont été trop optimistes dans l'attente des premiers bénéfices. Du coup la production ne suit pas : *« Nous avions besoin d'outillage supplémentaire pour passer à une phase industrielle »*, souligne M. Tirard. Mais les principaux actionnaires ne veulent pas suivre, d'autant que, pour être rentable, Voxan doit atteindre les 7 000 véhicules par an. On est loin du compte. Jacques Gardette n'a plus les moyens financiers nécessaires, les autres actionnaires plus la volonté. Placé en redressement judiciaire, Voxan est finalement repris par MerkerYshima. *« Voxan souffre essentiellement d'un problème financier, cette reprise constitue pour nous notre seule chance de survie »*, veut croire Didier Tirard.

S. L.

Macao se rêve en Las Vegas asiatique

MACAO
correspondance

Le monopole du milliardaire Stanley Ho sur les casinos de Macao, qui a duré près de quarante ans, est terminé. L'arrivée de sociétés de Las Vegas sonne la fin d'une époque pour la petite « ville du nom des dieux », retournée en 1999 sous souveraineté chinoise, après avoir été administrée par le Portugal pendant 500 ans.

Ville de contradictions, où règnent douceur tranquille, crime organisé et prostitution, Macao envisage désormais de se transformer en destination touristique pour familles, avec des attractions de style américain. Vendredi 8 février, dans la grande maison coloniale qui fait office de palais du gouvernement, une commission, créée pour décider de l'attribution des licences d'exploitation du jeu, a annoncé que celles-ci seront confiées au groupe de Stanley Ho, la Sociedade de Turismo e Diversoes de Macau (STDM), mais aussi à Steve Wynn, de Las Vegas, et au groupe américain Galaxy Casino Company Limited, dont un des actionnaires majeurs est The Venetian, un des principaux casinos de Las Vegas.

Stanley Ho pourra donc continuer à gérer ses 11 casinos, mais les deux autres groupes seront libres de proposer au gouvernement des infrastructures destinées

Le jeu représente 60 % des revenus fiscaux de la ville

à attirer les touristes – ceux de Chine continentale, particulièrement. Lui Chi-woo, un des protagonistes de Galaxy, a déjà révélé que son groupe a l'intention d'investir 1,3 milliard d'euros pour la construction d'un village de 93 hectares qui devrait *« recréer l'atmosphère de Venise »*, avec des petits canaux et des rivières artificielles, un hôtel de 3 000 chambres, des casinos et des centres de conférences. Steve Wynn, de son côté, entend recréer le *« monde de fantaisie romantique »* avec lequel il a développé Las Vegas, même si pour l'instant il n'a avancé aucun projet spécifique.

Etrange destin pour cette petite ville, mélange de décadence coloniale et de traditions chinoises populaires, qui a résisté jusqu'ici aux attaques de la spéculation immobilière. Les 500 000 habitants ont su, en cinq siècles, construire une culture métisse unique. Longtemps refuge de commerçants qui tentaient de convaincre la Chine d'ouvrir ses marchés, d'aventuriers égarés, de missionnaires en transit, et de ceux qui fuyaient Hongkong occupée par l'armée japonaise durant la deuxième guerre mondiale, Macao la tolérante a aussi connu toutes sortes de vices. En 1850, le gouverneur portugais Isidoro Francisco Guimaraes avait décidé de réglementer – et surtout de taxer – le jeu, qui s'était implanté dans la ville. Il avait compris qu'il pouvait malgré tout tirer profit de cette activité.

L'avenir lui a donné raison : aujourd'hui, le jeu représente 60 % des revenus fiscaux de Macao, et il est aussi le principal attrait pour les dix millions de touristes qui visitent chaque année la ville, qui viennent dans leur grande majorité de Hongkong et de Chine continentale (respectivement 5,2 et 3 millions), où le jeu est illégal.

Ilaria Maria Sala

Andersen mis en cause dans la faillite de la chaîne de librairies autrichienne Libro

VIENNE
de notre correspondante

Même si la chaîne de librairies autrichienne Libro est infiniment plus petite que le géant américain de l'énergie Enron, sa faillite révèle des comportements frauduleux très comparables et surtout implique le même cabinet d'audit, Arthur Andersen, qui, comme aux Etats-Unis, a fermé les yeux sur des manipulations d'écriture.

Telle est la conclusion d'un rapport d'expertise rédigé sous la responsabilité d'un ancien ministre autrichien des finances, le social-démocrate Andreas Staribacher, dont le contenu vient d'être révélé par le quotidien *Die Presse*.

La saga de Libro faisait figure de conte de fées et son patron, André Rettberg, d'apôtre de la culture entrepreneuriale. En 1997, lorsque André Rettberg – à l'origine modeste directeur de succursale – devient seul maître à bord de la chaîne de librairies-papeteries fondée neuf ans plus tôt par un propriétaire de supermarchés, Libro compte déjà parmi les six plus grosses entreprises de cette branche dans la sphère germanique. Deux ans plus tard, elle a racheté les librairies « haut de gamme » Amadeus, s'est lancée sur Internet avec le serveur Lion.cc et sur celui des télécommunications avec Libro-Tel – grâce, notamment, à la participation de Telekom Austria, qui a acquis, pour 1,2 milliard de schilings (87 millions d'euros), 25 % de la maison mère. Une entrée en Bourse triomphale parachève ce parcours en 1999 : en cinq mois, l'action Libro passe de 29 à 67,8 euros.

COMPTABILITÉ FANTAISISTE

Mais au début de l'été 2001, M. Rettberg doit avouer un endettement de 334 millions d'euros et déclarer forfait. Un désastre qui aurait pu être au moins limité, affirme M. Staribacher, si les organismes de contrôle financier avaient joué leur rôle, car la crise était patente depuis dix-huit mois.

Mais le cabinet Arthur Andersen, selon le rapport, s'est bien gardé de relever les anomalies d'une comptabilité particulièrement fantaisiste. Dans les bilans annuels étaient souvent inscrites des rentrées fictives, effacées ensuite à la demande de la direction, tandis que des pièces comptables majeures avaient disparu au moment où elles devaient être vérifiées. *« On ne peut en aucun cas parler d'un système de contrôle effectif »* de l'entreprise, constate le rapport. Ainsi, quand Libro se débarrasse de sa filiale Internet, lourdement déficitaire, juste avant le bilan annuel, cette opération rapporte à la maison mère un *« gain »* miraculeux de 318 millions de schillings, même si la prise de contrôle de Lion.cc par le groupe de presse allemand Waz n'avait pas encore reçu l'aval de l'autorité de la concurrence. De même, nombre d'opérations injustifiables – comme l'attribution de primes à certains dirigeants, alors que Libro affichait déjà un déficit – ont été décidées sans l'accord du conseil d'administration, contre les règles en vigueur. Après celui d'Enron, le scandale Libro pourrait révéler que de telles pratiques se sont installées dans des entreprises européennes à la façade respectable.

Joëlle Stolz

L'inaction de la Commission bancaire peut constituer une faute lourde

La responsabilité de cet organe administratif engage celle de l'Etat

EXPERTISE

Droit administratif

LE CONSEIL d'Etat a rendu un arrêt Kechichian le 30 novembre 2001 précisant les conséquences des fautes de la Commission bancaire. Cette autorité administrative surveille les banques pour s'assurer notamment qu'elles demeurent en bonne santé. Cette activité permet la prévention des faillites bancaires ou la limitation des dégâts engendrés par celles-ci. Une défaillance de banque est spécifique, car elle peut mettre en danger la sécurité de la place financière.

La Commission bancaire peut exiger des explications, ordonner des recapitalisations, voire prendre des injonctions ou nommer un administrateur provisoire, pour que les difficultés de la banque ne dégénèrent pas en défaillance. A l'inverse, l'inaction de la commission peut retarder la découverte des difficultés, faire perdre des chances de redressement, aggraver les conséquences de la faillite.

Ce faisant, la Commission bancaire peut avoir commis une faute. Les déposants peuvent alors demander réparation de leur préjudice s'ils n'ont pas obtenu pleine restitution de leurs avoirs. La responsabilité sera celle de l'Etat, puisque la Commission bancaire est un organe administratif.

Or le droit public de la responsabilité pose que la victime qui veut engager la responsabilité de l'Etat du fait du comportement d'un organe administratif ayant une activité de contrôle ne peut se contenter de démontrer l'existence d'une faute simple, comme en droit commun, mais doit apporter la preuve d'une faute lourde. Cela limite les perspectives de responsabilité de l'Etat et n'incite pas la Commission bancaire à plus de diligence. C'est sans doute pour lutter contre cela que, à propos de la faillite de la United Banking Corporation, la Cour administrative d'appel de Paris a innové. Par un arrêt du 25 janvier 2000, la Cour a condamné l'Etat pour une faute simple commise par la Commission bancaire.

UNE SOLUTION MODERNE

Sur recours, le Conseil d'Etat a refusé cette évolution, en maintenant dans son arrêt du 20 novembre 2001 l'exigence d'une faute lourde comme condition pour que l'Etat indemnise les victimes du comportement fautif de la commission bancaire.

A première vue, ce rappel au principe classique peut décevoir, mais la solution est plus moderne qu'il n'y paraît. Le sens de l'arrêt est éclairé par les conclusions suivies du commissaire du gouvernement, Alain Seban. Celui-ci relève que la bonne régulation d'un système suppose une autorité de surveillance dynamique. Si une faute simple suffit à engendrer une responsabilité, celle-ci sera tentée d'agir avec trop de prudence : l'audace nécessaire de l'autorité de régulation requiert que son action ne soit pas entravée par une perspective de responsabilité trop facilement admise.

Mais qu'en est-il alors du risque d'inaction ? L'arrêt y répond habilement. Après avoir prononcé l'annulation de l'arrêt de la Cour administrative d'appel, le Conseil d'Etat tranche l'affaire au fond... et estime que l'inaction de la commission constitue une faute lourde. Ainsi, l'incitation à agir est accrue par la protection de l'action à travers l'exigence de faute lourde et par la sanction de l'inaction à travers l'admission aisément faite de cette faute lourde.

Avant cela, le Conseil d'Etat a dû passer un obstacle procédural. Lorsqu'une entreprise tombe en faillite, l'ouverture de la procédure interdit les actions individuelles des créanciers ; seul le représentant de ceux-ci, nommé par le tribunal, peut agir en leur nom à tous et pour leur intérêt collectif. Le droit des procédures collectives aurait donc dû conduire à l'irrecevabilité de l'action en responsabilité mené par ces quelques déposants. Mais le Conseil sauve l'action par la distinction suivante : les victimes ont agi non pas comme simples créanciers, mais parce qu'elles sont des déposants. Cette qualité, propre à la relation d'un client et d'une banque, les soustrait au statut ordinaire des créanciers, et de ce fait à l'application d'un principe-clé du droit de la faillite. Par cette affirmation, la jurisprudence creuse encore un peu plus le fossé qui sépare le droit commun de la faillite et le droit des faillites bancaires.

Marie-Anne Frison Roche (professeur de droit à l'IEP de Paris)

Jacques Gautier
Bijoux d'art

36, rue Jacob 75006 Paris
Tél./fax : 01 42 60 84 33

Les factures téléphoniques devront être plus précises

LE GOUVERNEMENT a décidé de trancher en faveur des associations de consommateurs qui critiquent la complexité et le manque de transparence des factures téléphoniques. Un arrêté du secrétariat d'Etat au commerce, publié vendredi 8 février au *Journal officiel,* fixe des exigences auxquelles les opérateurs de téléphonie fixe ou mobile devront se soumettre avant le 1er septembre 2002.

Les opérateurs devront faire apparaître clairement sur les factures, pour chaque type d'abonnement, de forfait ou d'option, les dates de la période de facturation, les reports de minutes éventuels, les communications facturées hors forfait, les prix TTC et un moyen d'accéder gratuitement aux informations tarifaires. Surtout, le texte prévoit la mesure la plus réclamée par les associations de consommateurs : l'affichage simultané de la durée réelle des communications téléphoniques et de la durée facturée par l'opérateur. Ces deux données peuvent être très différentes, car les opérateurs facturent très souvent au début de toute conversation une somme forfaitaire qui correspond à une certaine durée de communication, avant de facturer la communication à la seconde. Toutefois, les opérateurs ont jusqu'au 1er septembre 2003 pour remplir cette dernière obligation. Le gouvernement demande également aux opérateurs de fournir aux clients qui le réclament une facture détaillée gratuite pendant au moins quatre mois renouvelables. Cette décision fait suite à un avis du Conseil national de la consommation, qui avait exprimé l'agacement des clients perdus dans la jungle tarifaire.

Laurence Girard

Avec l'euro, se profile la bataille des comptes courants rémunérés

Les dirigeants de la banque espagnole Caixa devaient décider, lundi 11 février, de rémunérer ou non les dépôts de ses clients français

LA BANQUE espagnole Caixa sera-t-elle la première à rémunérer les dépôts des particuliers en France ? Cette décision, qui revient à lever l'exception française du *« ni, ni »* bancaire – l'absence de rémunération des dépôts à vue en contrepartie de la gratuité des chèques –, respectée depuis trente ans par tous les réseaux, est entre les mains de la direction générale du groupe bancaire catalan. Celle-ci devait arrêter sa position ce lundi 11 janvier à Barcelone, lors d'un déplacement du nouveau directeur général de la filiale française Caixa Bank France, Gabriel Castello, chargé de stimuler le développement commercial de l'établissement – 70 000 clients dans l'Hexagone.

Si tout est techniquement prêt – l'informatique a été adaptée au cours des derniers mois, avec l'assentiment de la maison mère –, le feu vert de Barcelone reste assujetti à des considérations politiques. En lançant un compte rémunéré, l'établissement catalan sait qu'il enfreint un tabou. Un accord informel a été passé voilà plus d'un an entre le gouvernement et les grandes banques françaises, visant à ne pas toucher à un statu quo qui arrange les deux parties.

L'absence de rémunération des dépôts, à contre-courant de ce qui se pratique partout ailleurs en Europe, à des taux compris entre 0,1 % et 0,5 %, préserve les comptes d'exploitation des banques, tandis que le maintien de la gratuité des chèques évite aux pouvoirs publics de s'affronter aux associations de consommateurs. Alors que la tentation de facturer les chèques existe dans les banques depuis 1986, tous les ministres qui se sont succédé aux finances s'y sont opposés.

Surtout, la Caixa doit assumer le risque juridique résiduel qu'il y aurait à rémunérer les dépôts. L'euro donne lieu à un débat contradictoire : certains juristes affirment que l'interdiction de rémunérer les dépôts, entérinée par une décision de caractère général du 28 juin 1967 s'appliquant au franc, confirmée le 8 mai 1969 par le Conseil national du crédit, tombe d'elle-même depuis l'adoption de la monnaie unique en 1999. D'autres jugent qu'une abrogation en bonne et due forme des textes reste nécessaire. La Banque de France partage leur analyse juridique.

> S'il lance un tel compte, l'établissement catalan sait qu'il enfreint un tabou

En tout cas, un feu vert de Barcelone pourrait déclencher la guerre de rémunération des liquidités, annoncée depuis des mois. Plusieurs établissements de taille modeste, qui, à l'instar de la Caixa, s'accommodent déjà de la législation en proposant des systèmes complexes de comptes rémunérés grâce à l'adossement à des SICAV ou des fonds communs de placement monétaires, désirent se lancer dans la bataille. Le français Cortal et le britannique Barclays seraient de ceux-là.

Interrogé, Cortal, qui revendique 100 000 comptes rémunérés de manière indirecte entre 1,5 et 2 %, confirme que *« la question se poserait si une ou plusieurs banques lançaient un compte rémunéré. Cortal ne serait pas pris au dépourvu »*. Comme la Caixa, Cortal assure qu'il ne facturerait pas les chèques en contrepartie.

En revanche, les grands réseaux, qui étaient prêts il y un an mais ont été absorbés depuis par l'euro, pourraient tarder à contre-attaquer. Il leur serait d'autant plus difficile de réagir vite que l'entrée en vigueur le 1er janvier de la loi Murcef les contraint à remettre à plat leurs tarifs, pour élaborer des conventions de comptes avec leurs clients.

« Entre ces conventions et la généralisation de l'image chèque, qui entraîne jusqu'à trois semaines de retard de traitement des chèques dans certains réseaux, les banques ont d'autres chats à fouetter », juge Christian Huard, président de Conso France. M. Huard s'interroge sur le gain pour le consommateur, craignant que *« ces comptes rémunérés n'aillent de pair avec une hausse des tarifs des banques »*.

Reste le problème prudentiel, auquel la Banque de France, la tutelle des banques, et son bras armé en matière de contrôle, la Commission bancaire, se montrent très attentives. *« Il serait impossible d'accepter que les dépôts soient rémunérés sans que les chèques soient tarifés ; cela poserait un problème de solidité du système bancaire »*, juge un proche de la banque centrale. En 2001, ces autorités avaient rappelé à l'ordre les banques en ligne qui offraient des taux de rémunération de l'épargne trop élevés, assimilables à de la vente à perte, dans des conditions d'exploitation jugées dangereuses.

Anne Michel

Sun Microsystems étend son utilisation de Linux

SUN MICROSYSTEMS a opéré un revirement stratégique en annonçant, jeudi 7 février, qu'il allait commercialiser une nouvelle gamme de serveurs à bas prix utilisant le système d'exploitation libre Linux. Le constructeur californien d'ordinateurs d'entreprise avait jusque-là affirmé que son propre système, Solaris, convenait à des appareils de toute taille. Sun a également annoncé qu'*« il donnerait en milieu d'année des détails supplémentaires »* sur la nouvelle gamme de serveurs, basés sur des microprocesseurs Intel. Disponible gratuitement, Linux est particulièrement recherché par les entreprises qui cherchent à réduire leurs coûts. Sun Microsystems a commencé à utiliser le système Linux il y a un an avec des serveurs dédiés conçus pour une tâche unique telle que la gestion d'un petit trafic de courrier électronique. Sony prévoit de son côté de lancer dans les prochains mois un kit permettant d'utiliser le système d'exploitation Linux sur ses consoles de jeux PlayStation 2.

AU PLUS BAS

Sun Microsystems
en dollars à New York

Source : Bloomberg

INDUSTRIE

■ **GDF : selon le quotidien *Les Echos* du 11 février, Gaz de France** s'apprêterait à quitter l'Argentine. Pierre Gadonneix devrait l'annoncer lors du conseil d'administration, le 28 février.

SERVICES

■ **AIR LIB : le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot,** a souligné, dans un entretien paru lundi 11 janvier dans *Le Figaro* que la compagnie aérienne française *« a toujours besoin d'un investisseur »*. M. Gayssot, rappelle que l'Etat a prêté *« 30 millions d'euros »* à la compagnie en difficulté, qui remboursera ce prêt *« dès que les Suisses auront payé leur dû »*.

FINANCE

■ **BANQUE CPR : Crédit agricole Indosuez (CAI), filiale du Crédit agricole,** a annoncé, vendredi 8 février qu'elle organisait l'arrêt progressif des activités de Banque CPR, filiale du groupe CPR (Compagnie parisienne de réescompte) contrôlé par CAI a échéance juin 2003.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : le groupe coopératif devrait provisionner ses investissements dans Banco Bisel**, sa filiale argentine, dans ses comptes 2001, a indiqué, vendredi 8 février, Reuters. Le Crédit agricole a toutefois déclaré qu'aucune décision n'avait été prise, dans l'attente de précisions sur l'évolution de la réglementation en Argentine.

■ **DEUTSCHE BÖRSE : en dépit de l'échec, à l'automne 2000, de son projet de fusion avec la Bourse de Londres,** l'organisme qui gère la Bourse de Francfort pourrait prochainement annoncer un partenariat avec une société de Bourse espagnole, a indiqué lundi 11 février son président, Werner Seifert, au quotidien allemand *Handelsblatt.*

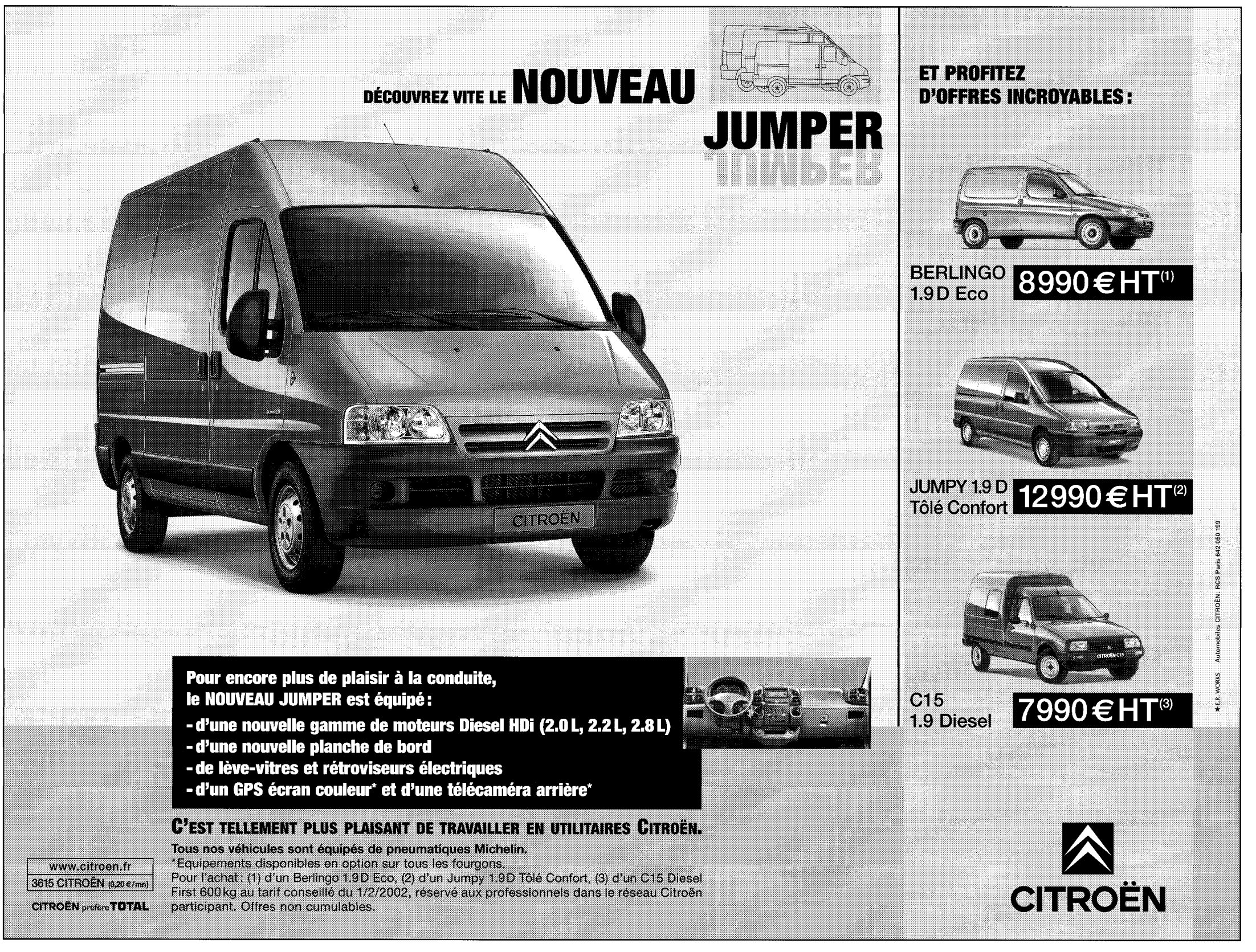

Pendant la précampagne, le CSA tente de garantir l'« équité » à la télévision

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel mesure, depuis le 1er janvier, le temps de parole d'une trentaine de candidats déclarés ou supposés à l'élection présidentielle du 21 avril, ainsi que le temps d'antenne consacré à chacun par les chaînes nationales

BRIGITTE fait partie des quinze étudiants en DESS ou DEA qui se rendent chaque jour, depuis la mi-décembre, au neuvième étage de la Tour Mirabeau, à Paris (15e),

■ REPORTAGE

Le cœur du système de surveillance, c'est la salle informatisée, en haut de la tour

où se trouvent les locaux du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Cette femme d'une trentaine d'années garde les yeux rivés à son ordinateur, quatre heures par jour, dans la cabine-bureau qui jouxte une immense baie vitrée surplombant la Seine et la réplique miniature de la statue de la Liberté.

Brigitte, comme ses comparses, est « observatrice » au département du « recueil des données » du CSA. Elle « observe » donc la façon dont TF1, France 2, France 3, Canal+, M6, France 5 et Arte invitent, commentent, interrogent dans leurs journaux, leurs magazines d'information, mais aussi dans d'autres émissions, les candidats « déclarés » ou « supposés » à l'élection présidentielle. Elle visionne les diffusions de la veille, trie les propos ouvertement attribuables à un candidat de ceux qui sont liés à des fonctions officielles, différencie les mentions faites par les « soutiens » aux candidats et les « commentaires journalistiques »... Elle décortique à la seconde près, *« à la pince à épiler »,* affirme, nerveuse, Béatrice Jacomet, chef du Département du pluralisme de l'information au CSA.

L'équilibre du débat à la télévision repose sur les épaules de Mme Jacomet. Même si elle consulte, en cas de doute ou de saisine d'un candidat qui s'estime maltraité, les deux conseillers spécialisés, Jacqueline de Guillenschmidt et Joseph Daniel.

LE 4 AVRIL À MINUIT

L'éditorialiste Alain Duhamel rappelait récemment que « [la télévision] *est devenue l'univers de la campagne. Aujourd'hui la priorité des candidats est d'avoir accès à la télévision. Un meeting ou une réunion sous un préau peut conforter quelques milliers de personnes déjà acquises au candidat alors que le passage pendant une minute au "20 heures" ou au journal régional de France 3 a un impact et une force nettement supérieurs » (« Le Monde Télévision » du 2 février).* On se souvient de la piètre prestation télévisée de Lionel Jospin, entre les deux tours de la présidentielle, qui ne lui permit pas de rallier les indécis face à Jacques Chirac en 1995.

La précampagne a officiellement démarré le 1er janvier et s'arrêtera le 4 avril à minuit, pour laisser place à la campagne officielle. Depuis le début de l'année, les candidats ont, donc, engagé avec plus ou moins de véhémence une course télévisuelle. Qui va placer un bon mot contre la stratégie des socialistes en commentant l'arrivée de Didier Schuller ? Qui va se montrer parmi les paysans sans terre au Brésil, en marge du sommet de Porto Alegre ? Qui va se retrancher derrière ses fonctions officielles pour être plus présent dans l'esprit des Français ?...

Les télévisions sont parfois soupçonnées de collusion en raison de l'appartenance politique de leur actionnaire de référence. Dans ce contexte périlleux – même s'il n'est en rien comparable à l'Italie où le candidat Silvio Berlusconi possédait ses propres télévisions –, le CSA doit veiller à ce que certains candidats ne soient totalement absents, et d'autres omniprésents. Le cœur de son système de surveillance, c'est la sombre salle d'enregistrement entièrement informatisée, en haut de la tour. Les images et sons y sont couplés à un logiciel spécifique, Théma. Douze magnétoscopes calés par paires sur des plages de quatre heures, enregistrent en permanence les six chaînes hertziennes qui diffusent sur l'ensemble du territoire. Aucun enregistrement du câble ou du satellite n'est effectué.

LA PAROLE ET L'ANTENNE

Deux copies des enregistrements sont réalisées, dont une est destinée au Sénat. Ce sont ces images qui sont passées à la moulinette informatique par Brigitte et les autres observateurs, qui suivent *« toutes les émissions »* dans lesquelles des propos à caractère politique sont susceptibles d'êtres tenus. Ils travaillent à partir de deux comptes distincts : le temps de parole, exactement mesuré entre le moment où un candidat ou l'un de ses soutiens ouvre la bouche et celui où il la ferme ; et le temps d'antenne, *« un indicateur important »,* selon Béatrice Jacomet, puisqu'il ajoute, au rigueur méthodologique de l'observateur ou de l'analyste, censé éviter les grosses erreurs d'aiguillage. Un exemple : le journal télévisé d'une grande chaîne montre le premier ministre alors que le présentateur indique que, selon un sondage, *« 65 % des Français demandent la déclaration rapide des deux candidats Jospin et Chirac »* : à quel compte ces propos seront-ils crédités ? Comme le sondage *« porte sur tous les candidats à la fois »,* explique Mme Jacomet, il sera classé à la rubrique « généralités », et imputé à aucun. Sur la même chaîne, sept secondes d'un reportage sur les états-majors de campagne seront comptées au candidat Chirac, mentionné par son directeur de campagne.

Restent les limites de la technique – quand certaines chaînes multiplient les reportages sur les thèmes prioritaires de certaines familles politiques comme TF1 sur l'insécurité par exemple. Ces sujets échappent au décompte du CSA.

Florence Amalou

En Europe, le pluralisme est souvent un vœu pieux

En Italie, la commission parlementaire compétente sur l'audiovisuel dépose un rapport annuel sur le pluralisme, mais seule la personne du garant (Il Garante per la radiodiffusione e l'editoria, sorte de médiateur général) veille en période de préélectorale au *« pluralisme,* [à] *l'objectivité et* [à] *l'impartialité de l'information ».* Cependant, *« l'usage qui a été fait par le candidat Berlusconi de ses propres antennes* (...) *a mis en évidence* [en 1994] *la quasi-absence d'encadrement réglementaire »* des messages à caractère politique autorisés à la télévision.

En Grande-Bretagne, en période électorale, les chaînes privées et publiques doivent respecter un équilibre quotidien pour l'ensemble des catégories de programmes entre les différents candidats. Il existe deux autorités de contrôle, le Board of Governors, pour la BBC, et l'Independent Television Commission (ITC), pour le privé. Les directives internes de la BBC et le Representation of People Act prévoient, depuis 1969, qu'un candidat ne peut pas apparaître dans un programme d'une manière qui pourrait favoriser sa candidature si ses rivaux n'y apparaissent pas ou ne donnent pas leur accord.

En Allemagne, il n'existe pas de mesure du temps de parole des partis politiques avant leur entrée en campagne officielle, c'est-à-dire au moment où les messages promotionnels des partis arrivent sur les antennes.

Les décomptes de temps d'antenne de janvier

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a rendu publics, jeudi 7 février, les relevés de temps d'antenne et de temps de parole des candidats présumés ou déclarés à l'élection présidentielle sur TF1, France 2, France 3, Canal + et M6 pour janvier.

● **La place accordée à la précampagne** dans les journaux télévisés *« apparaît beaucoup moins importante »* qu'à la même période en 1995, a observé le CSA. Il a constaté qu'*« un certain nombre de candidats n'ont bénéficié d'aucun temps d'antenne ni de parole et (...) d'autres (...) d'un temps insuffisant au regard du principe de l'équité ».* Le CSA a demandé aux chaînes concernées de *« mieux se conformer aux termes de la recommandation ».*

● **Jacques Chirac est celui qui a obtenu le plus de temps d'antenne** dans les journaux télévisés et émissions quotidiennes d'information des cinq chaînes (toutes éditions confondues), avec 1 heure 43 minutes, devant Lionel Jospin (1 heure 26) et Jean-Pierre Chevènement (43 minutes). Le temps d'antenne *« globalise les différentes séquences consacrées aux candidats et à leurs soutiens : temps de présentation, de commentaire, de reprises de citation, auquel s'ajoute le temps de parole de ces personnalités »,* précise le CSA. Ce temps est uniquement lié à la présidentielle, et non à l'exercice des fonctions officielles des personnalités.

● **Au « 20 heures »,** TF1 a accordé un peu plus de temps d'antenne à M. Jospin qu'à M. Chirac. C'est l'inverse sur France 2.

● **Les candidats ayant eu moins d'une minute** de temps d'antenne aux « 20 heures » de TF1 et de France 2 et au « 19/20 » de France 3, sont Christine Taubira (35 secondes), Olivier Besancenot (33 secondes), Pierre Larrouturou (26 secondes), Corinne Lepage (20 secondes), Arlette Laguiller (9 secondes), Nicolas Miguet (5 secondes), Antoine Waechter (3 secondes), Brice Lalonde et Dieudonné (2 secondes).

TROIS QUESTIONS À... JOSEPH DANIEL

1 Vous êtes membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), coresponsable du groupe de travail « pluralisme, campagnes électorales et déontologie de l'information ». Qu'avez-vous changé dans votre façon d'évaluer le pluralisme par rapport à la dernière élection présidentielle de 1995 ?

Dans notre recommandation aux médias, nous définissons de manière plus précise la notion de candidat déclaré ou présumé, qui concerne, entre autres, des personnalités ayant des fonctions officielles. En 1995, le CSA s'était posé la question à propos d'Edouard Balladur, avant qu'il confirme tardivement une candidature attendue. En 2002, nous nous intégrons d'emblée tous ceux qui nous paraissent être potentiellement candidats. Pour nous, Chirac et Jospin sont candidats depuis le 1er janvier, point de départ de notre recommandation, et leurs propos sont décortiqués au plus loin possible.

2 Pourquoi préférez-vous la notion d'équité à celle d'égalité ? Est-ce que l'équité entre les candidats est un concept suffisamment précis pour être mesuré ?

La stricte égalité prévaudra, depuis le début de la campagne officielle, le 4 avril, jusqu'à l'élection. Pour la « précampagne », en 1995, le CSA avait retenu la notion d'équilibre. L'équilibre, ce n'est pas tout à fait l'égalité, mais on n'en est pas loin. Cette fois – et le Conseil constitutionnel a agréé notre choix –, nous retenons l'équité, notion plus qualitative qui permet de prendre en compte un nombre plus grand de critères. Pour identifier d'éventuelles injustices, nous regardons le poids politique personnel de chaque candidat (s'il est chef de parti, ancien candidat, ses scores antérieurs...), la représentativité de son parti, ses élus aux niveaux national ou européen, son poids dans les sondages, la dynamique qui s'est créée autour de sa candidature... Cela permet d'estimer que des candidats comme Jean-Pierre Chévènement, qui n'a pas de groupe parlementaire, mais a une grande notoriété, ou Jean-Marie Le Pen, lui aussi haut dans les sondages et qui a connu dans le passé des scores élevés, puissent avoir un plus large accès à la télévision ou à la radio que des candidats dont la représentativité semble bien moindre. Au nom de l'équité, M. Chevènement et M. Le Pen ont droit à l'accès aux médias audiovisuels, qui ne peuvent les reléguer aux heures de faible écoute.

3 Que l'on soit en précampagne électorale ou pas, le fait qu'une chaîne parle ou non d'un candidat dépend avant tout de l'actualité...

C'est évident. On ne peut pas demander aux médias de traiter de la même façon des candidats qui contribuent activement au débat public et d'autres qui attendraient passivement de bénéficier d'un temps d'antenne garanti par le CSA. Un candidat doit aussi donner de lui-même, tenir des meetings, écrire des articles, aller sur le terrain pour exister dans les médias. Certains le font mieux que d'autres.

Propos recueillis par F. Am.

Le quotidien gratuit du groupe suédois Metro devra attendre avant de se lancer à Paris

SI LES ROTATIVES de *France Soir* ont bien « roulé », tard dans la soirée du dimanche 10 février, ce n'était pas pour imprimer le quotidien gratuit d'information du groupe suédois Metro, contrairement à ce qui était prévu. Certes, un accord avait été conclu une semaine plus tôt, portant sur l'impression de près de 300 000 exemplaires du gratuit par le quotidien populaire français, sur son site d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Mais l'opposition suscitée par l'arrivée de ce nouveau type de journal, entièrement financé par la publicité, a incité son promoteur à reporter son projet. Metro, qui existe déjà dans quinze pays, devra donc attendre encore avant de se lancer en France. *« Quelques jours »* seulement, a estimé dimanche une source proche du groupe suédois, citée par l'AFP.

Le syndicat du Livre CGT, qui s'est mobilisé la semaine dernière contre l'arrivée du gratuit, a laissé entendre qu'il n'y était pas fondamentalement opposé. Mais il a souhaité qu'un débat s'engage sur le statut de ce type de presse et de son personnel. *« On ne dit pas que rien ne doit bouger dans la presse française,* a affirmé dimanche soir un responsable CGT. *Mais on ne vend pas un journal comme on vend une combinaison de coureur automobile... L'arrivée des gratuits risque de créer des déséquilibres financiers dans le monde de la presse. »* Le syndicat du Livre attend de voir comment réagiront les éditeurs de journaux parisiens, qui pourraient aborder ce dossier mardi 12 février.

DISTRIBUÉ PAR DES COLPORTEURS

Le même jour, un représentant de Metro devrait rencontrer ceux du Livre, qui l'interrogeront sur ses intentions, notamment en matière de distribution et de vente. Le groupe suédois veut faire distribuer son journal par des colporteurs dans les rues de Paris, hors du système traditionnel. Globalement, le Livre souhaite que Metro – et les autres groupes désireux de publier des journaux gratuits d'information, comme le norvégien Schibsted (*20 Minutes*) – respectent les conventions collectives en vigueur en France. *« Je ne crois pas qu'il faut avoir peur,* a rétorqué Pelle Törnberg, le PDG de Metro International, la société éditrice du gratuit, dans un entretien au *Journal du dimanche. Le gratuit est une presse complémentaire et même marginale par rapport aux titres payants.* (...) *Nous visons les 15-35 ans qui ne lisent pas et les femmes qui n'en ont pas le temps. »*

Antoine Jacob

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien *International Herald Tribune* a lancé, lundi 11 février, une formule *« rajeunie »*** qui comporte des modifications graphiques (logos et maquette redessinés) et rédactionnelles (nouvelles rubriques sur l'actualité financière ou culturelle).

■ **PUBLICITÉ : le groupe britannique de communication Aegis a annoncé, jeudi, la réunion des activités européennes** de sa filiale de conseil média Carat en une seule unité. Regroupant Carat Europe du Nord, Carat Europe du Sud et Carat Europe centrale, Carat Europe sera dirigé par Bruno Kemoun et Eryck Rebbouh, nommés présidents-directeurs généraux.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

A la recherche de titres sous-valorisés

EN L'ABSENCE de la Bourse japonaise, fermée en raison d'un jour férié, lundi 11 février, ce sont les marchés européens qui donneront la tonalité du début de la semaine. Les opérateurs s'appuieront sur les résultats des marchés d'actions aux Etats-Unis. Ceux-ci ont fini la séance de vendredi 8 février en nette hausse grâce à une chasse aux bonnes affaires qui s'est faite notamment sur la base d'opinions d'analystes. L'indice Dow Jones a gagné 1,23 %, à 9 744,24 points, et l'indice composite du Nasdaq a progressé de 2,06 %, à 1 818,88 points. L'indice Standard and Poor's 500 a fait un bond de 1,49 %, à 1 096,22 points.

En Europe, les analystes financiers spécialisés sur les groupes de médias chez Crédit lyonnais Securities considèrent que le moment est venu de réinvestir dans le secteur. Ils conseillent à leurs clients d'acquérir en premier les sociétés cycliques. Leurs actions favorites sont M6, NRJ et Publicis, auxquelles ils ajoutent Mediaset, TF1, Aegis et EMAP. La diversification reste néanmoins de mise et ces experts recommandent d'acheter pour moitié des sociétés défensives, et principalement deux sociétés de télévision payante, Sogecable et BSkyB.

Les spécialistes de Fortis ont de leur côté publié, vendredi, la liste de leurs sociétés préférées parmi les petites et moyennes valeurs en Europe (entre 200 millions et 2 milliards d'euros de capitalisation). Ils en ont sélectionné neuf en France, parmi lesquelles le groupe de construction Eiffage (objectif 93 euros, contre 77,5 en clôture vendredi), le spécialiste du financement immobilier Entenial (objectif 41,80 euros, contre 28,18 euros), le courtier en ligne Fimatex (objectif 4,10 euros, contre 3,43), le Groupe Partouche (objectif 89 euros, contre 69,35), Sagem (objectif 85 euros, contre 69,45), la Scor (objectif 48 euros, contre 33,25), la société foncière Simco (objectif 90 euros, contre 77,20), le fabricant de matériaux Soitec (objectif 28 euros, contre 22,37) et SR Teleperformance, le spécialiste de la gestion de centres d'appels (objectif 33 euros, contre 26,80).

Cécile Prudhomme

INDICE DOW JONES

Depuis un mois

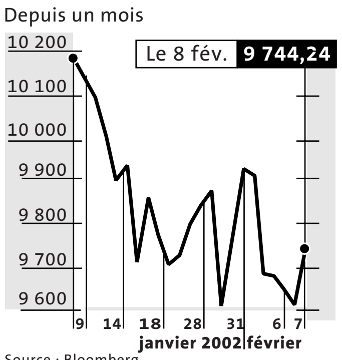

Source : Bloomberg

Les tensions s'accumulent sur le marché pétrolier

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'AGENCE internationale de l'énergie (AIE) a publié, vendredi 8 février, les premières statistiques sur la production pétrolière en janvier. Déception. Alors que les pays producteurs s'étaient engagés à diminuer leur offre de 2 millions de barils par jour, celle-ci a été réduite d'à peine un quart (510 000 barils).

L'ÉTRANGE JEU RUSSE

A quoi joue la Russie ? Une fois de plus, les observateurs en sont réduits à s'interroger sur la ligne de conduite de Moscou. Tandis que le ministre russe de l'énergie, Igor Yousoufov, multiplie les déclarations sur la volonté du gouvernement de voir les prix du brut entre 20 et 25 dollars le baril, son pays ne cesse de tordre le cou à tous les efforts d'autorégulation du marché par les pays producteurs. En janvier, il a été le premier à renier ses engagements. Au lieu de diminuer sa production de 150 000 barils par jour, comme promis, la Russie a au contraire vendu 60 000 barils supplémentaires par jour, imitée dans une moindre proportion par l'Angola et Oman. Dans le même temps, les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) commençaient péniblement à mettre en place leur nouveaux quotas : en janvier, leurs ventes ont diminué de 630 000 barils par jour au lieu du 1,5 million promis.

L'attitude russe menace le processus de maîtrise du marché pétrolier. La volonté de Moscou qui ne se cache plus de vouloir augmenter sa présence et ses parts de marché dans le secteur pétrolier ne peut que heurter les pays membres de l'OPEP qui ont pris depuis un an à leurs compte tous les efforts de régulation. A la suite des quatre réductions de production décidées en 2001, leur part de marché est tombée à 35 % de la production mondiale contre 40 % auparavant, au profit des pays qui n'appartiennent pas au cartel. Ces sacrifices ont un coût : l'Arabie saoudite, en raison notamment de la baisse de ses revenus pétroliers, pourrait connaître une récession de 2 % cette année, d'après un rapport de la Saudi American Bank. Si les pays de l'organisation très déstabilisés à l'instar de l'Arabie saoudite ou du Venezuela réalisent que leurs efforts sont captés par la Russie , sans qu'ils en touchent le moindre bénéfice, leur ligne de conduite pourrait rapidement changer. Une guerre des prix pourrait être relancée.

COURS DU PÉTROLE

Brent en dollars par baril à Londres

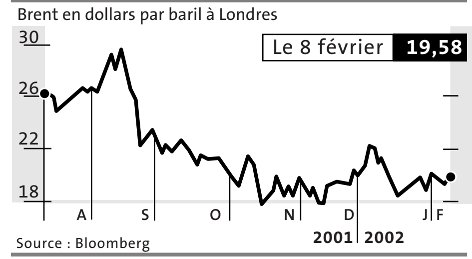

Source : Bloomberg

UN BARIL À 19,5 DOLLARS

Le marché a choisi, pour l'instant, d'ignorer les mauvaises nouvelles. Alors que l'AIE avait annoncé les chiffres illustrant le très mauvais respect des quotas par les pays producteurs , le prix du brent de la Mer du Nord s'est légèrement repris, vendredi, pour terminer à 19,58 dollars le baril. A New York, les cours du light sweet crude, le brut de référence, gagnait lui aussi 30 cents pour terminer à 19,94 dollars. Une reprise technique liée à des prises de position défensives avant le week-end. Selon les courtiers, les intervenants pourraient rapidement se raviser. Sans parler des risques de crise entre les pays producteurs, de nombreux éléments de déséquilibre du marché sont en place. Tandis que l'offre reste à un niveau très élevé, la consommation, elle a rarement été aussi basse dans cette période de l'année : l'hiver est très doux dans de nombreux pays occidentaux et l'économie mondiale tourne au ralenti. L'AIE a d'ailleurs révisé ses prévisions pour 2002. Bien qu'elle continue à tabler sur une reprise économique au second semestre, l'agence prévoit que la consommation pétrolière en 2002 ne croîtra pas de plus de 0,7 % par rapport 2001, année qui avait été marquée par la plus faible croissance de la demande de brut depuis 1985.

SHELL ÉCHOUÉ

Ces perspectives risquent de ne pas faire l'affaire de Shell. Le deuxième groupe mondial de pétrole a publié, la semaine dernière , des résultats qui ont beaucoup déçu. Le groupe a vu son bénéfice tomber de plus de 70 % en un an à 1,03 milliard d'euros. Pour expliquer cette contre-performance, la compagnie a mis en avant la chute des cours du baril en un an et la difficulté à trouver de nouveaux gisements intéressants. Ces explications n'ont pas rassuré les investisseurs. Sans nier les difficultés d'évoluer dans un environnement très chahuté (le prix du brent a baissé de 35 % en un an), ils y ont vu une fragilité plus grande que prévu du groupe pétrolier : Shell se montre beaucoup plus sensible à la conjoncture que ses principaux concurrents. L'action a perdu plus de 3 % en une semaine pour finir à 56,05 euros.

Martine Orange

LES BOURSES DANS LE MONDE 11/2, 10h1

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**4914,49** *11/2*	1,62	**5352,16** *4/1*	**4730,70** *7/2*	**23,20**
	Euro Neu Markt Price IX	**1044,49** *11/2*	2,42	**1212,43** *4/1*	**1003,03** *7/2*	
AUTRICHE	Austria traded	**1209,32** *11/2*	0,20	**1208,79** *8/2*	**1109,88** *9/1*	**14,20**
BELGIQUE	Bel 20	**2759,06** *11/2*	0,39	**2815,19** *28/1*	**2609,61** *15/1*	**12,80**
DANEMARK	Horsens Bnex	**262,98** *11/2*	0,69	**274,11** *4/1*	**254,91** *30/1*	
ESPAGNE	Ibex 35	**7938,90** *11/2*	1,39	**8608,50** *4/1*	**7645,60** *7/2*	**17,50**
FINLANDE	Hex General	**8321,06** *11/2*	2,40	**9224,39** *4/1*	**7831,04** *23/1*	**20,70**
FRANCE	CAC 40	**4359,30** *11/2*	1,40	**4720,04** *4/1*	**4228,38** *7/2*	**20,20**
	Mid CAC	**2000,48** *8/2*	-0,50	**2057,36** *1/2*	**1929,16** *2/1*	**13,90**
	SBF 120	**3023,52** *11/2*	1,31	**3248,59** *4/1*	**2940,80** *7/2*	**20,20**
	SBF 250	**2817,81** *8/2*	0,10	**3035,25** *4/1*	**2792,59** *7/2*	**19,70**
	Indice second marché	**2370,09** *8/2*	-0,29	**2390,99** *4/2*	**2287,73** *2/1*	**13,50**
	Indice nouveau marché	**1043,20** *11/2*	-0,08	**1175,41** *7/1*	**1038,75** *8/2*	
GRÈCE	ASE General	**2527,34** *11/2*	0,00	**2655,07** *3/1*	**2497,79** *17/1*	**14,90**
IRLANDE	Irish Overall	**4743,87** *11/2*	-0,31	**6085,03** *18/1*	**4636,97** *6/2*	**11,50**
ITALIE	Milan Mib 30	**30985,00** *11/2*	0,91	**32791,00** *4/1*	**30180,00** *7/2*	**18,90**
LUXEMBOURG	Lux Index	**1116,58** *8/2*	-0,23	**1169,48** *14/1*	**1107,46** *3/1*	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**488,04** *11/2*	1,26	**510,04** *28/1*	**477,55** *7/2*	**17,70**
PORTUGAL	PSI 20	**7590,67** *11/2*	0,66	**7998,50** *4/1*	**7540,67** *8/2*	**17,40**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**5152,50** *11/2*	0,48	**5362,30** *4/1*	**5038,30** *7/2*	**17,30**
	FTSE techMark 100 index	**1302,30** *11/2*	1,50	**1569,62** *4/1*	**1263,40** *8/2*	**102,60**
SUÈDE	OMX	**783,42** *11/2*	1,55	**878,88** *4/1*	**753,84** *30/1*	**24,50**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7699,58** *8/2*	-0,62	**8162,53** *4/2*	**7052,97** *3/1*	
ISLANDE	ICEX 15	**1286,73** *8/2*	1,15	**1291,67** *8/2*	**1142,62** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig	**1369,84** *8/2*	0,73	**1486,23** *28/1*	**1200,32** *2/1*	**17,50**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**406,40** *8/2*	-1,27	**425,80** *1/2*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**293,82** *8/2*	-0,20	**301,45** *22/1*	**267,70** *3/1*	
SUISSE	Swiss market	**6277,90** *11/2*	0,52	**6460,10** *7/1*	**6164,50** *30/1*	**17,50**
TURQUIE	National 100	**11468,58** *11/2*	1,90	**15071,84** *8/1*	**10775,20** *8/2*	**11,30**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**457,54** *8/2*	-0,33	**471,34** *6/2*	**323,69** *2/1*	
BRÉSIL	Bovespa	**12597,86** *8/2*	-0,68	**14412,54** *7/1*	**12300,70** *30/1*	**9,00**
CANADA	TSE 300	**7535,36** *8/2*	0,69	**7875,65** *7/1*	**7468,94** *30/1*	**19,70**
CHILI	Ipsa	**95,49** *8/2*	-0,23	**102,37** *4/1*	**95,42** *8/2*	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9744,24** *8/2*	1,23	**10300,15** *7/1*	**9529,46** *30/1*	**21,80**
	Nasdaq composite	**1818,88** *8/2*	2,06	**2098,88** *9/1*	**1772,15** *8/2*	**56,60**
	Nasdaq 100	**1452,17** *8/2*	2,71	**1710,23** *9/1*	**1405,79** *8/2*	**47,90**
	Wilshire 5000	**10249,32** *8/2*	1,58	**10973,46** *7/1*	**10077,51** *7/2*	
	Standards & Poors 500	**1096,22** *8/2*	1,49	**1176,97** *7/1*	**1081,66** *30/1*	**20,80**
MEXIQUE	IPC	**6681,45** *8/2*	-1,47	**7011,03** *1/2*	**6365,72** *14/1*	**12,30**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3418,80** *11/2*	0,73	**3424,40** *1/2*	**3322,30** *18/1*	
CHINE	Shangaï B	**142,30** *8/2*	-1,60	**171,72** *4/1*	**121,09** *23/1*	**42,60**
	Shenzen B	**218,70** *8/2*	-0,04	**265,91** *4/1*	**182,43** *23/1*	**14,50**
CORÉE DU SUD	Composite	**739,66** *8/2*	1,64	**787,65** *28/1*	**690,36** *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	**10832,74** *11/2*	2,98	**11919,41** *7/1*	**10393,83** *7/2*	**15,70**
	All ordinaries	**4721,87** *11/2*	2,74	**5104,38** *7/1*	**4548,50** *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**375,05** *8/2*	5,23	**381,52** *7/2*	**339,26** *1/1*	**1,30**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**417,11** *10/2*	0,10	**468,92** *7/1*	**427,83** *28/1*	
JAPON	Nikkei 225	**9686,06** *8/2*	1,07	**10979,92** *7/1*	**9420,85** *6/2*	**25,80**
	Topix	**754,97** *8/2*	0,83	**855,09** *7/1*	**727,91** *6/2*	**25,20**
MALAISIE	KL composite	**710,92** *8/2*	-1,05	**726,89** *4/2*	**681,50** *2/1*	**16,90**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**2088,31** *11/2*	-0,31	**2143,66** *4/2*	**2050,84** *3/1*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1740,61** *11/2*	0,24	**1808,14** *1/2*	**1606,09** *2/1*	**21,30**
TAÏWAN	Weighted	**5926,08** *6/2*	1,40	**6049,12** *28/1*	**5375,40** *17/1*	**22,80**
THAILANDE	Thaï SE	**356,17** *11/2*	0,73	**355,23** *8/2*	**302,38** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**10688,60** *11/2*	0,28	**10949,60** *11/1*	**10138,30** *30/1*	**10,10**
COTE D'IVOIRE	BVRM	**72,98** *7/2*	-1,90	**77,39** *2/1*	**73,57** *29/1*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Lundi 11 février 10h1

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTOMOBILE	**207,21**	1,03
BANQUES	**264,34**	1,13
PRODUIT DE BASE	**201,91**	0,28
CHIMIE	**339,47**	0,66
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**416,56**	2,70
CONSTRUCTION	**222,02**	-0,13
CONSOMMATION CYCLIQUE	**121,08**	1,12
PHARMACIE	**478,91**	1,32
ÉNERGIE	**329,96**	0,47
SERVICES FINANCIERS	**232,25**	1,14
ALIMENTATION ET BOISSON	**230,92**	0,64
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**341,26**	0,41
ASSURANCES	**309,07**	1,28
MÉDIAS	**279,45**	2,21
BIENS DE CONSOMMATION	**367,12**	0,76
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**280,79**	1,18
HAUTE TECHNOLOGIE	**473,24**	3,15
SERVICES COLLECTIFS	**294,04**	0,08

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**19,61**	1,76
AEGON NV	NL	**26,12**	1,83
AIR LIQUIDE	FR	**158,10**	0,19
ALCATEL A	FR	**17,60**	4,14
ALLIANZ N	AL	**255,32**	1,51
AVENTIS	FR	**77,80**	1,24
AXA	FR	**21,35**	2,15
BASF AG	AL	**43,20**	0,79
BAYER AG	AL	**34,76**	0,90
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**33,76**	3,18
BBVA	ES	**12,93**	1,65
BNP PARIBAS	FR	**104,40**	1,16
BSCH	ES	**8,90**	2,30
CARREFOUR	FR	**54,10**	0,74
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**43,84**	1,62
DANONE	FR	**130,20**	0,70
DEUTSCHE BANK AG	AL	**68,50**	1,90
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**15,66**	4,40
E.ON	AL	**57,51**	-0,50
ENDESA	ES	**16,95**	0,77
ENEL	IT	**6,62**	-0,30
ENI SPA	IT	**14,91**	0,27
FORTIS	BE	**26,97**	0,82
FRANCE TELECOM	FR	**34,23**	3,73
GENERALI ASS.	IT	**28,98**	0,56
ING GROEP CVA	NL	**27,70**	1,65
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**28,17**	1,51
L'OREAL	FR	**77,00**	1,05
LVMH	FR	**46,18**	2,39
MUENCHENER RUECKV	AL	**274,12**	1,34
NOKIA OYJ	FI	**25,90**	3,60
PINAULT PRINTEMPS	FR	**116,80**	3,91
REPSOL YPF	ES	**13,58**	0,59
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**29,90**	1,87
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**56,30**	0,45
RWE	AL	**42,26**	-0,09
SAINT GOBAIN	FR	**163,80**	0,06
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**71,80**	1,27
SANPAOLO IMI	IT	**10,89**	1,49
SIEMENS	AL	**66,37**	3,16
SOCIETE GENERALE A	FR	**65,00**	1,33
SUEZ	FR	**33,69**	0,72
TELECOM ITALIA	IT	**9,04**	2,26
TELEFONICA	ES	**13,35**	2,46
TIM	IT	**5,39**	2,47
TOTAL FINA ELF	FR	**164,00**	0,61
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,28**	0,47
MUENCHENER RUECKV	NL	**66,35**	4,82
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**48,25**	3,10
VOLKSWAGEN	AL	**53,03**	1,59

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

8/2 : 135 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
WIZCOM TECHNOL.	0,52	73,33
MANAGT DATA MEDIA	0,20	33,33
CONDUIT GDR	2,71	29,67
COMTRADE	2,69	24,54
SECUNET	3,79	22,26
BIOTISSUE TECHNOLO	5,20	19,54
PROSIEBEN SAT 1	6,59	17,89
Plus mauvaises performances		
MUSICMUSICMUSIC	0,18	-30,77
ELSA AG	0,66	-18,52
HEYDE	0,77	-13,48
THE FANTASTIC CORP	0,26	-13,33
FAME	0,29	-12,12
SOFTMATIC AG	0,44	-12,00
EHLEBRACHT AG	1,32	-11,41

LONDRES

8/2 : 1270 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
PSION PLC	0,80	8,81
TRAFFICMASTER	0,32	6,67
PACE MICRO TECH	3,04	6,11
SPIRENT	1,40	6,06
CARPHONE WAREHOUSE	0,95	5,83
G WIMPEY PLC	2,52	5,56
WPP GROUP	7,05	5,54
Plus mauvaises performances		
SCOOT.COM	0,01	-19,19
QXL RICARDO	0,02	-15,79
MISYS PLC	2,79	-5,74
THUS	0,34	-4,17
EMBLAZE SYS	1,22	-4,13
INVENSYS PLC	1,04	-3,70
BANK OF IRELAND	10,50	-3,23

TOKYO

8/2 : 794 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
SUZUTAN	165,00	25,00
JAPAN KENZAI	420,00	20,00
OHMORI	105,00	19,32
V TECHNOLOGY	288,00	16,13
NEW JAPAN RADIO	440,00	15,49
SOFTBRAIN	313000,00	14,65
TOBISHIMA CORP	24,00	14,29
Plus mauvaises performances		
YOKOGAWA ELECTRIC	0,34	-99,96
MITSUBISHI ELECTRI	3,26	-99,21
BANK OF IWATE LTD	32,10	-99,11
NIPPON SYSTEMWARE	49,00	-98,72
KYOWA EXEO CORP	9,85	-98,47
DAIWABO INFO SYST.	11,86	-98,21
HONDA TSUSHIN KOGY	13,50	-97,07

PARIS

8/2 : 102 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
SAGEM	69,45	4,75
USINOR	14,00	4,48
WANADOO	5,63	3,30
BIC	36,50	3,17
UNIBAIL	57,75	3,13
SR. TELEPERFORMANC	26,80	3,08
RENAULT	41,80	2,75
Plus mauvaises performances		
GENESYS	9,00	-8,16
TRANSICIEL	31,80	-7,42
BUSINESS OBJECTS	42,60	-4,93
UBI SOFT ENTERTAIN	31,50	-4,75
A NOVO	15,25	-4,63
OBERTHUR CARD SYST	6,50	-3,70
CAP GEMINI	73,60	-3,29

NEW YORK

Séance du 8/2

NYSE

1356 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
3M	111,21	1,55
AM INTL GRP	74,00	4,06
ALCOA	34,42	2,59
AOL TIME WARNER	27,36	7,50
AMERICAN EXPRESS	33,85	2,42
AT & T	16,35	2,83
BOEING CO	41,70	1,56
BRISTOL MYERS SQUI	44,30	2,78
CATERPILLAR	48,50	2,26
CITIGROUP	45,49	3,06
COCA-COLA	45,85	-0,07
COLGATE PALMOLIVE	54,40	-0,06
COMPAQ COMPUTER	11,59	-0,60
DOW CHEMICAL	29,92	1,94
DUPONT DE NEMOURS	42,72	2,20
EASTMAN KODAK	27,45	0,48
ENDESA ADR	14,62	0,83
EXXON MOBIL	38,29	-0,08
FORD MOTOR	14,38	-1,03
GENERAL ELECTRIC	37,25	0,13
GENERAL MOTORS	49,85	2,66
GILLETTE CO	32,29	-1,58
HEWLETT PACKARD	20,40	-1,92
HOME DEPOT INC	49,70	1,74
HONEYWELL INTL	32,71	-3,57
IBM	104,99	1,04
INTL PAPER	41,99	3,22
JOHNSON & JOHNSON	56,88	0,69
J.P.MORGAN CHASE	31,12	3,49
LUCENT TECHNOLOGIE	6,02	3,79
MC DONALD'S CORP	26,72	-1,26
MERCK AND CO	59,15	1,41
MOTOROLA	12,80	4,07
NORTEL NETWORKS	10,07	3,71
PEPSICO	48,57	-0,06
PFIZER INC	40,70	1,60
PHILIP MORRIS	50,10	1,03
PROCTER AND GAMBLE	82,09	-0,05
SBC COMM INC SHS	35,63	1,51
TEXAS INSTRUMENTS	30,29	2,54
UNITED TECHNOLOGIE	68,08	1,04
WAL-MART STORES	59,15	1,30
WALT DISNEY COMPAN	23,44	3,95

NASDAQ

1795 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
ALTERA CORP	23,45	2,05
AMAZON.COM INC	12,52	11,39
AMGEN INC	57,90	3,37
APPLIED MATERIALS	43,08	3,01
BED BATH & BEYOND	33,72	2,00
CISCO SYSTEMS	16,76	-1,76
COMCAST CL A	33,39	1,34
CONCORD EFS	27,54	1,40
DELL COMPUTER	26,25	0,19
EBAY	58,61	6,64
FLEXTRONICS INTL	19,62	3,75
GEMSTAR TV GUIDE	18,11	8,31
GENZYME	43,30	10,71
IMMUNEX	28,72	2,57
INTEL CORP	32,52	0,65
INTUIT	37,12	7,25
JDS UNIPHASE	6,60	4,76
LINEAR TECHNOLOGY	39,39	0,87
MAXIM INTEGR PROD	7,83	-84,52
MICROSOFT	60,65	1,42
ORACLE CORP	16,18	1,63
PAYCHEX	35,99	2,98
PEOPLESOFT INC	31,81	8,27
QUALCOMM INC	37,46	-4,22
SIEBEL SYSTEMS	34,11	5,80
SUN MICROSYSTEMS	9,75	5,75
VERITAS SOFTWARE	40,13	9,47
WORLDCOM	8,18	8,78
XILINX INC	39,05	5,26
YAHOO INC	16,65	8,47

MARCHÉ DES CHANGES 11/2, 10h1

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,74355	**0,87255**	1,41580	0,59125
TOKYO (¥)	134,49000		**117,34500**	190,38405	79,51875
PARIS (€)	1,14605	0,85215		1,62250	0,67760
LONDRES (£)	0,70645	0,52525	**0,61635**		0,41770
ZURICH (FR. S.)	1,69140	1,25760	**1,47575**	2,39485	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4272	7,4294
COURONNE NORVÉG.	7,8235	7,8315
COURONNE SUÉDOISE	9,2270	9,2390
COURONNE TCHÈQUE	31,5293	31,9838
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6989	1,7029
DOLLAR CANADIEN	1,3891	1,3921
DOLLAR HONGKONG	6,7997	6,8097
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0754	2,0781
FORINT HONGROIS	243,2583	243,4414
LEU ROUMAIN	28027,0000	28083,0000
ROUBLE	26,9842	27,4457

EURO à 6 mois

EURO à 5 jours

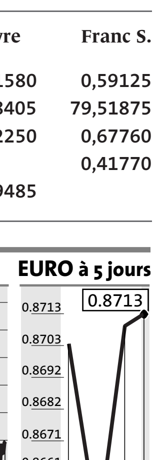

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 11/2

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,35	5,04	5,38
ROYAUME-UNI	3,44	4,04	5,01	4,82
ITALIE	3,30	3,35	5,21	5,59
ALLEMAGNE	3,30	3,35	4,92	5,33
JAPON	0,01	0,09	1,61	2,24
ÉTATS-UNIS	1,77	1,90	5,03	5,72
SUISSE	1,61	1,67	3,56	3,96

MARCHÉS A TERME LE 11/2, 10h1

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	2/2	4337,50	4366,00	118442
EURO NOTIO.	3/2	89,17	88,90	3503
EURO ST. 50	3/2	3550,00	3570,00	8334
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	3/2	107,75	107,56	775613
LONDRES				
EURIBOR 3M.	3/2	96,64	96,64	607006
NEW YORK				
DOW JONES	3/2	9640,00	9745,00	28855
S. & POORS	3/2	1083,00	1096,30	478103

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,6 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,29 %
usure	8,39 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,25 %
usure	8,33 %
Crédit consommation (- de 10 000 francs)	
taux effectif moyen	15,67 %
usure	20,89 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,71 %
usure	16,95 %
Crédit consommation (+ de 10 000 francs)	
taux effectif moyen	8,49 %
usure	11,32 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,95 %
usure taux variable	7,93 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

LUNDI 11 FÉVRIER 10h01

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**11130,00**	1,18
OR FIN LINGOT	**11140,00**	1,27
ONCE D'OR EN DOLLAR	**304,30**	1,60
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**63,00**	1,45
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**64,40**	2,22
PIÈCE UNION LAT. 20	**63,00**	3,28
PIÈCE 10 US$	**203,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**400,00**	-3,61
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**400,00**	-0,99

DENRÉES

LUNDI 11 FÉVRIER 10h01

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**282,00**	0,80
CACAO ($ NEW YORK)	**1440,00**	3,37
CAFE (£ LONDRES)	**366,00**	0,81
COLZA (€ PARIS)	**248,50**	-0,20
MAÏS ($ CHICAGO)	**205,00**	0,24
ORGE (£ LONDRES)	**62,50**	-0,40
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,88**	1,14
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**228,10**	-0,44
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**147,60**	0,27

MÉTAUX

LUNDI 11 FÉVRIER 10h01

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1370,50**	-0,10
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1382,00**	-0,28
CUIVRE COMPTANT ($)	**1580,00**	0,54
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1602,00**	0,48
ETAIN COMPTANT ($)	**3775,00**	1,32
ETAIN À 3 MOIS ($)	**3810,00**	1,26
NICKEL COMPTANT ($)	**6110,00**	2,09
NICKEL À 3 MOIS ($)	**6024,90**	2,08
PLOMB COMPTANT ($)	**484,50**	0,52
PLOMB À 3 MOIS ($)	**491,49**	0,54
ZINC COMPTANT ($)	**773,20**	-0,26
ZINC À 3 MOIS ($)	**792,90**	-0,21
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**434,00**	-0,46
PLATINE À TERME ($)	**467,00**	2,41

PÉTROLE

LUNDI 11 FÉVRIER 10h01

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**19,45**	-1,57
WTI (NEW YORK)	**19,52**	-1,71
LIGHT SWEET CRUDE	**19,55**	-1,02

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Lundi 11 février 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	39,10	39,35	-0,64	-4,23	42,90	38,03	1,00	12040
AFFINE	38,50	38,50	n/d	4,33	39,40	30,34	1,20	3610
AGF ◗	51,80	51,50	0,58	-3,89	55,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	17,75	17,80	-0,28	7,96	18,40	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	157,50	157,80	-0,19	0,06	162,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A ◗	17,33	16,90	2,54	-9,73	21,62	15,91	0,48	13000
ALCATEL O	6,60	6,48	1,85	-14,50	9,62	6,48	0,10	13015
ALSTOM ◗	12,87	12,85	0,16	3,04	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	55,00	53,75	2,33	8,37	56,20	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,50	5,50	n/d	77,41	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	170,00	172,40	-1,39	6,58	173,00	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN ◗	82,00	80,80	1,49	11,48	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS ◗	77,50	76,85	0,85	-2,82	81,85	74,10	0,50	13046
AXA ◗	21,14	20,90	1,15	-9,92	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	93,20	95,00	-1,89	5,90	98,50	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.	130,50	130,40	0,08	7,76	132,40	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	138,00	n/d	7,14	152,80	127,80	3,00	12547
BEGHIN SAY ◗	41,30	41,40	-0,24	1,22	43,95	40,55	n/d	4455
BIC ◗	37,44	36,50	2,58	-2,39	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS ◗	103,60	103,20	0,39	3,08	109,80	99,55	2,25	13110
BOLLORE ◗	239,10	238,00	0,46	-0,45	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,00	52,00	n/d	1,26	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	44,10	44,10	n/d	-2,00	45,50	41,70	1,40	12010
BOUYGUES ◗	32,00	31,77	0,72	-13,04	38,80	30,88	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	40,50	39,80	1,76	1,12	43,15	39,30	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	0,46	3360
BULL# ◗	0,98	0,97	1,03	-20,32	1,27	0,89	n/d	5260
BURELLE (LY)	59,95	59,90	0,08	20,79	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	44,35	42,60	4,11	18,10	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL + ◗	3,70	3,73	-0,80	3,35	3,78	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	75,20	73,60	2,17	-7,27	90,70	72,70	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	29,25	29,50	-0,85	-2,50	32,01	28,60	1,06	3962
CARREFOUR ◗	53,70	53,70	n/d	-8,04	58,80	53,10	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	58,00	58,00	n/d	-7,20	63,95	56,60	1,37	12113
CASINO GUICHARD ◗	76,85	76,75	0,13	-11,30	87,30	76,35	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	57,05	57,15	-0,17	-1,38	61,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	77,80	78,75	-1,21	-0,70	90,50	75,65	2,00	12470
CEREOL ◗	28,77	28,95	-0,62	1,12	29,37	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	32,46	32,48	-0,06	5,38	32,70	30,70	n/d	4457
CFF.RECYCLING	41,50	41,50	n/d	3,75	45,20	38,50	1,30	3905
CGIP ◗	37,00	37,30	-0,80	-1,33	40,00	36,12	1,00	12102
CHARGEURS	72,00	71,00	1,41	-3,93	74,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	34,50	34,51	-0,03	0,08	37,80	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A	121,90	122,00	-0,08	1,16	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	49,00	49,00	n/d	2,08	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	63,35	63,35	n/d	-0,07	67,00	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	47,50	47,50	n/d	15,85	50,30	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	34,65	34,30	1,02	-2,94	36,21	33,60	1,08	12022
COFACE ◗	51,00	50,50	0,99	7,59	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	146,60	150,30	-2,46	-7,79	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	63,65	63,80	-0,24	0,47	64,40	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	43,30	42,03	3,02	-3,13	45,90	42,03	2,00	3664
CRED.FON.FRANCE	15,01	15,00	0,07	3,23	15,01	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	37,08	37,36	-0,75	-1,12	38,48	36,52	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	n/d	8,60	n/d	3,61	8,90	7,60	n/d	7896
CREDIT AGRICOLE ◗	18,05	18,11	-0,33	1,46	18,99	17,58	n/d	4507
DAMART	81,00	80,30	0,87	0,49	83,60	79,50	3,80	12049
DANONE ◗	129,70	129,30	0,31	-5,32	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	302,00	305,00	-0,98	-4,73	325,00	302,00	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	50,20	49,16	2,12	-7,03	58,10	48,42	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,70	14,80	-0,68	2,08	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	68,00	68,65	-0,95	-15,52	75,00	68,00	4,20	6100
DMC (DOLLFUS MI)	7,45	7,17	3,91	-0,53	8,48	7,12	0,61	12133
DYNACTION	26,90	26,61	1,09	n/d	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	77,05	77,50	-0,58	12,64	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	24,30	n/d	8,00	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR ◗	9,13	9,15	-0,22	13,27	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	27,84	28,18	-1,21	9,82	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	34,05	35,49	-4,06	-1,58	36,15	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL ◗	36,51	36,43	0,22	7,54	37,32	31,20	3,90	12166
ESSO	86,00	86,00	n/d	7,23	92,10	79,50	2,75	12066
EULER ◗	44,80	45,00	-0,44	5,41	47,40	41,01	1,40	12130
EURAZEO ◗	59,00	59,40	-0,67	-7,74	63,85	58,25	0,48	12112
EURO DISNEY ◗	1,06	1,05	0,95	20,45	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	1,00	1,02	-1,96	-11,50	1,18	1,00	n/d	12537
FAURECIA ◗	57,00	57,65	-1,13	-3,38	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	96,50	95,60	0,94	-0,56	104,80	94,20	1,80	6478
FIMALAC ◗	44,00	43,90	0,23	9,18	44,80	40,01	0,90	3794
FINAXA	n/d	71,05	n/d	-10,23	83,85	68,00	2,20	3313
FONC.LYON.#	27,10	27,00	0,37	1,49	28,00	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM ◗	34,00	33,00	3,03	-24,27	48,16	30,90	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	95,00	n/d	-4,95	101,90	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	131,00	129,50	1,16	-14,32	168,90	127,80	0,60	12124
GAUMONT #	44,10	45,50	-3,08	7,03	46,80	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	93,60	95,10	-1,58	2,29	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	n/d	15,55	n/d	8,28	16,40	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	39,10	39,49	-0,99	10,92	41,61	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	11,40	11,11	2,61	-5,39	13,34	11,11	0,15	6337
GRANDVISION ◗	18,67	18,67	n/d	22,42	19,11	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	74,00	74,50	-0,67	-0,26	80,40	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	70,00	69,35	0,94	-5,72	75,50	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #	76,50	77,40	-1,16	-2,67	83,50	74,70	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	85,20	85,00	0,24	0,23	87,50	84,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING ◗	8,30	8,20	1,22	2,09	9,58	7,82	0,17	12188
IMERYS ◗	n/d	115,00	n/d	6,67	120,00	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	24,95	n/d	13,40	25,00	21,60	0,30	12037
IMMOBANQUE	n/d	128,00	n/d	0,78	136,50	115,00	10,67	3517
IM.MARSEILLAISE	n/d	3195,00	n/d	-9,87	3520,00	3150,00	22,26	3770
INFOGRAMES ENTER. ◗	12,70	12,31	3,17	-1,93	15,98	12,05	n/d	5257
INGENICO ◗	24,88	24,55	1,34	10,08	26,90	22,50	0,10	12534
ISIS	143,20	148,80	-3,76	-9,36	160,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX ◗	11,95	11,60	3,02	-4,78	13,78	10,91	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	18,00	18,39	-2,12	9,09	19,14	16,21	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	113,00	113,50	-0,44	5,31	114,70	108,20	2,75	12196
L'OREAL ◗	76,55	76,20	0,46	-5,37	81,90	75,15	0,44	12032
LAFARGE ◗	100,50	100,30	0,20	-4,19	107,00	96,85	2,20	12053
LAGARDERE ◗	45,00	43,20	4,17	-4,25	49,75	41,92	0,78	13021
LAPEYRE ◗	62,00	62,00	n/d	40,08	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)	51,50	50,25	2,49	2,58	52,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	165,00	165,00	n/d	14,58	175,80	143,90	0,94	12061
LEGRIS INDUST. ◗	19,95	19,89	0,30	-9,31	25,39	19,85	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,30	3,17	4,10	15,78	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	128,00	127,70	0,23	1,58	131,90	126,00	10,18	12135
LOUVRE #	61,90	61,90	n/d	-1,43	63,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	11,40	11,37	0,26	-12,30	12,00	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	45,64	45,10	1,20	-0,13	49,88	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL ◗	68,50	68,80	-0,44	0,73	71,55	67,10	2,20	12120
MARIONNAUD PARFUM. ◗	53,30	53,10	0,38	-2,02	57,60	52,50	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	8,92	9,15	-2,51	0,33	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM	18,80	18,90	-0,53	21,29	19,50	15,10	0,91	5107
METALEUROP	4,20	4,25	-1,18	36,36	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN ◗	39,82	39,73	0,23	7,47	42,00	36,36	0,80	12126
MONTUPET SA	14,01	14,01	n/d	34,32	15,00	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	92,00	92,00	n/d	-5,05	97,50	90,10	2,50	12068
NEOPOST ◗	36,80	37,40	-1,60	12,46	38,44	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	19,00	18,99	0,05	17,21	19,85	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	25,00	25,75	-2,91	11,85	27,90	21,52	0,40	5287
NORD-EST	27,00	26,50	1,89	-0,33	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	19,90	19,80	0,51	-4,96	22,95	19,60	0,15	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	6,70	6,50	3,08	-25,13	9,40	6,41	n/d	12413
ORANGE ◗	8,02	7,80	2,82	-21,21	10,74	7,33	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	365,10	364,10	0,27	3,13	370,00	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	60,80	60,55	0,41	5,00	63,80	57,05	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	n/d	56,60	n/d	4,04	59,60	52,50	3,31	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	42,50	42,50	n/d	7,59	45,59	38,50	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	88,00	88,75	-0,85	1,14	89,90	82,75	0,80	12069
PEUGEOT ◗	45,09	45,20	-0,24	-5,57	48,15	43,42	5,00	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	115,80	112,40	3,02	-19,91	154,69	109,50	2,18	12148
PLASTIC OMN.(LY)	71,00	72,40	-1,93	20,33	83,10	59,05	2,00	12457
PROVIMI ◗	21,00	21,00	n/d	-1,50	23,78	20,55	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	n/d	85,05	n/d	-4,97	89,50	85,00	3,50	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	27,70	27,69	0,04	-6,89	32,85	26,80	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	26,50	26,33	0,65	6,55	27,98	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	41,60	41,80	-0,48	5,02	45,75	39,30	0,91	13190
REXEL ◗	60,25	60,25	n/d	-8,64	66,90	58,60	1,61	12595
RHODIA ◗	10,00	10,00	n/d	11,35	10,81	8,87	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,66	12,66	n/d	29,18	12,90	11,81	0,18	12580
ROUGIER #	n/d	58,25	n/d	2,10	59,50	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	140,00	141,00	-0,71	4,08	143,50	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	1551,50	1583,00	-1,99	0,09	1650,00	1463,00	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	47,20	n/d	2,60	48,99	45,20	2,15	12431
SAGEM S.A. ◗	69,70	69,45	0,36	1,38	73,50	63,55	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	163,90	163,70	0,12	-3,30	176,50	161,00	4,30	12500
SALVEPAR (NY)	53,00	54,50	-2,75	5,47	55,95	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	71,60	70,90	0,99	-14,55	84,30	69,15	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	51,00	51,10	-0,20	-5,55	57,25	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	33,90	33,25	1,95	-4,26	46,80	31,50	1,70	13030
S.E.B. ◗	74,50	74,40	0,13	18,91	78,00	61,00	1,90	12170
SEITA	47,63	47,63	n/d	-1,18	48,80	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	16,20	16,20	n/d	1,75	16,30	15,80	1,56	12599
SIDEL	34,49	34,25	0,70	-31,02	53,00	30,25	n/d	13060
SILIC	156,50	156,30	0,13	-0,19	164,40	154,19	6,68	5091
SIMCO ◗	77,80	77,20	0,78	0,38	79,00	76,10	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	14,40	13,90	3,60	-0,55	15,90	13,65	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	64,80	64,15	1,01	3,10	69,95	62,00	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	44,35	44,60	-0,56	-7,62	48,42	44,30	2,24	12122
SOPHIA ◗	31,50	31,60	-0,32	4,37	32,20	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	46,30	46,34	-0,09	19,45	48,30	39,05	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	78,40	77,70	0,90	0,51	79,30	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	26,55	26,80	-0,93	12,97	26,95	23,03	0,15	5180
STERIA GROUPE #	29,01	28,15	3,06	-2,65	34,50	28,06	0,48	7291
SUCR.PITHIVIERS	n/d	390,00	n/d	1,24	400,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	33,86	33,45	1,23	-0,41	34,90	30,80	3,30	12052
TAITTINGER	130,40	130,40	n/d	0,38	140,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	134,70	136,00	-0,96	-10,20	153,50	131,50	3,30	13170
TF1 ◗	26,70	26,00	2,69	-5,95	31,60	24,94	0,65	5490
THALES ◗	38,88	38,88	n/d	0,33	39,50	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	33,60	32,90	2,13	-2,60	37,15	32,60	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	164,00	163,00	0,61	2,24	166,00	151,60	3,30	12027
TRANSICIEL # ◗	32,70	31,80	2,83	-5,73	40,56	31,80	0,50	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	32,19	31,50	2,19	-14,16	39,97	31,20	n/d	5447
UNIBAIL (PORTEUR) ◗	57,80	57,75	0,09	1,31	58,95	54,00	5,00	12471
UNILOG ◗	74,40	74,00	0,54	8,85	77,00	68,55	0,39	3466
USINOR ◗	13,82	14,00	-1,29	n/d	14,06	12,65	n/d	13260
VALEO ◗	45,45	45,74	-0,63	1,45	48,85	42,80	1,35	13033
VALLOUREC ◗	58,20	57,70	0,87	9,29	59,80	53,50	1,30	12035
VICAT	59,95	58,50	2,48	1,61	61,40	58,00	0,95	3177
VINCI ◗	71,45	71,05	0,56	8,52	71,65	61,30	1,65	12548
VIVARTE	138,00	139,30	-0,93	7,39	143,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	37,85	37,99	-0,37	1,04	39,20	35,27	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	48,20	46,80	2,99	-21,62	64,40	44,20	1,00	12777
WANADOO ◗	5,81	5,63	3,20	3,19	6,68	5,37	n/d	12415
WORMS (EX.SOMEAL)	19,10	19,10	n/d	-2,05	20,00	18,50	0,50	6336
ZODIAC ◗	21,30	21,19	0,52	4,46	23,50	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	19,05	19,30	-1,30	-0,15	19,75	17,55	0,56	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	7,81	7,61	2,63	18,87	7,81	6,44	0,07	12823
B.A.S.F. # ◗	42,99	43,01	-0,05	1,65	45,84	41,00	1,47	12807
BAYER # ◗	34,94	34,50	1,28	-0,48	38,74	34,10	1,03	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,95	0,92	3,26	-18,10	1,30	0,83	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	68,50	68,60	-0,15	-13,67	82,60	65,60	0,96	12804
DEXIA ◗	16,82	16,83	-0,06	3,82	17,40	14,99	3,23	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	13,38	13,10	2,14	-1,90	14,90	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	12,06	11,78	2,38	-10,40	14,95	11,30	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	20,70	20,71	-0,05	-2,58	21,50	20,07	n/d	5777
GEMPLUS INTL ◗	2,35	2,28	3,07	-17,25	3,08	2,13	n/d	5768
NOKIA A ◗	25,60	24,96	2,56	-10,80	30,32	23,57	0,28	5838
ROYAL DUTCH # ◗	56,50	55,60	1,62	-0,26	58,80	52,60	0,53	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	29,50	29,49	0,03	-10,82	35,33	28,50	0,27	13955
SIEMENS # ◗	65,95	65,90	0,08	-10,99	79,75	62,30	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	34,76	34,17	1,73	-3,57	39,70	32,72	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	13,21	13,12	0,69	-11,16	15,62	12,51	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	64,50	63,85	1,02	-2,12	66,50	61,45	0,38	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	4,85	4,80	1,04	-19,96	6,69	4,56	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	42,88	42,60	0,66	-7,06	46,15	40,10	0,17	12943
HSBC HOLDINGS ◗	12,99	12,77	1,72	-2,47	13,69	12,32	0,21	12976
I.B.M # ◗	120,40	120,40	n/d	-13,87	141,90	117,20	0,14	12964
KINGFISHER SICO ◗	6,05	6,00	0,83	-3,66	6,83	5,86	0,07	22046
MERCK AND CO # ◗	68,05	66,55	2,25	0,36	69,05	64,50	0,33	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	250,80	252,00	-0,48	4,93	256,60	233,10	23,42	13911
PHILIP MORRIS # ◗	57,40	56,45	1,68	9,33	58,40	50,40	0,55	12928
SCHLUMBERGER # ◗	61,85	61,45	0,65	-3,20	65,80	56,00	0,21	12936
SONY CORP. # ◗	48,61	48,60	0,02	-5,79	55,85	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD).
Plus haut et plus bas : cours maximum et minimum depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

8/2 : 22 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
SQLI	1,38	15,00
GUYANOR ACTION B	0,26	13,04
NETGEM	2,28	12,87
SAVEURS DE FRANCE	16,05	10,69
DMS #	14,70	9,87
OXIS INTL RGPT	0,23	9,52
TELECOM CITY #	1,45	7,41
V CON TELEC.NOM.#	1,39	6,11
QUANTEL	3,90	5,41
ABEL GUILLEMOT	4,05	3,85
CMT MEDICAL TECHN.	15,15	3,77
HUBWOO.COM	1,69	3,68
AUFEMININ.COM	1,13	3,67
BELVEDERE	24,40	3,39
Plus mauvaises performances		
SILICOMP #	13,77	-21,09
GUILLEMOT BS 99	5,91	-18,93
AB SOFT	5,00	-16,67
AVENIR TELEC.BS00	0,35	-10,26
CHEMUNEX	0,38	-9,52
IT LINK	4,05	-8,99
GENESYS #	9,00	-8,16
CONSORS FRANCE	2,15	-8,12
STELAX	0,55	-6,78
ASTRA	0,57	-6,56
SYSTRAN	1,39	-6,08
AUTOMA TECH #	2,40	-5,88
CYBERDECK #	0,65	-5,80
DIREKT ANLAGE BK	11,50	-5,74
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	15,25	-4,63
BRIME TECHNO. #	34,50	2,99
CARRERE GROUP	17,50	0,57
DEVOTEAM #	19,85	1,28
DMS #	14,70	9,87
GENESYS #	9,00	-8,16
HIGH CO.#	121,00	-1,63
ILOG #	15,07	-3,64
INFO VISTA	3,99	-1,72
IPSOS #	67,70	0,37
LINEDATA SERVICES#	22,10	0,45
MEDIDEP #	24,80	0,00
NETGEM	2,28	12,87
NICOX #	45,00	0,67
PROSODIE #	27,95	-1,93
SILICOMP #	13,77	-21,09
SITICOM GROUP	5,05	3,06
SOI TEC SILICON #	22,37	-2,74
VALTECH	2,22	2,30
WAVECOM #	37,73	-0,68

Le Monde ARGENT
Tous les week-ends faites un bon placement
Le Monde Argent, un supplément du Monde
en vente chaque samedi
avec l'édition datée dimanche-lundi

SECOND MARCHÉ

8/2 : 45 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
NISSAN FRANCE SA	200,00	18,13
MECELEC (LY)	8,34	17,30
OXYMETAL	3,97	9,97
GROUPE DUARTE #	4,58	9,05
CESAR	0,65	8,33
ANDRE TRIGANO(LY)#	16,60	7,79
UGIGRIP	5,46	7,06
C.I.S.	30,00	6,72
MONEYLINE #	14,88	6,29
CORA INDUSTRIES #	15,90	6,00
KINDY #	3,35	5,02
GEODIS	24,75	5,01
MANUTAN INTER.	34,25	4,68
CHABERT DUVAL #	4,35	4,57
Plus mauvaises performances		
SUPERVOX (B)	0,42	-12,50
BILLON #	2,50	-10,39
ESR	5,31	-10,30
AB GROUPE	20,19	-10,27
DANE-ELEC MEMORY #	3,62	-9,50
BOISSET (LY) #	17,00	-9,38
CIBOX INTER. NOM.	0,27	-6,90
CIDER SANTE SA #	18,61	-6,81
XILAM ANIMATION	14,00	-6,67
INFO REALITE #	0,66	-5,71
LE TANNEUR	3,30	-5,71
INTEXA	6,00	-5,66
S.T. DUPONT #	8,05	-5,29
ERMO	6,24	-4,73
Plus forts volumes d'échange		
ACCES INDUSTRIE	8,30	1,22
AES LABO. GROUPE #	118,20	-0,25
ALGECO #	102,00	1,49
ALTEDIA	38,75	2,16
ALTEN (SVN) #	15,55	0,39
APRIL S.A.#(LY)	16,90	-0,06
ARKOPHARMA #	47,50	0,02
BENETEAU #	90,00	1,12
BONDUELLE	54,45	1,59
BRIOCHE PASQ.(NS)#	82,15	0,92
EVIALIS	58,00	2,02
GIFI	20,80	0,97
HERMES INTL	170,50	-0,47
LVL MEDICAL GPE	31,49	1,78
M6-METR.TV ACT.DIV	25,83	-0,27
PIERRE VACANCES #	70,00	-0,71
PINGUELY HAULOTTE	11,00	2,04
SOLVING #	36,60	4,57
TRIGANO	38,60	-2,28
XILAM ANIMATION	14,00	-6,67

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 11/2 à 9h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	25,36	8/2	-5,01
AGIPI AMBITION	24,92	8/2	-1,96

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

ANTIN OBLI M.T.C	154,59	10/2	0,02
ANTIN OBLI M.T.D	139,03	10/2	-1,98
ANTIN OBLI SPREADS	187,30	10/2	0,08
BNP MONE C.TERME	2517,25	10/2	0,37
BNP MONE PLACEM.C	13795,23	10/2	0,34
BNP MONE PLACEM.D	11598,82	10/2	-3,36
BNP MONE TRESORE.	78691,24	10/2	0,39
BNP OBLI C.TERME	166,85	10/2	0,06
BNP OBLI L.TERME	34,43	10/2	0,05
KLEBER EURO SOUV.	1975,79	10/2	0,07
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1842,79	7/2	0,31

Banque populaire Asset Management www.bpam.fr 01 58 19 40 00

BP OBLIG EUROPE	52,41	8/2	0,32
BP SECURITE	104041,71	8/2	0,38
FRUCTIFRANCE C	76,50	7/2	-5,38
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	103,15	7/2	-12,92
BP CYCLEOEUROPECYC	107,93	7/2	-2,08
BP CYCLEOEUROPEDEF	98,65	7/2	-3,17
BP MEDITERR.DEVEL.	55,27	7/2	-0,98
BP NVELLE ECONOMIE	83,06	7/2	-12,04
BP OBLI HAUT REND.	110,00	7/2	1,30
EUROACTION MIDCAP	126,97	8/2	0,50
FRUCTI EURO 50	91,31	8/2	-7,23
FRUCTI FRANCE NM	178,58	10/2	-0,14

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

ECUR.1,2,3...FUTUR	48,99	7/2	-3,35
ECUR.ACT.EUROP.C	16,59	7/2	-5,20
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	59,79	7/2	-6,07
ECUR.CAPITAL.C	44,36	7/2	0,27
ECUR.DYNAMIQUE +	40,33	7/2	-5,35
ECUR.ENERGIE	41,74	7/2	-4,37
ECUR.EXPANSION C	14889,18	7/2	0,38
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,60	6/2	0,49
ECUR.INVEST.D/PEA	49,36	7/2	-5,56
ECUR.MONETAIRE C	225,22	7/2	0,28
ECUR.MONETAIRE D	187,60	7/2	0,28
ECUR.OBLIG.INTER.	178,80	7/2	1,31
ECUR.TECHNOLOGIESC	35,92	7/2	-7,99
ECUR.TRIMESTR.D	274,46	7/2	0,37
EPARCOURT-SICAV D	28,56	7/2	0,21
GEOPTIM C	2351,37	7/2	0,45
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,08	7/2	-1,40
ECUR.PRUDENCE C	34,64	7/2	0,08
ECUR.VITALITE	39,24	7/2	-3,51

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	171,44	7/2	-5,42
NORD SUD DEVELOP.C	522,85	7/2	0,91
NORD SUD DEVELOP.D	403,50	7/2	0,91

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

ATOUT CROISSANCE	348,30	8/2	1,80
ATOUT EUROPE	484,51	8/2	-5,92
ATOUT FCE ASIE	71,38	8/2	-7,58
ATOUT FRANCE C	182,04	8/2	-7,56
ATOUT FRANCE D	161,88	8/2	-7,56
ATOUT FRANCE EUR.D	164,96	8/2	-7,31
ATOUT FRANCEMONDED	41,78	8/2	-7,05
ATOUT MONDE	49,31	8/2	-7,06
ATOUT SELECTION	96,69	8/2	-7,76
CAPITOP EUROBLIG C	101,37	8/2	-0,04
CAPITOP EUROBLIG D	83,63	8/2	-0,05
CAPITOP MONDOBLIG	45,57	8/2	0,99
CAPITOP REVENUS	171,15	8/2	-1,26
DIEZE C	423,30	8/2	-4,07
INDICIA EUROLAND	105,19	7/2	-6,96
INDICIA FRANCE	344,99	7/2	-7,64
INDOCAM AMERIQUE	39,00	8/2	-5,68
INDOCAM ASIE	16,69	8/2	-5,75
INDOCAM FRANCE C	314,14	8/2	-6,75
INDOCAM FRANCE D	258,21	8/2	-6,75
INDOCAM MULTIOBLIG	190,74	8/2	1,63
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	72,79	7/2	-6,89
CAPITOP MONETAIREC	193,38	12/2	0,30
CAPITOP MONETAIRED	183,33	12/2	0,30
INDO.FONCIER	94,30	8/2	1,24
INDO.VAL.RES.	252,81	7/2	-5,15
MASTER ACTIONS	39,13	6/2	-5,00
MASTER DUO	13,83	6/2	-2,53
MASTER OBLIG.	30,82	6/2	-0,09
MASTER PEA	11,76	6/2	-5,39
OPTALIS DYNAMIQUEC	17,67	7/2	-5,05
OPTALIS DYNAMIQUED	16,57	7/2	-5,04
OPTALIS EQUILIBREC	18,25	7/2	-2,97
OPTALIS EQUILIBRED	16,60	7/2	-3,03
OPTALIS EXPANSIONC	13,93	7/2	-6,32
OPTALIS EXPANSIOND	13,59	7/2	-6,34
OPTALIS SERENITE C	17,79	7/2	-0,89
OPTALIS SERENITE D	15,62	7/2	-0,95
PACTE SOLIDAR.LOG.	76,96	5/2	-0,01
PACTE VERT TIERS-M	81,97	5/2	-0,01

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

EURCO SOLIDARITE	225,94	8/2	0,23
MONELION JOUR C	494,05	8/2	0,32
MONELION JOUR D	416,07	8/2	0,32
SICAV 5000	150,48	8/2	-6,40
SLIVAFRANCE	256,26	8/2	-7,04
SLIVARENTE	39,52	8/2	0,05
SLIVINTER	146,42	8/2	-5,96
TRILION	738,20	8/2	-1,28
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	174,39	8/2	-4,08
ACTILION DYNAMI.D	164,26	8/2	-4,08
ACTILION EQUIL.C	173,46	8/2	-0,41
ACTILION EQUIL.D	162,19	8/2	-0,41
ACTILION PEA DYNAM	63,11	8/2	-4,92
ACTILION PEA EQUI.	160,44	8/2	-3,31
ACTILION PRUDENCEC	172,99	8/2	-0,20
ACTILION PRUDENCED	161,20	8/2	-0,21
INTERLION	236,52	8/2	0,57
LION ACTION EURO	85,07	8/2	-5,90
LION PEA EURO	86,04	8/2	-5,95

CIC BANQUES — www.cic-am.com

CIC AMERIQ.LATINE	110,21	8/2	-4,13
CIC CAPIRENTE MT C	35,86	8/2	-0,11
CIC CAPIRENTE MT D	26,63	8/2	-0,07
CIC CONVERTIBLES	5,39	8/2	-1,64
CIC COURT TERME C	34,39	8/2	0,20
CIC COURT TERME D	26,38	8/2	-2,80
CIC DOLLAR CASH	1428,23	8/2	0,18
CIC ECOCIC	358,05	7/2	-3,02
CIC ELITE EUROPE	123,65	8/2	-6,31
CIC EPARG.DYNAM.C	2077,87	8/2	0,09
CIC EPARG.DYNAM.D	1638,91	8/2	0,09
CIC EUROLEADERS	362,20	8/2	-7,99
CIC FINUNION	177,92	8/2	0,25
CIC FRANCE C	32,63	7/2	-8,26
CIC FRANCE D	32,63	7/2	-8,26
CIC HORIZON C	68,33	8/2	0,20
CIC HORIZON D	65,89	8/2	0,16
CIC MENSUEL	1423,53	8/2	-0,50
CIC MONDE PEA	27,16	7/2	-3,06
CIC OBLI L.T. C	15,56	7/2	0,58
CIC OBLI LONG T.D	15,36	7/2	0,52
CIC OBLI MONDE	138,61	8/2	1,52
CIC OR ET MAT	126,01	8/2	18,86
CIC ORIENT	164,08	8/2	3,70
CIC PIERRE	33,98	7/2	-0,02
SUD-GESTION C	24,69	7/2	0,12
SUD-GESTION D	18,79	7/2	-3,98
UNION AMERIQUE	424,66	7/2	-4,24
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	30,61	7/2	-0,84
CIC EURO PEA C	9,66	8/2	-8,86
CIC EURO PEA D	9,41	8/2	-8,90
CIC FRANCEVALOR C	34,89	8/2	-6,98
CIC FRANCEVALOR D	34,89	8/2	-6,98
CIC GLOBAL C	235,74	8/2	-4,10
CIC GLOBAL D	235,74	8/2	-4,10
CIC HIGH YIELD	403,73	1/2	-0,44
CIC JAPON	7,26	7/2	-7,27
CIC MARCHES EMERG.	111,11	25/1	1,86
CIC NOUVEAU MARCHE	5,35	7/2	-2,72
CIC PEA SERENITE	171,15	8/2	0,68
CIC PROF.DYNAMIQUE	22,56	7/2	-3,91
CIC PROF.EQUILIB.D	18,08	7/2	-3,26
CIC PROF.TEMPERE C	135,30	7/2	-0,36
CIC TAUX VARIABLE	197,42	8/2	-0,06
CIC TECHNO.COM	74,73	7/2	-7,46
CIC USA	17,65	8/2	-5,51
CIC VAL.NOUVELLES	272,36	8/2	-4,17

Crédit Mutuel FINANCE

CM EUR.TECHNOLOG.	4,10	7/2	-7,65
CM EURO PEA C	20,34	7/2	-7,03
CM FRANCE ACTIONSC	32,08	7/2	-7,68
CM MID-ACT.FRA	30,86	7/2	1,18
CM MONDE ACTIONS C	300,70	7/2	-5,65
CM OBLIG.CT C	165,32	8/2	-0,08
CM OBLIG.LONG T.	104,12	8/2	0,13
CM OBLIG.MOYEN T.C	341,49	8/2	-0,01
CM OBLIG.QUATRE	163,96	8/2	-0,06
CM OPT.DYNAMIQUE C	29,58	7/2	-4,79
CM OPTION EQUIL.C	52,76	7/2	-1,98
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,26	7/2	-0,67

GROUPE LCF ROTHSCHILD Asset management

AMERIQUE 2000	121,67	8/2	-5,72
ASIE 2000	83,57	8/2	5,57
NOUVELLE EUROPE	207,38	8/2	-5,37
ST HONORE CAPITALC	3642,90	8/2	0,27
ST HONORE CAPITALD	3300,91	8/2	0,27
ST HONORE CONV.	335,80	8/2	-1,01
ST HONORE FRANCE	53,84	8/2	-5,90
ST HONORE PACIFI.	71,15	8/2	-10,79
ST HONORE TECHNO	101,27	8/2	-10,67
ST HONORE VI.SANTE	367,08	8/2	-4,17
ST HONORE WORLD LE	90,13	8/2	-6,12
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	27,30	28/1	4,59

Legal & General — www.lgfrance.com

STRATEG.IND.EUROPE	188,66	7/2	-7,75
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5525,20	7/2	-7,26
STRATEGIE IND.USA	9027,62	7/2	-4,62

LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min) — www.lapostefinance.fr

ADDILYS C	107,87	7/2	0,33
ADDILYS D	104,68	7/2	-1,85
AMPLITUDE AMERIQ.C	24,95	7/2	-4,44
AMPLITUDE AMERIQ.D	24,16	7/2	-4,46
AMPLITUDE EUROPE C	30,52	7/2	-5,62
AMPLITUDE EUROPE D	29,23	7/2	-5,64
AMPLITUDE FRANCE C	78,88	7/2	-4,58
AMPLITUDE MONDE C	216,14	7/2	-4,64
AMPLITUDE MONDE D	193,87	7/2	-4,64
AMPLITUDE PACIFI.C	14,90	7/2	-1,45
AMPLITUDE PACIFI.D	14,24	7/2	-1,45
ELANCIEL EUROD PEA	91,81	7/2	-6,94
ELANCIEL FR.D PEA	37,65	7/2	-6,31
EM.EUROPOSTE D PEA	28,51	7/2	-6,52
ETHICIEL	101,20	7/2	-1,89
GEOBILYS C	122,81	7/2	0,74
GEOBILYS D	111,98	7/2	0,75
INTENSYS C	20,79	7/2	0,14
INTENSYS D	17,67	7/2	0,11
KALEIS DYNAM.FCE C	76,54	7/2	-4,14
KALEIS DYNAMISME C	212,81	7/2	-3,36
KALEIS DYNAMISME D	205,63	7/2	-3,36
KALEIS EQUILIBRE C	200,09	7/2	-1,65
KALEIS EQUILIBRE D	192,53	7/2	-1,65
KALEIS SERENITE C	190,99	7/2	-0,71
KALEIS SERENITE D	183,40	7/2	-0,71
KALEIS TONUS C	66,17	7/2	-5,21
LIBERT.ET SOLIDAR.	99,88	7/2	-1,62
OBLITYS C	114,24	7/2	0,14
OBLITYS D	112,45	7/2	0,15
PLENITUDE	40,67	7/2	-4,08
POSTE GESTION C	2638,13	10/2	0,36
POSTE GESTION D	2338,65	10/2	0,36
POSTE PREM.	7163,40	7/2	0,33
POSTE PREM.1AN	42729,35	7/2	0,16
POSTE PREM.2-3ANS	9251,47	7/2	0,19
PRIMIEL EURO C	55,85	7/2	3,02
REVENUS TRIMESTR.	789,98	7/2	0,08
SOLSTICE D	362,83	7/2	0,05
THESORA C	189,94	7/2	0,07
THESORA D	158,56	7/2	0,08
TRESORYS	47867,74	7/2	0,39
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	77,48	7/2	-5,58
DEDIALYS MULTI SEC	60,42	7/2	-4,50
DEDIALYS SANTE	90,42	7/2	-1,61
DEDIALYS TECHNO.	31,28	7/2	-11,31
DEDIALYS TELECOM	38,22	7/2	-19,24
OBLITYS INSTIT.C	99,24	7/2	0,22
POSTE EUROPE C	93,43	7/2	0,54
POSTE EUROPE D	89,11	7/2	0,55
POSTE GISEMENT C	200,67	7/2	0,70
POSTE GISEMENT D	180,91	7/2	0,70
REMUNYS PLUS	103,72	7/2	0,28

Société Générale Asset Management — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (0,34 €/min)

CADENCE 1 D	154,74	8/2	-1,23
CADENCE 2 D	153,06	8/2	-0,95
CADENCE 3 D	152,74	8/2	-0,07
CONVERTIS C	222,23	8/2	-2,68
INTEROBLIG C	59,42	8/2	0,11
INTERSELECTION F.D	70,82	8/2	-5,39
SELECT.DEFENSIF C	192,26	8/2	-0,21
SELECT.DYNAMIQUE C	231,64	8/2	-2,95
SELECT.EQUILIBRE 2	166,30	8/2	-1,08
SELECT.PEA 1	198,46	8/2	-3,17
SELECT.PEA DYNAM.	136,83	8/2	-3,50
SG FRANCE OPPORT.C	417,96	8/2	-1,27
SG FRANCE OPPORT.D	391,34	8/2	-1,28
SOGENFRANCE C	434,11	8/2	-6,78
SOGENFRANCE D	389,35	8/2	-7,22
SOGEOBLIG C	113,38	8/2	-0,03
SOGEPARGNE D	44,40	8/2	
SOGEPEA EUROPE	209,01	8/2	-6,30
SOGINTER C	49,14	8/2	-7,10
Fonds communs de placements			
DECLIC ACT.EURO	14,54	7/2	-6,25
DECLIC ACT.FSES	49,95	7/2	-4,60
DECLIC ACT.INTLES	31,92	8/2	-7,02
DECLIC BOURSE EQ.	16,29	7/2	-1,80
DECLIC BOURSE PEA	49,07	7/2	-3,85
DECLIC OBLIG.EUROP	16,68	7/2	-4,52
DECLIC PEA EUROPE	22,50	7/2	-6,09
DECLIC SOG.FR.TEMP	55,21	7/2	-6,31
SOGESTION C	46,96	7/2	-2,02
SOGINDEX FRANCE	481,57	7/2	-7,67

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

La **DESCENTE OLYMPIQUE** masculine a été remportée, dimanche 10 février, sur le site de Snowbasin, à Salt Lake City (Etats-Unis), par **L'AUTRICHIEN FRITZ STROBL**, 29 ans, auteur de huit victoires en Coupe du monde. Il a battu le Norvégien Lasse Kjus et son compatriote Stephan Eberharter, grand favori de l'épreuve. *« Fritz était* **L'HOMME À BATTRE**. *A l'entraînement et lors des dernières courses, il avait montré qu'il était en grande forme »*, a reconnu Stephan Eberharter. Les **FRANÇAIS** ont réussi un tir groupé, réussissant à placer **QUATRE HOMMES** dans les quinze premiers. La meilleure performance est celle de **CLAUDE CRÉTIER**, cinquième. Le succès de Fritz Strobl démontre la nette supériorité de l'**ÉCOLE AUTRICHIENNE** de descente, une supériorité que les dames pouvaient illustrer à leur tour, lundi 11 février.

L'Autriche affirme déjà sa domination sur les épreuves de vitesse

Ski alpin • Deux hommes d'expérience, Fritz Strobl et Stephan Eberharter, encadrent le Norvégien Lasse Kjus sur le podium de la descente. Les Français – Claude Crétier (5e), Sébastien Fournier (9e), Pierre-Emmanuel Dalcin (10e) , Antoine Deneriaz (11e) – réalisent un tir groupé

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Lorsqu'il était capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, John McEnroe aimait répéter que la course au saladier d'argent était *« une affaire d'hommes »,* et il préférait sélectionner des tennismen expérimentés pour les finales.

En ski alpin, l'adage pourrait s'appliquer à la descente olympique. Dimanche 10 février, sur la piste très complète de Snowbasin, l'épreuve reine des sports d'hiver n'a consacré que des skieurs d'un âge respectable : les trois premiers, les Autrichiens Fritz Strobl et Stephan Eberharter, et le Norvégien Lasse Kjus, sont tous trentenaires, ou presque : Fritz Strobl n'a plus que six mois à attendre.

Le cinquième, le Français Claude Crétier, n'a pas 25 ans, et son premier réflexe, dans l'aire d'arrivée de Snowbasin, a été de déplorer son *« manque d'expérience »*, qui lui a fait commettre de petites fautes dans le bas du parcours.

« Je suis quand même satisfait. J'ai pris des risques, mais aussi commis des fautes, comme aux entraînements, surtout dans la partie basse, où j'ai perdu le podium. Mais je suis en phase d'apprentissage, et il faut en passer par là », reconnaissait, à l'arrivée, celui qu'on surnomme « Kabou ». Son compatriote, Pierre-Emmanuel Dalcin (10e), 25 ans également, qui avait réalisé le meilleur temps de la deuxième descente d'entraînement, samedi 9 février, faisant naître l'espoir, se disait *« déçu »*.

« J'aurais bien aimé faire un podium, a-t-il déclaré. *Je me suis fait mal aux genoux en retombant au premier saut. J'ai fait une faute de carre à proximité de l'arrivée, la sécurité s'est déclenchée et j'ai perdu mon ski gauche. »* A 25 ans, eux aussi, Sébastien Fournier (9e) et Antoine Deneriaz (11e) ont encore un peu de temps.

Fritz Strobl, le nouveau champion olympique de descente, fêtera ses 30 ans le 24 août. Ce jour-là, le ski autrichien célébrera également le premier anniversaire d'un événement beaucoup plus triste : la chute à moto d'Hermann Maier. Salement amoché aux jambes après cet accident, le double médaillé d'or des JO de Nagano, en 1998, s'est trouvé dans l'incapacité de défendre ses chances à Salt Lake City. Les supporteurs autrichiens ont pleuré leur héros, qu'ils adulent toujours sous le surnom d'« Herminator », mais ils n'ont pas nourri trop d'inquiétudes. Ils savaient pouvoir compter sur la relève, impressionnante au pays de Franz Klammer : lors de la saison 2000-2001, les aigles de la *Wunderteam* avaient enlevé 23 épreuves de coupe du monde sur 31 disputées, dont 12 victoires pour le seul Hermann Maier.

DON EMMERT/AFP

Parti derrière son compatriote Stephan Eberharter, grand favori de la descente, l'Autrichien Fritz Strobl a réussi à le devancer de 28 centièmes de seconde. Il a gagné son premier grand titre en faisant preuve d'une grand maîtrise et d'un parfait relâchement, sur la piste du Grizzly, à Snowbasin. Le tracé, dessiné par l'ancien champion olympique suisse Bernard Russi, s'est avéré très technique malgré une distance relativement courte.

COMBIEN SUR LE PODIUM

Aussi, à la veille de la descente olympique de Salt Lake City, la question était moins de savoir qui repartirait avec une médaille autour du cou que de savoir combien d'Autrichiens monteraient sur le podium. La réponse est deux : Fritz Strobl et Stephan Eberharter. Seul leur ordre de classement – premier et troisième – peut apparaître comme une surprise.

En ce début de saison olympique, la razzia autrichienne s'est prolongée. Stephan Eberharter, éternel dauphin d'Hermann Maier ces dernières années, a aligné neuf victoires depuis le mois de décembre, dans trois disciplines différentes (cinq descentes, trois super-G et un géant).

Fritz Strobl, son cadet, n'a gagné qu'une descente, à Bormio (Italie). A la veille de la descente olympique, les deux hommes étaient les deux seuls qualifiés d'office. Sept autres se disputaient les deux places restantes, car la Fédération internationale de ski alloue quatre places à chaque équipe, pas une de plus. Après une lutte serrée, les deux derniers sésames sont revenus à Christian Greber et Christoph Gruber.

Les coureurs aussi affirmés que Andreas Schifferer, vainqueur de la Coupe du monde de descente, en 1998, et Hannes Trinkl, champion du monde en titre de la spécialité (en 2001 à Sankt Anton, en Autriche), ont été écartés, et sans ménagement.

PRÉPARÉ DANS LE CALME

« Je peux comprendre la colère de Hannes Trinkl, indiquait Hans Pum, le chef de l'équipe autrichienne de ski alpin. *Il disputait ici ses derniers Jeux olympiques, c'était sa dernière chance d'être champion olympique. Ça doit être dur pour lui. »* L'intéressé, parti sans mot dire, était déjà dans l'avion du retour au moment où Fritz Strobl enlevait la huitième course de sa carrière, la plus importante.

Dès son arrivée à Salt Lake City, le jeune homme discret de Steinfeld, en Carinthie, s'est senti à son aise. Toute l'attention se concentrant sur Stephan Eberharter, il avait pu se préparer dans le calme. Ses adversaires n'ont pas tardé à s'en apercevoir : lors des deux entraînements organisés sur la piste Grizzly de Snowbasin, Fritz Strobl a signé deux fois le deuxième meilleur temps.

Dimanche 9 février, il était le plus affûté, le plus relax aussi : *« J'étais plus nerveux après ma course qu'avant. »* Dans la raquette d'arrivée, il savait qu'il n'avait commis *« aucune faute majeure »*, qu'il avait trouvé *« le meilleur compromis »* entre un ski agressif et un ski plus souple, *« sans trop appuyer sur les carres »*. Il *« croyait en lui »*, tout simplement. Et puis il avait devancé son compatriote, Stephan Eberharter, parti juste avant lui.

« C'était lui, l'homme à battre. A l'entraînement et lors des dernières courses, Fritz Strobl avait montré qu'il était en grande forme », a reconnu Stephan Eberharter. Le grand perdant de la journée, très déçu, a tenté de donner le change en se félicitant de sa médaille de bronze et en essayant de se tourner vers l'avenir, le super-G du 16 février. Il a à peine souri en entendant le Norvégien Lasse Kjus expliquer qu'il s'était donné pour mission de représenter les nations autres que l'Autriche sur le podium.

Agé de 31 ans, le fantasque Norvégien a montré qu'il était bien l'homme des grands rendez-vous et que sa curieuse carrière, apparemment en dents de scie, était en fait tournée vers un seul objectif : les médailles.

Avant chaque épreuve majeure, il s'applique à *« contrôler la situation »* et à *« stocker de la bonne énergie »*. Jeux olympiques et championnats du monde confondus, il avait déjà glané treize médailles, dont neuf d'argent, avant de se rendre dans l'Utah. Riche de quatorze récompenses, Lasse Kjus rivalise désormais avec son compatriote Kjetil-Andre Aamodt, quatrième de la descente de Snowbasin, et recordman mondial de la chasse aux titres de gloire. L'autre Norvégien qui aimait les belles médailles en a quinze dans sa vitrine, et il n'a pas dit son dernier mot.

Eric Collier

Les Américains privés de direct

La descente a beau être considérée comme l'une des épreuves reines des Jeux, il en aurait fallu davantage pour convaincre NBC de chambouler ses programmes. A l'heure où Fritz Strobl dévalait vers la victoire, dimanche 10 février, la chaîne américaine, qui a acquis auprès du Comité international olympique les droits télévisés des Jeux jusqu'en 2008, diffusait une émission sur des demeures de luxe. Les téléspectateurs ont dû attendre la fin de la journée et l'émission quotidienne consacrée aux Jeux olympiques pour découvrir les premières images de la descente messieurs, sept heures après que celle-ci était achevée.

La cérémonie d'ouverture, vendredi, avait été mieux lotie : retransmise en direct dans la plus grande partie du pays, elle a été suivie par 42 % des Américains qui se trouvaient devant leur télé, un score supérieur à celui des cérémonies d'ouverture des derniers Jeux olympiques organisés aux Etats-Unis, à Los Angeles, en 1984, et à Atlanta, en 1996.

Claude Crétier, 5e de la descente, n'est « pas un homme de coups d'éclat »

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Quatre ans après le sacre inattendu de Jean-Luc Crétier, champion olympique à Nagano, les descendeurs français ont réalisé une belle prestation d'ensemble en classant quatre hommes dans les douze premiers de la descente olympique de Snowbasin, dimanche 10 février. Chacun d'eux, Claude Crétier (5e), Sébastien Fournier (10e), Pierre-Emmanuel Dalcin (11e) et Antoine Deneriaz (12e), a réussi son meilleur résultat de la saison dans cette épreuve, à laquelle ils participaient tous pour la première fois de leur carrière.

« On les a sentis très motivés, relève Gilles Brenier, l'entraîneur de l'équipe de France masculine. *Ils ont été très bons dans l'esprit. Ils ont joué leur chance à fond, c'est tout ce qu'on leur demandait. »* La veille de la course, ils avaient été mis en confiance par la bonne performance de Pierre-Emmanuel Dalcin, auteur du meilleur chrono lors du dernier entraînement, samedi 9 février. *« Cela leur a ouvert les yeux,* assure Gilles Brenier. *Ils se sont tous dit :* "Pourquoi pas moi ?*" »*

Après avoir réussi un très bon départ, Claude Crétier, 24 ans, s'est *« laissé surprendre par les changements de rythme sur le bas de la piste »*. *« C'est un peu mon péché mignon en ce moment, et cela me coûte une médaille*, admet-il fataliste. *Sans ces petites fautes sur le bas, j'aurais peut-être pu faire un podium, comme ça, en claquant du doigt. Cela aurait été beau, mais je ne suis pas ce genre de coureur à faire des coups d'éclat. Je progresse régulièrement. »*

Le skieur de Bourg-Saint-Maurice a signé là le plus beau résultat de sa carrière. *« J'acquiers de l'expérience, j'empile les assiettes »*, souligne-t-il. Il n'a pas manqué de relever que *« les quatre types devant au classement ont quelques années de plus que* [moi] ». Avant cette cinquième place surprise, Claude Crétier n'était pas sélectionné pour l'épreuve du super-G, samedi 16 février. Il pense avoir convaincu ses entraîneurs de changer d'avis. *« Maintenant, je connais la piste »*, prévient-il.

En attendant de se prononcer sur la sélection du super-G, Gilles Brenier se réjouit de l'émulation qui s'est mise en place entre ses coureurs. *« Je crois qu'ils ont compris quelque chose lors de la descente*, ajoute-t-il. *J'espère qu'ils vont le retenir, et qu'ils aborderont les autres épreuves dans le même esprit. Si c'est le cas, cela nous emmènera encore plus loin, cela nous aidera à franchir un palier. »*

E. C.

Le Suisse Simon Ammann vole la vedette aux favoris

Saut à skis • Le concours sur petit tremplin (90 m) a créé un incroyable suspense

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

L'Allemand Sven Hannawald et le Polonais Adam Malysz avaient la faveur des pronostics. Mais c'est un jeune Suisse de 20 ans, Simon Ammann, qui a créé la surprise et mis d'accord ces deux ténors du saut à skis en s'adjugeant, dimanche 10 février, le concours olympique sur petit tremplin (90 m). *« Etre entre ces deux-là sur un podium, c'était un rêve, ça l'est toujours »* : trois heures après sa victoire, entre deux éclats de rire un peu nerveux, Simon Ammann assurait *« ne pas réaliser encore ce qu'*[il avait] *fait »*.

Ses dauphins ont essayé de faire contre mauvaise fortune bon cœur. *« Aux Jeux olympiques, comme dans un championnat du monde, c'est seulement la médaille qui compte, peu importe la couleur, et moi, tant que je suis dans le top 3, c'est bien »*, a assuré Sven Hannawald, récemment entré dans la légende du saut en s'adjugeant le grand chelem dans la Tournée des Quatre tremplins, qui se déroule en Allemagne et en Autriche. *« Ce n'est pas la première fois que ce ne sont pas ceux qui sont donnés comme favoris qui s'imposent »*, a relevé Adam Malysz, actuel leader de la Coupe du monde, dont il s'est adjugé l'édition 2000-20001.

La victoire de « Simi », comme on le surnomme, n'a pas été seulement une affaire de longueur de vol mais aussi le fruit d'un style maîtrisé. Car ce n'est pas ce frêle gabarit (1,72 m, 55 kg) qui est retombé le plus loin lors des deux sauts du concours : au premier, il a été devancé par Adam Malysz (98,5 m contre 98 m) et au second par Sven Hannawald (99 m contre 98,5 m). Mais, des trois sauteurs, c'est le Suisse qui s'est vu gratifier du total de points le plus élevé par les juges au regard de son comportement en vol et à la réception. Ce qui lui a assuré l'or.

UN PALMARÈS VIERGE

« Je n'ai rien vu pendant un moment que le nom d'Hannawald au tableau et puis deux de mes camarades d'équipe se sont jetés sur moi et tout est alors allé très vite », a expliqué le jeune Suisse, qui a avoué avoir *« tremblé »* avant son second saut. Ensuite, sur le podium, il a cherché à *« profiter un peu de ce moment spécial »*, en ne descendant pas trop rapidement. C'est que, à la différence de ses deux voisins, Simon Ammann n'a pas une longue pratique de ces instants-là. Son palmarès est vierge de toute victoire importante.

« Avant les Jeux, je me disais qu'il était possible d'être dans le top, mais de là à imaginer gagner, non », a expliqué celui qui, en 1998, à 16 ans, avait participé à ses premiers Jeux d'hiver à Nagano. Il y avait pris une 35e place (tremplin de 90 m) et une 39e place (tremplin de 120 m). Simon Ammann, qui a ainsi offert à la Suisse sa première médaille olympique en saut depuis trente ans et surtout sa première médaille d'or dans cette discipline, ne sort cependant pas totalement du néant. Cette saison, il s'est mis en évidence à quelques reprises : deux fois 2e et deux fois 3e dans des épreuves de Coupe du monde, dont il occupe actuellement le 9e rang. *« Si je savais vraiment à quoi est due son amélioration... »* Quelques minutes après la victoire de Simon Ammann, Berni Schödler, l'entraîneur des sauteurs suisses, n'a pas caché sa difficulté à expliquer cette émergence. Tout juste a-t-il pointé *« le travail mental »* effectué par l'intéressé, ainsi que le fait qu'il ait *« tout misé sur le saut »* en mettant un peu de côté sa scolarité : *« Il est étudiant en économie à Wattwil, ils lui ont laissé la possibilité d'effectuer une année scolaire sur deux ans. »*

Celui qui est décrit par Berni Schödler comme *« quelqu'un qui aime voler »* mais aussi *« vivre, s'amuser »* aurait toutefois pu ne pas voir Salt Lake City et les Jeux d'hiver. Le 11 janvier, lors d'un entraînement précédant les sauts officiels de l'épreuve de Coupe du monde à Willigen (Allemagne), Simon Ammann s'est mal réceptionné et a effectué une culbute dont il sorti avec des blessures à la tête et à la colonne vertébrale. Mais, selon Berni Schödler, *« on a su très vite qu'il n'y avait pas de gros problèmes, et on lui a laissé une bonne semaine pour récupérer »*.

Dimanche soir, Simon Ammann avait prévu de sacrifier un peu de son temps pour fêter sa médaille d'or en *« allant au lit un peu plus tard que d'habitude »*, mais pas plus. *« Je dois me concentrer sur les prochaines compétitions »*, a-t-il dit. L'épreuve sur tremplin de 120 m a lieu mercredi 13 février et le concours par équipes lundi 18 février.

Philippe Le Cœur

Les Français satisfaits en ski nordique

Françaises et Français ont pris quelques places d'honneur durant le week-end dans les disciplines nordiques. En ski de fond, samedi 9 février, Karine Philippot a fini 9e de l'épreuve du 15 km départ groupé, gagnée par l'Italienne Stefania Belmondo. Chez les hommes, Emmanuel Jonnier et Vincent Vittoz se sont classés respectivement 11e et 12e du 30 km départ groupé, épreuve remportée par l'Espagnol d'origine allemande Johann Mühleg. *« C'est un bon résultat d'équipe »*, s'est félicité Vincent Vittoz. *« Avant, on jouait la 35e place. Là, on pleure parce qu'on est 11e, c'est un changement »*, a déclaré Jean-Pierre Burdet, le directeur des équipes de France de ski de fond, à l'issue de la course des garçons.

En combiné nordique (saut et ski de fond), dimanche, Nicolas Bal a pris la 10e place, alors que Kevin Arnould, 9e à l'issue des épreuves de saut, a fini à la 17e place. La médaille d'or est allée au Finlandais Samppa Lajunen.

En guise de revanche, Doriane Vidal offre un premier podium à la France

Snowboard • La Catalane a remporté la médaille d'argent en half-pipe, dimanche 10 février. De quoi faire oublier son douloureux échec des Jeux olympiques de Nagano (1998)

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Et tout s'est effondré. Pourtant, elle y a cru jusqu'au bout. Le menton posé sur sa planche de surf, ses yeux noisette tournés vers les cieux, elle s'est vue championne olympique de half-pipe. Dimanche 10 septembre, avant que la dernière snowboardeuse ne s'élance dans le demi-tube de neige de Park City, tout pouvait laisser penser que le rêve de Doriane Vidal deviendrait réalité.

Troisième des épreuves qualificatives, la championne du monde perpignanaise avait ensuite haussé le ton et réalisé le meilleur score de la première manche de la finale. Probablement impressionnées par la beauté du site et la frénésie des 16 500 spectateurs américains, ses adversaires autrichiennes et allemandes les plus coriaces, paralysées par l'enjeu, semblaient manquer cruellement d'inspiration.

Toutes ? Non. Une jeune Américaine de 18 ans, championne du monde juniors en 2000, fut la seule à ne pas flancher lors de la seconde manche. Son nom : Kelly Clark. Poussée par les excès patriotiques du public et les mélodies très peu mormones de Daft Punk, Deep Purple et AC/DC, cette surfeuse du Vermont a démontré sa supériorité technique. En lui offrant la médaille d'or, les juges ne se sont pas trompés.

Reléguée à la deuxième place, Doriane Vidal a quant à elle offert à la France sa première médaille des Jeux olympiques de Salt Lake City. A 25 ans, après avoir surmonté de multiples blessures, elle a ainsi effacé de sa mémoire sa décevante 12e place des Jeux de Nagano. En 1998, littéralement engourdie par le stress, elle était tombée dans le « pipe ».

Dans le tube de Park City, sous les yeux de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, Doriane Vidal n'a pas répété ses erreurs de jeunesse. *« Pour gagner, il aurait fallu que j'envoie un 900 lors de la seconde manche de la finale »*, a-t-elle expliqué après l'épreuve. Traduction : pour s'imposer face à Kelly Clark, Doriane Vidal aurait dû en effet inclure dans son *run*, son programme d'acrobaties aériennes, une rotation nouvelle.

PROCHE DU SKATE-BOARD

Dans l'univers franglais du half-pipe, un *900* est une rotation de deux tours et demi dans les airs. Une figure bien maîtrisée par les hommes, mais rare chez les dames. Sport confidentiel, le half-pipe est beaucoup plus proche du skate-board que du ski alpin. Le principe ? Les surfeurs s'élancent dans un demi-tube de neige pour réaliser des figures acrobatiques, notées sur 10 par cinq juges.

« Il y a dans notre sport autant de magouilles qu'en patinage artistique, » précise Jean-Philippe Garcia, l'entraîneur de Doriane Vidal. Il y a pourtant quelques différences : en half-pipe, un juge note les figures standards, un autre les rotations, un troisième l'amplitude des arabesques et deux l'harmonie d'ensemble, baptisée *overall*.

ARRIVÉE EN AUTO-STOP

Battante, Doriane Vidal a bien tenté le tout pour le tout lors de la seconde manche, mais le *900* s'est finalement transformé en *720* (un simple double tour) sans grands effets avec une réception approximative. Dommage. Doriane Vidal préfère relativiser. *« Dès l'aube, j'ai bien cru à la catastrophe*, se souvient-elle. *J'avais décidé de dormir à Park City, mais j'ai raté ma navette et le taxi que j'avais commandé n'est jamais venu. J'ai été obligée de faire de l'auto-stop pour venir sur le site de compétition. J'ai failli tout rater, mais le temps était magnifique et, finalement, je n'ai pas stressé plus que ça.* »

Son entraîneur a lui aussi manqué de ponctualité. Conséquence : elle a commencé la compétition sans lui. Doriane Vidal est comme ça. Sa nonchalance est une force. Sacrée championne du monde la saison dernière à Madonna di Campiglio (Italie), première du classement général de la Coupe du monde en 1997-1998 et vice-championne du monde en 1999, Doriane Vidal n'est pas une inconnue.

Née à Limoges, elle a grandi à Perpignan, près des Pyrénées. *« Mes parents sont professeurs de sport et j'ai essayé toutes les disciplines*, explique-t-elle. *J'ai été gymnaste pendant douze ans et, sans fausse modestie, je me débrouillais pas mal à la poutre.* » Elle reçoit son premier surf des neiges à 10 ans. A 17 ans, avant de passer son bac de biologie, elle gagne sa première Coupe de France, pour s'amuser.

« Mes parents m'ont transmis l'esprit de compétition, indique-t-elle. *Mais, grâce à l'esprit libertaire du snowboard, j'ai compris que le plaisir était indissociable de la performance. Parfois, j'ai aussi besoin d'oublier la compétition. Voilà pourquoi j'ai accepté de dessiner des vêtements pour Rossignol et Castelbajac et que je produis des vidéos.* »

C'est aussi la raison pour laquelle, en septembre 2001, elle a préféré manquer la première étape de la Coupe du monde, au Chili, pour vendanger les raisins muscat de son père, à Rivesaltes. Ce besoin d'air et de liberté, on le retrouve dans son regard, avec l'étrange impression que ses pensées voguent ailleurs.

Paul Miquel

ADRIAN DENNIS/AFP

SNOW-BOARD
La Française Doriane Vidal a pris la médaille d'argent de l'épreuve de half-pipe, remportée par l'Américaine Kelly Clark.

JOHN MACDOUGALL/AFP

PATINAGE DE VITESSE
L'Allemande Claudia Pechstein, médaille d'or du 3 000 m, avec un nouveau record du monde.

ADRIAN DENNIS/AFP

FREESTYLE
Kari Traa, la Norvégienne, a obtenu la médaille d'or dans l'épreuve de bosses, sur le site de Deer Valley, devant l'Américaine Shannon Bahrke, et la Japonaise Toe Satoya. La Française Sandra Laoura a obtenu une honorable huitième place.

MENAHEM KAHANA/AFP

SKI DE FOND
L'Espagnol d'origine allemande Johann Muehlegg a gagné le 30 km départ groupé, devant les Autrichiens Christian Hoffmann (à gauche) et Mikhail Botvinov.

Première chronique du Grand Lac salé

LA PREMIÈRE question qui vient à l'esprit de tout visiteur de l'Utah normalement constitué est celle-ci : peut-on trouver de l'alcool à Salt Lake City et dans ses environs ? Eh bien oui, mille fois oui !

Une fois pour toutes, réglons son compte à cet injuste préjugé : si les Mormons ne boivent pas d'alcool, ils n'empêchent pas les autres de le faire. Les *liquor stores* de Salt Lake City ne sont pas plus clandestines que celles de Chicago ou de Dallas. Les restaurants servent bières et vins à volonté, quand bien même ceux-ci sont relégués sur un menu annexe qui n'est présenté au consommateur qu'à sa demande expresse.

Les bars sont d'un accès à peine plus difficile qu'ailleurs : tout juste vous demande-t-on à l'entrée de bien vouloir vous fendre d'une cotisation. Dix dollars, et vous voilà membre du club pour la durée des Jeux olympiques.

On peut même prendre une bonne cuite à moins d'un mile du temple mormon, mais à ses risques et périls : un journaliste canadien a été prié de quitter son hôtel, qu'il avait rejoint dans un état aussi avancé que l'heure, non sans s'être fait expliquer par le réceptionniste que boire était un péché.

Les mormons, qui ne devraient pourtant pas savoir ce que l'expression mettre de l'eau dans son vin signifie, ont même accepté que de la bière (avec alcool !) soit servie sur les sites olympiques. On y vérifie cependant systématiquement que le buveur est âgé de plus de 21 ans, ce qui provoque des scènes parfois cocasses : il n'y a probablement qu'à Salt Lake City que l'on demande à des quadras grisonnants et burinés de sortir leur carte d'identité pour prouver qu'ils sont bien majeurs.

Rassurons enfin ceux qui y croyaient vraiment : en cherchant bien, on peut encore trouver dans la cité olympique des restaurants qui ne servent pas d'alcool. Au Passages, Jessica prend un air fataliste quand des clients lui demandent une bière ou la carte des vins et pointe du menton le temple, de l'autre côté de la vitrine : *« Désolé, mais nous sommes trop près. »*

Les responsables du club France, installé dans un club privé situé un peu plus loin sur le même trottoir, n'ont pas eu les mêmes scrupules.

G. v. K.

L'ambition de Heikki Leime, coach des Bleus

Hockey sur glace • La France a fait match nul avec la Suisse (3-3)

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Les grands changements qui ont ponctué la carrière du Finlandais Heikki Leime, l'entraîneur de l'équipe de France de hockey sur glace, ont souvent été précédés d'un coup de fil. En 1995, cet ancien international finlandais se trouvait dans les locaux du club de Turku, sa ville natale, quand son compatriote Juha Tamminen, alors entraîneur des Français, l'appela pour faire savoir que le club de Caen cherchait un entraîneur-joueur. Quelques jours plus tard, Heikki Leime posait pour la première fois le pied sur le sol français.

En avril 2000, alors que l'équipe de France venait de se voir reléguée en championnat du monde B et que les joueurs exigeaient le départ de leur entraîneur de l'époque, le Canadien Stéphane Sabourin, le téléphone sonnait dans la campagne caennaise et un dirigeant de la Fédération française des sports de glace (FFSG) lui proposait le poste.

Depuis, les Bleus ont connu le pire et le meilleur : l'échec de leur tentative de réintégration dans le Mondial A et leur qualification pour leurs cinquièmes Jeux olympiques consécutifs. *« A mon arrivée, j'ai été surpris par deux choses : l'état d'esprit de cette équipe, qui possède un cœur énorme, et le fait que physiquement, les joueurs étaient très loin du niveau auquel un hockeyeur doit se situer »*, affirme Heikki Leime, 39 ans, une bonne gueule et une carrure d'ancien hockeyeur.

L'accent a donc été mis sur la préparation physique. La combativité affichée par les Français dès leur entrée dans le tournoi olympique, samedi 9 janvier, pour obtenir un match nul face à la Suisse (3-3), laisse penser que le travail a porté ses fruits. Reste maintenant à franchir les obstacles constitués par la Biélorussie, lundi 11 février, et l'Ukraine, le surlendemain, deux équipes a priori supérieures aux Français.

ÉQUIPE SANS DOMICILE FIXE

Des résultats obtenus à Salt Lake City, Heikki Leime, sixième entraîneur de l'équipe de France de hockey sur glace en sept ans, sait que son avenir dépend. Mais en partie seulement : *« Si je resigne, ce sera sur des bases nouvelles*, assure le Finlandais, dont le contrat arrive à échéance en juin. *Je ne resterai que s'il existe un vrai projet pour l'équipe de France et que si je sens que la Fédération veut que je m'implique aussi au niveau des jeunes et de la formation des entraîneurs. Honnêtement, depuis deux ans, je n'ai été utilisé qu'à 50 % de mes capacités de travail.* »

Entraîneur d'une équipe sans domicile fixe – *« entre deux stages, nous laissons notre matériel à Grenoble »*, explique-t-il –, Heikki Leime estime que la création d'un centre permanent d'entraînement est une priorité pour le hockey sur glace français. *« On pourra alors rêver d'approcher les dix meilleures équipes du monde. C'est possible : la France possède une culture sportive et des joueurs de talent. »*

Gilles Van Kote

PROGRAMME

LUNDI 11 FÉVRIER

SKI ALPIN : descente dames (18 heures, heure française).
SNOWBOARD : qualifications (18 heures) et finale (21 heures) half-pipe messieurs.
BIATHLON : 15 km dames (19 heures) et 20 km messieurs (21 h 30).
LUGE : 3e et 4e manches monoplace messieurs (17 heures).
HOCKEY SUR GLACE : France-Biélorussie (3 heures, dans la nuit de lundi), Ukraine-Suisse (éliminatoires masculins), Canada-Kazakhstan, Suède-Russie (éliminatoires féminins).
PATINAGE ARTISTIQUE : programme libre couples (1 h 45 dans la nuit de lundi).
PATINAGE DE VITESSE : 500 m messieurs (21 heures).
CURLING : éliminatoires messieurs (avec France-Allemagne à 17 heures et France-Danemark à 3 heures dans la nuit de lundi) et dames.

MARDI 12 FÉVRIER

SKI ACROBATIQUE : qualifications (17 heures) et finale (20 heures) bosses messieurs.
SKI DE FOND : 10 km dames (17heures) et 15 km messieurs (20 heures).
Saut à skis : qualifications tremplin 120 m (16 h 30).
LUGE : 1re et 2e manches monoplace dames (minuit).
HOCKEY SUR GLACE : Allemagne-Lettonie, Slovaquie-Autriche (éliminatoires messieurs), Finlande-Chine, Etats-Unis - Allemagne (éliminatoires dames).
PATINAGE ARTISTIQUE : programme court messieurs (1 h 15 dans la nuit de mardi).
PATINAGE DE VITESSE : 500 m messieurs (21 heures).
CURLING : éliminatoires messieurs (avec France-Norvège à 22 heures) et dames.

LES RÉSULTATS

COMBINÉ NORDIQUE

1. Samppa Lajunen (Fin), 39 min 11 s 7
2. Jaakko Tallus (Fin), à 24 s 7
3. Felix Gottwald (Aut), à 54 s 8
4. Ackermann (All), à 1min 16 s 1 ; 5. Kircheisen (All), à 1 min 44 s 2 ; 6. Stecher (Aut), à 2 min 19 s 1 ; 7. Lodwick (USA), 2 min 27 s 7 ;
8. Hammer (Nor), 2 min 29 s 1... 10. Bal (Fra), à 2 min 31 s 6 ; 17. Arnould (Fra), à 4 min 0 s 4 ; 26. Roux (Fra), 5 min 10 s 6 ; 37. Baud (Fra).

SKI ALPIN

DESCENTE MESSIEURS
1. Fritz Strobl (Aut), 1 min 39 s 13 ;
2. Lasse Kjus (Nor), 1 min 39 s 35 ;
3. Stephan Eberharter (Aut), 1 min 39 s 41
4. Aamodt (Nor), 1 min 39 s 78 ; 5. C. Crétier (Fra), 1 min 39 s 96 ; 6. Greber (Aut), 1 min 40 s ; 7. Nyberg (Suè), 1 min 40 s 30 ;
8. Hoffmann (Sui) 1min 40 s 31 ; ... 10. Fournier (Fra) 1 min 40 s 39 ; 11. Dalcin (Fra) 1 min 40 s 58 ; 12. Deneriaz (Fra), 1 min 40 sec 74.

FREESTYLE

BOSSES DAMES
1. Kari Traa (Nor), 25,94 pts
2. Shannon Bahrke (Usa), 25,06
3. Tae Satoya (Jap), 24,85
4. Heil (Can), 24,84 ; 5. Hardaway (Usa), 24,77 ;
6. Uemura (Jap), 24,66 ; 7. Battelle (Usa), 24,62 ;
8. Laoura (Fra), 24,12 ; Kathleen Allais (Fra) éliminée en qualifications.

HOCKEY

Groupe A
1re journée

Autriche-Lettonie	2-4
Slovaquie-Allemagne	0-3

2e journée

Allemagne-Autriche	3-2
Lettonie- Slovaquie	6-6

Classement : 1. Allemagne, 4 pts ; 2. Lettonie, 3 ; 3. Slovaquie, 1 ; 4. Autriche, 0.

Groupe B
1re journée

Biélorussie-Ukraine	1-0
Suisse-France	3-3

PATINAGE ARTISTIQUE

COUPLES
Programme court
1. Berezhnaya-Sikharulidze (Rus), 0,5 point ;
2. Sale-Pelletier (Can), 1,0 ; 3. Shen-Zhao (Chi), 1,5 ; 4. Totmianina-Marinine (Rus), 2,0 ;
5. Ina-Zimmerman (Usa), 2,5 ;
6. Petrova-Tikhonov (Rus), 3,0 ;
7. Berankova-Dlabola (Tch), 3,5 ;
8. Zagorska-Siudek (Pol), 4,0.

PATINAGE DE VITESSE

MESSIEURS
5 000 M
1. Jochem Uytdehaage (Pbs), 6 min 14 s 66 (rec. du monde) ;
2. Derek Parra (Usa), 6 min 17 s 98 ;
3. Jens Boden (All), 6 min 21 s 73 ;
4. Shepel (Rus) 6 min 21 s 85 ; 5. Boutiette (Usa) ; 6 min 22 s 97 ; 6. Verheijen (Pbs) 6 min 24 s 71 ; 7. Sighel (Ita) 6 min 25 s 11 ;
8. Veldkamp (Bel) 6 min 25 s 88 ; ... 24. Kuentz (Fra) 6 min 35 s 05.

DAMES
3 000 M
1. Claudia Pechstein (All) 3 min 57 s 70 (rec. du monde) ;
2. Renate Groenewold (PBS) 3 min 58 s 94 ;
3. Cindy Klassen (Can) 3 min 58 s 97 ;
4. Friesinger (All) 3 min 59 s 39 ; 5. De Jong (Pbs) 4 min 0 sec 49 ; 6. Tabata (Jap) 4 min 3 sec 63 ; 7. Rodriguez (Usa) 4 min 4 sec 99 ;
8. Groves (Can) 4 min 6 sec 44.

SAUT À SKIS

TREMPLIN 90 M
1. Simon Ammann (Sui) 269,0 pts (98,0 + 98,5 m) ;
2. Sven Hannawald (All) 267,5 (97,0 + 99,0) ;
3. Adam Malysz (Pol) 263,0 (98,5 + 98,0) ;
4. Ahonen (Fin) 261,5 (95,5 + 98,0) ;
5. Lindstroem (Fin) 253,0 (95,0 + 98,5) ;
6. Hautamaeki (Fin) 252,5 (93,0 + 97,0) ;
7. Schmitt (All) 250,0 (94,5 + 94,5) ; 8. Uhrmann (All) 245,0 (92,0 + 95,5) ; ... 22. Dessum (Fra) 231,5 (90,0 + 91,5).

SKI DE FOND

MESSIEURS
30 KM DÉPART GROUPÉ
1. Johann Muehlegg (Esp), 1 h 9 min 28 s 9
2. Christian Hoffmann (Aut), à 2 min 2 s 1
3. Mikhail Botvinov (Aut), à 2 min 3 sec 4
4. Skjeldal (Nor), à 2 min 13 sec 8 ; 5. Piller Cottrer (Ita), à 2 min 13 sec 9 ; 6. Bjoerndalen (Nor), à 2 min 15 sec 6 ; 7. Bauer (Tch), à 2 min 53 s 4 ; 8. Bolchakov (Rus), à 3 min 21 s 7 ; ... 11. Jonnier (Fra), à 3 min 46 s 2 ; 12. Vittoz (Fra), à 3 min 52 s 8.

DAMES
15 KM DÉPART GROUPÉ
1. Stefania Belmondo (Ita) 39 min 54 s 4 ;
2. Larisa Lazutina (Rus), 39 min 56 s ;
3. Katerina Neumannova (Tch) 40 min 1 s 3 ;
4. Chepalova (Rus) 40 min 2 s 7 ; 5. Varis (Fin) 40 min 4 s 1 ; 6. Nagejkina (Bié) 40 min 17 s 9 ;
7. Paruzzi (Ita) 40 min 25 sec 7 ; 8. Smigun (Est) 40 min 33 s 6 ; 9. Philippot (Fra) 40 min 38 s 6 ;
25. Vaxelaire-Pierrel (Fra) 42 min 26 s 7.

SNOWBOARD

DAMES
HALF-PIPE
1. Kelly Clark (Usa), 47,9 pts ;
2. Doriane Vidal (Fra), 43,0 ;
3. Fabienne Reuteler (Sui), 39,7 ;
4. Buaas Oe (Nor), 37,3 ; 5. Dunn-Downing (Usa), 37,2 ; 6. Byrnes (Usa), 36,4 ; 7. Pederzolli (Aut), 35,7 ;8. Miyake (Jap), 33,7.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

GRANDE AGENCE INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE,
basée à Paris, recherche
une assistante trilingue
Anglais-Français-Italien avec 5 ans d'expérience et au moins BAC + 2.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à SYLLABUS-RE, 29 avenue des sources 69009 Lyon

Cherchons fille au pair pour notre fils, 3 ans 1/2, Homburg (près de Saarbrücken), +49-6841-176141, UCJP_Seeland@freenet.de.

Offre d'emploi à l'étranger
Ecole française intern. de Philadelphie (USA), rech. instit. diplômé(e)s. Tous niveaux, 3 ans expér. pédagogie différenciée, anglais courant, pour rentrée 2002 et suivantes.
Tél. : 00-1-610-667-1284.
Fax : 00-1-610-667-1286.
e-mail : delafosse@efiponline.com

DEMANDES

Retraitée ch. poste de dame de Cie. Permis de conduire. Référ. Temps complet . Ecrire au journal sous réf. 181 à : "Le Monde publicité", 21 *bis*, rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris Cedex 05, qui transmettra, ou : emploimonde@mondepub.fr

Le Paris-Saint-Germain a pris tout son temps pour éliminer Marseille de la Coupe de France

Football • Le club parisien s'est qualifié à l'issue de la séance des tirs au but (1-1, 7 t.a.b. à 6)

ON NE VANTERA jamais assez les mérites d'une bonne séance de tirs au but. Entre autres vertus, elle a souvent le talent de désigner un héros, mais aussi de faire oublier les errances soporifiques d'une rencontre. Dimanche 10 février, au Parc des Princes, ce fut le cas, à l'occasion d'un huitième de finale de la Coupe de France. Un bon vieux classique, aux tacles saignants, au jeu cadenassé : un PSG-OM, rencontre-phare entre toutes.

Le héros en fut le gardien parisien, formé à la rude et performante école niçoise, Jérôme Alonzo, intronisé roi des tirs au but lors des quarts de finale contre Nancy (1-1, 4 t.a.b. à 3), le 27 janvier. L'homme a un secret, qu'il consentira à révéler dans les vestiaires, après avoir stoppé quatre tirs au but et permis la victoire de son équipe (1-1, 7 t.a.b. à 6) : *« Je bouffe comme quatre, et je dors comme un loir. »*

La rencontre ? Elle se révéla âpre, tendue, pas franchement emballante, mais avec juste ce qu'il fallait de suspense pour tuer toute volonté de s'endormir. A l'arrivée, c'est donc Paris qui s'est imposé à un Marseille vaillant, aux tirs au but, après 120 minutes qui s'étaient soldées par un score nul : 1-1. L'OM peut désormais dire adieu à l'Europe.

Eliminés des coupes, scotchés à la onzième place du championnat de division 1, il va falloir que les hommes de Bernard Tapie s'inventent une motivation pour la fin de saison. Quant au club parisien, il poursuit sa trajectoire ascendante, toujours en course dans toutes les compétitions.

Pas de doute, le PSG de Luis Fernandez, à défaut d'être génial, se révèle pugnace, accrocheur, voire solidaire. Une équipe serait-elle sur le point de naître ? Avant le match, Luis Fernandez avait pronostiqué : *« Le vainqueur de ce soir a toutes les chances de gagner la Coupe de France. »* Sympa pour Monaco, Bastia ou même Libourne, autres qualifiés pour les quarts de finale de la compétition.

REGAIN DE FORME

Dès le début de la rencontre, les joueurs se sont mis à l'aise : coups de tête ravageurs, dégagements à l'emporte-pièce, défis du regard. Dans les tribunes, les fans parisiens, jamais à court d'une gentillesse, avaient dégainé la banderole agressive : *« Ensemble, dératisons la Coupe. »*

Marseille, d'entrée, est apparue en net regain de forme. Compacte, cohérente, cette mosaïque aux huit nationalités semblait supérieure à un PSG solide, mais trop limité sur le plan offensif. Avec Francis Llacer titularisé à la place du Brésilien José Aloisio, difficile de faire rêver le Parc des Princes.

A la fin de la première mi-temps, le héros stoppait son premier tir au but. Une frappe moyenne du pourtant excellent Brésilien André Luis, sur laquelle le gardien se couchait tranquillement, et le Parc s'était déniché un nouveau chouchou. Pour le reste, rien à déclarer.

En seconde mi-temps, les débats prenaient de l'ampleur. Le colosse belge Daniel Van Buyten ouvrait le score pour Marseille d'un coup de tête, tandis que Gabriel Heinze lui répondait 18 minutes plus tard. La prolongation ne donnant rien de bien probant, malgré un Ronaldinho décidément impressionnant. Les tirs au but devaient départager les deux adversaires. Jérôme Alonzo sortait alors le grand jeu. Trois arrêts plus tard, le public pouvait scander son nom, Luis Fernandez arpenter la pelouse en jouant les sémaphores heureux et les quelques centaines de spectateurs marseillais regagner leurs cars.

« C'était un match de coupe, qui n'a pas tenu à grand-chose, a assuré par la suite Luis Fernandez. *Il fallait bien un vainqueur. C'est une grande satisfaction. Le PSG est-il chanceux ? Mais la chance, il faut la provoquer. Ce qu'on gagne, dans la vie, on le gagne toujours difficilement. »*

En attendant, voilà l'OM en panne d'objectif pour la fin de la saison. Mais on peut compter sur le club marseillais pour animer les prochains mois. Déjà, il va falloir régler le cas de sa vedette brésilienne, André Luis. Dans les couloirs du Parc des Princes, le joueur n'a pas nié avoir été contacté par le PSG avant la rencontre.

« C'est le président du club auquel j'appartiens, Tenerife, qui a été contacté. Quel joueur ne voudrait pas venir à Paris ? A l'OM de faire les efforts nécessaires pour me conserver », a-t-il confié. Un souci de plus pour Bernard Tapie, le directeur sportif de l'OM, qui va devoir composer avec les états d'âme de son groupe mais aussi rendre compte de ses maigres résultats sportifs à son président, Robert Louis-Dreyfus, présent au Parc des Princes dimanche.

Jérôme Alonzo, lui, s'apprête déjà à troquer le costume de héros pour celui de remplaçant moins anonyme qu'auparavant : *« Ce n'est pas un manque d'ambition de ma part. Andreas Köpke, à Marseille, j'avais envie de lui piquer sa place. Mais Lionel Letizi, j'apprends tellement à son contact. Le championnat de division 1 ? Il n'est pas fini. Imaginez qu'on gagne à Lyon, le 17 février, et que Lens perde. On peut y croire. »* A condition, bien sûr, de *« bouffer comme quatre et de dormir comme un loir »*.

Gérard Davet

PSG-OM 1-1 (7-6 t. a. b.)

Coupe de France, 8e de finale
Parc des Princes ; 33 790 spectateurs ; arbitre : M. Sars

BUTS

PARIS-SG : Heinze (86e).
MARSEILLE : **Van Buyten** (68e).

TIRS AU BUT

PARIS-SG : réussis par **Déhu, Aloisio, Ronaldinho, Heinze, J. Leroy, Fiorèse, El Karkouri,** ratés par **Hugo Leal, Alex.**
MARSEILLE : réussis par **André Luiz, Tuzzio, Alfonso, Bakayoko, Jurietti, Dos Santos,** ratés par **Delfim, W. Dalmat, Van Buyten.**

AVERTISSEMENTS

PARIS-SG : El Karkouri , **Alonzo, Déhu** , **Heinze** , **Hugo Leal** .
MARSEILLE : Alfonso , **André Luiz** , **Sakho**, **Delfim**, **Dos Santos**.

LES ÉQUIPES

- **PARIS-SG (entraîneur : L. Fernandez) :** Alonzo - Llacer (Aloisio, 46e), El Karkouri, Déhu (Cap.), Heinze, Domi (Alex, 75e) - E. Cissé (Potillon, 63e), Hugo Leal, J. Leroy - Fiorèse, Ronaldinho.
- **MARSEILLE (entraîneur : A. Emon) :** Runje - Jurietti, Tuzzio, Van Buyten, Dos Santos - Swierczewski, Delfim, André Luiz (cap.), Rivera (W. Dalmat, 86e) - Alfonso, Sakho (Bakayoko, 53e).

Quinze interpellations

Quinze personnes ont été interpellées, dimanche 10 février, à l'occasion de la rencontre de Coupe de France opposant le Paris-Saint-Germain à l'Olympique de Marseille. Deux d'entre elles ont été placées en garde à vue, à la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre avant même la rencontre.

Deux supporteurs ont également été blessés, dont un très grièvement. Il s'agit d'un jeune Marseillais de 16 ans qui a passé la tête par une trappe du toit, alors que son car passait sous un pont. Heurté par le parapet, il a été grièvement blessé et a dû être hospitalisé dans un état critique.

Plusieurs véhicules ont par ailleurs été endommagés. Le millier de supporteurs venus en cars de Marseille a été encadré par les forces de l'ordre dès sa sortie de l'autoroute. Près de 1 500 policiers avaient été mobilisés pour cette rencontre, et 560 stadiers étaient chargés de veiller à la sécurité dans le stade. Des mesures importantes, qui faisaient suite aux incidents ayant émaillé le précédent PSG-OM, en novembre dernier. Les affrontements avaient fait 45 blessés.

Libourne-Saint-Seurin, dernier club amateur qualifié en Coupe de France

LES FOOTBALLEURS amateurs de Libourne-Saint-Seurin (CFA) ont été les héros de ces huitièmes de finale de la Coupe de France, disputés samedi 9 et dimanche 10 février. A l'instar de leurs prédécesseurs de Calais, finalistes en 2000, les Girondins collectionnent les clubs professionnels à leur tableau de chasse. Après avoir éliminé Lille (2 à 0) puis Metz (2 à 1 après prolongation), ils se sont offert Châteauroux (2 à 0), pensionnaire de division 2, grâce à deux buts de Javier Delgado. Symbole de la réussite qui colle à la peau des *Pingouins*, l'Argentin a qualifié ses coéquipiers grâce à un but marqué... de la figure, après un dégagement manqué du gardien adverse. Désormais, les Girondins ont endossé la tenue de Cendrillon de cette compétition, après l'élimination de l'US Montagnarde (DH) par un Monaco besogneux. Les amateurs bretons ont fait montre de beaucoup d'abnégation, mais un but d'Alex Nyarko dès la 26e minute a mis les joueurs de la Principauté sur les bons rails.

Ces huitièmes de finale ont d'ailleurs largement souri aux clubs de division 1, qui ont réalisé le carton plein avec plus ou moins de facilité. Outre les Monégasques, Bastia, Lorient et Sedan ont également décroché leur qualification. Les Corses sont tombés sur une excellente équipe de Nancy (D2), qui peut regretter de ne pas avoir transformé ses trois occasions nettes du premier quart d'heure. Bastia a pris l'avantage par Patrick Beneforti (21e) et a tenu malgré les assauts répétés et souvent bien inspirés des Nancéiens. Ousmane Soumah a certes doublé le score au cours des arrêts de jeu, mais Robert Nouzaret, l'entraîneur bastiais, a eu très chaud. *« Ce soir, il y a le résultat, et, en Coupe, c'est la seule chose qui compte »*, a-t-il déclaré. Sedan, qui avait ouvert le score par Cédric Mionnet dès la 23e minute s'est fait rejoindre par Reims (National) à la dernière minute du temps réglementaire, et a dû aller chercher son billet lors de la loterie des tirs au but. Idem pour Lorient, à qui les « Nationaux » de Louhans-Cuiseaux ont tenu la dragée haute (2 à 2), mais le sans-fautes des Bretons aux tirs au but les a propulsés en quarts.

Enfin, les deux derniers finalistes ont connu des fortunes diverses. Strasbourg, le tenant, a sauvé l'essentiel après prolongation contre Lusitanos (National), mais la performance des Alsaciens n'a pas été du goût de leur entraîneur, Ivan Hasek : *« Mes joueurs n'ont aucune excuse, on a été mauvais »*, a-t-il déclaré. L'aventure est terminée pour Amiens, dominé sur sa pelouse par l'équipe de Nîmes.

Pascal Laversenne

■ **LES RÉSULTATS :** PSG (D1) 1 - Marseille (D1) 1, PSG qualifié 7 tab à 6 ; Libourne-Saint-Seurin (CFA) 2 - Châteauroux (D2) 0 ; US Montagnarde (DH) 0 - Monaco (D1) 1 ; Amiens (D2) 0 - Nîmes (D2) 2 ; Starsbourg (D2) 2 - Lusitanos (Nat.) 1 ; Bastia (D1) 2 - Nancy (D2) 0 ; Reims (Nat.) 1 - Sedan (D1) 1, Sedan qualifié 4 tab à 3 ; Louhans-Cuiseaux (Nat.) 2 - Lorient (D1) 2, Lorient qualifié 6 tab à 5.

En Coupe Davis, la France écarte les Pays-Bas

Tennis • Sébastien Grosjean a assuré la victoire lors du troisième simple

METZ
de notre envoyé spécial

Il a fait l'essentiel, mais le succès ne fut pas sans peine. Cinq sets et plus de trois heures trente de jeu (6-2, 1-6, 7-6 (8/6), 2-6, 6-3) auront été nécessaires à Sébastien Grosjean, dimanche 10 février à Metz (Moselle), pour se défaire de Sjeng Schalken et donner à la France un troisième point synonyme de victoire face aux Pays-Bas, lors du premier tour de la Coupe Davis. Mené deux jeux à zéro dans la dernière manche, le n°1 français parvenait in extremis à renverser la situation. *« Ça a été un match très dur. Il prenait très tôt les balles et j'ai souvent raté mes coups droits*, a déclaré le joueur. *J'ai été un peu dominé dans le cinquième set, et là le public s'est réveillé et m'a poussé jusqu'au bout. »*

De son côté, le joueur néerlandais, dans un mélange de tristesse et de déception, ne comprenait toujours pas comment il avait pu ne pas l'emporter : *« J'ai bien joué, je me suis bien battu, j'ai été souvent devant au score, mais, finalement, j'ai perdu et je suis très déçu. »* Une déception éclairée par les statistiques : le total des points remportés par Sjeng Schalken est notamment supérieur à celui de Sébastien Grosjean.

Après sa victoire, vendredi 8 février, face à Edwin Kempes (7-5, 7-6 [7/5], 6-2) puis, dans la foulée, celle d'Arnaud Clément sur Sjeng Schalken (7-5, 2-6, 6-7 [7/9], 6-4, 6-2), Sébastien Grosjean a fini par trouver la clé permettant, à lui-même et à son équipe, de se sortir d'un bien mauvais pas. *« Jouer un premier tour à la maison, contre une équipe qui sur le papier est un peu moins forte que nous : personne n'aurait compris une défaite. Alors que nous tous, et moi le premier, on sait que c'est une chose possible »*, confiait Guy Forget. Tenante du titre après sa victoire en finale à Melbourne face aux Australiens, l'équipe de France avait le moral au beau fixe avant d'affronter les Hollandais, un groupe qu'elle avait battu au mois de septembre 2001, lors de la dernière demi-finale, à Rotterdam.

Malgré le gain des deux premiers simples du vendredi, la défaite de Cédric Pioline et Fabrice Santoro, samedi 9 février, en double face à la paire Paul Haarhuis-Sjeng Schalken (6-4, 4-6, 6-1, 7-5), a fait l'effet d'une douche froide : cette même paire que les Français avaient battue largement quelques mois auparavant. Le ciel de l'équipe tricolore s'est obscurci, et, tout naturellement, la pression s'est abattue sur les épaules de Sébastien Grosjean, qui ouvrait les débats, dimanche, sur la terre battue de Metz. Le Marseillais, qui avait, de surcroît, peu convaincu contre l'inexpérimenté Edwin Kempes, savait qu'il fallait se méfier de Sjeng Schalken. Une seule donnée jouait en sa faveur : le numéro un hollandais allait disputer son troisième match du week-end.

« BAISSE DE RÉGIME »

« Je savais que physiquement, j'étais bien et puis je comptais aussi sur une défaillance de sa part, car il avait joué deux jours d'affilée, a poursuivi Sébastien Grosjean. *Alors j'ai continué de frapper encore plus fort dans la balle, de le faire reculer. A la fin du quatrième et au début du cinquième set, il prenait la balle plus tôt, il montait plus au filet, peut-être à cause d'une baisse de régime. »* La démonstration ne fut pourtant pas toujours à l'avantage du Français qui, jusqu'au milieu de la dernière manche, n'est jamais parvenu – à l'inverse de son adversaire – à imposer son rythme et son jeu, multipliant les fautes directes. Et, pourtant, avec un Sébastien Grosjean en demi-teinte et un Cédric Pioline très vulnérable comme l'a montré le double de samedi, l'équipe de France a réussi à se qualifier pour le tour suivant. Elle rencontrera, à domicile, du 5 au 7 avril, sur surface rapide, la République Tchèque, vainqueur du Brésil (4-1).

Jean-Jacques Larrochelle

■ **TENNIS** : la finale du simple dames de l'Open de Paris, qui devait se disputer dimanche 10 février, a été annulée, l'une des finalistes, la Yougoslave Jelena Dokic, s'étant blessée, la veille, face à l'Américaine Monica Seles. Jelena Dokic devait rencontrer l'Américaine Venus Williams.

DÉPÊCHE

■ **RUGBY : le talonneur Yannick Bru** (Stade toulousain) a déclaré forfait pour le match Galles-France, comptant pour la deuxième journée du Tournoi des six nations, le 16 février, à Cardiff, et sera remplacé par Sébastien Bruno (Béziers), 27 ans, appelé pour la première fois dans le groupe de l'équipe de France. Yannick Bru est le quatrième joueur à déclarer forfait, après le capitaine, Fabien Galthié, le troisième-ligne Elvis Vermeulen et le pilier Jean-Baptiste Poux.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 12** effectués samedi 9 février. **Premier tirage :** 4, 31, 32, 41, 43, 46 ; numéro complémentaire : 29. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 187 550,50 € ; 5 numéros : 1 919,30 € ; 4 numéros et le complémentaire : 70,80 € ; 4 numéros : 35,40 € ; 3 numéros et le complémentaire : 6,20 € ; 3 numéros : 3,10 €. **Second tirage :** 3, 4, 7, 9, 31, 49 ; numéro complémentaire : 6. Rapports pour 6 numéros : 347 043,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 5 933,10 € ; 5 numéros : 444,20 € ; 4 numéros et le complémentaire : 21,80 € ; 4 numéros : 10,90 € ; 3 numéros et le complémentaire : 2,80 € ; 3 numéros : 1,40 €.

Le Monde — CONCOURS DU NOUVEAU MONDE — France Inter

L'INDICE DU JOUR

2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur *France Inter* et sur le site *www.lemonde.fr/concours*

17. L'ÉNIGME DU JOUR "EMPLOI" :

Hommes et femmes à tout faire...

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1er et 2e prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €

3e prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €

4e et 5e prix : 1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €

du 6e au 10e prix : 1 traducteur multilingue Franklin. Valeur : 69 €

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :
. Consultez le cahier jeu paru dans *Le Monde* daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.*lemonde.fr/concours* ou en écrivant à : Concours *Le Monde* BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex.
. **Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus,** notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 18 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2e indice sur *France Inter* mardi 12 février entre 7 h et 9 h, et consultez le 3e indice sur *www.lemonde.fr/concours* jusqu'au mardi 12 février à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez Me Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site *www.lemonde.fr/concours* et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

17. Bulletin réponse du mardi 12 février

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom
Prénom
Adresse

Signature* **Abonné** oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et **à renvoyer avant le lundi 18/02/02 minuit** à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 4 / BP 1667
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.
*Signature des parents pour les mineurs.

Le Cameroun conserve la Coupe d'Afrique des nations sans encaisser le moindre but

Football • En finale, les Lions indomptables se sont imposés aux tirs au but face au Sénégal

INDOMPTABLES jusqu'au bout. Les joueurs de l'équipe nationale du Cameroun ont conservé, dimanche 10 février à Bamako (Mali), la Coupe d'Afrique des nations (CAN) grâce à leur victoire, en finale, face au Sénégal. Aucun but n'ayant été marqué dans le temps réglementaire et pendant la prolongation, les deux équipes ont dû se départager à l'issue de l'épreuve des tirs au but. Un exercice que les Lions indomptables connaissent bien puisqu'il y a deux ans, à Lagos (Nigeria), lors de la finale de la précédente édition, ils s'étaient déjà imposés de la sorte face au Nigeria.

Sur la pelouse du Stade du 26-Mars, dimanche 10 février, les Sénégalais se sont montrés les moins adroits, manquant à trois reprises leurs tirs au but contre deux, côté camerounais.

Comme il y a deux ans, ce succès couronne l'équipe qui, durant tout le tournoi, aura fait la meilleure impression : en trois semaines de compétition, les Lions indomptables n'ont pas encaissé le moindre but. Après un premier tour tranquille (1-0 contre la République démocratique du Congo, 1-0 contre la Côte d'Ivoire, 3-0 contre le Togo), ils ont dominé l'Egypte (1-0) en quarts de finale, puis maîtrisé le Mali (3-0) au tour suivant. Ils ont aussi développé un jeu d'une rigueur tout européenne, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que la totalité de l'effectif évolue à l'étranger. Habillés de surprenants maillots sans manches – coup de pub de leur équipementier, Puma –, les *« démembrés »*, comme on les appelle désormais à Yaoundé, ont donné l'image d'un football africain moderne et musclé. Mais cette victoire a aussi valeur historique. Le Cameroun rejoint en effet l'Egypte et le Ghana au palmarès des équipes ayant gagné la CAN à quatre reprises (1984, 1988, 2000 et 2002).

PEU DE BUTS INSCRITS

La nomination de l'Allemand Winfried Schafer à la tête des Lions indomptables, en septembre 2001, avait surpris. Que diable venait faire dans cette galère perpétuelle qu'est le football camerounais ce technicien ne parlant pas un mot de français ? L'explication tenait sans doute aux petits arrangements de la Fédération camerounaise de football. Grâce à Puma, celle-ci put enrôler, pour un coût raisonnable, cet entraîneur allemand peu connu, qui dirigea Karlsruhe, Stuttgart et Borussia Berlin. Accompagné d'un interprète, Winfried Schafer – que les médias allemands ont surnommé « Winnie le sauvage » pour ses allers-retours incessants le long de la touche – aura été cette fois d'un calme olympien. *« Cela a été un grand tournoi pour nous »*, a-t-il lâché dimanche soir.

Si le Cameroun fait un vainqueur logique, cette 23e CAN ne restera pas dans les mémoires. Neuf rencontres se sont terminées sur le score de 0-0, et seulement 48 buts ont été marqués, soit une moyenne de 1,5 but par match. La seule satisfaction pourrait venir du nombre peu important de cartons rouges (2), mais ce bilan cache la rudesse des duels et la clémence des arbitres. Du côté des révélations, la surprise est venue du jeune Malien Mahamadou Diarra, qui évolue dans le club néerlandais de Vitesse Arnhem. Les agents venus assister en nombre à la compétition n'ont eu d'yeux que pour lui.

Frédéric Potet

LE TABLEAU FINAL

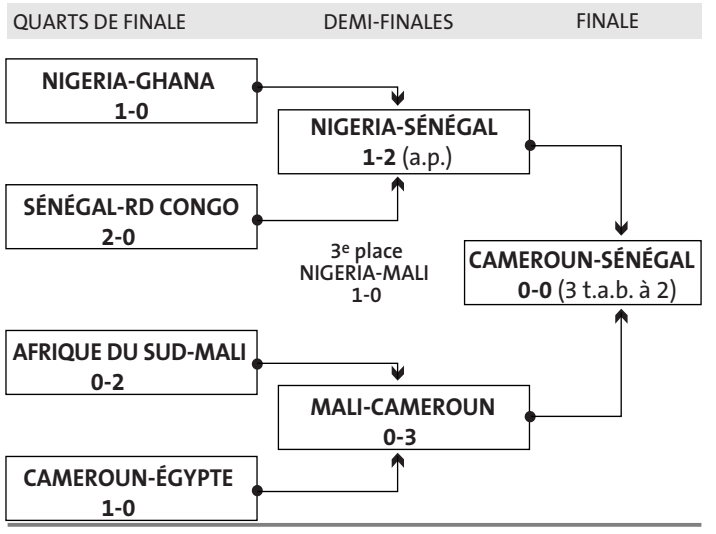

FRANCK FIFE/AFP

FOOTBALL

Lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations dimanche 10 février, les Lions sont restés indomptables face au Sénégal.

MARTIN BUREAU/AFP

JUDO

Le judoka français Christophe Massina (en bleu) n'a pu venir à bout du Belge Koen Sleeckx en finale des moins de 73 kg au Tournoi de Paris.

FILIPPO MONTEFORTE/AFP

FOOTBALL

Le choc du Calcio entre le leader du championnat, l'AS Roma, et le deuxième, la Juventus de Turin, s'est soldé par un match nul (0-0).

ANNE-CHRISTINE POUJOULAT/AFP

CYCLISME

L'Estonien Jann Kirsipuu (AG2R) laisse éclater sa joie après avoir remporté la dernière étape de l'Etoile de Bessèges. L'épreuve a été gagnée par Robbie Mc Ewen (Aus/Lotto-Adecco).

RÉSULTATS

FOOTBALL

France

DIVISION 1 (19e et 21e journées)

Metz-Montpellier	0-0
Lyon-Troyes	3-1

Classement : 1. Lens, 51 pts ; 2. Lyon, 47 ; 3. PSG, 42 ; 4. Auxerre, 42 ; 5. Troyes, 36 ; 6. Lille, 36 ; 7. Bordeaux, 35 ; 8. Montpellier, 32 ; 9. Sochaux, 32 ; 10. Monaco, 31 ; 11. Marseille, 30 ; 12. Nantes, 29 ; 13. Bastia, 28 ; 14. Sedan, 27 ; 15. Rennes, 25 ; 16. Guingamp, 25 ; 17. Metz, 24 ; 18. Lorient, 23.

Allemagne

BUNDESLIGA (22e journée)

Nuremberg-1860 Munich	2-1
Hambourg-Cologne	4-0
Bayer Leverkusen-Bor. Moenchengladbach	5-0
Bayern Munich-Borussia Dortmund	1-1
Schalke 04-St. Pauli	4-0
Hertha Berlin-Stuttgart	2-0
Wolfsbourg-Energie Cottbus	2-1
Rostock-Fribourg	4-0
Werder Brême-Kaiserslautern	1-0

Classement : 1. Borussia Dortmund, 47 pts ; 2. Bayer Leverkusen, 45 ; 3. Kaiserslautern, 42 ; 4. Schalke 04, 41 ; 5. Werder Brême, 39 ; 6. Bayern Munich, 38 ; 7. Hertha Berlin, 36 ; 8. 1860 Munich, 33 ; 9. Stuttgart, 31 ; 10. Wolfsbourg, 30 ; 11. Hambourg, 27 ; 12. Rostock, 25 ; 13. Fribourg, 23 ; 14. Nuremberg, 22 ; 15. Moenchen., 20 ; 16. Cottbus, 20 ; 17. St. Pauli, 15 ; 18. Cologne, 14.

Angleterre

PREMIER LEAGUE (26e journée)

Aston Villa-Chelsea	1-1
Bolton-West Ham	1-0
Derby County-Sunderland	0-1
Fulham-Blackburn	2-0
Ipswich-Liverpool	0-6
Middlesbrough-Leeds	2-2
Newcastle-Southampton	3-1
Tottenham Hotspur-Leicester	2-1
Charlton-Manchester United	0-2
Everton-Arsenal	0-1

Classement : 1. Manchester United, 54 pts ; 2. Liverpool, 52 ; 3. Newcastle, 52 ; 4. Arsenal, 51 ; 5. Chelsea, 44 ; 6. Leeds United , 43 ; 7. Aston Villa, 38 ; 8. Tottenham , 35.

Espagne

LIGA (25e journée)

Valence-Celta Vigo	0-0
Majorque-FC Barcelone	0-0
Malaga-Alavés Vitoria	1-0
Espanyol Barcelone-Valladolid	1-0
Real Sociedad-Saint-Sébastien-Saragosse	3-1
Pampelune-Rayo Vallecano-Madrid	1-0
Real Madrid-Las Palmas	7-0
Deportivo La Corogne-Villarreal	0-0
Tenerife-FC Séville	1-1
Betis Séville-Athletic Bilbao	1-1

Classement : 1. Real Madrid, 43 pts ; 2. FC Valence, 43 ; 3. Celta Vigo, 41 ; 4. La Corogne, 41 ; 5. FC Barcelone, 40 ; 6. Séville, 39 ; 7. Alavés Vitoria, 39 ; 8. Bilbao, 39.

Italie

SERIE A (22e journée)

Chievo Vérone-Udinese	1-2
Atalanta Bergame-Brescia	0-0
Bologne-Inter Milan	2-1
Lecce-Hellas Vérone	1-1
Milan AC-Pérouse	1-1
Parme-Lazio Rome	1-0
Torino-Plaisance	1-1
Venise-Fiorentina	2-0
AS Rome-Juventus Turin	0-0

Classement :1. AS Rome, 45 pts ; 2. Juventus Turin, 44 ; 3. Inter Milan, 43 ; 4. Vérone, 37 ; 5. Bologne, 35 ; 6. Milan AC, 34 ; 7. Hellas Vérone, 32 ; 8. Lazio Rome, 29 ; 9. Udinese, 29 ; 10. Torino, 28.

Coupe d'Afrique des nations

FINALE

Cameroun-Sénégal 0-0 (t.a.b. 3-2)

MATCH POUR LA TROISIÈME PLACE

Nigeria-Mali 1-0

RUGBY

TOP 16 (11e journée)

Poule 1

Biarritz-Dax	37-27
Stade français-La Rochelle	39-6
Béziers-Colomiers	49-10
Toulouse-Montauban	16-6

Poule 2

Perpignan-Bourgoin	34-10
Agen-Narbonne	26-9
Bordeaux-Bègles - Montferrand	12-20
Pau-Castres	21-19

Classement

Poule 1: 1. Biarritz, 29pts ; 2. Toulouse, 27 ; 3. Béziers, 27 ; 4. Stade français, 23 ; 5. Colomiers, 21 ; 6. Montauban, 21 ; 7. La Rochelle, 15 ; 8. Dax, 13.

Poule 2: 1. Perpignan 29 pts ; 2. Agen, 25 ; 3. Montferrand, 23 ; 4. Pau, 23 ; 5. Bourgoin, 21 ; 6. Castres, 19 ; 7. Narbonne, 19 ; 8. Bordeaux-Bègles, 17.

DIVISION 2 (18e journée)

Auch-Tours	42-12
Mont-de-Marsan - Marmande	20-0
Périgueux-Tarbes	9-27
Tyrosse-Rumilly	19-19
Grenoble-Bayonne	30-16
Montpellier - Métro-RCF	35-10
Toulon-Aurillac	36-12
Brive-Aubenas	73-10

Classement: 1. Mont-de-Marsan, 52 pts ; 2. Brive, 46 ; 3. Grenoble, 45 ; 4. Toulon, 43 ; 5. Tarbes, 42.

BASKET-BALL

PRO A (16e journée)

Chalon-sur-Saône - Le Mans	83-71
Hyères-Toulon - Paris Basket Racing	97-92
Cholet-Antibes	86-83
Limoges - Bourg-en-Bresse	79-73
Gravelines-Dijon	89-76
Montpellier-Villeurbanne	69-88
Pau-Orthez - Le Havre	97-63
Nancy-Strasbourg	97-90

Classement: 1. Pau-Orthez, 30 pts ; 2. Villeurbanne, 29 ; 3. Nancy, 28 ; 4. Gravelines, 27 ; 5. Chalon-sur-Saône, Dijon, 26.

PRO B (16e journée)

Mulhouse-Bondy	101-77
Maurienne-Beauvais	80-68
Nantes-Reims	94-92
Brest-Besançon	80-84
Saint-Etienne - Golbey Epinal	86-80
Châlons-en-Champagne - Evreux	88-77
Saint-Quentin - Vichy	72-74
Roanne-Rueil	86-75

Classement : 1. Vichy, 28 ; 2. Roanne, 27 ; 3. Rueil, Beauvais, 26 ; 5. Saint-Quentin, Besançon, Golbey Epinal, 25

LIGUE FÉMININE (17e journée)

Aix-en-Provence - Mondeville	86-74
Tarbes - Villeneuve-d'Ascq	98-77
Valenciennes-Montpellier Lattes	86-57
Calais-Nice	76-72 a.p.
Bourges-Sceaux	92-42
Reims-Bordeaux	62-69

Classement: 1. Valenciennes, 34 pts ; 2. Bourges, 32 ; 3. Tarbes, 30 ; 4. Bordeaux, 29 ; 5. Aix, Mondeville, Reims, Calais, 25.

VOLLEY-BALL

PRO A (20e journée)

Toulouse-Paris Volley	0-3
Montpellier-Cannes	2-3
Tourcoing-Asnières	3-0
Ajaccio-Martigues	2-3
Tours-Sète	3-0
Nice-Dunkerque	3-0

Exempt : Poitiers

Classement: 1. Paris Volley, 38 pts ; 2. Cannes, 31 ; 3. Sète, 31 ; 4. Nice, 30 ; 5. Tourcoing, 30.

CYCLISME

ÉTOILE DE BESSÈGES

SAMEDI

4e étape, Alès-Laudun

1. Jaan Kirsipuu (Est/AG2R) les 146,5 km en 3 h 20 min 19 s (moyenne: 43,881 km/h) ; 2. Robbie McEwen (Aus) ; 3. Thor Hushovd (Nor) ;4. Marcus Ljungqvist (Suè) ; 5. Endrio Leoni (Ita), t.m.t. dimanche : 5e étape,

Sauve-Bessèges :

1. Jaan Kirsipuu (Est/AG2r) les 150 km en 3 h 21 min 41 s ; 2. Robbie McEwen (Aus) ; 3. Radochla (All) ; 4. Leoni (Ita) ; 5. Aug (Est), t.m.t.

Classement général: 1. Robbie Mc Ewen (Aus/Lotto-Adecco) 16 h 48 min 40 s ; 2. Ferrigato (Ita/Alessio) à 8 s ; 3. Bernucci (Ita/Landbouwkrediet-Colnago) à 20 s ; 4. Guesdon (Fra/La Française des jeux) à 30 s ; 5. Hushovd (Nor/Crédit agricole) à 31 s.

JUDO

TOURNOI DE PARIS

FINALES HOMMES

60 kg : Choi Min Ho (Cds) b. Joao Derly (Bré), ippon .

66 kg : Yordanis Arencibia (Cub) b. Lee Won Hee (Cds), yuko.

73 kg : Koen Sleeckx (Bel) b. Christophe Massina (Fra), ippon.

81 kg: Yoshihi Akiyama (Jap) b. Ahn Dong-Jin (Cds), yuko.

90 kg : Mark Huizinga (Pbs) b. Lionel Hugonnier (Fra), ippon.

100 kg : Keiji Suzuki (Jap) b. Ihar Makarou (Blr), ippon.

+ de 100 kg : Aythami Rueno (Esp) b. Paolo Bianchessi (Ita), waza-ari.

FINALES FEMMES

48 kg : Frédérique Jossinet (Fra) b. Guiseppina Macri (Ita), yuko.

52 kg: Salima Souakri (Alg) b. Annabelle Euranie (Fra), yuko.

57 kg: Yurisleidis Lupetey (Cub) b. Kie Kusakabe (Jap), ippon.

63 kg : Gella Vandecaveye (Bel) b. Xuelan Yan (Chn), ippon.

70 kg: Masae Ueno (Jap) b. Regla Leyen (Cub), ippon.

78 kg: Mizuho Matsuki (Jap) b. Céline Lebrun (Fra), ippon.

+ de 78 kg: Midori Shintani (Jap) b. Sandra Koeppen (All), ippon.

TENNIS

COUPE DAVIS

Premier tour, groupe mondial

République tchèque-Brésil	4-1
Croatie-Allemagne	3-1
Russie-Suisse	3-2
Espagne-Maroc	3-2
Grande-Bretagne-Suède	2-3
Etats-Unis - Slovaquie	3-0
Argentine-Australie	4-0

TOURNOI FÉMININ DE PARIS

Simple

DEMI-FINALES

Venus Williams (USA) b. Amélie Mauresmo (Fra) 4-6, 7-6 (7/3), 7-5.

Jelena Dokic (You) b. Monica Seles (Usa) 6-3, 3-6, 6-4.

FINALE

Venus Williams (USA) b. Jelena Dokic (You) par forfait.

Double

FINALE

Tu (Usa)-Dechy (Fra) b.Husarova (Slo)-Dementieva (Rus) par forfait.

ATHLÉTISME

FLANDERS INDOOR, Gand (Bel)

HOMMES

800 m: 1. André Bucher (Sui), 1 min 45 s 80 (meilleure performance mondiale de l'année) ; 2. Sepeng (Afs), 1 min 47 s 19 ; 3. Rui Silva (Por), 1 min 47 s 54.

1 500 m: 1. Mehdi Baala (Fra), 3 min 37 s 19 ; 2. Too (Ken), 3 min 38 s 01 ; 3. Mayock (GBR) ; 3 min 38 s 90 ; 4. Chebili (Fra), 3 min 39 s 01.

10 000 m: 1. Mark Bett (Ken), 27 min 50 s 29 (record du monde) ; 2. Kipkosgei (Ken), 27 min 50 s 37 ; 3. Goumri (Mar), 27 min 52 s 62.

FEMMES

60 m: 1. Chioma Ajunwa (Ngr), 7 s 15 ; 2. Sturrup (Bah), 7.16 ; 3. Ojokolo (Ngr), 7.25 ;... 5. Felix (Fra), 7 s 31.

200 m: 1. Muriel Hurtis (Fra), 22 s 96 ; 2. Rockmeier (All), 23 s 19 ; 3. Ivanova-Guner (Tur), 23 s 52.

800 m: 1. Stéphanie Graf (Aut), 1 min 56 s 85 (meilleure performance mondiale de l'année) ; 2. Ceplak (Slo), 1 min 57 s 18 ; 3. Mutola (Moz), 1 min 57 s 48 ;... 6. Babin (Fra), 2 min 3 s 38 ; 7. Fouquet (Fra), 2 min 3 s 61.

Perche : 1. Svetlana Feofanova (Rus), 4,74 m (record du monde) ; 2. Shuying Gao (Chn), 4,33 m ; 3. De Wilt (Pbs), 4,33 m.

CALENDRIER

LUNDI 11 FÉVRIER

OLYMPISME

Jeux olympiques d'hiver à Salt Lake City (Etats-Unis), jusqu'au 24 février **(France 2, France 3, Eurosport)**

MARDI 12 FÉVRIER

FOOTBALL

Championnat de France de D2 (28e journée) : Le Havre - Caen **(Eurosport, 20 heures)** ; Martigues-Châteauroux ; Strasbourg - Saint-Etienne ; Niort-Nancy ; Nîmes-Beauvais ; Nice-Créteil ; Laval - Le Mans ; Istres - AC Ajaccio ; Gueugnon-Grenoble ; Amiens-Wasquehal

VOLLEY

Coupes européennes (messieurs et dames) : quarts de finale aller de la Ligue des champions et des Top Team Cup, et quarts de finale retour des Coupes de la Confédération, jusqu'au 14 février

MERCREDI 13 FÉVRIER

BASKET-BALL

Euroligue messieurs (14e et dernière journée), et 14 : Partizan Belgrade (You) - Villeurbanne (Fra) **(Pathé Sport, 20 h 30)**

Euroligue dames (11e et dernière journée), et 14 : Adana (Tur) - Aix-en-Provence (Fra) ; Ruzomberok (Svq) - Bourges (Fra) ; Brno (Tch) - Valenciennes (Fra)

CYCLISME

Tour méditerranéen, jusqu'au 17 février

FOOTBALL

Matches amicaux : France-Roumanie **(TF1, 20 h 30)**, Pays-Bas - Angleterre, Espagne-Portugal, etc.

Match amical (espoirs) : France-Belgique, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

VOLLEY

Ligue des champions messieurs (quart de finale aller) : Iraklis Salonique (Grè) - Tours (Fra) **(Pathé Sport, 19 heures)**.

Ligue des champions dames (quart de finale aller) : Piła (Pol) - RC Cannes (Fra).

Coupe de la Confédération messieurs (quart de finale retour) : Poitiers (Fra) - Lennik

JEUDI 14 FÉVRIER

BASKET-BALL

Euroligue messieurs (12e journée) : Pau-Orthez (Fra) - Nove Mesto (Slo) **(Pathé Sport, 20 h 30)**

SAMEDI 16 FÉVRIER

ATHLÉTISME

Championnats de France en salle à Liévin (Pas-de-Calais), jusqu'au 17 février

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A (17e journée). Ligue féminine (18e journée)

FOOTBALL

Championnat de France de D1 (26e journée) : Nantes-Lille **(Canal+, 17 h 15)** ; Marseille-Metz **(TPS Star, 20 heures)** ; Bastia-Sochaux ; Bordeaux-Montpellier ; Guingamp-Rennes ; Lens-Lorient ; Sedan-Monaco ; Troyes-Auxerre **(Foot + et Superstades)**

Championnat de France de D2 (29e journée) : Ajaccio-Martigues ; Amiens-Gueugnon ; Caen-Strasbourg ; Châteauroux-Niort ; Créteil-Laval ; Grenoble-Nice ; Le Mans - Istres ; Nancy-Nîmes ; Wasquehal - Le Havre

RUGBY

Tournoi des six nations (2e journée) : pays de Galles - France **(France 2, 14 h 35)** ; Angleterre-Irlande ; Italie-Ecosse

DIMANCHE 17 FÉVRIER

CYCLISME

Ruta del sol (Esp), jusqu'au 21 février

FOOTBALL

Championnat de France de D1 (26e journée, match décalé) : Lyon - Paris-SG **(Canal+, 20 h 45)**

Championnat de France de D2 (29e journée) : match décalé Saint-Etienne - Beauvais **(Eurosport, 17 h 15)**

Coupe de France : tirage au sort des quarts de finale (TF1, 10 h 50)

EU Study Programmes 2002

Quite possibly, the most important day of your future!

Samedi 2 mars 2002 de 10h à 16h30

Institut Cervantes Bruxelles

Ave. de Tervurenlaan 64 • 1040 Bruxelles, Belgique

Pour la troisième année consécutive, le 'EU Study Programmes 2002' rassemblera les universités offrant des cours post-universitaires d'études européennes à travers toute l'Europe.

Cet événement est une opportunité unique pour les jeunes professionnels qui pourront ainsi rencontrer les responsables chargés de ces programmes d'études.

Modalités d'inscriptions :

1) Les inscriptions peuvent se faire par internet sur:
www.european-voice.com/eustudy
2) En faxant le talon ci-dessous dûment complété.
3) Sur place le 2 mars au prix de €3.

Relations publiques
Heidi Lambert
Communications
Tel: +32 2 732 5546

Je voudrais m'inscrire au **'EU Study Programmes 2002'** organisé le samedi 2 mars 2002.
Puisque je ne peux pas m'inscrire à un des séminaires sur ce formulaire je peux m'inscrire par internet sur **www.european-voice.com/eustudy**, ou éventuellement sur place le jour même.
A faxer au **+32.2.540.9070/71**

Nom Prénom Fonction
Adresse
Ville Code postal Pays
Adresse e-mail
Tél (+ code du pays)

AUJOURD'HUI

Douceur humide au nord, ensoleillée au sud

MARDI 12 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 8 h 6
Coucher du soleil à Paris : 18 h 5

La France reste coupée en deux, l'anticyclone centré sur l'Espagne ne protège efficacement que les régions au sud de la Loire. Au nord, le flux d'ouest océanique s'accompagne de beaucoup de nuages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Près de la Manche, le vent de sud-ouest, à 60 km/h en pointes, est porteur de crachins.
Plus au sud, la couverture nuageuse est moins soudée et quelques trouées apparaissent vers le val de Loire. Il fait de 13 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Couverture nuageuse compacte au nord de la Loire avec quelques faibles pluies éparses, sauf près de la frontière belge. Des éclaircies timides se dessinent vers le Berry. Vent soutenu en Manche, surtout le matin. Il fait de 13 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Nuages de la Champagne à la Lorraine et l'Alsace, quelques pluies. Ciel plus lumineux de la Bourgogne à la Franche-Comté. Il fait de 12 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Journée printanière et bien ensoleillée pour le Sud-Ouest après dissipation rapide des brouillards. Il fait de 16 à 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages discrets du sud du Massif Central à la Savoie sont un peu plus nombreux vers la Haute-Vienne, le Bourbonnais et le Lyonnais. Impression printanière avec des températures de 14 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.
Grand ciel bleu, vent faible, températures remarquablement élevées, de 17 à 21 degrés.

12 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	6/16 S
Biarritz	6/18 S
Bordeaux	6/18 S
Bourges	9/15 N
Brest	10/12 P
Caen	10/12 P
Cherbourg	9/12 P
Clermont-F.	6/17 S
Dijon	8/14 N
Grenoble	5/15 S
Lille	10/12 N
Limoges	6/13 S
Lyon	4/16 S
Marseille	7/19 S
Nancy	9/13 C
Nantes	10/14 N
Nice	8/16 S
Paris	11/14 C
Pau	3/18 S
Perpignan	6/19 S
Rennes	11/14 P
St-Etienne	5/16 S
Strasbourg	9/14 P
Toulouse	4/17 S
Tours	9/14 N
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/28 P
Fort-de-Fr.	25/26 P
Nouméa	26/32 P
Papeete	24/30 P
Pointe-à-P.	22/28 S
St Denis Réu.	25/30 S
EUROPE	
Amsterdam	9/11 N
Athènes	7/15 S
Barcelone	6/16 S
Belfast	5/9 N
Belgrade	1/15 S
Berlin	10/11 P
Berne	5/11 C
Bruxelles	11/13 N
Bucarest	-2/15 S
Budapest	7/15 N
Copenhague	3/7 P
Dublin	5/10 N
Francfort	10/13 P
Genève	4/12 N
Helsinki	-5/1 *
Istanbul	6/11 N
Kiev	3/10 P
Lisbonne	9/17 C
Liverpool	8/11 P
Londres	10/13 N
Luxembourg	9/12 P
Madrid	2/18 C
Milan	2/12 S
Moscou	1/4 *
Munich	9/13 N
Naples	8/15 S
Oslo	-5/-1 *
Palma de M.	6/15 N
Prague	10/13 P
Rome	6/15 S
Séville	7/21 S
Sofia	-2/11 S
St-Pétersb.	1/2 *
Stockholm	-4/3 *
Ténérife	16/24 S
Varsovie	7/10 P
Venise	3/7 C
Vienne	11/14 N
AMÉRIQUES	
Brasilia	19/28 S
Buenos Aires	19/27 P
Caracas	23/29 S
Chicago	1/6 S
Lima	21/26 P
Los Angeles	11/20 S
Mexico	7/19 P
Montréal	-20/2 P
New York	-4/7 C
San Francisco	7/15 S
Santiago Ch.	11/30 S
Toronto	-5/4 S
Washingt. DC	-3/10 S
AFRIQUE	
Alger	4/21 S
Dakar	19/25 S
Kinshasa	22/31 P
Le Caire	14/18 N
Nairobi	16/29 S
Pretoria	17/32 S
Rabat	8/21 C
Tunis	8/19 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	26/33 S
Beyrouth	14/17 P
Bombay	16/30 S
Djakarta	24/28 P
Dubaï	15/26 S
Hanoï	14/20 S
Hongkong	14/20 S
Jérusalem	8/12 P
New Delhi	7/19 S
Pékin	-4/8 S
Séoul	-6/2 S
Singapour	25/28 P
Sydney	18/23 P
Tokyo	3/8 S

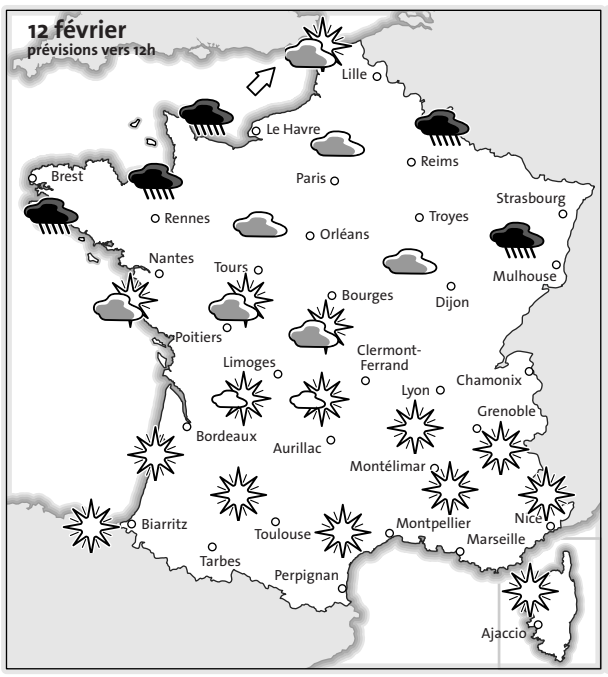

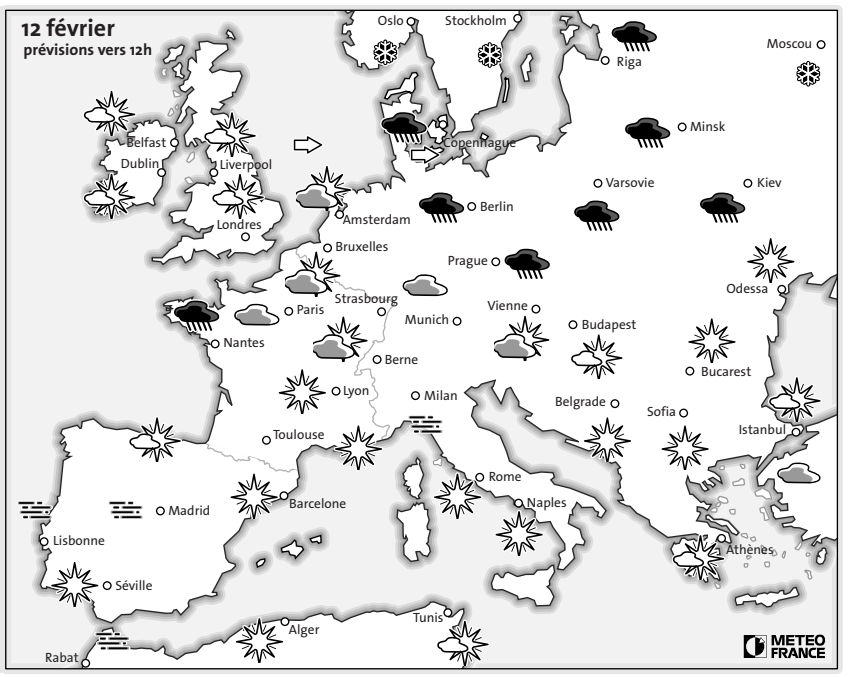

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

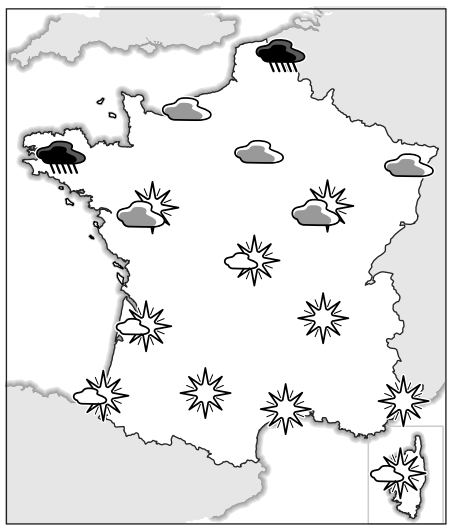

PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER

Plus vous voyagez = Plus vous voyagez.
Fréquence Plus
AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

le 13 février
Près de la Manche et sur le Nord-Picardie, il pleut une grande partie de la journée. Du val de Loire à l'Alsace, journée nuageuse, des pluies en soirée. Au sud de la Loire, soleil et températures printanières.

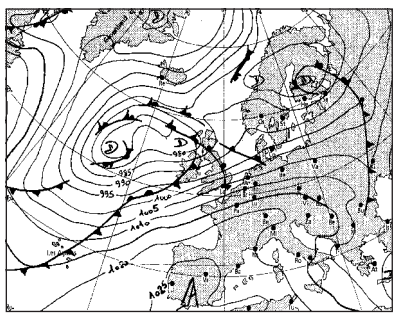

SITUATION LE 11 FÉVRIER À 0 HEURE TU

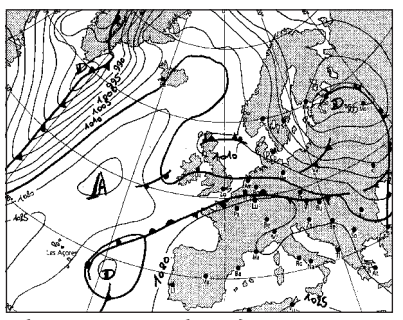

PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Tempétueuse bataille de taches sur Jupiter

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

À L'IMAGE du patron de l'Olympe dont elle porte le nom, Jupiter collectionne les superlatifs et s'impose comme la planète de la démesure. Sur ce Gargantua du système solaire, qui pourrait engloutir 1 300 Terres, même les accidents météorologiques sont titanesques. Pour s'en convaincre, il faudra, au cours des prochaines semaines, pointer un bon télescope (20 cm de diamètre pour une observation confortable) sur la géante qui illumine nos nuits d'hiver, plan- tée dans la constellation des Gémeaux.

Les astronomes, en effet, sont en alerte depuis l'annonce, en janvier, que la Grande Tache rouge allait entrer en contact avec l'Ovale blanc... Derrière ces dénominations picturales – tout à fait appropriées tant Jupiter ressemble à un tableau complexe aux couleurs contrastées – se cachent deux figures météorologiques majeures de la planète. La première a été détectée au XVIIe siècle, dès que l'homme a disposé d'un instrument suffisamment puissant pour la distinguer, et l'on ignore depuis combien de temps elle macule la surface jovienne. De dimensions très imposantes (25 000 km de long sur 12 000 de large), la Grande Tache rouge, qui, en réalité tire plutôt sur le rosé, s'avère un anticyclone suffisamment vaste pour contenir deux fois notre petit globe terrestre. L'origine de sa couleur reste un mystère pour les chercheurs, qui avancent la présence probable en son sein de composés soufrés ou phosphorés.

Présente depuis au moins trois siècles et demi, la Grande Tache rouge constitue un modèle de stabilité pour un phénomène météorologique. Cette permanence s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, Jupiter étant une planète gazeuse essentiellement composée d'hydrogène et d'hélium, aucun continent ne vient freiner ou affaiblir cyclones et anticyclones qui la balayent. Par ailleurs, contrairement à la Terre, où seule la chaleur du Soleil préside – directement ou indirectement – aux destinées de la météorologie, *« l'atmosphère de Jupiter est alimentée par deux sources d'énergie*, explique Pierre Drossart, spécialiste des atmosphères planétaires à l'Observatoire de Paris-Meudon : *le Soleil et une source interne. Celle-ci est l'addition, d'un côté, d'un résidu de l'énergie dégagée lors de la formation par contraction de la planète et, de l'autre, de l'énergie gravitationnelle produite par la "chute" de l'hélium vers le centre de Jupiter »*.

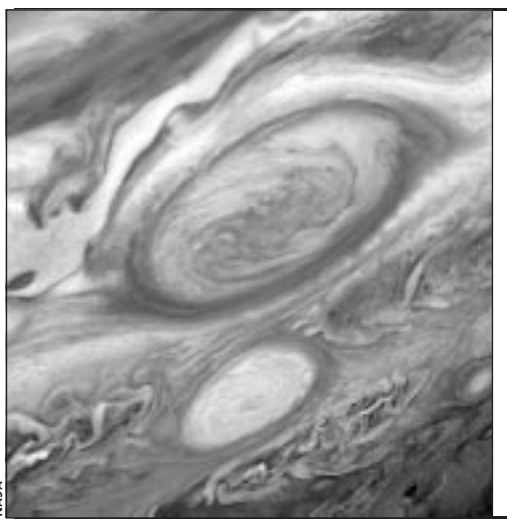

NASA

Sur cette photographie prise par la sonde Voyager-2 en 1979, on distingue fort bien la Grande Tache rouge à l'intérieur de laquelle tiendraient deux Terres, surplombant un des trois Ovales blancs qui existaient à l'époque.

La Grande Tache rouge se déplace, parallèlement à l'équateur, au sein d'une bande atmosphérique située dans l'hémisphère austral de Jupiter. Légèrement plus au sud, dans la bande inférieure, se trouve un autre anticyclone, dont l'histoire est plus récente, l'Ovale blanc. En fait, trois de ces ovales sont apparus dans les années 1930. Après avoir longtemps vécu en toute indépendance, ils ont fini par fusionner en 1998 et 2000 en un seul système. Tout en progressant dans le même sens que la bande contenant la Grande Tache rouge, la bande de l'Ovale blanc avance un peu plus vite, et ce qui devait arriver arrive en ce moment : les deux anticyclones géants parviennent au contact l'un de l'autre.

Sur leurs rives, les vents soufflent à une vitesse prodigieuse, qui peut atteindre voire dépasser les 400 km/h. Les bords tournant dans des sens opposés, on imagine que les frictions risquent d'être importantes et spectaculaires. Cependant, les astronomes n'ont aucune idée de ce que cela pourra donner. *« La Grande Tache rouge a avalé des tempêtes dans le passé,* explique Glenn Orton, chercheur au Jet Propulsion Laboratory de la NASA. *Mais ces tempêtes étaient beaucoup plus proches en latitude. »* Quoi qu'il advienne, conclut Pierre Drossart, *« ce sera un phénomène intéressant non seulement pour les astronomes, mais aussi pour les spécialistes de la dynamique des fluides »* qui disposent, avec Jupiter, du plus merveilleux et du plus vaste des laboratoires à tourbillons.

Pierre Barthélémy

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 15 février 2002 (à Paris)

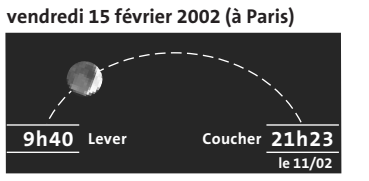

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 037

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

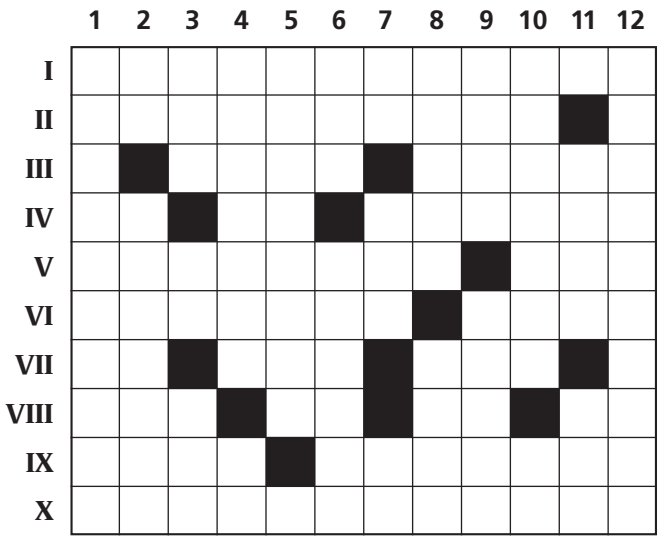

HORIZONTALEMENT

I. N'essayez pas de le suivre dans la descente. - II. Sortie du droit chemin. - III. Le petit est apprécié à table. Pas très futé. - IV. Refus chez Tony. Conjonction. Difficiles à avaler. - V. Approcheras de très près. Tiré début janvier. - VI. Le Niagara lui apporte les eaux du lac Erié. Sans secours. - VII. Négation. Consolident les assemblages. Article. - VIII. Jeux de hasard. Affirmation. Début d'intention. Travailleur manuel. - IX. Spécialiste du trait d'union. Grande partie du monde. - X. Fleur bleue qui rêve d'être cueillie.

VERTICALEMENT

1. Permettent aux demandes d'aboutir. - 2. Reste discret. Toujours difficile d'en sortir. - 3. Porte-bouteilles. En fuite. Fait tache au soleil. - 4. Il permet le repos en mer... mais elle n'est pas de tout repos. Patron. - 5. Découvertes dans le décolleté. - 6. Joli coup sur court. Attendre après retournement. - 7. La moitié de cent. Aide à l'édition. Démonstratif. - 8. Petit creux, ou creusez-vous pour le trouver. Rapproche. - 9. Le grand est révolutionnaire. Son assemblée n'est pas révolutionnaire. - 10. Ongulés sauvages. Propos d'enfant. - 11. Quatre sur six. Affirmation du Nord. - 12. Bien conservée pour son âge.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 036

Horizontalement
I. Don Quichotte. - II. Egouttoir. On. - III. Frai. Emblème. - IV. Reine. Mo. Sar. - V. Lenteur. TV. - VI. Col. Cor. Agée. - VII. Hiérarchie. - VIII. Enserrée. Ste. - IX. Ut. Ite. Latin. - X. Redressement.

Verticalement
1. Défricheur. - 2. Ogre. Ointe. - 3. Noailles. - 4. Quine. Reir (rire). - 5. Ut. Encarté. - 6. Ite. Torres. - 7. Commerce. - 8. Hibou. Hèle. - 9. ORL. Rai. AM. - 10. Es. Geste. - 11. Tomate. Tin. - 12. Enervement.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 261

Tiens, un carré !

EN MULTIPLIANT 1 par 2 par 3 par 4 et en ajoutant 1, on trouve 25, le carré de 5.
En multipliant 2 par 3 par 4 par 5 et en ajoutant 1, on trouve 121, le carré de 11.
En multipliant 3 par 4 par 5 par 6 et en ajoutant 1, on trouve 361, le carré de 19.

Et en multipliant 1 999 par 2 000 par 2 001 par 2 002 et en ajoutant 1 ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 19 février.

Solution du problème n° 260 paru dans *Le Monde* du 5 février.

● 14 régions pour quatre cercles (voir figure), et non pas 16 comme on aurait pu s'y attendre.
● 9 902 régions pour 100 cercles.
Si l'on connaît le nombre de régions définies par n cercles, l'ajout d'un cercle supplémentaire crée au maximum 2n régions de plus.
En effet, ce cercle coupera chacun des autres en au plus deux points, et on peut toujours trouver un cercle qui coupe chacun des n autres cercles en deux points.
Les 2n points ainsi placés sur le nouveau cercle définiront 2n arcs, chacun d'entre eux découpant en deux la région qu'il traverse.
Il ne reste plus qu'à totaliser.
Pour n cercles : $2 + 2 + 4 + 6 + 8 + ... + 2(n - 1) = n \times (n - 1) + 2$.

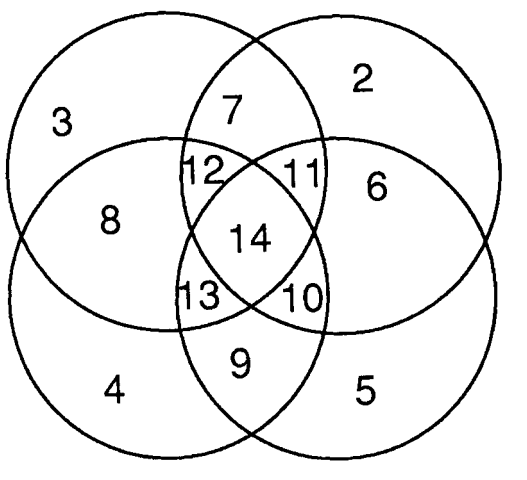

« La Terre vue du ciel », publiée en septembre 1999, s'est vendue à plus d'un million et demi d'exemplaires dans le monde, un record. Son auteur, spécialiste des prises de vue aériennes, aujourd'hui à la tête d'une véritable entreprise, suscite des réticences dans les milieux artistiques

Yann Arthus-Bertrand, l'homme qui voulait décorer la Terre

UN PHOTOGRAPHE ? Plutôt un phénomène. Sans équivalent dans l'histoire de la photographie, voire dans celle du « beau livre » illustré. Yann Arthus-Bertrand a vendu, en un peu plus de deux ans dans le monde, un million et demi de volumes de *La Terre vue du ciel. « On peut encore en vendre un million aux Français et aux Américains »*, dit-il, sans fanfaronner. Soixante-quinze pays survolés en hélicoptère, des formes et couleurs miraculeuses que l'on ne peut imaginer d'« en bas », des peuples et une géographie du bout du monde. La couverture donne un ton féerique : un immense cœur dessiné par la forêt et le sable quelque part en Nouvelle-Calédonie.

Pour que les ventes grimpent encore, neuf personnes – trois avant le triomphe – s'affairent autour de *« Yann »* dans son QG du XVe arrondissement de Paris, l'agence Altitude. Objectif : dépasser les deux millions d'exemplaires. *« On attaque, au printemps, le marché américain »*, dit le photographe, 55 ans, gueule d'acteur – qu'il a été à la sortie de l'adolescence – portant le cachemire col roulé.

Pour alimenter la machine, l'équipe développe une arme efficace, d'une ampleur inédite : organiser des expositions dans le monde entier, gratuites et en extérieur. *« C'est la plus belle promotion du livre »*, confirme Arthus-Bertrand. Six millions de personnes dans le monde auraient déjà admiré les images en forme de posters rehaussées de textes *« qui donnent du sens »*. Trente expositions ont eu lieu depuis celle des photos accrochées sur les grilles du jardin du Luxembourg, à Paris, en l'an 2000, qui aurait vu défiler 2,5 millions de visiteurs. On en a compté ensuite un million à Copenhague, un million à Hambourg, 140 000 à Saint-Brieuc...

Seize autres expositions sont en préparation. Le 19 février : ouverture à Caracas ; 7 mars : inauguration sur les grilles du parc Chapultepec de Mexico. *« Les expositions accaparent mon temps »*, explique Arthus-Bertrand, qui vient d'imaginer des images en relief pour les aveugles, et qui raconte ses séances de dédicace, huit heures de rang. *« J'ai signé pour le bébé à venir d'une femme enceinte. »* Un formulaire en trente-huit points est à la disposition de ceux qui veulent exposer *La Terre vue du ciel.* Coût : 250 000 euros, financés souvent par des sponsors, auxquels il faut ajouter 10 700 euros de droits d'auteur.

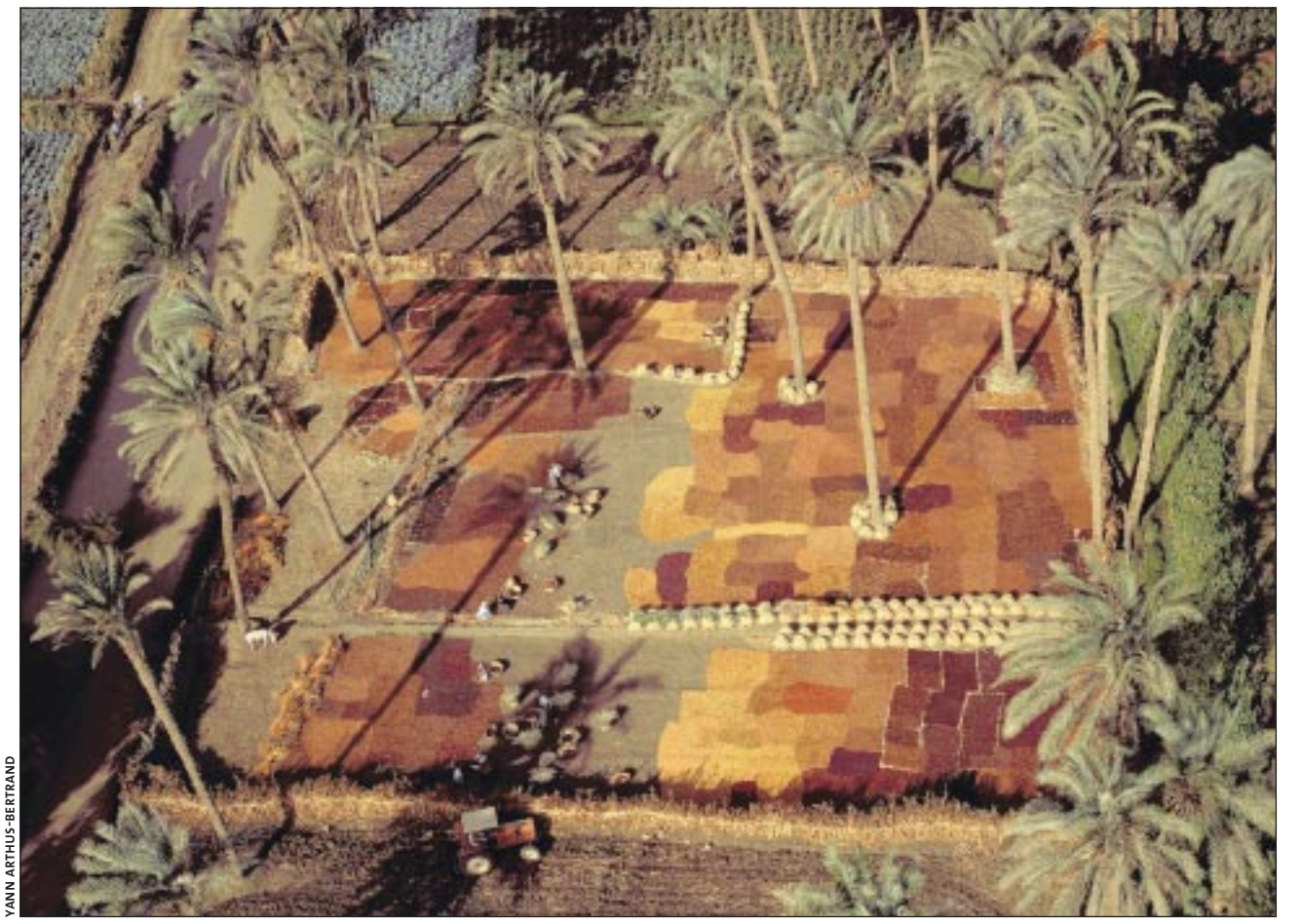

YANN ARTHUS-BERTRAND

Séchage de dates, palmeraie au sud du Caire, dans la vallée du Nil (Egypte).

ANTOINE VERDET

Yann Arthus-Bertrand au-dessus du Japon.

PRÉOCCUPATIONS ÉCOLOGIQUES

Cinq heures avec lui et vous sortez lessivé par tant de chiffres et d'énergie. Il débarque de New York, où il a survolé Manhattan saignée ; il a voulu rallier Goma (République démocratique du Congo), meurtrie par l'éruption d'un volcan ; il gagnera Caracas, après Nouméa où il va rephotographier le cœur du Voh avec *« un Kanak pour donner l'échelle. »* Il étudie un meuble pour fixer ses images dans la rue. Il étale ses dernières images de l'Europe – 400 heures en cinq mois, avec son hélicoptère d'une valeur de 915 000 euros, acheté avec ses droits d'auteur. *« Ce bel oiseau silencieux ne fait fuir ni les hommes ni les animaux »*, dit Wilfrid Gouère, son pilote privé. 32 pages ont été vendues 100 000 euros à un hebdomadaire. Il lance : *« On a un projet au Chili ? »* Il a rendez-vous avec Martine Aubry, doit penser à *« écrire à Messier »*.

Un tel succès, au-delà du livre et de son bas prix, est lié au parcours d'un homme qui colle aux préoccupations écologiques du citoyen planétaire. En 1976, il s'installe trois ans au Kenya avec sa femme pour étudier une famille de lions et piloter des montgolfières. *« La photo animalière est ma famille. »* Aujourd'hui, il réside dans la très chic Montfort-l'Amaury (Yvelines). Au fond du jardin, cet admirateur du *Baron perché* de Calvino a fait construire une maison de bois en haut d'un chêne, où il aime à se retirer. *« Je suis Vert, j'ai voté René Dumont, Voynet est très sympa ; elle m'a remis la Légion d'honneur. »*

Avant *La Terre*, Arthus-Bertrand était déjà un photographe à succès, auteur d'une soixantaine de livres, *« bons ou mauvais »*, pour beaucoup « vus du ciel », traduits en plusieurs langues. Son *New York* et son *Paris* avoisinent les 100 000 exemplaires. Dans un marché de l'édition photo où le nombre de 8 000 copies est un résultat remarquable, son style – la « belle image d'évasion à la *Geo* » – fournit les best-sellers. Surtout, *La Terre* est le premier livre du marché « voyage-évasion » à donner une vision globale du monde. La vue aérienne ajoute à la fascination, car elle donne un point de vue inédit. Elle gomme les horreurs, donc elle rassure. On remarque plus, dans le livre, les flamants roses du Kenya que Tchernobyl ville morte. Il dit : *« Je suis viscéralement optimiste. »*

Son astuce est de « décorer » la terre, mais sans tomber dans une vision abstraite. Il voit du ciel mais pas trop haut, pour que les gens puissent identifier. Il ne cadre pas à la verticale mais en profondeur. Il privilégie la belle lumière rasante, à l'aube et au crépuscule, afin d'accentuer le relief. Le public peut se sentir « concerné » et croire à ce qu'il voit. *« Pédagogie »* est d'ailleurs son mot-clé avec *« authenticité et simplicité »*. Une ribambelle de textes et statistiques, livrés par des géographes, enrichissent les images. *« Chaque photo est le point de départ d'une histoire à raconter. Les 195 retenues répondent à ce critère. J'en ai pourtant pris des millions. »* Les manuels de géographie sont ses premiers clients, et il en est fier. Il conclut : *« Ce n'est pas un livre de photos mais de réflexion sur la Terre. »*

La vue aérienne représente aujourd'hui 90 % de sa production, même s'il « vaut » autour de 11 500 euros la journée de prise de vues en publicité. Arthus-Bertrand est un as de la communication, qui, en quelques minutes, transforme l'interlocuteur en ami de trente ans. *« Son carnet d'adresses est phénoménal »*, dit un photographe. *« Je suis un entrepreneur, je sais vendre mes projets »*, corrige l'intéressé, qui, pendant dix ans, a dirigé une réserve d'animaux dans l'Allier. Son agence, Altitude, réalise un chiffre d'affaires de 1,7 million d'euros (édition, publicité, presse). Il vient de créer une montre où l'on peut mentionner son groupe sanguin. De mauvaises langues disent qu'il est né *« dans la soie »* – Arthus-Bertrand est une dynastie célèbre de médaillistes-joailliers. *« Mon père a vendu ses parts de l'entreprise il y a longtemps ; ma vie est ailleurs. »*

UN GÉNIE COMMERCIAL

Au départ, peu ont cru au livre. *« J'ai contacté 500 entreprises ; je suis même allé à Davos. Personne n'en a voulu. On me répondait : "La Terre tout seul, c'est mégalo." J'ai mis de l'argent, monté une équipe et photographié la Terre quinze jours par mois pendant quatre ans. »*

La photo aérienne coûte pourtant très cher (jusqu'à 759 euros l'heure de vol) et elle est tributaire de la météo et d'autorisations. Il répond : *« Je suis très fort pour trouver des deals »*. *« C'est un génie commercial »*, confirme son éditeur et ami Hervé de La Martinière. Il est, *« une fois sur deux »*, invité par le pays, ou parrainé par l'Unesco ; il a passé des accords avec Air France, Météo France, des offices du tourisme, les cartes IGN, des ONG. Il est sponsorisé par Fuji, Canon, Corbis... Il se pose juste une question : *« Est-ce que les Français vont en avoir marre de moi ? »* Pour l'instant, non.

Michel Guerrin

« J'aime montrer le beau »

Les milieux artistiques de la photographie ignorent, pour ne pas dire rejettent, les images de Yann Arthus-Bertrand, qu'ils assimilent à *« des cartes postales décoratives »* donnant du monde l'aspect d'un jardin paradisiaque. Le photographe s'en étonne : *« Lorsque j'ai présenté mon travail à Jean-Jacques Aillagon, patron de la Mission 2000, pour qu'il intègre* La Terre *dans son projet, il est parti au milieu de la projection. J'ai été choqué. J'ai dû faire mon exposition au Sénat, car aucun musée n'en voulait. »* Arthus-Bertrand explique : *« Il m'arrive d'esthétiser les souffrances de la planète comme d'autres esthétisent la douleur des hommes. J'aime montrer le beau. On me reproche de faire de "l'écologie business", comme on reproche à Salgado de faire de "l'humanitaire business". J'admire Salgado, on s'apprécie. Nous sommes sans doute un peu mégalos mais, ensemble, nous faisons avancer les choses. »*

Anatomie d'un succès éditorial et marketing

IL Y A le livre *La Terre vue du ciel.* Il y a encore d'autres publications, cartes postales, produits dérivés, tous signés Arthus-Bertrand, qui, à leur tour, sont pris dans la spirale du succès. A ce jour, le photographe a vendu 1,523 million d'exemplaires dans le monde de sa *Terre,* dont plus de 1 million en France. Le livre a été lancé en septembre 1999. Plus de deux ans après, les ventes sont encore soutenues. Selon Ipsos Livres Hebdo, 385 000 copies de *La Terre vue du ciel* ont été achetées en France pour l'année 2001, à comparer avec les 450 000 livres en 2000.

Un autre livre d'Arthus-Bertrand a été lancé par Hervé de La Martinière, l'éditeur et ami du photographe : *365 jours pour la Terre*, également décliné en agenda 2002. Les chiffres donnent encore le tournis : 750 000 volumes vendus dans le monde, dont 435 000 en France. Terminons avec *La Terre racontée aux enfants*, sorti à l'automne 2001, qui affiche déjà 170 000 exemplaires et 35 000 « livres-cartes postales ».

En dehors des livres, Arthus-Bertrand a confié à l'éditeur Subervie, installé à Rodez, le soin de commercialiser des cartes postales tirées de *La Terre vue du ciel.* Ce dernier, pour l'occasion, a conçu 700 présentoirs pour accrocher 75 images. Près de 2 millions de cartes ont été vendues. La plus demandée est le cœur de Voh, en Nouvelle-Calédonie, qui sert de couverture au livre (70 000 exemplaires). Des reproductions en grand format ont été vendues, souvent lors des expositions, à plus de 100 000 exemplaires par la société Pêcheurs d'images, basée à La Trinité-sur-Mer (Morbihan).

Ajoutons la sortie prochaine de cinq modèles de puzzles, réalisés par la société Hasbro, et un timbre – toujours le cœur de Voh – qui vient de sortir, à l'occasion de la Saint-Valentin, imprimé à 30 millions d'exemplaires. Enfin, Yann Arthus-Bertrand a contacté Clairefontaine dans le dessein de commercialiser huit modèles de cahiers d'écolier pour la rentrée scolaire 2002. Les photos seront accompagnées de légendes « pédagogiques » pour sensibiliser les enfants.

Ces chiffres tourbillonnants renvoient à ceux écrits à la fin du livre *La Terre vue du ciel*, proches d'une saga hollywoodienne : *« Il aura fallu cinq ans de travail, 2 000 heures de vol, plusieurs tours du monde, 15 000 films et quelque 100 000 photos sélectionnées pour aboutir à cet album qui représente 195 vues du ciel de 75 pays. »* Sur le site Internet de La Martinière – le photographe possède également le sien –, on apprend que le best-seller a nécessité 4,458 tonnes de papier, 358 000 m² de films, 420 jours d'impression... Lors du lancement du livre, le photographe et son éditeur ne s'attendaient pas à un succès pareil, ni aussi durable. *« Yann me parlait souvent de son projet. Il travaille avec moi et avec le directeur artistique Benoît Nacci depuis plus de vingt ans. On attendait un grand coup. Mais à ce point... »* Le premier tirage, en septembre 1999, est de 120 000 exemplaires, ce qui est énorme pour un livre illustré. En 2001, aucun livre de ce type ne dépasse les 100 000 exemplaires, en dehors de ceux d'Arthus-Bertrand. *« On a pris un risque fou, qui nous aurait fait perdre 2 millions d'euros en cas de bide »*, explique l'éditeur.

> *« On a pris un risque fou, qui nous aurait fait perdre 2 millions d'euros en cas de bide »*
>
> **HERVÉ DE LA MARTINIÈRE**

Le pari est de lancer le livre à un prix très bas : 44,97 euros *« au lieu du double pour un beau livre comme celui-là. Une explication du succès, c'est le prix »*, dit Hervé de La Martinière. Et ça marche. Le premier tirage est épuisé en quinze jours. *« Durant les quatre derniers mois de 1999, nous étions insultés par les libraires qui manquaient de copies et nous accusaient d'être trop prudents dans les réimpressions. »*

Sur les quelque 45 euros du livre, un tiers part en coûts de fabrication. 40 % sont pris par le libraire. Pour que le prix reste bas, Yann Arthus-Bertrand s'est contenté d'un pourcentage modeste : autour de 5 %, soit environ 2 euros par livre, ce qui revient à plus de 2 millions d'euros de droits d'auteur, uniquement pour *La Terre*, en France. La marge de l'éditeur est légèrement inférieure. 1 % des droits va à La Découverte pour les textes de l'équipe de *L'Etat du monde.*

Les plus gros succès à l'étranger – le livre existe en 17 langues – ont eu lieu en Allemagne et en Espagne. Le lancement aux Etats-Unis, chez Abrams, filiale de La Martinière, a été raté. *« Le livre était trop cher »*, explique Hervé de La Martinière, qui compte sur une grosse exposition à New York et sur le sérieux ménage qu'il vient de faire dans ses maisons américaines pour relancer le livre. Une nouvelle édition de *La Terre,* avec textes remaniés et quelques photos changées, est en chantier. La notoriété et les moyens de l'éditeur ont augmenté depuis cette aventure. Hervé de La Martinière tempère : *« Ça a plus changé la vie de Yann que la mienne. »*

Alain Salles

DANSE • Avec « Points de fuite », structuré comme une fugue musicale, la chorégraphe lance un combat brûlant contre le défaitisme. Du 12 au 16 février, le Théâtre de la Ville, à Paris, affiche complet

Les colères magnifiques de la chorégraphe Maguy Marin

IL Y A DES SPECTACLES dont on a du mal à se remettre. *Points de fuite* est de ceux-là. On en sort sans voix. Parce qu'il envoie valdinguer celui qui le regarde à des kilomètres, et qu'il faut du temps pour se reprendre. C'est qu'elle y va fort Maguy Marin, qu'elle ne lâche sur rien, qu'elle oblige à jouer la partie si serré qu'une bonne moitié du public a quitté la salle lors de l'avant-première, qui a eu lieu à Cannes, en décembre 2001.

Rejet motivé moins par ce qui se dit sur le plateau de la dureté à vivre que par la manière dont cette âpreté est développée. Pas de gras, droit à l'os. Chaque danseur, en préambule, est venu regarder la salle dans les yeux, comme pour en prendre la mesure. D'un côté, ceux qui vont danser. De l'autre, ceux qui sont assis. Chacun a sa place. Pas si simple !

OLIVIER HOUEIX

Répétitions du spectacle « Points de fuite » de Maguy Marin.

FUITE OU FUGUE ?

L'enjeu de *Points de fuite* est le regard. Une mise en perspective à partir de cet espace, évoqué par le titre, où toutes les lignes droites convergent et passent. Passe étroite, il va sans dire, qui demande de viser juste pour s'ouvrir le passage. Les danseurs qui marchent en rond devant nous, le corps se redressant par à-coups secs, expriment la difficulté qu'il y a à progresser.

L'un après l'autre, ils s'emparent d'un micro, situé au fond de la scène, et décortiquent une seule et même phrase : *« Je ne vous demande pas ce que vous dites, je vous demande comment vous le dites. Cela seul m'intéresse. »* Du Péguy ! Quelques phrases extraites de son œuvre posthume *Un poète m'a dit* sert d'accompagnement à une œuvre structurée comme une fugue musicale.

Fuite ou fugue ? Comment s'en tirer ? Péguy, récité en canon, presque chanté, parle de la nécessité du choix : *« On peut dire que le nombre des hommes qui pensent est infime. Penser est remplacé par une occupation que l'on croit équivalente mais qui ne l'est pas. »* Péguy soudain matraqué par des guitares électriques qui sonnent l'alarme dans des chambres à l'écho amplifié. Chez Maguy Marin, les interprètes dansent, apprivoisent les mots, se bagarrent avec la musique qu'ils jouent *live*. Jamais ils ne quittent la scène, rien ne se règle en coulisses : leur manière d'entrer et de sortir est de passer d'une activité à une autre. De quoi s'agit-il ? De la rage à échouer à être ensemble. De la rudesse qu'il y a à prendre en charge une chose, puis une autre, parfois hors de son champ de compétences.

Ni chrétienne ni catholique, *Points de fuite* est une colère. Qui refuse le défaitisme. C'est tout. Mais c'est énorme. A une époque où le vide fascine tant les créateurs, comme on l'a encore constaté dans le récent *Alibi* de l'Américaine Meg Stuart, s'enlisant dans des dérives asilaires, chics à mort. Chic à mourir n'est pas exactement le style Marin. Elle a d'autres chats à fouetter à Rillieux-la-Pape, banlieue lyonnaise où elle a choisi de s'installer en 1998, après plus de vingt ans de créations et de succès. Elle se bat comme elle peut, avec Péguy sous le coude, qui rime avec Maguy. Sa colère construit. A travers cette pièce, elle ne se demande plus ce qu'elle est allée faire là-bas, mais comment elle va s'y prendre pour surmonter les obstacles, incarner un projet artistique, mirifique sur le papier, mais pour lequel elle se retrouve seule (*Le Monde* du 30 novembre 2001).

TESTER LA RÉSISTANCE

Danse de méfiance, comme en témoignent des portés qui se font au ras des genoux, au tout dernier moment, en un ultime réflexe. Mais aussi danse de confiance qui amortit une chute, ramène un corps égaré. Colère n'est pas violence. Si la chorégraphe sort sa danse de ses gonds, l'exaspérant sur la musique assourdissante de Denis Mariotte, compagnon d'aventure et de vie, c'est pour mieux en tester la résistance, mais surtout pour évaluer sans tricher la situation de sa compagnie à Rillieux...

C'est brûlant, c'est urgent, il y va de la condition des artistes dans notre société. Mais pas seulement. De la parole donnée, de l'engagement. Ils dansent sur un fil, Ulises Alvarez, Cathy Polo, Preciosa Gil, Marce lo Sepulveda, Ennio Sammarco, Livia Patrizi, Brigitte Valverde, Sylvie Pabiot, Thierry Partaud, Isaias Jauregui.

Dominique Frétard

POINTS DE FUITE, de Maguy Marin. **THÉÂTRE DE LA VILLE**, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Tél. : 01-42-74-22-77. Du 12 au 16 février, à 20 h 30. Complet.

Fréquentation record pour les 32 spectacles à l'affiche du festival hip-hop et contemporain

14 000 spectateurs ont célébré les dix ans de Suresnes Cités Danse

L'IDÉE était si simple qu'elle paraît aujourd'hui évidente : *« Ouvrir le théâtre à la danse des cités, mais aussi donner droit de cité à d'autres formes de danse nées de la rencontre entre chorégraphes contemporains et danseurs hip-hop. »* Dix ans après la première édition de Suresnes Cités Danse, Olivier Meyer, directeur du Théâtre Jean-Vilar, producteur de ce festival d'exception, peut se flatter d'avoir tenu parole. Le dixième anniversaire a réuni, du 11 janvier au 10 février, quelque 150 artistes, jeunes danseurs issus pour la plupart de la rue et chorégraphes de premier rang, comme Bianca Li, José Montalvo et Dominique Hervieu, ou l'Américain Doug Elkins.

Le public est venu en nombre : 14 000 spectateurs ont assisté à un ou plusieurs des 32 spectacles de l'édition 2002, contre 6 800 l'année dernière. La composition du public vaut qu'on s'y arrête. Dix ans de collaboration entre les équipes du théâtre et le milieu scolaire de Suresnes ont propulsé dans les salles des spectateurs souvent très jeunes, encadrés par leurs parents. Ils sont venus élargir le public habituel du hip-hop et donner aux représentations des allures de matinées enfantines. La « caille », très grand seigneur, s'en est accommodée.

ENTHOUSIASME DÉLIRANT

Rien qui trouble le cérémonial des rencontres, soit un enthousiasme délirant pour la moindre prouesse de style, sans désormais plus de sectarisme : un battu baroque, un entrechat ou une pirouette sur pointes valent autant qu'une figure du vocabulaire hip-hop. *Babelles heureuses,* nouveau spectacle de José Montalvo et Dominique Hervieu, a cassé la baraque. L'interactivité entre le plateau et des projections vidéo en fond de scène a séduit par ses effets comiques, essentiellement animaliers, et la virtuosité des danseurs est parvenue à faire oublier quelques répétitions. Comme le titre l'indique, tous les styles cohabitent dans cette Babel chorégraphique et musicale, servie par quinze danseurs, deux contorsionnistes et deux gagmen, de toutes origines ethniques, mais d'un même engagement. Une vitalité qui n'est pas sans rappeler celle de *Macadam Macadam,* de Bianca Li, repris à Suresnes après une tournée de plus de 130 dates en France, et loin d'elle, haut fait rarissime dans l'histoire de cette discipline.

En ouverture, *Eclats de danse,* collage de Dominique Rebaud des meilleurs extraits des créations présentées depuis 1993, illustra de manière virtuose l'histoire des noces, toujours plus prolifiques, entre hip-hop et danse contemporaine. Outre ces grandes formes, deux spectacles plus modestes ont marqué cette dixième édition : *Délicieuses,* chorégraphie de Nathalie Pernette pour cinq danseurs invités à danser sur les partitions de Bach, et *The House Project*, de Doug Elkins, variations qu'on peut déjà qualifier de classiques, présentées sur une sorte de ring au milieu des spectateurs. Chacun a pu ainsi ressentir au plus près l'énergie de danseurs de première force.

Olivier Schmitt

Chanson Les chemins de traverse de Michèle Bernard

PARIS Avec ses mots cinglants et ses mots velours, avec ses grands yeux bleus de petite fille et son culot de femme épanouie, Michèle Bernard, la Lyonnaise, revient à Paris pour un nouveau récital. Ses chansons toutes neuves disent l'amour et le chagrin, les verres bus à la santé de la tendresse ou l'assassinat d'un couple serbo-musulman sur un pont à Sarajevo.

Depuis une vingtaine d'années, Michèle Bernard creuse un chemin à part dans la chanson française. *« Chanter avec mon accordéon au coin d'une rue ou avec un grand orchestre, les deux me touchent. »* Au fil des ans, elle peaufine une écriture délicate, passée de la chanson plutôt engagée à une poésie libre. *« Dans une année, je n'écris peut-être que quelques semaines. Mais j'y pense tous les jours. Comme un hamster, je stocke ce qui m'émeut. Je note tout sur un carnet et, au moment d'écrire, toutes ces impressions, toutes ces anecdotes ressurgissent. »*

Chaque mot, chaque note de cette auteur-compositrice sont à présent épurés. *« J'ai moins peur de la douceur et du silence. Je me sens moins comme un bazooka. »* Michèle Bernard cogne toujours – contre la banalité, contre la violence de l'actualité, contre le racisme. Mais la tendresse s'épanouit, laissant sa place au jeu avec le public, au plaisir du chant. *« J'ai commencé par faire du théâtre, puis j'ai découvert ma voix chantée. J'ai éprouvé alors la magie du chant. J'ai ressenti une forme de délivrance : les inhibitions tombaient. On parle pour régler des problèmes, mais on chante pour le plaisir. »*

Michèle Bernard s'est construit un refuge dans un curieux village à une heure de Lyon, au cœur des monts de la Haute-Loire. *« Son nom, Saint-Julien-Molin-Molette, m'a toujours fait rêver. En pleine campagne, c'est un village d'anciennes usines. Je vis dans une ancienne fabrique textile. Pour moi qui suis très sensible à la chanson populaire, au thème du travail ouvrier et des luttes, c'est un lieu qui m'inspire. J'y ai aménagé ma tanière. »* Avec son association Musique à l'usine, l'artiste y organise un festival et quelques ateliers pour aider de jeunes chanteurs à approfondir leur recherche des mots et de la musique.

Ces dernières années, Michèle Bernard a composé des musiques pour des chœurs contemporains, des ensembles instrumentaux ou des polyphonies de voix de femmes. Avec son nouveau spectacle *Une fois qu'on s'est tout dit* (CD édité par EPM), elle revient à la simplicité du récital, accompagnée de trois musiciens et de son propre accordéon. Elle ramène des chansons imaginées lors d'une résidence au Togo et des paroles écrites en rêvant devant les grues du port de Saint-Nazaire ou en se moquant de la nouvelle manie du téléphone portable – *« ce qu'il faut, c'est communiquer, nous voilà tous ombiliqués »*. Sa ballade aux morts de Sarajevo fait ressurgir la violence de cette guerre presque oubliée.

A l'occasion de son retour à Paris, la chanteuse réédite un double CD de ses anciennes chansons (*Mes premiers vinyles*, chez EPM). On y retrouve intacts sa tendresse, ses cris, son rire et son regard précieux sur notre planète cabossée.

Catherine Bédarida

« Une fois qu'on s'est tout dit », Michèle Bernard, chanson, avec Jean-François Baëz, accordéon, Pascal Berne, contrebasse, Bruno Sansalone, clarinettes. Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris-11e. M° Voltaire. Tél. : 01-44-64-11-50. De 15,25 € à 18,30 €. 20 h 30, du mardi au samedi. Jusqu'au 23 février.
Crédit photo : Jean-Louis Gonterre

Photographie

PARIS

Paulo Nozolino

Que raconte le photographe Paulo Nozolino, se dit-on à la sortie de son exposition à la Maison européenne de la photographie. Il y a du mystère dans ce « théâtre » de la vie, qu'il cerne, compose en noir et blanc, avec une prédilection pour les ambiances obscures, mêlant les fragments acérés ou les grandes envolées expressionnistes, les architectures et les portraits, les objets et les univers étouffants. *« Je voyage entre l'Asie, l'Europe et le monde arabe. Je vois dans la banalité du quotidien des traces auxquelles je serai à tout jamais lié. Je marche sur les ordures du Caire et je vois du sublime, je regarde les murs d'Auschwitz et je touche au sacré, je m'arrête devant une vitrine à Vienne et je m'aperçois du futile. Dans rien je prends tout. »* « Nada » (rien) est le titre d'une exposition baroque.

Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. M° Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures, jusqu'au 7 avril. 5 € et 2,50 €.

Théâtre

PARIS

L'embrasement des Alpes

Là-haut sur la montagne, un vieil ermite aveugle améliore son ordinaire en imitant des cris d'animaux fort appréciés des touristes. Qui est la prostituée venue le rejoindre dans son nid d'aigle ? Le dramaturge autrichien Peter Turrini propage les ondes de l'amour et de la cruauté dans les basses pressions de la culpabilité. Mise en scène de Georges Werler, avec, notamment, Etienne Bierry et Marie-France Santon.

Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris-6e. M° Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-45-48-92-97. Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 15 heures. De 10 € à 26 €.

Jazz

PARIS

André Ceccarelli

Drive dansant – le drive, c'est cette pulsion qui emmène l'orchestre – et clarté des roulements, André Ceccarelli, batteur de grand-père en fils, joue avant tout pour ses compagnons de musique. C'est un art que le jazz apprécie. Avec un nouveau CD, *Riccordo* (Cristal Records), « Dédé » a carte blanche au Duc des Lombards. Il en profite pour affirmer la complicité avec le contrebassiste Remi Vignolo et accueille plusieurs pianistes de tempérament : Eric Legnini (le 12 février), Pierre-Alain Goualch (le 13) pour un répertoire tiré des mélodies de Serge Gainsbourg, Alfio Origlio (le 14).

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. M°s Châtelet, Les Halles. Tél. : 01-42-33-22-88. Les 12, 13 et 14 février, à 21 heures. 19 €.

Jean-Michel Pilc Trio

Compositeur, pianiste, qui avance dans le jazz avec le souci de ne pas en oublier la part organique et physique, Jean-Michel Pilc est, après vingt ans de musique hautement personnelle, salué avec insistance. Le voir jouer est un bonheur de tout instant. Comme avec François Moutin (contrebasse) et Ari Hoenig (batterie) dans la forme d'un trio en pleine écoute qui dans son nouveau CD, *Welcome Home* (Dreyfus Jazz), s'aventure plus nettement dans le répertoire des standards. Ce qui chez ces trois gaillards revient à s'approprier le passé pour en faire le futur.

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. Tél. : 01-40-26-21-25. Les 12, 13 et 14 février, à 21 heures. De 18 € à 20 €.

Chanson

Tout Azimuth

Depuis sa création en 1987, la société Azimuth Productions a su monter un catalogue se distinguant par son éclectisme de bon aloi et par la large place laissée aux artistes émergents. Régulièrement, elle présente en tir groupé sur plusieurs jours ses poulains du moment. Cette année, le festival Azimuth se déroulera en deux phases. Avant Key James, Mungal et 3canal, Kimmo Pohjonen, Laïs et Ferro Gaïta, qui se produiront du 12 au 16 mars, on pourra aller écouter à L'Européen Franck Lascombes (12), nouveau venu dans la chanson française, le duo La Blonde et Moi (13), les constructions chantées électroniques de Louise Vertigo (15), s'évader sur les mélanges dépaysants d'Ekova (14) et de Dezoriental (16).

L'Européen, 5, rue Biot, Paris-17e. M° Place-de-Clichy. Tél. : 01-43-87-97-13. Du 12 au 16 février, 20 h 30. 10 € et 16 €.

Cinéma

PARIS

Nouvel An chinois

A la veille du Nouvel An chinois (le 12 février), la mairie du 3e arrondissement de Paris propose cinq films rares dont le premier dessin animé de long métrage : *La Princesse à l'éventail de fer Tieshan Gongzhu,* de Wan Laiming et Wan Guchan (1941) ; *Tigre et Dragon,* d'Ang Lee (2000) ; *La Rose de Wouke,* de Fang Ying (1963) ; *La Danse des dieux,* de Marie-Claire Quiquemelle (1993) ; *Ma vie,* de Shi Hui (1950) ; *La Route Da Lu,* de Sun Yu (1930).

Mairie du 3e, salle des fêtes, 2, rue Eugène-Spuller, Paris-3e. M° République. Tél. : 01-53-01-75-26. Le 13, à 11 heures, 14 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 22 h 30. Entrée gratuite.

Changement d'adresse

Le Ciné-Club des *Cahiers du cinéma* aura lieu mardi 12 février à 21 heures au cinéma Le Panthéon (13, rue Victor-Cousin, Paris-5e), et non, comme prévu initialement, au cinéma L'Arlequin. Au programme : *Mischka,* de Jean-François Stévenin, en présence du réalisateur et de l'équipe du film.

THÉÂTRE

Zabou, mégère au service de Marie NDiaye

LA LISIÈRE d'une bourgade provinciale, où les bois viennent frôler la haute grille d'une demeure bourgeoise. Equilibre des massifs d'hortensias, innocence du bac à sable. Cris d'enfants dans l'air, mêlés aux chants d'oiseaux. Un brave homme, Franck Meyer (Eric Savin), a été appelé pour de petits travaux par la maîtresse de maison, Mme Lemarchand (Zabou Breitman). Non, elle n'a pas besoin de lui, mais de sa femme, Hilda. Elle la veut à son service. Tout de suite. Qu'importent les enfants de Hilda pourvu qu'il la lui livre. Elle insiste, trépigne. Il y va de sa vie. Elle est toquée de Hilda. De son nom.

La prononciation de « Hilda » est essentielle. Elle se lampe comme un alcool fort. Trois petites gorgées, et remettez-nous ça. Zabou ne se lasse pas de le montrer : une ascension brusque (« Hil »), un palier (lll), suivi d'une descente douce, atterrissant sur un « da » étouffé. Cette antienne, captée par une oreille réceptive, imaginative, perverse, devient une rengaine obsédante sur les lèvres de Mme Lemarchand. Elle suscite chez elle une accoutumance d'autant plus inquiétante que la bonne dame a la boisson mauvaise.

En six scènes, alternant le jardin fleuri et l'appartement bon marché des Meyer, Marie NDiaye passe du drame réaliste au conte et inversement (« Le Monde des livres » du 26 mars 1999) et Mme Lemarchand de la dévotion du nom à la dévoration de la personne. Derrière l'actualité de l'esclavage domestique, le portrait-charge glisse à la critique sociale, celle d'une bourgeoisie se revendiquant *« de gauche »*. La cruelle bienfaitrice de l'humanité n'en est pas moins ballottée entre mauvaise conscience et impunité assurée. Elle souffre, assure-t-elle parfois, suscitant chez les témoins, après l'impuissance et la révolte, les rires scandalisés.

Pour cette irrésistible descente aux enfers, Frédéric Bélier-Garcia a joué pleinement sur la musicalité des voix. Mme Lemarchand trouve sa pleine et riche existence en Zabou Breitman : élégante quadra, maîtresse capricieuse, épouse insatisfaite, mère épuisée... Elocution de classe alliée à la coupe parfaite de robes de soie, elle déploie toutes les armes du cynisme et emporte la bienséance du côté de la folie froide, de la monstruosité ordinaire. Face à elle, ce soliveau caoutchouteux de Meyer se requinque dans la petite voix acide de Corinne (Céline Cuignet), intouchable sœur de Hilda. Elle au moins ne se laissera pas emporter.

PASCALE VICTOR/MAXPPP

Zabou Breitman, troublante dans son interprétation de la monstruosité ordinaire.

Jean-Louis Perrier

HILDA, de Marie NDiaye (Editions de Minuit, 92 p., 9 €). Mise en scène : Frédéric Bélier-Garcia. Avec Zabou Breitman, Eric Savin, Céline Cuignet.
ATELIER, place Charles-Dullin, Paris-18e. M° Anvers. Tél. : 01-46-06-49-24. De 7 € à 39 €. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; samedi, à 17 heures ; dimanche, à 15 h 30. Durée : 1 h 40.

MUSÉE

Les nouveautés de Cluny

AU MUSÉE national du Moyen Age, installé à Paris dans l'hôtel de Cluny, les choses bougent à petits pas. En attendant une rénovation lourde qui est aujourd'hui à l'étude, le musée s'enrichit et restaure ses collections de manière significative.

Premier acte : la restauration. En décembre 2000, Cluny signe une convention avec la Fondation d'entreprise Gaz de France pour permettre la remise en état de plus de cent vitraux (sur les trois cents détenus par le musée). Aujourd'hui, une première tranche est montrée au public. Les pièces de verre coloré ont été dépoussiérées, débarrassées des mastics et des pansements de plomb qui obscurcissaient ou parfois étoilaient les figures. Parmi les rescapés, certains panneaux de la Sainte-Chapelle, de la basilique de Saint-Denis, du château de Rouen ou d'églises plus modestes comme celle de Neuwiller, en Alsace. Parmi les œuvres qui n'étaient plus présentées et qui sont de nouveau accrochées, une série de rondels, médaillons de verre d'une seule pièce, peints à la grisaille et rehaussés de jaune d'argent, datant du XVe et du XVIe siècle. Destinés à une clientèle « profane », ces médaillons étaient d'habitude placés en haut des fenêtres.

Deuxième acte : le prêt. Profitant de la fermeture, pour travaux, du Musée Schnütgen de Cologne, Cluny accueille douze chefs-d'œuvre de l'art médiéval rhénan qui dialoguent avec ses collections. Parmi ceux-ci, un joueur de viole à la toge plissée, sculpture romane que l'on pourrait prendre pour un antique ; un formidable « homme sauvage » (XIVe siècle), barbu et couvert de poils bouclés, qu'une patte de griffon tente d'attirer vers l'enfer ; un énigmatique buste de jeune femme coiffée d'une épaisse couronne de feuillage (vers 1390) ; une Vierge à l'Enfant, entourée des saintes femmes, en bois polychrome, d'un gothique tardif très germanique ; une belle tête-reliquaire d'une compagne de sainte Ursule (vers 1350) ; ainsi qu'un coussin en tapisserie représentant une jeune fille à la licorne (XVe siècle) qui fait écho aux célèbres tentures « à la Licorne » des collections de Cluny.

Troisième acte : l'acquisition. L'Association des amis du musée vient d'acheter auprès d'un collectionneur privé une vierge catalane du XIIe siècle. Cette majestueuse sculpture sur bois avait été acquise, en France, par un riche amateur américain dans les années 1920. On avait depuis perdu sa trace. Son prix d'achat n'a pas été dévoilé, mais il ne serait pas supérieur à 150 000 euros. La péninsule Ibérique est peu représentée dans les collections du Musée du Moyen Age, et cette pièce est tout à fait remarquable par sa taille et par sa facture – visage sévère, haute coiffe, silhouette penchée en avant et mains ouvertes. Elle vient renforcer l'identité européenne du musée.

Emmanuel de Roux

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5e. M° Cluny. Tél. : 01-53-73-78-16. Du mercredi au lundi, de 9 h 15 à 17 h 45. De 4 € à 5,5 €.

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
AUX ABBESSES DU 7 AU 23 FÉV.
Shake
d'après La Nuit des rois
SHAKESPEARE
m.e.s. Dan Jemmett
comédie
5 comédiens font rougir Shakespeare de bonheur
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

Sélection Revues Littérature et Idées

par **Patrick Kéchichian**

Fusées

Le sous-titre de cette luxueuse publication montre toute l'étendue de ses intérêts : *« littérature, art, cinéma, gastronomie, sports... »*. Christian Prigent, membre du comité de rédaction, présente, en ouverture de ce cinquième numéro, cinq jeunes auteurs, qui, si l'on devait les situer, seraient à placer à l'extrême pointe de l'avant-garde : *« Tout chez eux refuse le parler FMP (français médiatique primaire)*, écrit leur parrain. *Chacun cherche sa langue dans un glissement rhapsodique entre savoir sophistiqué et idiotie (affirmation idiolectale et insoumission à l'intelligence commune des discours positivés). »*

Dans le même numéro, des dossiers sur Bernard Noël, Georges Franju, Jacques Villéglé. Et aussi la traduction (par Catherine Prigent) d'un texte surprenant de l'écrivain russe André Biély, *Glossolalie,* de 1922, où l'auteur de Pétersbourg invente *« une gestuelle de sons »*.

***Fusées*, n° 5, éditions Carte blanche, 29, rue Gachet, Auvers-sur-Oise (95), 27,44 €.**

Conférence

Une belle austérité : c'est la première impression qui vient à l'esprit lorsque l'on feuillette cette revue qui livre tous les semestres, sur 500 à 800 pages et sur papier bible, des volumes superbement réalisés, destinés à prendre place dans les bibliothèques et à nourrir des réflexions approfondies. Pas de frontières entre les savoirs ou les époques : études récentes ou textes contemporains cohabitent avec des traductions d'auteurs négligés par l'édition ou de classiques introuvables. Que ce treizième numéro de *Conférence* soit le second consacré à *« la tradition »* n'étonnera pas. Pas de concession à l'air du temps. Ainsi, l'analyse de Sophie Iturralde tente de dégager une idée de l'éducation où le rôle de l'institution scolaire serait spécifié par rapport à celui de la famille : entre les deux espaces, la rupture serait même des plus bénéfiques. On trouvera aussi un texte de jeunesse du grand théologien catholique suisse Hans-Urs von Balthasar (sur l'idée musicale), un texte de Gustaw Herling, des poèmes de Geoffrey Hill et Jean-Pierre Lemaire, des traductions de Pétrarque, Horace...

***Conférence*, n° 13, automne 2001, 25, rue des Moines, Meaux (77), 23 €.**

EvidenZ

« ... Interroger les rapports entre politique et esthétique, communauté et singularité, et diverses pratiques disciplinaires entre elles, aujourd'hui », tel est le projet d'*EvidenZ*, selon Mehdi Belhaj Kacem, qui dirige cette revue avec Chloé Delaume. *« De la lucidité »* : le thème du deuxième numéro est expliqué dans l'éditorial de ce cahier qui n'est pas signé mais où l'on peut reconnaître le style de son directeur : *« L'aventure d'*EvidenZ *se propose d'être le plus excitant des jeux existants, concurrençant absolument tout ce que le monde offre de divertissements et loisirs, tout autant que d'entreprises radicales ou de productions intellectuelles ou littéraires subversives. »* Et de conclure : *« Le jeu est virtuellement partout, la non-violence est un leurre. »* Force est de constater que *« l'excitation »* n'est pas la conséquence immédiate de la lecture de ce numéro, même si plusieurs des textes qu'il contient donnent, comme on dit, à réfléchir.

***EvidenZ*, n° 2, éditions Sens & Tonka, 2, rue des Haudriettes, Paris-3e, 12,5 €.**

R de réel

Les animateurs de *R de réel*, *« revue généraliste »*, ont eu un jour cette idée, à la fois simple et infiniment ouverte : prendre l'alphabet dans l'ordre et consacrer un numéro à chaque lettre. Nous en sommes au « L », et donc au douzième numéro. Cette contrainte, loin d'empêcher la fantaisie, la favorise, même si la fin de l'aventure est d'emblée programmée. La littérature reste leur principale préoccupation. Ainsi, nous passons sans difficultés de considérations sur les « logiciels libres », outils de l'utopie informatique, à des propos sur la notion de loisirs, pour terminer par un joyeux dictionnaire, qui mêle Loana aux lézards et Lichtenberg, celui qui, au milieu du XVIIIe siècle, *« avait donné des noms à ses deux pantoufles »* et ambitionnait d'*« inventer de nouvelles erreurs »*, aux lions. Le tout est très heureusement illustré et mis en page, ce qui ne gâte rien de notre plaisir.

***R de réel*, n° 12, janvier-mars 2002, 31, rue Saintonge, Paris-3e, 6,40 €.**

Noëlle Châtelet, la vie en double

En publiant « La Tête en bas » (Seuil), l'histoire d'un hermaphrodite, l'écrivain, sœur du premier ministre, refuse la facilité, au risque de bousculer son lectorat féminin

PHILIPPE LEVY

LE BUREAU ne se visite pas, chez Noëlle Châtelet. Le salon, oui, tout éclairé par de gigantesques fenêtres, et même la très belle cuisine, avec ses vitraux jaunes, mais le cabinet de travail, non. Et pour cause : il n'existe pas. Ou du moins, pas en tant que tel, puisque la romancière travaille dans son lit. *« Couchée »*, dit-elle en riant – et avant même d'avoir posé le pied par terre. C'est ainsi, peut-être, que cette femme aux talents multiples aura réussi à préserver sa vie d'écrivain. En accordant à l'écriture de ses livres (romans, contes, essais ou récits), le bénéfice d'un temps séparé, à mi-chemin entre rêve et réalité. En lui ménageant un espace à part, intime et loin des bruits du dehors, comme celui d'une chambre à coucher.

C'est donc de son lit, *« lieu d'apparente désinvolture et de vraie intensité »*, que Noëlle Châtelet prend son élan pour se projeter dans les univers qu'elle décrit. Comme pour faire la nique, de loin, à la violence des années de pensionnat. *« Je tâche peut-être d'oublier ces moments où on nous levait en meute à 5 heures et demie du matin,* se souvient-elle. *Mais, même dans ces endroits où tous les lits et tous les bureaux étaient identiques, j'ai fait en sorte que les miens aient leur identité propre. »* Dans sa vie d'adulte aussi, la pensionnaire obstinée s'est bagarrée pour imposer sa personne et son travail. Femme d'un philosophe renommé, sœur d'un homme politique devenu premier ministre, Noëlle Jospin, née à Meudon en 1944, épouse puis veuve Châtelet – le philosophe François Châtelet, mort en 1985, avec qui elle a vécu un *« très grand amour »* –, s'est aussi fait connaître pour elle-même.

Le dos tourné à la fenêtre et aux voix d'enfants qui montent d'une cour de récréation, quelque part (*« Ça fait des cris d'oiseaux, les enfants. Ça crie comme des hirondelles »*, observe-t-elle avec tendresse), Noëlle Châtelet parle de sa double vie d'écrivain et de femme du monde. Auteur le matin, *« dans la chaleur et la moiteur du lit, des songes »*, puis être social l'après-midi. *« A partir du moment où je me lève, je deviens quelqu'un d'autre. »* Une autre qui ne chôme pas, entre obligations d'auteur et enseignement, à l'université Paris-V. Le cinéma, pour lequel elle a joué dans une quinzaine de films (dont *La Banquière*, de Francis Girod, en 1980), ne lui fait plus signe depuis plusieurs années. Sans regret. Mais, à la place, la vie politique est venue la tirer par la manche de manière indirecte, à mesure que son frère avançait dans sa carrière.

Sœur de premier ministre... *« Ah ! ce n'est pas la plus facile, celle-là ! »* Elle soupire légèrement. *« J'ai parfois du mal, je suis en recherche d'équilibre pour demeurer moi-même, pas à mes yeux, mais à ceux des autres. »* Non qu'elle en ait honte de ce frère, jamais de la vie ! Elle l'aime, au contraire, et le soutient, sans ambiguïté. Mais la fatalité de ces lumières qui tombent sur elle en ricochet, les pesanteurs de cette célébrité par simple mitoyenneté l'obligent à lutter sans cesse pour conserver son indépendance. Pour, explique-t-elle, *« continuer à dire ce que j'aurais dit si je n'étais pas la sœur de... »* Mais justement : elle est bel et bien « la sœur de », le téléphone sonne pour le lui rappeler. Un appel de Franz-Olivier Giesbert, qui lui demande de participer à son émission. Noëlle Châtelet s'enquiert immédiatement du plateau, disant qu'elle ne veut pas être mise en porte à faux vis-à-vis de son frère. *« Vous voyez ? »*

BIOGRAPHIE

▶ **1944**
Naissance de Noëlle Jospin à Meudon

▶ **1977**
Publie sa thèse, « Le Corps à corps culinaire »

▶ **1985**
Décès de son époux, le philosophe François Châtelet

▶ **1987**
Goncourt de la nouvelle : « Histoires de bouches »

▶ **1989**
Directrice de l'Institut français de Florence

LES MISÈRES ET LES SPLENDEURS DU CORPS

Avec acharnement, l'écrivain se concentre donc sur ce qui fait sa célébrité à elle, sur ces livres qui, tous, depuis trente ans, traitent de la question du corps – de ses misères, de ses splendeurs. Le premier fut d'abord une thèse, avec Roland Barthes et Gilles Deleuze dans le jury, pas moins. Devenu livre, sous le titre *Le Corps à corps culinaire* (Seuil, 1977), cet essai ouvrit la route à la fiction, par l'intermédiaire d'une série de textes (*Histoires de bouche*, Mercure de France, 1986) qui obtinrent le prix Goncourt de la nouvelle, en 1987. Par passion pour le XVIIIe, ce siècle où elle aurait aimé vivre, l'écrivain voudrait apparenter ses livres à des contes philosophiques, plutôt qu'à des romans. *« Aborder les questions essentielles*, glisse-t-elle, *avec le sourire du conte. »*

Même si tous les sujets qu'elle aborde ne sont pas souriants, loin de là. Car qui dit corps dit aussi souffrance et zones d'ombre. *« C'est ma curiosité fondamentale pour ce que nous sommes qui m'a entraînée vers cette exploration du corps,* affirme Noëlle Châtelet. *Ma compassion pour tous ces humains qui, se sachant mortels, s'efforcent de vivre quand même et d'éprouver des joies, avec ce terrible destin devant eux. »* Pratiquant l'empathie comme une seconde nature, l'auteur se glisse dans la peau de ceux qu'elle écoute et dont elle transcrit les histoires. Il en résulte une œuvre qui saisit le corps par toutes ses facettes, parlant de la vieillesse dans certains romans (*La Dame en bleu* et *La Femme coquelicot*, Stock, 1996 et 1997), des premiers émois dans un autre (*La Petite aux tournesols*, Stock, 1999), ou de la chirurgie esthétique dans un récit (*Trompe-l'œil*, Belfond, 1993).

La fillette qui faisait ses devoirs aux côtés de sa mère infirmière (dans le centre pour jeunes délinquants dirigé par M. Jospin père) remonte à la surface lorsqu'elle parle des étranges correspondances entre les bobos du corps et ceux de l'âme. *« Je n'ai jamais oublié ce que j'ai entendu là, étant enfant. »* Son dernier livre, *La Tête en bas*, renvoie d'ailleurs à une situation où les cartes sont brouillées, la chair et l'esprit ne se répondant pas. C'est l'histoire d'un hermaphrodite, autrement dit d'un être livré au désordre. *« Mon corps est un mortel ennemi »*, déclare Paul, le personnage qui s'appelait autrefois Denise, avant de faire *« le saut de l'ange »* – en changeant de sexe. Noëlle Châtelet, qui s'est très pudiquement et subtilement inspirée d'un récit vrai, ressent *« un trac fou »* avec ce livre. Il est vrai que le sujet risque de bousculer son lectorat féminin, celui de *La Dame en bleu* ou de *La Femme coquelicot*, même si les choses sont abordées avec une infinie délicatesse – et parfois, presque, trop de retenue. Mais elle refuse la facilité, qui consisterait à *« tirer le fil »* de ces succès, indéfiniment. Et préfère se pencher, toujours plus avant, vers les mystères de ce corps si visible, si palpable et pourtant si secret.

Raphaëlle Rérolle

***La Tête en bas*, de Noëlle Châtelet. Le Seuil, 152 pages, 14 €.**

LES GENS DU MONDE

■ Le chef d'orchestre et compositeur français **Pierre Boulez** s'est vu attribuer, vendredi 8 février, à Toronto, le 6e prix international **Glenn-Gould**. Créé en 1987 par la fondation portant le nom du célèbre pianiste canadien, ce prix, remis tous les trois ans, récompense un artiste qui a acquis une réputation internationale pour sa contribution à la musique et pour avoir su la communiquer au public. Le jury a dépeint Pierre Boulez comme *« un compositeur, chef d'orchestre, organisateur, penseur qui, dans des voies différentes et connexes, a marqué et inspiré la vie musicale dans le monde »*.

■ *Collateral Damage*, le nouveau film interprété par **Arnold Schwarzenegger**, provoque de nombreuses réactions aux Etats-Unis. C'est l'histoire d'un pompier américain qui, ayant perdu sa femme et son fils dans un attentat perpétré par des Colombiens à Los Angeles, part en Colombie pour se faire justice. Différée dans un premier temps du fait du 11 septembre, sa sortie à New York a suscité l'ire des associations colombiennes aux Etats-Unis qui appellent à des manifestations devant chaque salle qui le programme. Et depuis la première, à laquelle assistait l'ancien maire de New York, **Rudolph Giuliani**, ce sont les pompiers de la ville qui accusent la Warner Bros d'*« exploiter ce conte terroriste »*, déplorant en outre que M. Giuliani ait *« prêté sa contribution à un événement qui met en scène les pompiers de New York et leur famille »*.

■ Près de 100 œuvres de **Paul Gauguin** (1846-1903), appartenant à des musées et à des collections privées de la ville et de l'Etat de New York, feront l'objet d'une exposition au Metropolitan Museum à New York, du 18 juin au 20 octobre prochains, a annoncé vendredi à Paris le directeur du « Met », **Philippe de Montebello.** *« Un grand nombre de ces œuvres ne sont que rarement accessibles au public,* a souligné le directeur du Met. *Composée de peintures, de sculptures, d'objets en céramique, de dessins et de gravures, l'exposition illustrera la variété exceptionnelle de l'œuvre de Gauguin. »*

■ La BBC va équiper son personnel de cartons jaunes pour mettre à l'index les cyniques et les râleurs de l'entreprise, a annoncé, vendredi 8 février, le directeur général de la radio-télévision publique, **Greg Dyke.** Le carton, qui portera la mention *« Arrêtez de déconner et faites avancer les choses »*, sera brandi quand un *« râleur »* essaiera de freiner une nouvelle idée pendant une réunion. *« Je demande à toutes les équipes de la BBC de réfléchir sur la façon d'améliorer cette entreprise, de la rendre excitante et de faire en sorte que les cyniques et les râleurs – et il y en a dans toutes les grandes organisations – soient mis de côté »*, a déclaré Greg Dyke.

DOMINIQUE DHOMBRES

Paroles sans musique

ON AVAIT déjà eu l'étonnante métamorphose de Brigitte Bardot en dame protectrice des chiens perdus. Voilà maintenant Marie Laforêt qui se veut la dénonciatrice d'un vaste complot franc-maçon international. Elle était samedi soir l'invitée de Thierry Ardisson, sur France 2, dans « Tout le monde en parle ». Selon le *Journal du dimanche*, elle était arrivée sur le plateau de l'émission escortée par cinq gardes du corps. *« Je prend des risques énormes en venant ici »*, dit-elle. Elle héberge chez elle, à Genève, le jeune Antoine Schuller.

Pour ceux qui auraient vraiment la tête ailleurs, rappelons que ce garçon est le fils de Didier Schuller, compromis dans le scandale des HLM des Hauts-de-Seine, lequel vient de rentrer en France se livrer à la justice après sept années de cavale dorée dans les Caraïbes. Marie Laforêt a été mariée pendant treize ans à Eric de Lavandeyra, ami de Didier Schuller, et agent de change en Suisse. Elle est en instance de divorce, réclame une pension alimentaire de 4 500 euros par mois et l'ouverture d'une enquête sur les revenus de son mari. Tout cela serait banal si elle n'accusait pas aussi ce dernier d'appartenir à une société secrète extrêmement puissante et dangereuse. Elle parle d'une *« organisation criminelle disposant d'un budget 250 fois supérieur à celui de la France »*. Cela fait beaucoup.

On ne comprend pas très bien les liens d'Eric de Lavandeyra et de Didier Schuller. *« Je ne connais pas Didier Schuller et je n'en ai rien à secouer »*, dit-elle avec tact. En fait, on ne comprend pas grand-chose, sinon qu'elle est très énervée contre son mari, qui dormait avec un couteau à cran d'arrêt sur sa table de chevet, et aurait essayé de l'entraîner dans l'Ordre du Temple solaire, une secte où l'on a coutume de se suicider régulièrement par groupes entiers. *« J'essaie de faire péter cette saloperie de mafia de merde »*, dit-elle encore. Depuis qu'Alain Juppé a prononcé le mot, les vannes sont décidément ouvertes.

Cela faisait une drôle d'impression de la voir chez Ardisson. Même Joey Starr, autre invité, en était tout retourné. Elle a toujours ses grands yeux vert mordoré. Marie Laforêt, c'est les douces et permissives années 1970. Que diable vient-elle faire dans cette galère ? Elle parlait samedi soir le visage et le regard un peu fixes, et sans musique. C'était mieux quand elle chantait.

TÉLÉVISION

Daria, moins rebelle

Toujours affublée de ses lunettes-hublots, Daria est de retour sur Canal+. A partir du mardi 12 février, la chaîne diffuse, en clair, la cinquième saison de la série d'animation pour adolescents et adultes, créée en 1996 sur la chaîne américaine MTV. Son héroïne, Daria Morgendorffer, lycéenne asociale et rebelle, est une sorte de petite cousine de Beavis et Butthead, personnages bêtes et méchants d'une série d'animation qui a fait scandale aux Etats-Unis. Surprise : dès le premier épisode, Daria, qui d'ordinaire vomit le genre humain en général et les garçons de son âge en particulier, annonce qu'elle a un petit copain ! Si elle pose toujours sur la société américaine un regard affligé, l'adolescente se laisse aller à quelques concessions. Il lui arrive même d'adresser la parole à sa sœur, qui incarne pourtant tout ce qu'elle abhorre avec son look à la Britney Spears et ses préoccupations bassement matérielles. Bref, Daria a mûri.

On comprend que, dans ces conditions, les auteurs, Glenn Eichler et Susie Lewis Lynn, aient décidé de mettre fin à ses aventures. Les fans savoureront donc tout spécialement les treize épisodes de cette cinquième et dernière saison, en attendant l'arrivée sur les écrans français du premier long métrage, sorti en janvier aux Etats-Unis. – S. Ke.

« Daria », les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 18 h 40, Canal+.

MARDI 12 FÉVRIER

▶ **Les Apaches de la Gironde**
14 h 05, France 5
Ces Indiens-là, filmés par Jean-Michel Rodrigo, vivent entre mer, rivière et marais, sur un bout de terre coincé entre la Gironde et l'Océan atlantique. Après des périodes fastes, la région est touchée de plein fouet par le chômage. Pourtant, certains font le pari de revenir vivre sur la terre où ils sont nés. Ebéniste, dessinateur, architecte, pilote au port de Bordeaux, ils ont renoncé à des emplois stables pour mener une vie au contact de la nature et sont devenus ostréiculteur, pêcheur, forestier, pisciculteur.

▶ **Bourreaux, levez-vous**
20 h 40, Arte
A l'heure où s'ouvre devant le Tribunal pénal international de La Haye le procès contre l'ex-dirigeant serbe Slobodan Milosevic, accusé de génocide et de crimes contre l'humanité, l'équipe du magazine « De quoi j'me mêle ! » dirigée par Daniel Leconte revient en détail sur la notion de crime contre l'humanité et s'intéresse aux bourreaux qui, de l'ex-Yougoslavie au Rwanda en passant par le Chili et le Cambodge, sont aujourd'hui arrêtés ou poursuivis.

▶ **Israël-Palestine, paroles d'enfants**
20 h 50, Canal+.
Ils s'appellent Moishe, Yarko et Daniel, Mahmoud, Shlomo, Faraj et Sanabel. Ils ont entre 9 et 13 ans et vivent à quelques kilomètres les uns des autres, séparés par les check-points, les barbelés et la peur. B. Z. Goldberg, Justine Shapiro et Carlos Bolado les ont interrogés de 1997 à l'été 2000, avant la reprise de l'*Intifada* qui a déclenché la brutale répression de l'armée israélienne. Ces fils de rabbins, de colons ou d'intellectuels laïques israéliens, ces enfants de réfugiés palestiniens, se livrent avec une sincérité impressionnante.

▶ **Un an de plus**
20 h 55, France 3
Parmi les invités de Marc-Olivier Fogiel, Kim Phuc, aujourd'hui mère de famille, brûlée au napalm lorsqu'elle était enfant, pendant la guerre du Vietnam, dont la photo a fait le tour du monde, et Jean-Christophe Mitterrand, mis en examen pour complicité de trafic d'armes et trafic d'influence, emprisonné trois mois à la prison de la Santé en 2001.

RADIO

MARDI 12 FÉVRIER

▶ **Alter ego**
10 heures, France-Inter
Invitée, Odile Kerjean, auteur de *Nos meilleurs défauts* (Editions Anne Carrière).

▶ **La guerre de l'Elysée n'aura pas lieu**
11 heures, France-Culture
Suite du deuxième feuilleton radiophonique de l'avant-présidentielle, à suivre jusqu'à vendredi. Ecrit par Christophe Barbier (directeur adjoint de la rédaction de *L'Express*), cette pièce en alexandrins interprétée par Michel Galabru, Philippe Meyer et Claude Piéplu (entre autres), montre Jacques Chirac et Lionel Jospin rivalisant de médiocrité pour ne pas occuper le fauteuil de président de la République.

▶ **Tout un programme**
14 heures, France-Musiques
Une émission consacrée à Jacques Offenbach. Avec une rediffusion de *La Vie parisienne* (ouverture), avec Suzy Delair, Simone Valère, Jean Dessailly, Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, sous la direction de Michel Plasson ; suivie d'*Orphée aux enfers* (extraits) avec les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Lyon et l'Orchestre de chambre de Grenoble, sous la direction de Marc Minkowski.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 11 FÉVRIER

TF1

14.45 La Rivière du danger Téléfilm. Catherine Cyran. Avec C. Sellecca (EU, 1998) ○ **16.30** Alerte à Malibu Le baroudeur. Série **17.25** Melrose Place Révélation. Série **18.15** Exclusif **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Madame Sans-Gêne Téléfilm. Philippe de Broca. Avec Mathilde Seigner, Bruno Solo, Bruno Slagmulder, Danièle Lebrun (France, 2001). 7779817
Une femme du peuple, blanchisseuse à Paris, épouse un maréchal compagnon d'armes de Napoléon et surprend la haute société par son franc-parler.

22.35 Confessions intimes Magazine présenté par Géraldine Carré. 2109904
0.15 Exclusif **0.50** Sept à huit Magazine. Les derniers staliniens. Chasse, nature et élections. Le poids de l'absence. La trahison du fils.

1.40 Reportages Les baroudeuses de la foi. **2.05** Mode in France **3.00** Très chasse Education du chien de chasse **3.50** Histoires naturelles La pêche dans les lacs de Haute-Savoie **4.20** Musique **4.55** Aimer vivre en France.

FRANCE 2

17.20 JO de Salt Lake City Luge : monoplace H ; Curling : Tournoi H ; Ski : Descente D ; Snowboard : Halfpipe H (qualifications) ; Biathlon : 15 km individuel D ; Hockey sur glace (tournoi D) **20.00** ET 0.25 Journal.

20.55 Union libre Spécial Saint-Valentin. Magazine présenté par Christine Bravo, entourée d'Anette Burgdorf, Ray Cokes, Ilario Calvo, Dominique Dislaire, Martineke Kooistra, Maria Martin, Jorge Silva et Erik Svensson. Invités : Franck Dubosc, Gad Elmaleh, Amanda Lear. 9124850

23.05 Complément d'enquête Réseaux pédophile : mythe ou réalité ? Magazine présenté par Benoît Duquesne. Au sommaire : L'indicible à Outreau ; L'horreur à Auxerre ; Le scandale en Belgique. 8621459

0.55 Musiques au cœur Magazine **2.10** Daniel Humair Documentaire **2.35** On aura tout lu ! **3.30** J'ai rendez-vous avec vous **3.50** 24 heures d'info **4.10** Parlez-moi d'amours **4.55** Soko, brigade des stups Série (60 min).

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier La transhumance **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** ET 20.40 JO de Salt Lake City **20.35** Tout le sport **20.45** Météo.

20.55 Louis la brocante Louis et l'académie des quatre jeudis. Série. Avec Victor Lanoux, Evelyne Buyle, Betty Bomonde. 918188
Un célèbre sculpteur se suicide quelques jours avant que ne débute une grande rétrospective de son œuvre. Louis Roman mène sa petite enquête.
22.25 Météo **22.30** Soir 3.

22.55 JO de Salt Lake City Biathlon (20 km individuel H) ; Hockey sur glace messieurs (tour préliminaire, groupe B) : France - Belarus ; Curling (tournoi messieurs) : France - Danemark (425 min). 45509362

CANAL+

16.30 Harrison's Flowers Film. Elie Chouraqui. *Drame* (Fr., 2000) ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Daria **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma **19.40** Equipe + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols... **20.05** Burger Quiz.

20.45 The Patriot, le chemin de la liberté ■ Film. Roland Emmerich. Avec Mel Gibson, Heath Ledger, Joely Richardson, Tchéky Kario. *Aventures* (EU - All., 2000) ◘. 71436188
Un planteur du Sud prend part à la lutte contre les Anglais pour venger la mort de ses enfants. Grande fresque sur la guerre d'Indépendance.

23.25 Un de trop Film. Damon Santostefano. Avec Matthew Perry, Neve Campbell, Oliver Platt. *Comédie dramatique* (Etats-Unis, 1999, v.o.) ◘ 9241879
1.00 + de En aparté Magazine.

2.00 La Belle Espionne ■■■ Film. Raoul Walsh. Avec Yvonne De Carlo. *Aventures* (EU, v.o., 1953) ◘ **3.35** Code inconnu ■ Film. Michael Haneke. Avec Juliette Binoche. *Drame* (Fr., 2000, DD, 110 min) ◘.

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Gaïa Marée noire sur la Sibérie **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Nature Les Maîtres de l'eau. Documentaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Algérie, trois mois après. Documentaire.

20.40 Spécial Alfred Hitchcock - Les Enchaînés ■■■ Film. Alfred Hitchcock. Avec Cary Grant, Ingrid Bergman. *Suspense* (EU, 1946, N., v.o.) ◘ 244324
Un agent secret contraint la femme qu'il aime à épouser un homme afin de démanteler un réseau d'espions nazis. Un drame de conscience doublé d'un suspens efficace.

22.20 Grand format - En construction Documentaire. José Luis Guerin (Fr. - Esp., 2001). 5142091
Le journal d'un quartier populaire de Barcelone, « le barrio chino ».

23.55 Court-circuit (le magazine) 99 euros ; *Vortex*. Michael Pohl (All., 2000, v.o.) **0.40** Mahomet [2/5]. La révélation. Documentaire. C. Sarmiento, T. Celal et Y. Seddik **1.35** Sitcom ■ Film. F. Ozon. *Comédie* (Fr., 1998, 75 min) ◘.

M6

17.30 Malcolm Pile et face. Série **17.55** Largo Winch Traqué. Série **18.55** The Sentinel Le Prix d'une vie. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Jour de trêve. Série **20.40** Caméra Café.

20.50 Edward aux mains d'argent ■■ Film. Tim Burton. Avec Johnny Depp, Winona Ryder, Dianne Wiest. *Fantastique* (EU, 1990) ◘ 463188
Un homme artificiel (Johnny Depp) aux mains en lames de ciseaux est adopté par une famille avant de déclencher l'ire de la population. Un conte émouvant.

22.50 Jeu d'espionne Téléfilm. Jim Donovan. Avec Jane March, Stephen Mendel, Lillo Brancato (EU, 1996) ○ 5411053
Une jeune espionne nord-coréenne infiltre une base américaine.

0.40 Jazz 6 Magazine. Bill Holman Big Band **1.34** Météo **1.35** ET 3.55 M6 Music **2.35** Fréquenstar Emission présentée par Laurent Boyer. Yannick Noah ◘ **3.25** Turbo Magazine 30 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.00 L'homme que j'ai tué ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) ◘ **CineClassics**
16.10 14 juillet ■■ René Clair (France, 1932, N., 90 min) ◘ **Cinétoile**
16.45 Paul ■■ Diourka Medveczky (France, 1969, N., 90 min) ◘ **CineClassics**
16.55 Un après-midi de chien ■■ Sidney Lumet. Avec Al Pacino, John Cazale, Charles Durning, John Marriott (Etats-Unis, 1975, v.m., 125 min) ○ **TCM**
17.15 Beau-père ■■ Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) ◘ **Cinéfaz**
19.40 Rafles sur la ville ■■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min) ◘ **Cinétoile**
20.40 Voyage surprise ■■ Pierre Prévert (France, 1946, N., 110 min). **Festival**
20.45 Ivanhoé ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min). **TCM**
20.50 Frissons ■■ David Cronenberg (Canada, 1975, 85 min) ◘ **Cinéfaz**
21.00 Jardins de pierre ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min). **Paris Première**
22.30 Cheyenne ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). **TCM**
22.40 Les Arnaqueurs ■■■ Stephen Frears (Etats-Unis, 1990, 100 min) ○ **Téva**

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : Politique et religion. Invité : Benny Lévy. **LCI**
22.30 Bibliothèque Médicis. New York, cinq mois après... Invités : Alain Bauer, François Heisbourg, Paul Girod, Gilles Kepel, André Glucksmann, Olivier Weber. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.10 ET 0.10 i comme idées. Christophe Nick. **i télévision**
17.10 ET 21.10 i politique. François Hollande. **i télévision**
19.00 Explorer. Requins amoureux. Dans la jungle du Congo. Rats en guerre. **National Geographic**
19.10 ET 20.10, 0.10 L'Invité de PLS. Laurent Fabius. **LCI**
21.05 Le Point. Les nouveaux. Flora Blanchette : l'île dans une mer de misère. Le grand dérangement. **TV 5**
23.00 La Route. Invités : Gérard Lauzier et Alain Corneau. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

18.35 « Titanic », au-delà du naufrage. La genèse. **Odyssée**
19.00 Mille et Une Voix. Les musiques de l'islam. **Mezzo**
19.00 Pilot Guides. Le Sud-Ouest de la Chine. **Voyage**
20.00 Chine. Pékin, Shanghaï, Canton : traditions au futur. **Voyage**
20.00 Pisteurs de dinosaures. **National Geographic**
20.30 Un siècle de sport. 1910-1915. **La Chaîne Histoire**
20.45 Une histoire du football européen. [6/8]. L'Allemagne. **Planète**
20.55 Civilisations. L'honneur et le sang aux premiers Jeux olympiques. **La Chaîne Histoire**
21.00 Chasseurs de trésor. Les cités perdues des Incas. **National Geographic**
21.00 L'Album. Susan Sarandon. **Téva**
21.00 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [2/4]. Un combat pour la vérité. **Voyage**
21.50 L'Album. La Famille Kennedy. **Téva**
21.50 Survivre. [1/8]. Les guépards. **Odyssée**
22.00 La Grande Réserve. Après l'apartheid, l'intégration. **National Geographic**
22.30 California Visions. [2e volet]. **Canal Jimmy**
22.30 Jacques Prévert. Le cancre magnifique. **Festival**
23.05 Pilot Guides. Le Pérou. **Voyage**
23.15 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [9/12]. Les petits animaux. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.00 JO. : Ski. Descente dames. **Eurosport**

DANSE

17.45 ET 20.35, 23.30 Dance, Bitch ! Chorégraphie de Karin Post. Musique de Gaubert. Enregistré en 1998. Avec Eduardo de Pavia Souza , Karin Post. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Le Crépuscule des dieux. Opéra de Wagner. En 1998. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de la Scala de Milan. Avec Wolfgang Schmidt, Eike Wilm Schulte. **Muzzik**
21.00 Un bal masqué. Opéra de Verdi. En 1999. Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. M. Viotti. **Mezzo**
23.40 Berlioz. *La Symphonie fantastique* et *Harold en Italie*. Enregistré à la salle Pleyel, en 2000. Avec Tabea Zimmermann (alto). Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.15 Le Raisin d'or. Joël Seria. ◘ **TV 5**
19.30 Jean de la Tour Miracle. J.-P. Carrère [1/5]. **Festival**
20.45 Vengeances à domicile. Rob Malenfant ◘ **RTL 9**
23.20 Embrouilles à Poodle Springs. B. Rafelson ○ **Festival**

SÉRIES

19.05 MacGyver. Rencontre explosive. **TF 6**
19.55 Les Anges du bonheur. Le retour aux sources ◘ **Téva**
20.00 Le Caméléon. Le poids du passé. **Série Club**
23.35 New York District. [1/2]. Mafia russe (v.o.). **13ème RUE**
23.45 Six Feet Under. The New Person (v.o.) ○ **Canal Jimmy**
0.20 Deux flics à Miami. Un coup de froid (v.o.). **13ème RUE**
0.45 NYPD Blue. La peur au ventre (v.o.) ○ **Canal Jimmy**
0.55 Cadfael. L'Apprenti du diable ○ **Monte-Carlo TMC**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 L'Economie en question. La loi de l'échange inégal.
20.30 Décibels. Invités : Mirtha Pozzi ; Bernard Fournier. Et pourquoi Montevideo ?
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Fréquence Mutine.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par l'Orchestre de Picardie, dir. Edmon Colomer : œuvres de Martin, Greif, Mozart.
22.00 En attendant la nuit. Invités : Michel Butor ; Pascal Dusapin.
23.00 Jazz, suivez le thème.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Schubert, R. Strauss.
20.40 Gabriel Fauré, l'éveil du créateur. .
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite).
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 12 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Drôles d'espionnes Téléfilm. Elodie Keene. Avec Jane Brook (Etats-Unis, 1999). **16.30** Alerte à Malibu Des vacances bien méritées. Série **17.25** Melrose Place Un jeune homme rusé. Série **18.15** ET 0.35 Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil **19.50** Vivre com ça **19.55** Météo, Journal **20.47** Image des JO Magazine **20.50** Météo.

20.55 Rien que pour vos yeux Film. John Glen. Avec Roger Moore, Carole Bouquet, Lynn Holly Johnson, Julian Glover, Haïm Topol. *Espionnage* (Grande-Bretagne, 1981). 9104096
Le célèbre agent secret affronte des espions dans les montagnes de la Grèce. Fatigué, le célèbre agent secret.
23.12 Le Temps d'un tournage Magazine.

23.15 Le Droit de savoir Enquête sur les Français au volant : Zéro de conduite. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 5727270
Le documentaire réalisé par Danièle Alet, Olivier Stammbach et Sylvain Ripaud fait le point sur les innombrables infractions commises par les conducteurs français et les dangers que ces derniers font courir aux usagers.

1.10 Reportages Les Pièces jaunes... et après ? **1.35** Mode in France **2.30** Très pêche Le terrible silure. Documentaire ◘ **3.20** Histoires naturelles Surprises. Faire les moores ou la chasse aux grouses **4.45** Musique (35 min).

FRANCE 2

13.45 Derrick Série **14.50** Un cas pour deux Série **15.50** Commissaire Lea Sommer Série **16.45** Des chiffres et des lettres **17.15** JO de Salt Lake City Ski acrobatique. Bosses. Qualifications H. ; Ski de fond. 10 km classique D ; Curling. Tournoi féminin ; Saut à skis. K120 individuel. Qualifications ; Hockey sur glace. Tournoi D. Tour préliminaire **19.50** Un gars, une fille Best Of. Série **20.00** Journal, Météo.

20.55 Manon des sources Film. Claude Berri. Avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Hippolyte Girardot, Elisabeth Depardieu. *Drame* (France, 1986) ◘. 618473
Une jeune femme cherche à se venger des hommes responsables du suicide de son père en détournant une source d'eau. D'après Marcel Pagnol.

22.55 Y'a un début à tout Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré. 7009580

0.55 Journal, Météo **1.25** Disjoncté ■ Film. Ben Stiller. Avec Matthew Broderick, Jim Carrey. *Comédie burlesque* (EU, 1996). 6051481

2.55 Le Corbusier Documentaire **3.50** 24 heures d'info **4.15** Safari namibien Documentaire ◘ **4.50** Vivre ensemble *Les Méduses*. Court métrage. Delphine Gleiz (15 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **14.50** Le Magazine du Sénat **15.00** Questions au gouvernement **16.00** Une maman formidable Quentin s'en va-t-en guerre. Série **16.30** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Le monde des sourds **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** ET 20.40 JO de Salt Lake City Magazine **20.35** Tout le sport Magazine **20.45** Météo.

20.55 Un an de plus Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. Invités : Kim Phuc, Jean-Christophe Mitterrand, Guy Cordier, Lionel Bringuier, Catherine et Alain Jamet, Renée Leroux, Mireille Rech, Sabrye Tenberken. 612299

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.30 JO de Salt Lake City En direct de Salt Lake City. Hockey sur glace dames (tour préliminaire, groupe B) : Finlande - Chine ; Curling (tournoi hommes) : France - Norvège ; Hockey sur glace (tournoi hommes, tour préliminaire, groupe A) : Allemagne - Lettonie ; Luge dames (monoplace, courses 1 et 2) ; Patinage (programme court messieurs) ; Curling (tournoi dames) : Allemagne - Danemark (390 min). 69272015

CANAL+

14.00 Le Célibataire Film. Gary Sinyor. *Comédie sentimentale* (EU, 1999) ◘ **15.45** Le Vrai Journal Le monde est-il une marchandise ? ○ **16.35** Une vie volée Film. James Mangold. Avec Winona Ryder. *Drame* (EU, 1999, DD) ○ ► *En clair jusqu'à 20.50* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course **20.15** Burger Quiz.

20.50 Israël-Palestine, paroles d'enfants Documentaire. B.Z. Goldberg, Justine Shapiro et Carlos Bolado (Etats-Unis, 2001) ◘. 963909
Sept enfants israéliens et palestiniens, âgés de 9 ans à 13 ans, mettent leurs mots à eux sur la guerre. Un documentaire américain de nombreuses fois primé à travers le monde.

22.15 La Ligne verte Film. Frank Darabont. Avec Tom Hanks, David Morse. *Fantastique* (E-U, 1999, v.o.) ◘ 94751251
Un directeur de prison (Tom Hanks) découvre qu'un des détenus est capable de réaliser des miracles. Eloge déplaisant de la résignation carcérale, d'après un feuilleton de Stephen King.
1.15 Comme toi Film. Gabriele Muccino. *Comédie dramatique* (Italie, 1998) ◘.

2.45 Schizopolis ■ Film. Steven Soderbergh. Avec Betsy Brantley. *Essai* (EU, 1996, v.o.) ○ **4.20** Galia ■ Film. Georges Lautner. Avec Mireille Darc. *Comédie dramatique* (France - Italie, N., 1965, 110 min) ◘.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Apaches de la Gironde Documentaire **15.05** Venise, sauvée des eaux ? Documentaire **16.05** Les Héritiers de Gengis Khan Documentaire **17.05** Le Maître des génies Pêche sacrée à Entogo. Documentaire **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Ambulances de Ramallah Documentaire.

20.40 Thema - de quoi j'me mêle ! bourreaux, levez-vous ! Viol, une arme de guerre. Documentaire. Sabina Subasic et Fabrice Gardel 104149744
Quatre portraits de victimes et des témoignages terribles sur des viols commis en Bosnie entre 1992 et 1995.
21.35 ET 22.40 Thema - Bourreaux, levez vous ! Débat. Invité : Robert Badinter.

21.50 Thema (suite) - de quoi j'me mêle ! bourreaux, levez-vous ! Harkis, crimes d'Etats ? Documentaire. Michaelle Gagnet (France, 2002). 9197831
L'abandon, en France, et le massacre, en Algérie, des harkis, après les accords de paix d'Evian.
23.00 Zone reptile Téléfilm. Jérôme de Missolz. Avec Mathieu Maurice, Adrien Aumont (France, 2002). 78589.

0.30 Mahomet [3/5]. Médine et la loi. Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Youssef Seddik **1.25** Sa vie à elle, 1995 Téléfilm. Romain Goupil. Avec Sabrina Houicha, Sephora Haymann (France, 1995, 85 min).

M6

13.35 Sans dessus dessous Téléfilm. Alan Metter. Avec Jason Weaver (EU, 1994) ◘ **15.15** Destins croisés Série **16.05** Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman Série **17.00** Le Pire du Morning **17.30** Malcolm Série **17.55** Largo Winch Insurrection. Série **18.55** The Sentinel Le Petit Génie. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.

20.50 Normal ou paranormal ? Hasard, prémonition ou divination ? Magazine présenté par Stéphane Rottenberg. Au sommaire : Les jumeaux ont-ils des liens paranormaux ? ; Milliardaire grâce au pendule ; L'avenir est-il écrit ? ; Des voyants aux services de la CIA ; Sorcellerie : faut-il en avoir peur ? ; Rêves prémonitoires : perceptions de l'avenir, hasards ou coïncidences. 991218

22.50 Mort à petites doses Téléfilm. Paul Schneider. Avec John Ritter, Marg Helgenberger (EU, 1999) ◘ 5485638
Après la mort brutale de l'épouse de son ex-mari, Ellen devient suspicieuse à l'égard de ce dernier et entame des recherches. Elle découvrira très vite que les symptômes de la défunte et sa propre maladie ont la même source, un empoisonnement à un métal toxique...

0.34 Météo **0.35** Capital Hiver : les nouveaux paradis. Magazine **2.25** Culture pub Magazine. Au sommaire : Géographie imaginaire ; Quand la pub fait le trottoir **2.45** M6 Music (255 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.50 Frissons ■■ David Cronenberg (Canada, 1975, 90 min) ◘ **Cinéfaz**
14.55 Tandem ■■ Patrice Leconte (France, 1996, 90 min) ◘ **CineCinemas 3**
16.20 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) ◘ **Cinéfaz**
17.40 Deux têtes folles ■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1963, 110 min) ◘ **Cinétoile**
17.45 Big Boy ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1966, v.m., 100 min) ◘ **CineCinemas 1**
18.30 Comme un torrent ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, v.m., 135 min). **TCM**
20.45 Une fille très avertie ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1959, 95 min). **TCM**
20.50 M. Butterfly ■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, v.o., 100 min) ◘ **Cinéfaz**
22.15 L'homme que j'ai tué ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) ◘ **CineClassics**
22.20 Jennifer 8 ■■ Bruce Robinson (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) ○ **13ème Rue**
22.30 Rage ■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 90 min) ○ **Cinéfaz**
22.30 Jessie ■■ Raoul Ruiz (Grande-Bretagne, 1999, 105 min) ◘ **Cinéstar 1**
22.45 Le Bal ■■ Ettore Scola (France - Italie, 1983, 110 min). **Paris Première**
23.45 Les Tueurs ■■■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). **Canal Jimmy**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Requins amoureux. Dans la jungle du Congo. Rats en guerre. **National Geographic**
16.10 Courts particuliers. Patrice Leconte. **Paris Première**
18.15 Campus, le magazine de l'écrit. Livres de stars : peut-on dire la vérité ? Y a-t-il un retour de l'antisémitisme ? **TV 5**
19.00 Explorer. Les mystères de l'Antiquité. Les bâtisseurs des pyramides de Gizeh. Les traces énigmatiques apparaissant dans les champs cultivés. Les rites funéraires des Mayas. **National Geographic**
19.10 ET 20.10 L'Invitée de PLS. Martine Aubry. **LCI**
21.00 Chacun son monde. Nicole Fontaine. **Voyage**
22.15 Ça se discute. Les duos célèbres. **TV 5**
22.45 Rock Press Club. Le rock psychédélique. **Canal Jimmy**
23.10 I cinéma. Mathieu Amalric et Jeanne Balibar. **i cinéma**

DOCUMENTAIRES

17.10 Soweto, histoire d'un ghetto. [3/6]. Les cités de l'apartheid. [4/6]. L'heure de la révolte. **Histoire**
17.10 Evasion. Le Verdon : les eaux émeraude. **Odyssée**
17.15 Les Mystères de l'Histoire. Le garçon qui livra la bombe. **La Chaîne Histoire**
17.40 Champions de la nature. Le requin. **TMC**
18.00 Babouins malins. **National Geographic**
18.05 Quatre femmes de premier plan. [1/4]. Une fille de la terre, Vandana Shiva. **Histoire**
18.35 Un siècle d'écrivains. Alexandre Soljenitsyne. **Festival**
19.00 Pilot Guides. La Jamaïque. **Voyage**
20.00 « Titanic », au-delà du naufrage. La genèse. **Odyssée**
20.00 Dinosaures. Une nouvelle vie. **National Geographic**
20.00 Chine. La Route de la Soie. **Voyage**
20.25 A la découverte des récifs sous-marins. [6/7]. Les tortues de l'océan Indien. **Odyssée**
20.55 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. **La Chaîne Histoire**
21.00 Le Secret des temples d'Angkor. **National Geographic**
21.00 Ally McBeal, l'envers du décor. **Téva**
21.45 Les Essentiels : Soirée jazz - Carla's Opera. **Planète**
21.50 La Renaissance. [1/6]. Corps et âme. **Odyssée**
22.00 Biographie. Le capitaine Scott. **La Chaîne Histoire**
22.40 Le Nucléaire, secret défense. **Planète**
22.50 Euro, naissance d'une monnaie. [7/12]. Le mark. **Odyssée**
23.00 World of Discovery. Les gnous ou la migration du siècle. **National Geographic**
23.05 Pilot Guides. Le nord de l'Espagne. **Voyage**
23.20 Evgueni Khaldeï, photographe sous Staline. **Odyssée**
23.35 Réactions nucléaires. Le cas Pantex. **Planète**
0.50 Le Grand Jeu, URSS/EU. [6/6]. 1980-1991 : Le soleil se lève aussi à l'Est. **Histoire**
1.00 Yougoslavie, une guerre évitable. Le feu aux poudres. **La Chaîne Histoire**
1.00 Fièvre d'île. Cuba aux mille facettes. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

17.30 JO. Saut à slis : K 120 individuel (qualif.). **Eurosport**
20.00 Football. D 2 : Le Havre - Caen. **Eurosport**

MUSIQUE

17.45 C. P. E. Bach. *Sonate pour viole de gambe et continuo en ut majeur*. Avec Davitt Moroney (clavecin), Christophe Coin (viole de gambe). **Mezzo**
18.30 Keith Jarrett : Standards. Février 1985. **Mezzo**
19.00 Riccardo Muti & Barbara Frittoli. Beyrouth 1998. Avec l'Orchestre philharmonique et le Chœur de la Scala de Milan. **Muzzik**
21.00 Daniel Harding dirige Beethoven et Prokofiev. Enregistré en 1999. Avec Lilya Zilberstein (piano). Par le Mahler Chamber Orchestra. **Muzzik**
23.15 Don Quichotte. Opéra de Massenet. Par l'Orchestre et les chœurs de l'Opera national de Paris, dir. James Conlon. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.30 Jean de la Tour Miracle. J.-P. Carrère. [2/5]. **Festival**
21.00 Jeux d'influence. Alastair Reid. **Paris Première**

SÉRIES

19.05 MacGyver. Ultime expérience. **TF 6**
19.55 Les Anges du bonheur. Un secret bien gardé ◘ **Téva**
20.40 Docteur Sylvestre. Une retraite dorée. **Festival**
21.35 Le Fugitif. Culpabilité. **13ème RUE**
21.35 Chambers. Trial By Television (v.o.) ◘ **Canal Jimmy**
23.40 Cheers. Le roi de la bière (v.o.) ◘ **Série Club**
0.05 Le Caméléon. Effets spéciaux (v.o.) ◘ **Série Club**
0.20 Ally McBeal. On tourne la page (v.o.) ◘ **Téva**
0.25 Deux flics à Miami. Salut les artistes (v.o.). **13ème RUE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Invité : Laurent Sedel. Ingénierie des tissus chez les animaux et les plantes.
20.30 Perspectives contemporaines. Trois pièces de Tennessee Williams.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Guy Dumur : sur les traces d'un dandy.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit. Michael Jarreli.
23.00 Jazz, suivez le thème. Moon [2/4].

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Durante, Haendel, Vivaldi, Geminiani.
20.40 Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Jaap Van Zweden, Avec Leonidas Kavakos (violon) : œuvres de Mengelberg, Paganini, Brahms.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Hummel, Schubert, Robert Schumann.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◘ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◘ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◘ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Le vers à treize pieds

DÉCIDÉMENT, en matière de presse, on n'en finit plus d'innover. La créativité répressive est à son maximum. Par exemple ce système d'amende à la faute, inventé par la direction du quotidien suisse *Le Temps*.

Cette belle invention, 5 francs suisses la faute, nous l'avions évoquée dans une chronique la semaine dernière en souriant. En souriant, et aussi en croisant les doigts, dans l'espoir, assez vain, qu'aucune faute ne viendrait polluer ce sourire, genre redresseur de fautes pris en flagrant délit d'erreur.

Hélas ! la peste soit des lecteurs du *Monde* et de leur vigilance affectueuse et constante. Qu'ont-ils remarqué, ces bigres de bougres, toujours aux aguets, toujours au coin du bois avec leur bon gros gourdin moqueur ? Eh bien ils ont débusqué le ridicule, là où cela fait le plus mal, dans une citation, un vers malmené de Boileau. Citant le poète, nous avions écrit : « *Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible/Sur vos fautes jamais ne vous laissera paisible.* »

Et somme toute, assez fier de notre trouvaille, nous avions envoyé cette chronique vivre sa vie. Hélas, le vers, si l'on peut dire, était dans le fruit ! Il se trouva des lecteurs, et pas deux, dix, quinze, de sages amis inflexibles et rigoureux, pour compter sur leurs doigts les pieds du deuxième vers. Le compte n'y était pas. Treize pieds à la douzaine, c'était là d'un commerce poétique visiblement frauduleux.

Ne pouvant être de Boileau, l'erreur, la faute, était imputable à qui ? Au sous-auteur évidemment, pris ainsi en flagrant délire d'usage abusif de pieds. Donc, rectificatif, amende et repentance. Le bon vers était le suivant : « *Sur vos fautes jamais ne vous LAISSE tranquille.* »

Bien sûr, on pourrait tenter un pathétique plaidoyer. Du genre mieux vaut, amis lecteurs, pour votre santé, consommer un vers à treize pieds que treize verres à un pied ! Ou alors enguirlander le lectorat vigile sur le thème « Sans blague, vous n'avez rien d'autre à faire dans la vie que de compter les pieds des vers ! ».

Mais ce serait ajouter là une misérable désinvolture à la faute. Les lecteurs ont toujours le dernier vers. Même que c'est écrit dans le livre de style du *Monde* ! Ou que cela aurait dû l'être. Il n'empêche. Se savoir ainsi surveillé, à chacun sa tâche et les chroniqueurs seront bien gardés, cela pourrait finir par vous passer le goût d'écrire et du risque inhérent. Avec panne sèche par inhibition et retour définitif à la grotte-départ.

Mais bon écrivons dangereusement ! Carton jaune, soit, et justement parlons-en. Le directeur général de la BBC, Greg Dyke, qui veut améliorer la créativité de son entreprise publique de radio-télévision, a pris une initiative redoutable : la dotation de la BBC, lors des réunions de remue-méninges, en cartons jaunes.

Ces cartons porteront la mention : « *Arrêtez de déconner et faites avancer les choses !* » Ils seront brandis à chaque fois qu'un cynique ou un râleur essaiera de freiner une nouvelle idée pendant une de ces sessions de réflexion. Et, précise Greg Dyke, il est prêt à envoyer un carton jaune « *à tous ceux qui le demandent* ». De fait, là-bas comme ici, il y a effectivement de la demande !

CARNET DE ROUTE

Au Panchir, Massoud encore plus grand mort que vivant

NARMA (Afghanistan)
de notre envoyé spécial

C'est un petit village perché dans la montagne, loin de tout, à trois heures de marche de la route principale serpentant à travers la vallée du Panchir. Narma, bâti comme un nid d'aigle face aux sommets enneigés, est un hameau ordinaire peuplé de Tadjiks de l'Afghanistan rural. Dix familles y vivent dans quelques belles maisons de pisé éparpillées sur les crêtes. Pas de médecin, pas d'école, pas de bazar, rien qu'une mosquée où le mollah fait à la fois office de guérisseur, de conseiller et d'instituteur pour les enfants des paysans.

ERIC BOUVET

Pour ses partisans, « sa qualité première, c'était l'honnêteté ».

Ce village fut souvent visité, dans les années 1980, par un homme prestigieux : le commandant Ahmed Chah Massoud. Avant d'entrer dans la légende, le « Lion du Panchir » utilisa parfois ce perchoir solitaire et imprenable pour donner ses coups de griffes contre les troupes de Moscou. « *Il venait souvent ici, au début. C'était quand les Russes nous bombardaient et envoyaient leurs troupes investir les villages* », se souvient Mohammed Jan, un fermier d'une soixantaine d'années qui apporta sa contribution au djihad en officiant comme boucher pour Massoud et ses moudjahidins. « *La première fois que j'ai rencontré Omer Saheb* [ce qui signifie à peu près « très respecté commandant »], *j'ai immédiatement été frappé par sa gentillesse. Je me souviens d'une anecdote : il voulait que je lui donne mes jumelles, mais je n'en avais qu'une seule paire, alors j'ai refusé.* » Le vieil homme à barbe blanche, coiffé du bonnet de laine roulé qui immortalisa le chef afghan, sourit tristement en désignant le portrait du « martyr », punaisé sur le mur : « *Je regrette de ne pas les lui avoir données. Maintenant, quand je vois cette photo, ça fait mal.* »

Le « Lion » disparu semble aujourd'hui plus grand mort que vivant. Dans les villages du Panchir, ses anciens compagnons et ses partisans égrènent la chanson de geste du défunt commandant, assassiné le 9 septembre par deux kamikazes arabes se faisant passer pour des journalistes.

« *Depuis sa mort, ils sont encore plus nombreux, les hommes prêts à se battre pour venger sa mémoire*, assure notre fermier. *Sa qualité première, c'était l'honnêteté. Pas comme beaucoup d'autres commandants moudjahidins, y compris des Panchiris, qui se sont enrichis. Omer Saheb, lui, n'a jamais fait passer ses intérêts avant ceux de la cause qu'il défendait.* »

A Jangalak, où vivent encore aujourd'hui sa femme et ses enfants, Massoud habitait une demeure toute simple. Plus loin en remontant la rivière, l'actuel ministre de la défense, Mohammed Fahim, fils d'une riche famille, s'est fait construire une vaste maison de béton aux larges vitres donnant sur la rive. Son assassinat n'a pas pour autant désespéré la vallée, au sens où sa disparition aurait pu décourager les Panchiris de poursuivre la lutte contre les talibans. Mohammed en est persuadé : « *Nous n'avons jamais pensé que sa mort allait nous faire perdre la guerre. Simplement, il n'y a personne qui l'égale.* » Treize ans après le retrait soviétique du 15 février 1989 , le souvenir du combat de Massoud contre les troupes de Moscou et la cruauté de nombreux soldats russes en Afghanistan semblent curieusement s'effacer des mémoires.

Désormais, c'est le règne des talibans qui prédomine dans les esprits. « *Après les premières offensives soviétiques, Massoud avait demandé à tout le monde d'évacuer la vallée*, se souvient encore Mohammed, *mais, au moins, les Russes étaient des combattants. Ils ne tuaient que lorsqu'ils se sentaient menacés. Souvent, ils se comportaient en êtres humains. Les talibans, c'est une autre histoire. Ils tuaient et prenaient pour cible n'importe qui !* » Qu'aurait donc pensé Ahmed Chah Massoud de l'actuelle situation et de l'effondrement des talibans qu'il a si longtemps combattus, après sa mort ? « *Je ne sais pas*, poursuit le fermier, *j'espère simplement que nous allons enfin vivre en paix.* »

Le « Lion du Panchir » repose sur une petite colline, non loin de son village. Sa tombe était au départ un simple renflement de terre recouvert d'un drap de velours vert. Un monument en brique est en train d'être construit au-dessus. Devant, sur un panneau, on a écrit quelques vers du grand poète persan Hafez. La veille de sa mort, le plus grand des chefs afghans aurait demandé à son ami Massoud Khalili, fils de l'un des plus grand poètes afghans contemporains, de lui relire cinq fois ce texte. Dans ce poème, Hafez parlait de la tristesse de ce monde qu'il songeait à quitter.

Bruno Philip

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les industries jurassiennes en crise

UNE ATMOSPHÈRE de crise pèse actuellement sur les principales villes du Jura, où le chômage total ou partiel a fait son apparition. A Saint-Claude, c'est l'industrie de la pipe qui est le plus touchée. Les 78 entreprises, qui employaient auparavant plus de 2 000 personnes, n'en occupent plus que 1 300. La durée du travail hebdomadaire a été partout diminuée. En 1938, les fabriques de pipes exportaient 95 % de leur production en Hollande, aux Etats-Unis, en Scandinavie, en Angleterre. Or, quand Saint-Claude se trouva occupé, cette exportation devint impossible. Les Américains, les Anglais se mirent à faire des pipes. Ces usines de remplacement continuent à fonctionner, et, pour les protéger, des droits de douane élevés ont été instaurés dans ces pays. C'est ainsi que les pipes françaises, frappées d'un droit de 60 % à l'entrée des Etats-Unis, se trouvent être beaucoup plus chères que celles qui sont fabriquées sur place. C'est cependant d'outre-Rhin que vient le plus grave danger, car les Allemands se sont mis à travailler la bruyère, et les salaires étant là-bas moins élevés qu'ici, la concurrence qu'ils font aux produits français est souvent victorieuse. La fermeture du marché chinois, gros client traditionnel, est également l'un des éléments qui expliquent la gravité de la crise actuelle.

G. Girod
(12 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Lettres d'informations.** Sur simple inscription gratuite, il est possible de s'abonner aux newsletters du monde.fr *:* nouvelles technologies (hebdomadaire), cinéma (les nouveaux films du mercredi), Musexpo (toutes les semaines, l'actualité des musées et des expositions) et chaque après-midi les titres du jour.

■ **Lemonde.fr allégé.** Pour une consultation plus rapide, retrouvez la version texte du site disponible sur *www.lemonde.fr/oo*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-20 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 10 - lundi 11 février 2002 : 590 799 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie », et, pour Paris - Ile-de-France, un encart publicitaire « Dell ».

Le réflexe pour s'informer

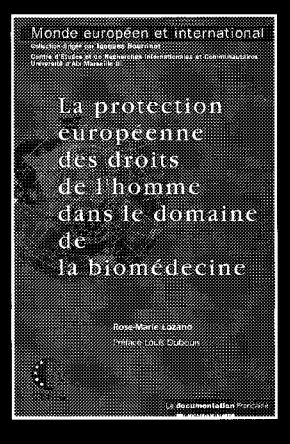

La protection européenne des droits de l'homme dans le domaine de la biomédecine
Rose-Marie Lozano
Préface Louis Dubouis
Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires Université d'Aix-Marseille III
Collection Monde européen et international
464 pages, 30 €

Le Rapport et les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
2001-2002
Les 2 volumes, 30 €

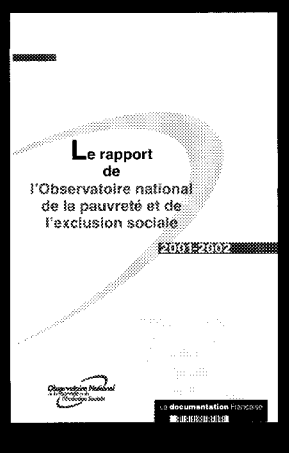

Le Rapport
128 pages, 10 €

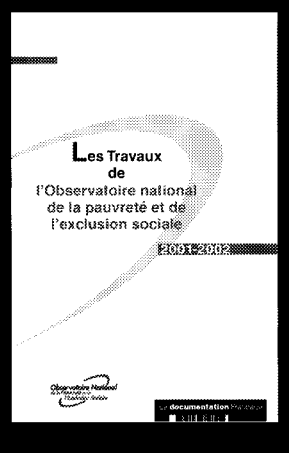

Les Travaux
592 pages, 25 €

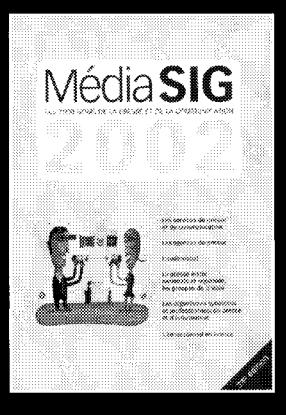

MédiaSIG 2002
Les 7000 noms de la presse et de la communication
28e édition
Service d'Information du Gouvernement
464 pages, 36 €

Le répertoire de l'administration française 2002
60e édition
La Documentation française
672 pages, 32 €

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 72 30
www.ladocumentationfrancaise.fr

La **documentation** Française

Le Monde
ECONOMIE
MARDI 12 FÉVRIER 2002

EUROPE

Arrivé troisième lors de l'élection du président du Parlement européen, le Danois Jens-Peter Bonde est un eurosceptique militant. Il se bat pour limiter les prérogatives de l'Union **p. IV**

FOCUS

A Porto Alegre, 700 ateliers se penchent sur l'économie du développement, tandis qu'à New York les « global leaders » ont du mal à ausculter la mondialisation **p.V**

EMPLOI

• SPÉCIAL CONSEIL AUDIT. Avec le scandale Enron, le métier d'auditeur est à l'heure des comptes **p. VII**
• La Commission nationale de l'informatique et des libertés veut réglementer la « cybersurveillance » dans les entreprises **p. IX**

OFFRES D'EMPLOI

• Dirigeants **p. XII**
• Conseil **p. XIII à XVII**
• Marketing **p. XVIII**
• Banques assurances **p. XVIII-XIX**
• Ressources humaines **p. XIX**
• Ingénieurs **p. X**
• Carrières internationales **p. XXI-XXII**
• Collectivités territoriales **p. XXIII-XXV**
• Audit conseil **p. XXVI**

DANS SON PAYS, « IL CAVALIERE » MET À MAL LA PAIX SOCIALE POUR IMPOSER SES RÉFORMES. IL VEUT RALLIER L'EUROPE À SES IDÉES

Mais à quoi joue l'Italie de Silvio Berlusconi ?

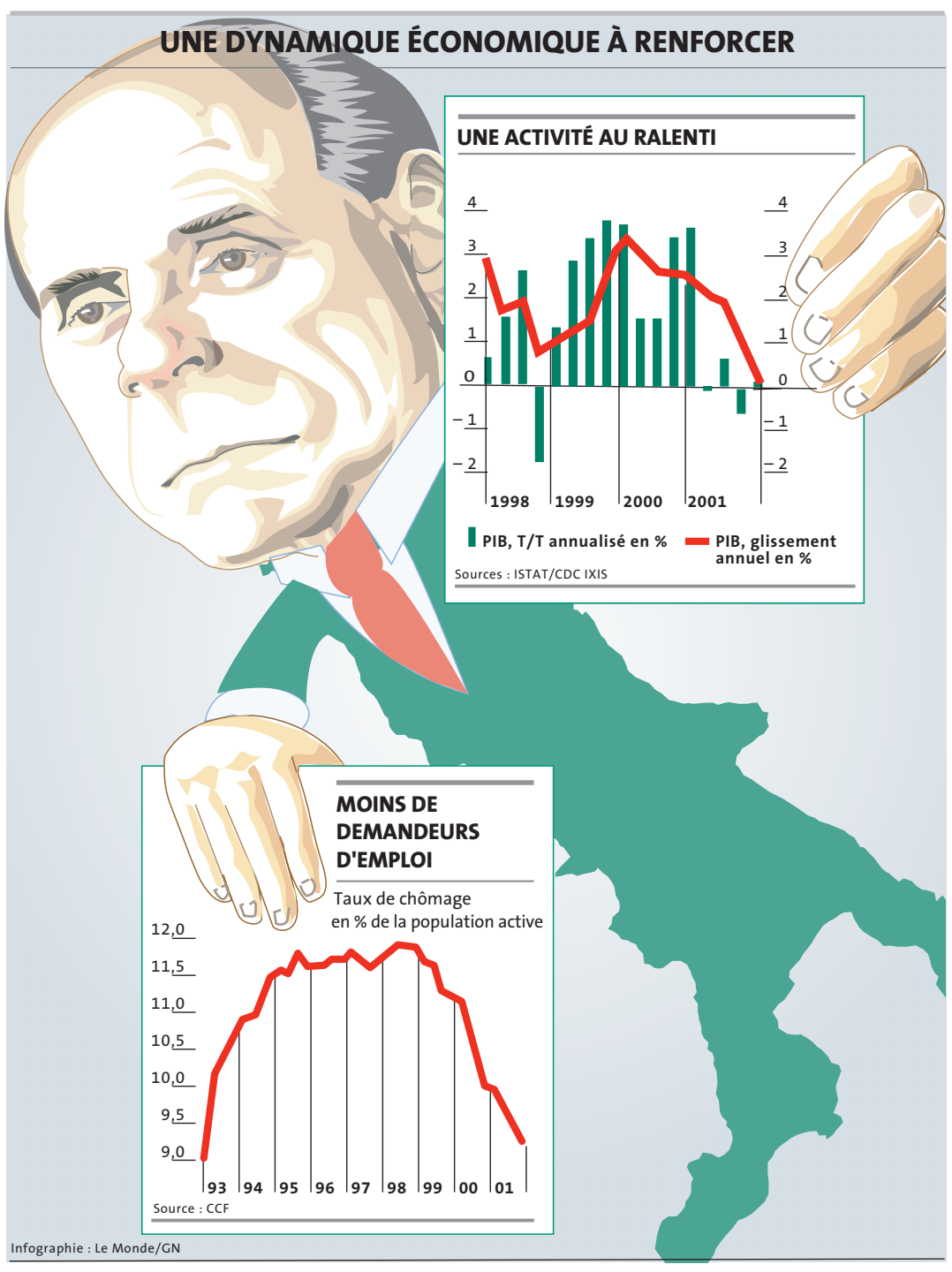

ROME
de notre correspondante

En mai 2001, la majorité du pays s'est donné un gouvernement de centre-droite, dirigé par Silvio Berlusconi, l'homme d'affaires le plus riche d'Italie à la tête d'un empire télévisuel. Si la victoire en voix est étroite, elle est confortable au Parlement en vertu de la loi électorale. Le nouveau président du conseil en a profité pour faire passer rapidement ses projets : contrôle strict de l'immigration, qui satisfait son exigeant allié de la Ligue du Nord, ex-séparatiste et xénophobe ; suppression de l'impôt sur les successions ; et facilités fiscales aux entreprises qui régularisent le travail au noir, une des revendications de la Confindustria, l'équivalent du Medef.

Autre cheval de bataille patronal, la libéralisation du marché du travail, qui se heurte au front syndical formé principalement par la CGIL (proche des ex-communistes), la CSIL (chrétiens) et l'UIL (l'équivalent de FO).

Fin janvier, en une semaine de grève tournante générale, l'intersyndicale a fait descendre dans les rues près d'un million de manifestants pour s'opposer à la réforme du système de retraites, auquel la Confindustria voudrait intégrer les fonds de pension, et à celle du droit du licenciement (article 18 du code du travail) que le patronat veut rendre plus flexible. Néanmoins, *« les entrepreneurs ont confiance car ils s'attendent à un programme de réformes très incisives »*, se réjouit Antonio D'Amato, président de la Confindustria.

Dans le même temps, le très libéral ministre de l'économie et des finances, Giulio Tremonti, a dû revoir à la baisse après les attentats du 11 septembre les promesses électorales. Son budget dit de « guerre » n'a pu jusqu'à maintenant assurer l'augmentation annoncée du minimum retraite, pas plus que la mise en chantier des grands travaux publics envisagés.

Le président du conseil n'a pas tant à se méfier d'une opposition de centre-gauche profondément divisée et incapable de s'allier à une extrême gauche dure et minoritaire qu'à affronter ses opposants syndicaux jusqu'à présent réunifiés. Face à l'annonce d'une grève générale le 15 février dans le secteur public, le gouvernement a dû accorder une augmentation de salaires aux fonctionnaires. Nouvelle alerte, le 7 février, au congrès de la CGIL, la confédération a brandi à nouveau cette menace pour les autres dossiers en cours, sans toutefois être suivie par les autres syndicats.

En 1994 déjà, lors de son premier passage à la tête du gouvernement, Silvio Berlusconi avait pâti d'une mobilisation déterminée contre ses projets libéraux. Faut-il le rappeler ? Sa chute après six mois d'exercice fut également et surtout provoquée par la désertion de son allié, la Ligue du Nord. La leçon a porté, et le président du conseil a montré depuis son retour au pouvoir qu'il savait verrouiller les forces centrifuges de sa coalition. Il n'hésite pas à recourir souvent à la délégation, en clair aux décrets-lois, pour éviter la contestation interne.

Le gouvernement a montré une belle unanimité devant le Parlement, y compris pour ses projets concernant la justice, majoritairement contestés par les magistrats. Ceux-ci y voient des garanties non de l'intérêt commun, mais une impunité protégeant des personnalités en procès, comme le chef du gouvernement et certains de ses proches.

Chez ses partenaires européens, cette pilule passe mal. Il en est ainsi de la démission forcée, début janvier, de l'habile ministre des affaires étrangères, europhile convaincu et homme du grand capital, Renato Ruggiero. Ce limogeage a inquiété Bruxelles, déjà réprobateur face à un chef du gouvernement seul en Europe à restreindre la coopération judiciaire internationale.

Silvio Berlusconi, qui aime mener le pays comme son empire de communication, concentra un peu plus le pouvoir dont il disposait, devenant pour un intérim à durée indéterminée le remplaçant de Renato Ruggiero. Dans les chancelleries, certains redoutèrent le pire. A quoi jouaient l'Italie et son camp eurosceptique bruyamment représenté par le leader de la Ligue, Umberto Bossi, numéro trois du gouvernement, et d'autres ministres comme ceux de la justice et du travail ?

Giulio Tremonti, lui-même rangé par les critiques dans ce camp-là, s'en défendit avec virulence. N'a-t-il pas tout fait pour que son pays respecte le pacte de stabilité ? L'effort largement assuré par ses prédécesseurs pendant cinq ans de législature au centre-gauche a été poursuivi, et les résultats viennent d'être reconnus par la Commission et par l'OCDE.

Silvio Berlusconi joue-t-il les apprentis sorciers ? Sans doute en partie. Mais, ce faisant, il a su en dix mois modifier profondément le positionnement de l'Italie dans l'Union européenne. Jusque-là, la Péninsule se situait dans le camp des pionniers, réclamant plus d'unité en politique et dans le domaine de la défense, après avoir réussi le passage à la monnaie unique tout en contenant le déficit public pour lequel les Italiens allèrent jusqu'à payer un impôt supplémentaire. Pourrait-on imaginer l'actuel gouvernement prôner un tel sacrifice, lui qui brandit le drapeau de la réduction des taxes ?

Le président du conseil et son équipe privilégient un autre rôle. Ils ont réussi à faire admettre leur pays comme un partenaire incontournable du centre droit européen. Et, pour conforter les options libérales de la présidence espagnole de l'Union, « il Cavaliere » s'allie au Britannique Tony Blair pour défendre une flexibilité accrue du marché du travail et une ouverture totale du secteur de l'énergie. L'Italie est aussi à la manœuvre à Bruxelles dans la lutte pour le contrôle des futures institutions. Le jeu est sans mystère, la partie est en cours.

> Cheval de bataille patronal, la libéralisation du marché du travail se heurte au front syndical formé principalement par la CGIL (proche des ex-communistes), la CSIL (chrétien) et l'UIL (l'équivalent de FO)

Danielle Rouard

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
ISM
www.ism-mba.edu
Accredited Programs*

***Programmes accrédités** aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec **professeurs américains** compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-40 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York, ou** 18 séminaires mensuels à **Paris**

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à **Paris**. 320 heures et thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : **Paris, New York, Tokyo**

◆

On Line programs : ieMBA - MBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA
ISM

QUESTIONS-RÉPONSES

Programme

1 Quand Silvio Berlusconi a-t-il été élu président du conseil ?

Le magnat de la presse Silvio Berlusconi a remporté une confortable majorité aux élections législatives le dimanche 13 mai 2001. Il est devenu le président du conseil du 59e gouvernement depuis la seconde guerre mondiale.

Son parti, Forza Italia, a recueilli 29,4 % des voix à la proportionnelle, ce qui en fait la première formation politique du pays, et la coalition de droite, Maison des libertés (CDL), qu'il dirige, dispose de la majorité tant à la Chambre des députés qu'au Sénat. En nombre de voix cependant, la différence entre les deux blocs est plus réduite.

Il s'agit du second mandat pour le « Cavaliere ». Le premier en 1994 n'avait duré que six mois, en raison du « lâchage » d'Umberto Bossi, son allié de la Ligue du Nord, qu'il vient de retrouver au gouvernement.

2 Où en est le programme de réformes voulues par le gouvernement ?

Depuis sa prise de fonctions, le gouvernement Berlusconi a beaucoup travaillé. Parmi les textes adoptés ou en cours d'adoption figurent : le contrôle sévère de l'immigration ; la garantie d'immunité aux détenteurs de capitaux qui avaient été transférés illégalement à l'étranger ; la suppression des droits de succession et donations (déjà fort réduits par le centre-gauche) ; des incitations sous forme de subventions ou réductions fiscales aux entreprises ; des aides aux PME qui déclarent leur personnel clandestin.

Deux projets de loi cadres ont été adoptés en décembre par le conseil des ministres. L'un concerne une réforme progressive et profonde du système fiscal qui touchera à la fois l'impôt sur le revenu, la fiscalité des entreprises, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou encore l'imposition des services. L'autre s'attaque aux retraites. De plus, depuis la fin du mois de janvier, les parlementaires se penchent sur l'épineuse question des conflits d'intérêt de Silvio Berlusconi. Déjà à la tête d'un empire audiovisuel (Mediaset), il a dorénavant, en tant que chef du gouvernement, la possibilité de contrôler les trois chaînes publiques de la RAI. Le risque est de le voir privilégier ses intérêts privés d'homme d'affaires le plus riche d'Italie au détriment de l'intérêt général qu'il est chargé de mettre en œuvre.

3 Quelle est la situation du chômage et de l'emploi ?

Avec un taux de chômage de 9,3 % en octobre 2001 (dernière donnée disponible), contre 10 % un an plus tôt, l'Italie a connu son plus bas niveau depuis 1993, selon l'Institut national italien de la statistique, Istat. Le nombre de personnes en recherche d'emploi a ainsi diminué de 158 000 sur un an.

Ce taux de chômage recouvre cependant d'importantes disparités : en octobre 2001, il s'établissait à 7,2 % chez les hommes, 12,6 % chez les femmes, et à 27,3 % chez les moins de 25 ans, indique Eurostat.

Le Sud de l'Italie est également plus touché. En 2000, le taux de chômage y était de 20 % (30 % chez les femmes et 49,6 % chez les jeunes), contre 3,8 % dans le Nord-Est, 4,5 % en Lombardie, et 6,8 % dans le Nord-Ouest. Selon le Crédit commercial de France, plus d'un million d'emplois ont été créés en trois ans dans le pays.

4 Quel est le paysage syndical italien ?

Il comporte principalement trois grandes confédérations : la CGIL, la CISL et l'UIL, dont l'unité fait partie de leur identité depuis plus de trente ans. Ce n'est que dans les années 1990 que les confédérations se rallient à la « concertation » entre les partenaires sociaux et le gouvernement, qui a permis de faire aboutir des réformes importantes, comme l'accord de 1993 supprimant l'indexation automatique des salaires sur les prix.

La réforme des retraites de 1995 résulte aussi d'un accord entre le gouvernement et les syndicats. Toutefois, cette unité syndicale n'est pas sans faille. La CGIL a ainsi refusé de signer un accord sur la réforme des contrats à durée déterminée, accepté par les autres organisations. Il en a été de même pour la nouvelle convention collective de la métallurgie.

Des divisions dont le gouvernement de centre-droit et le patronat voudraient profiter pour faire avancer les réformes impopulaires à venir.

Un programme de mesures pour une économie qui marque le pas

LA QUATRIÈME PUISSANCE DE L'UNION EST INVITÉE PAR BRUXELLES À SURVEILLER SES DÉPENSES

Sanction pour l'Allemagne, satisfecit pour l'Italie. La situation européenne est pour le moins paradoxale. Mardi 12 février, les ministres de l'économie et des finances des Quinze vont étudier l'avertissement demandé par la Commission à l'encontre de l'Allemagne pour déficit trop élevé. La première économie de l'Union tombe sous le coup d'une procédure d'alerte dont elle avait demandé la création pour les autres...

En 1997, les Allemands étaient persuadés que les pays du « club Méd... », en particulier l'Italie et la Grèce, seraient incapables de respecter les contraintes financières imposées pour intégrer la zone euro. Cinq ans plus tard, le démenti est cinglant. Le 30 janvier, la Commission européenne a mis en garde l'Allemagne et le Portugal contre l'ampleur de leurs déficits publics, qui se rapprochent de la limite des 3 % fixée par le pacte de stabilité et de croissance. Elle a, en revanche, approuvé les programmes des autres pays tout en y ajoutant des recommandations.

Pour l'Italie, la Commission fait cependant une mise en garde, en préconisant un meilleur contrôle des dépenses gouvernementales pour sauvegarder les chances d'un retour à l'équilibre budgétaire en 2003. Elle note que les résultats de ces deux dernières années sont en partie liés à des *« opérations non récurrentes, en particulier la vente d'actifs immobiliers »*, qui ont permis de renflouer les caisses. En conséquence, *« de nouvelles mesures pourraient être nécessaires »* comme *« la surveillance et la maîtrise plus efficace des dépenses courantes à tous les niveaux de gouvernement »*. De son côté, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prône l'accélération des réformes structurelles pour permettre le *« renforcement de la croissance tendancielle de l'économie »*.

La quatrième puissance économique de l'Union offre un double visage : d'un côté, un chemin parcouru considérable ; de l'autre, des objectifs affichés peu réalistes. En dix ans, le déficit budgétaire a été ramené de 11 % à 1 %. La dette a, certes, été réduite mais elle reste encore considérable, représentant 105 % du produit intérieur brut (PIB) après avoir culminé à 125 % au début des années 1990. Sur la période 1992-2001, alors que la croissance moyenne annuelle de la zone euro a été de 2 %, celle de l'Italie s'est appréciée à 1,6 %, derrière la France (1,9 %) et devant l'Allemagne (1,4 %). Le chômage, pour sa part, a n'a cessé de décroître depuis 1998 pour revenir sous la barre des 10 % en 2001. En octobre, il est tombé à 9,3 %, avec toujours une disparité forte selon les régions : très faible dans le Nord et élevé dans le Sud.

Cependant, depuis un an, le pays est affecté par le ralentissement économique mondial. *« Avant même les attentats du 11 septembre, la demande intérieure et extérieure était en recul, ce qui a obligé les entreprises à stocker une partie de leur production »*, notre Florence Béranger, économiste chez CDC IXIS Capital Markets. L'ajustement *« s'est révélé violent »*. En novembre, la production industrielle a reculé de 5,9 % sur un an, du jamais vu depuis août 1991. *« A la fin de l'année, les ressorts de la croissance sont devenus inopérants. »* Sentiment analogue pour Ludovic Normand, économiste au CCF :

> « A la fin de l'année les ressorts de la croissance sont devenus inopérants »

« L'industrie est en récession et le climat de confiance reste fortement dégradé. » Si le marché de l'emploi a, jusqu'alors, été épargné, *« il est à craindre que le net ralentissement freine, voire inverse cette tendance. Le taux de chômage pourrait ainsi revenir vers les 10 % »*.

Même si par des mesures exceptionnelles, comme les ventes de patrimoine immobilier, la lutte contre l'évasion fiscale et l'économie souterraine, le gouvernement italien espère récupérer près de 17 milliards de dollars en 2002, *« l'impact de ces mesures reste incertain, face à l'impact du ralentissement »*. D'autre part, certaines réformes d'envergure promises pendant la campagne de Silvio Berlusconi n'ont pas été engagées : *« la plupart des baisses d'impôts annoncées ont été repoussées »*.

Le gouvernement italien ne tient pas compte de cet environnement et maintient une prévision de croissance de 2,3 % en 2002 et de 3 % en 2003. Pourtant, après le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), c'est au tour de l'Institut italien d'études et d'analyses économiques (ISAE) de tempérer cet optimisme. Il prévoit pour l'année 2002 une hausse de 1,5 % du PIB grâce à un redémarrage en milieu d'année et une progression de 2,8 % en 2003. Néanmoins, selon ces experts, *« l'Italie aura une dynamique légèrement plus élevée que celle de la zone euro »*. La réduction du déficit public sera plus faible que celle prévue par le gouvernement : 0,9 % en 2002 et 0,8 % en 2003, contre respectivement 0,5 % et 0 %. Là encore, l'ISAE souligne que *« la performance en matière de déficit public reste globalement meilleure que chez les autres grands pays de la zone euro »*. Une manière de rappeler qu'en économie, les Etats du Sud n'ont pas de leçon à prendre au Nord.

Dominique Gallois

L'immigration, un dossier à prendre... avec des pincettes

ROME
de notre envoyée spéciale

33 000 TRAVAILLEURS extracommunautaires saisonniers pourront entrer en Italie cette année. Ministre des affaires sociales, Roberto Maroni (Ligue du Nord), qui en avait prévu 13 000, a dû céder à la demande pressante des employeurs du tourisme et de l'agriculture. Ce quota ne devrait cependant pas suffire, le secteur de l'agriculture ayant estimé à lui seul qu'il avait besoin de 45 000 travailleurs supplémentaires. Reste aussi à définir les modalités pratiques du retour obligatoire dans le pays d'origine à la fin du contrat saisonnier.

Les permis de séjour pour les saisonniers ne représentent qu'une partie du débat italien sur l'immigration, thème central de la campagne électorale qui a porté Silvio Berlusconi et sa coalition de centre droit au pouvoir en mai 2001. La Ligue, à laquelle appartient aussi le numéro trois du gouvernement, Umberto Bossi, ministre des réformes, a fait, depuis toujours, de la xénophobie un de ses thèmes préférés.

L'autre aspect du dossier est la détermination du flux total d'entrées autorisées, qui n'interviendra pas avant le vote de la loi sur l'immigration, débattue au Sénat à partir du 19 février. La Confindustria, le patronat italien, avait chiffré l'an passé à 104 000 le besoin en travailleurs extracommunautaires. Le projet de loi, que certains opposants jugent xénophobe, apporte de sévères restrictions au dispositif en vigueur. Ainsi, il n'y aura pas de régularisation pour les clandestins arrivés des pays autres que ceux de l'Union européenne. Une peine de prison pouvant aller jusqu'à quatre ans est prévue pour celui qui, déjà expulsé, reviendrait en Italie.

EXPULSION IMMÉDIATE

L'obtention du permis de séjour sera désormais liée à la possession d'un contrat de travail et, dès son échéance, le travailleur devra repartir dans son pays. *« Ces dispositions sont préoccupantes,* estime Franca Eckert Coen, conseillère municipale de Rome (gauche) chargée des questions multiethniques. *Cela arrive souvent aux Italiens de perdre leur emploi. Et il faut du temps pour retrouver un travail déclaré... »* L'expulsion sera immédiate pour tout clandestin. Le regroupement familial va également être restreint. Pour Don Pietro Sigurani, curé de la paroisse de la Natività à Rome et responsable de l'association Migrantes Lazio, qui s'occupe de l'insertion des immigrés, *« le but caché de la loi est d'arrêter l'immigration. C'est une exigence de Bossi, et Berlusconi ne peut pas se passer de lui »*.

Quant aux régularisations éventuelles des immigrés clandestins, rien n'est encore défini. Pour la Confindustria (le Medef italien), *« il faut régulariser tous ceux qui ont un travail et faire en sorte qu'il n'y ait pas, chaque année, un nouveau stock de régularisations à faire »*, en mettant en place une politique qui combine le développement des pays situés au-delà des frontières italiennes, une immigration programmée et une bonne intégration sociale.

Au début du mois une nouvelle polémique a surgi avec l'annonce du recours à la marine militaire pour repousser les bateaux chargés d'immigrés clandestins qui, régulièrement, accostent sur les rives italiennes. La gauche a protesté, rappelant la tragédie de 1997 où une collision avec une corvette de la marine avait fait couler un bateau transportant des Albanais. *« On ne peut pas traiter les immigrés comme si on était dans un état de guerre,* plaide Don Pietro Sigurani. *De toute manière, ils viendront quand même, on ne peut pas aller contre l'histoire. Les politiques sont myopes. »*

F. A.

Révolution sans précédent au sein du capitalisme transalpin

FIAT ET PIRELLI RECOMPOSENT LES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

MILAN
correspondance

L'arrivée au pouvoir de Silvio Berlusconi, l'un des patrons les plus « flamboyants » d'Italie, a coïncidé avec une recomposition sans précédent des équilibres économiques et financiers du pays. Non pas que de nouveaux protagonistes se soient distingués, ni que des multinationales se soient installées en maîtres dans la Péninsule. La concentration qui s'est amorcée est le fait des deux plus anciens groupes privés du pays, Fiat et la famille Agnelli d'un côté, Pirelli et son patron actuel, Marco Tronchetti Provera, de l'autre.

Pendant plusieurs décennies, le capitalisme italien est resté stable, reposant sur deux piliers : l'Etat à Rome, la banque d'affaires Mediobanca à Milan. L'Etat, par l'intermédiaire de ses participations publiques, comme le gigantesque conglomérat IRI, contrôlait des pans entiers de l'économie et la plupart des banques. Mediobanca, que son fondateur Enrico Cuccia avait voulue mi-banque d'affaires, mi-holding de participations, s'était érigée en défenseur des familles industrielles, notamment Fiat et Pirelli. Seules les vivaces PME du Nord-Est ont prospéré, en toute anarchie, en marge de ces deux pôles.

Il faut attendre le début des années 1990 pour que le système montre ses failles. Sous la pression de l'Union européenne, l'Italie privatise à tour de bras, sort du secteur bancaire public, cède presque totalement Telecom Italia, met l'IRI en liquidation en juin 2000. Mediobanca, de son côté, commence à subir des revers. Certaines opérations imaginées par Enrico Cuccia se soldent par un échec et les relations se refroidissent avec certains alliés, notamment la famille Agnelli. A la mort d'Enrico Cuccia en juillet 2000, tous les éléments sont en place pour une petite révolution.

Le 1er juillet 2001 – moins de trois semaines après la mise en place du gouvernement Berlusconi ! – Fiat, allié à EDF, annonce une offre publique d'achat sur la holding diversifiée Montedison. Celle-ci est depuis 1993, date de sa quasi-faillite, sous la tutelle de Mediobanca : pour la première fois donc, les Agnelli déclarent la guerre à la banque qui fut leur fidèle alliée. Le 28 juillet, Pirelli, en alliance avec Benetton, annonce avoir conclu un accord pour prendre le contrôle de Telecom Italia, via la holding Olivetti. L'histoire récente a donc pratiquement balayé deux noms symboliques du capitalisme italien : Montedison, l'ancien empire Ferruzzi, vient d'être rebaptisé Edison et entend se concentrer sur l'énergie. Olivetti, qui fit la gloire puis signa la défaite de Carlo De Benedetti, est réduit à une courroie de transmission dans la chaîne de contrôle qui mène à Telecom Italia.

La recomposition ne s'arrêtera pas là. Si Pirelli semble aujourd'hui absorbé par la restructuration de Telecom Italia, la famille Agnelli, elle, paraît décidée à occuper la place centrale qui fut celle de Mediobanca. La bataille est déplacée sur les assurances : Fiat cherche à conquérir la Fondiaria, une compagnie de Florence à laquelle Enrico Cuccia tenait comme à la prunelle de ses yeux. Le groupe de Turin, à travers de sa propre compagnie d'assurances, Toro, souhaitait favoriser une fusion à trois avec un autre prétendant de Fondiaria, la SAI. Mais la donne a changé. Toro a annoncé le 8 février qu'elle se retirait de la course. Les jeux restent cependant ouverts.

ASSAUT FINAL

Sur un autre front, celui de la holding HDP, Fiat et Mediobanca, qui en sont les deux principaux actionnaires, ont décidé une trêve de quelques mois. Mais HDP contrôlant le premier quotidien du pays, le *Corriere della Sera*, Fiat n'a aucune intention d'y renoncer. Le climat est tel que les marchés financiers bruissent de rumeurs sur un assaut final des Agnelli sur Mediobanca et sa dernière participation importante, celle qui lui permet de contrôler la compagnie d'assurances Generali, troisième du secteur en Europe.

Le nouveau pouvoir politique n'a pas piloté ces changements, mais il faut prendre la mesure des relations complexes entre Silvio Berlusconi et le grand capital. *Il Cavaliere* n'a jamais fait partie des grandes familles : c'est un outsider, pas un héritier. Il est certes proche de la Confindustria, le Medef italien. Mais le président de celle-ci, Antonio D'Amato, est un patron de PME et a été élu contre le candidat soutenu par les grands groupes, Fiat et Pirelli en tête ! Il n'est pas pour autant possible, pour les grands industriels, de se mettre à dos le pouvoir politique alors que la réglementation joue un rôle décisif dans nombre de secteurs, tels que l'énergie ou les télécommunications.

Gianni Agnelli, président d'honneur de Fiat, a choisi son camp au printemps 2001 : l'un de ses proches, Renato Ruggiero, devient alors ministre des affaires étrangères et met ses convictions européennes au service du gouvernement Berlusconi. Le départ brutal de M. Ruggiero, début janvier, semblait avoir signé une rupture. Mais le 21 janvier devant le Sénat, Gianni Agnelli a affirmé que, *« sur le plan des choix pour le développement économique du pays, le gouvernement a démontré ces derniers mois qu'il sait exploiter l'opportunité nouvelle, jamais expérimentée depuis la guerre, d'un ample mandat électoral pour gouverner de façon stable pendant toute la législature »*. Un discours que plusieurs ministres ont vivement apprécié.

Marie-Noëlle Terrisse

POUR EN SAVOIR PLUS

> **L'Italie, 2002** (OCDE, coll. « Economic Surveys » ; 137 p., 32 €).
> **Portrait de l'Italie actuelle,** de Sabino Cassese (Documentation française, 2001 ; 184 p., 12,50 €).
> **« L'Italie à la veille des élections »,** revue *Problèmes économiques* n° 2709 (Documentation française, 2001 ; 184 p., 12,50 €).
> **La Réforme de la réglementation en Italie** (OCDE, 2001 ; 454 p. ; 75 €).
> **Les Systèmes de retraite en Italie** (L'Harmattan, coll. « Population et développement », 2001 ; 185 p., 16,77 €).
> **Site des postes d'expansion de la Direction des relations économiques extérieures** (DREE) : hhttp://www.dree.org/italie
> **ISTA (**Instituto nazionale di statistica), l'Italie en chiffres : http://www.istat.it/

Antonio D'Amato, président de la Confindustria

« Les entrepreneurs ont confiance car ils s'attendent à des réformes incisives »

ANTONIO D'AMATO

► **2000** Né à Naples en 1957, Antonio D'Amato devient président de la Confindustria, dont il avait été vice-président, puis conseiller pour le Mezzogiorno. Il est aussi vice-président de l'Unice (patronat européen).

► **2001** Il préside l'université LUISS Guido-Carli, créée par la Confindustria.

► **1991** Ce licencié en droit qui a débuté en 1979 à la tête de la société Cartoprint, près de Naples, devient président du Finseda International Packaging Group, spécialisé dans la production d'emballages alimentaires.

ROME
de notre envoyée spéciale

Président d'une PME napolitaine de deux mille salariés, vous avez été élu à la tête de la Confindustria, l'équivalent italien du Medef, en mai 2000, face à un candidat représentant des grands industriels. Quel type d'entrepreneurs ont aujourd'hui le pouvoir dans votre organisation ?

Après la phase de désignation, où il y a bien eu deux candidats, la grande majorité des entreprises ont voté pour moi. J'ai été élu avec 97 % des voix. La Confindustria représente les grandes, les moyennes et les petites entreprises et son actuel groupe dirigeant se compose principalement d'entrepreneurs qui opèrent sur des marchés internationaux. Cela dit, il est vrai qu'il y a aujourd'hui à la Confindustria une présence très forte et une plus grande connaissance de tout un tissu économique plus éparpillé.

Voulez-vous dire que les petites entreprises sont plus écoutées ?

Oui, mais il ne s'agit pas d'un combat des petites entreprises contre les grandes. Le milieu économique italien souhaite que la Confindustria s'emploie à rendre le pays plus compétitif au niveau international. Nous nous impliquons beaucoup pour qu'il ait un programme de réformes très fort sur le plan économique et social.

Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, semble avoir une vision assez optimiste de la situation italienne, en prévoyant une croissance de plus de 2 % en 2002, alors que divers experts avancent des chiffres plus faibles. Quel est votre avis ?

Actuellement, l'Italie fait mieux que beaucoup d'autres pays européens sur le plan économique parce que le niveau de confiance des entrepreneurs y est plus élevé qu'en France ou en Allemagne, sur le court ou le moyen terme. Cette confiance vient du fait qu'ils s'attendent à un programme de réformes très incisives.

L'Italie a une grande capacité à entreprendre, ce qui, dans un contexte économique très incertain, constitue un avantage important et aide à prendre des risques. Compte tenu de la situation internationale, notre centre d'études a, en décembre, révisé à la baisse sa prévision de croissance pour 2002, pour la situer à 1,3 %. Si les réformes en discussion aboutissent, nous pourrons faire plus, 2 % j'espère.

La concertation entre le gouvernement, les syndicats et le patronat a longtemps été un pilier du modèle social italien. Elle a été abandonnée par Silvio Berlusconi. Qu'en pensez-vous ?

La concertation est un instrument utile pour engager des réformes vraies, innovantes. Mais si elle devient un objectif en soi, elle est inutile. Et c'est ce qui s'est passé. Elle a été interprétée de plus en plus, surtout par une partie du monde syndical, comme un droit de veto au processus décisionnel.

S'il est juste que les partenaires sociaux et le gouvernement aient un dialogue social fort, il faut qu'ensuite le gouvernement assume ses responsabilités et prenne des décisions. Dans une démocratie, ce sont le gouvernement et le Parlement qui font les choix.

Une politique qui fait descendre dans la rue des centaines de milliers de manifestants et provoque des grèves, comme c'est le cas actuellement, est-elle bonne ?

L'Italie a, sur le plan des réformes sociales, un grand arriéré de rigidité. Une part importante du monde syndical s'est progressivement rendue disponible pour un dialogue social vrai, comme les confédérations syndicales CISL et UIL, sur des questions importantes telles que la réforme du contrat à durée déterminée.

Cependant, ces centrales forment un front syndical uni, avec la CGIL, contre la réforme en cours sur les licenciements...

L'Italie est le seul pays en Europe où il existe une obligation de réintégration du salarié dans l'entreprise en cas de licenciement abusif. Si, à chaque fois qu'on essaie de faire des réformes sociales, qui donneront aussi plus d'opportunités de travail à ceux qui n'en ont pas, le monde syndical les empêche, le pays n'avancera pas. C'est ce qui se passe en France, qui détient désormais le leadership en matière de grèves. Si bien que, du point de vue de la compétitivité, elle est en train de passer derrière l'Italie. Je pense qu'il y a, dans ces manifestations en Italie, une grande part d'instrumentalisation politique d'une partie du monde syndical contre le gouvernement, celui-ci comme les précédents.

Certains observateurs estiment que c'est la Confindustria qui, en réalité, gouverne l'Italie, qui dicte à Silvio Berlusconi la politique à mener. En France aussi, le Medef voudrait jouer un tel rôle. Y a-t-il en Europe une concertation des dirigeants des organisations patronales pour mettre en place cette stratégie ?

Non. En revanche, les entreprises italiennes, françaises, etc. ont bien conscience que si nos pays ne sont pas compétitifs, nous sommes condamnés à être de plus en plus marginalisés sur le plan de la concurrence internationale.

Il faut se demander pourquoi, au moment où les Etats-Unis ne sont plus en mesure de tirer la croissance mondiale, l'Europe n'est pas non plus en capacité de prendre le relais. En fait, les pays européens ont des problèmes communs : une fiscalité trop élevée qui pèse sur les entreprises, un Etat social inique et non efficient, qui coûte cher mais ne protège pas tous ceux qui en ont besoin, et une forte rigidité du marché du travail.

C'est la raison pour laquelle l'Europe continentale ne réussit pas à croître. Quant à nos relations avec le gouvernement actuel, elles sont basées, comme avec le précédent, sur une forte autonomie et une grande attention aux directions prises.

Que faudrait-il importer de la politique sociale française en Italie ? La réduction du temps de travail ?

Nous préférons ne rien importer. Vos 35 heures ont je crois un effet désastreux, comme le démontrent les comptes des entreprises françaises et la crise des investissements en France.

Je ne pense pas que l'emploi a augmenté, sauf l'emploi public. En revanche, je pense qu'il faudrait importer en Europe un peu de flexibilité et la saine capacité de modernisation qui a permis à la Grande-Bretagne, en quelques années, de passer d'un taux de chômage à deux chiffres à un taux de plein emploi.

Mais avec aussi une plus grande pauvreté pour une partie de la population...

Si tant de monde travaille, je doute qu'il y ait de la pauvreté.

N'êtes-vous pas choqué qu'il y ait au gouvernement, comme vice-président, un représentant d'un parti ex-fasciste et que des symboles mussoliniens soient érigés dans certaines localités italiennes ?

Où sont ces symboles ? Je n'en ai pas entendu parler. Franchement, le niveau de consensus que le gouvernement a obtenu lors des élections montre la forte capacité de réalisme des Italiens. La droite a abandonné depuis longtemps la dérive fasciste. Cette culture n'existe plus en Italie et il me semble très naïf et provincial que certains, en Europe, pensent le contraire. Ceux qui le croient sont seulement des groupes politiques de forte culture marxiste. Moi, j'ai une culture libérale.

Propos recueillis par Francine Aizicovici

> « Il faut se demander pourquoi, au moment où les Etats-Unis ne sont plus en mesure de tirer la croissance mondiale, l'Europe n'est pas non plus en capacité de prendre le relais »

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

Collisions, collusions

Joseph Berardino, le patron du cabinet Andersen, était l'un des intervenants attendus à la table ronde organisée par le Forum économique mondial de New York autour du thème « Repenser le risque ; que signifie faire maintenant du business comme à l'accoutumée ». Indisposition ? Crainte de devoir répondre à des questions gênantes ? Au dernier moment, l'homme s'est fait excuser.

De son côté, Kenneth Lay, l'ex-PDG d'Enron, démissionné en catastrophe après la faillite frauduleuse du géant du courtage dans le secteur de l'énergie, faisait savoir qu'il laisserait sa chaise vide lors des premières auditions au Capitole relatives au « dossier Enron », une affaire qui, en raison de ses prolongements politico-économiques, est en passe de devenir un condensé de scandale du Crédit Lyonnais et du Watergate réunis.

Dans la mesure où le département américain de la justice a jugé nécessaire de s'adresser à la Maison Blanche en lui demandant de *« préserver »* tous les éléments (documents écrits, e-mails, compte rendu de conversations) reliés à l'« Enrongate », c'est bien l'ensemble de l'administration Bush — et le chef de l'exécutif lui-même — qui sont éclaboussés par le scandale. Dans le cas présent, *« préserver »* signifie *« ne pas détruire »*, sage précaution quand on sait la riche idée qu'ont eue les dirigeants du bureau texan d'Andersen de passer au broyeur, alors qu'une instruction judiciaire était en cours, tous les papiers compromettants, pour la firme d'audit, comme pour les responsables d'Enron.

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur les scandaleuses pratiques comptables et financières de la septième entreprise américaine, consignées dans un volumineux rapport de 217 pages destiné au Congrès, sur l'enrichissement personnel de ses dirigeants sur le dos de l'entreprise, sur le népotisme qui régnait aux plus hauts échelons (le fils et la sœur de Kenneth Lay ont ainsi bénéficié de honteuses prébendes), sur les 800 filiales installées dans des paradis fiscaux dont 680 rien que dans les îles Caïmans et, accessoirement, sur les malheureux employés de la multinationale, doublement ruinés par le biais de leurs salaires, désormais inexistants, et de leurs retraites, en raison de l'effondrement du cours de Bourse, alors qu'ils étaient contraints de gaver en actions Enron, désormais décotées, leurs plans d'épargne-maison. Mais la liste des collisions-collusions risque de s'allonger.

Enron, un condensé de scandale du Crédit lyonnais et du Watergate réunis

Pour des entreprises – et un pays – qui, régulièrement, s'insurgent contre la corruption, le favoritisme politique, les méthodes financières opaques chez les autres, le scandale Enron incite au moins à un peu d'humilité, ainsi que l'a fait remarquer l'éditorialiste américain Paul Krugman, lors du World Economic Forum. Dans le cas présent, la moitié au moins de l'équipe Bush (père et fils) baigne dans le pétrole, une industrie qui, aux côtés du tabac, figure parmi les plus gros pourvoyeurs de fonds du Parti républicain. Le business, et quelque part la démocratie, souffrent de ce déballage.

L'autre victime, au stade actuel de l'enquête au moins à moitié consentante, est la firme Andersen et avec elle les grands cabinets d'audit, pris dans les mailles du conflit d'intérêts entre leurs fonctions d'expert-comptable et celles de consultant. La main sur le cœur, toutes ces firmes ont promis qu'elles allaient, soit séparer ces deux activités, soit ériger une muraille de Chine de part et d'autre. A l'image des banques d'investissement qui s'efforcent de séparer le travail d'analyse financière de celui de conseil en investissement, une précaution dont de récents scandales boursiers ont démontré qu'elle pouvait être parfois bien vaine.

Le coup d'arrêt donné à la « concertation » mobilise les syndicats

LA CGIL, PRINCIPALE CENTRALE, MENACE D'UNE GRÈVE CONTRE LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX

RIMINI (Italie)
de notre envoyée spéciale

Depuis l'arrivée de Silvio Berlusconi au gouvernement, les occasions de conflit sur le front syndical n'avaient pas manqué. A l'été, le nouveau ministre du travail, Roberto Maroni, avait annoncé la couleur. La concertation, une tradition dans la péninsule, n'était *« plus de mode »*, elle laissait place au *« dialogue social »*. Chacun put alors prendre la mesure du tournant. Sans discussion préalable, le président du Conseil fit connaître les grandes lignes de ses choix économiques, au cours d'une brève réunion d'une trentaine de représentants syndicaux. Dans les semaines qui suivirent, sa stratégie se précisa. Des trois confédérations, UIL (équivalent de FO), CISL (chrétien) et CGIL (proche des ex-communistes), il choisit la dernière, la plus importante, comme bouc émissaire, en espérant à terme négocier séparément avec les deux premières, moins radicales. Il y réussit assez bien.

Mais en décembre, le ministre du travail précipita le débat. Il annonça ses projets de réformes, entendant les mener par décrets-lois pour aller plus vite, avec la délégation du Parlement : baisse des contributions patronales de retraite pour laisser place aux versements volontaires des salariés dans des fonds de pension ; refus d'augmenter de 6 % les rémunérations des fonctionnaires, dont le contrat cadre national de travail venait à expiration après quatre ans ; et assouplissement du droit au licenciement. Cette ultime modification dite de « l'article 18 du statut du travailleur » prévoit qu'en cas de licenciement injustifié, le salarié ne sera plus réintégré d'office, mais simplement indemnisé. Ce projet, et la détermination à le faire entrer en vigueur à la hâte, provoqua un tollé général et poussa les trois confédérations à ressouder leur unité. De gros mouvements de grève ont suivi pour défendre l'article 18 et s'opposer à la pratique de décision par délégation. Au cours de la dernière semaine de janvier, le mot d'ordre de grève générale tournante a été suivi selon les secteurs de 50 % à 80 %, et plus d'un million de salariés, de source syndicale, ont manifesté dans les rues de la moitié de la péninsule.

TABLE DE DISCUSSION

L'ampleur de cette mobilisation a incité le gouvernement à se donner un prudent délai supplémentaire. D'autant que dans la fonction publique, le mouvement se poursuivait pour obtenir la renégociation du contrat national de travail : une grève était annoncée pour le 15 février. Silvio Berlusconi a alors décidé de déléguer à la table de discussion son vice-président du conseil, Gianfranco Fini, leader par ailleurs d'Alliance nationale, parti post-fasciste au sein de la coalition de centre-droit au pouvoir. Ce dernier sut négocier rondement, trouvant un accord au bout de quelques heures de discussion dans la nuit du 4 au 5 février : l'augmentation sera de 5,5 %. Devant ce résultat, la Confindustria, l'équivalent italien du Medef, grince quelque peu des dents.

« C'est un franc succès », a commenté à chaud Sergio Cofferati, secrétaire général de la puissante CGIL qui tenait son quatorzième congrès du 6 au 9 février, à Rimini, sur la côte Adriatique. En fonction depuis bientôt huit ans, celui qu'on appelle « Le Chinois » vient de fêter ses 54 ans. Il a été reconduit jusqu'en juin ; à cette date il devra partir, les statuts lui interdisant de poursuivre sa tâche. Une *standing ovation* de quatre minutes l'a accueilli à son arrivée à la tribune pour son discours introductif, et une seconde ovation debout des 2 000 délégués et autant d'invités salua la fin de son intervention. Sergio Cofferati a pu mesurer l'attachement de ses « compagnons ».

La CGIL est en croissance régulière, elle affiche 5,4 millions d'inscrits, une santé et une combativité sans égale dans l'Union européenne, dont son leader est un partisan acharné. 2,9 millions d'adhérents sont des retraités souvent de moins de 65 ans, alors que plus d'un million et demi ont moins de 30 ans. La minorité radicale de la confédération, en particulier la fédération de la FIOM (métallurgie, industries mécaniques) avait, dès octobre, montré la voie de la détermination. A Rimini, tirant la leçon du récent succès dans la fonction publique dû à la force de l'unité syndicale, Sergio Cofferati a explicitement envisagé le recours, y compris à la grève générale, pour obtenir l'abandon des projets du gouvernement concernant l'article 18 et la procédure par délégation en matière de retraites et de marché du travail. Mais ses collègues leaders de l'UIL et de la CSIL, invités à la tribune à présenter leur point de vue, ne l'entendent pas de cette oreille. Pour Luigi Angeletti (UIL), les ressources du dialogue ne sont pas épuisées et la grève générale n'est donc pas de saison. Savino Pezzota (CSIL) la juge carrément inopportune. Le président de la République Carlo Azeglio Ciampi, fervent acteur de la concertation quand il était au gouvernement, appelle à la renforcer dans un message aux congressistes qui lui avaient envoyé leurs vœux. Le gouvernement pour sa part, et la Confindustria dénoncent en cœur le jusqu'au-boutisme de « Monsieur Non », le secrétaire général de la CGIL.

Danielle Rouard

I.U.T. VILLETANEUSE UNIVERSITE PARIS 13

CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE L'I.U.T DE VILLETANEUSE - Université PARIS 13
PROPOSE UNE FORMATION PREPARANT AU
METIER D'ADMINISTRATEUR DE RESEAUX

DATE DU STAGE DU 11 MARS 2002 AU 5 JUILLET 2002

Réunion d'information : **Le MARDI 5 MARS 2002 à 10 H Salle 0 100**

Cette formation est ouverte aux salariés et aux demandeurs d'emploi ayant un niveau BAC+2 avec une expérience professionnelle dans le domaine informatique ou des réseaux.

Inscriptions immédiates jusqu'au 7 mars au ☎ 01.49.40.31.17/31.32
e-mail : secrfc@iutv.univ-paris13.fr - www.iutv.univ-paris13.fr

Cette formation est conventionnée par le Conseil Régional d'Ile-de-France et agréée au titre de la rémunération dans le cadre du programme TIC.

DROIT ET ÉCONOMIE

par **Stéphane Corone**

La prostitution est une « prestation de service »

Deux ressortissantes polonaises et quatre Tchèques, de petite vertu, se sont installées à Amsterdam en tant que « prostituées en vitrine ». Elles ont demandé un permis de séjour afin d'y exercer leur profession, invoquant, à l'appui de leur demande, deux accords d'association signés en termes identiques, l'un entre la Communauté européenne et la Pologne, l'autre entre la Communauté européenne et la République tchèque.

L'objet de ces accords est de « *permettre le développement de relations étroites entre* [les parties], *de promouvoir l'expansion des échanges et des relations harmonieuses afin de favoriser le développement dynamique et la prospérité de la République de Pologne* [et de la République tchèque], *afin de créer un cadre approprié pour l'intégration progressive* [de ces pays] *dans la Communauté [...]* ». Les textes précisent que les ressortissants polonais et tchèques peuvent s'établir dans un pays de la Communauté européenne et ont le droit d'y exercer une activité économique, mais seulement en tant que travailleurs indépendants, à l'exclusion de tout salariat.

Pourtant, le secrétaire d'Etat néerlandais a rejeté les demandes de permis de séjour au motif que la prostitution ne peut être considérée ni comme un travail régulier ni comme une profession libérale. Selon lui, les requérantes ne remplissent pas les conditions qui permettent de s'établir aux Pays-Bas en vertu de la loi néerlandaise, à savoir exercer un travail indépendant et disposer de ressources suffisantes. Suite à une longue procédure, l'affaire est venue devant la juridiction locale. Celle-ci a décidé, avant de statuer, d'interroger la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE).

Cette affaire a donné l'occasion à la Cour de rendre un arrêt intéressant (C-268/99) car il met en lumière les relations particulières qu'entretient la Communauté européenne avec ses voisins candidats à l'intégration. Tout d'abord, les magistrats ont reconnu aux requérantes le droit d'invoquer directement en justice les accords passés entre leur pays respectif et l'Union européenne compte tenu des droits « *précis et inconditionnels* » que leur donnent lesdits accords. Toutefois, ont précisé les juges, le droit d'admission et de séjour des étrangers peut être limité par des règles propres à l'Etat d'accueil.

Pour restrictive qu'elle soit, la condition d'avoir des ressources financières suffisantes n'a pas paru à la Cour incompatible avec les termes des accords signés. Elle souligne, en effet, que disposer de ressources donne au demandeur d'un visa des chances de succès dans la création de son activité et prouve qu'il n'a pas l'intention de devenir salarié ou de profiter des aides publiques. Le gouvernement néerlandais a soulevé devant la Cour que la prostitution ne peut être considérée comme « *une activité économique exercée à titre indépendant* », termes prévus par l'accord. Selon lui, les activités visées nécessitent une qualification professionnelle, des investissements, un plan comptable, etc. Il ajoute que la prostitution est interdite.

> Les Pays-Bas n'auraient pu refuser d'accorder un visa aux prostituées étrangères pour atteinte à l'ordre public que s'ils avaient aussi interdit la prostitution à leurs propres ressortissantes

Sur le premier point, la Cour constate que la prostitution est « *une activité par laquelle le prestataire satisfait, à titre onéreux, une demande du bénéficiaire sans produire ou céder des biens matériels* », il s'agit donc d'une prestation de service qui entre dans le cadre d'une activité économique, telle que la décrit l'accord. Quant au caractère illégal de la prostitution, la Cour, reprenant les conclusions de l'avocat général, Philippe Léger, souligne que loin d'être interdite, cette activité est tolérée, voire réglementée par la plupart des Etats européens.

Le gouvernement néerlandais soulevait encore que la prostitution porte atteinte à l'ordre public. Mais les magistrats ont estimé que les Pays-Bas n'auraient pu refuser d'accorder un visa aux prostituées étrangères pour atteinte à l'ordre public que s'ils avaient aussi interdit la prostitution à leurs propres ressortissantes, ce qui n'est pas le cas. Au contraire, la « prostitution en vitrine » fait l'objet d'une réglementation communale.

Dernier argument invoqué par le gouvernement néerlandais : il est impossible de vérifier l'absence de proxénète et donc le caractère indépendant du travail des prostituées. Dans leur arrêt, les magistrats n'ont certes pas contesté le risque de proxénétisme, mais ils soulignent que, pour autant, la prostitution peut être exercée en dehors de tout proxénétisme. En d'autres termes, on ne peut déduire de la réalité de ce risque que toutes les prostituées ont un proxénète. Cela reviendrait à soustraire entièrement une activité économique au champ de l'accord.

Pour les juges européens, les requérantes disposent donc d'un droit d'établissement aux Pays-Bas sous réserve qu'elles aient des fonds suffisants, que la prostitution est bien exercée en dehors de tout lien de subordination et que les intéressées sont intégralement et directement rémunérées.

Agence Juris Presse

L'Europe amorce lentement le virage de la retraite par capitalisation

PLUSIEURS ÉTATS MEMBRES N'ONT PAS ATTENDU LES RECOMMANDATIONS DE BRUXELLES POUR FINANCER LEURS RETRAITES EN FAISANT APPEL AUX FONDS DE PENSION

LES NÉERLANDAIS EN TÊTE DE L'UNION

Cotisants aux fonds de pension en % de la population active

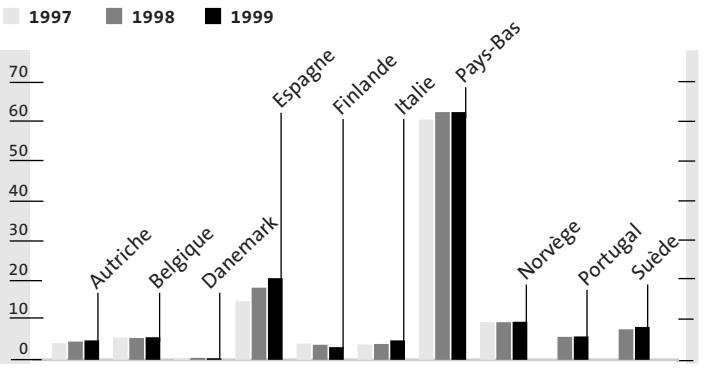

Source : Eurostat

Le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de la vie représentent une « *bombe à retardement* » pour les systèmes de retraite par répartition, selon l'expression utilisée le 6 février 2001 par Frits Bolkestein, commissaire européen au marché intérieur. Il était donc logique que Bruxelles se préoccupe du sujet et recommande aux Etats membres d'accélérer les réformes des systèmes par répartition, en prenant notamment appui sur la capitalisation.

Le rapport qu'Eurostat vient de réaliser sur le marché de l'assurance en général et des fonds de pension en particulier tombe donc à pic. Il a pour but de fournir un instrument de réflexion sur l'évolution des Quinze dans ce domaine nouveau du financement des retraites. Bien entendu, la difficulté d'une telle entreprise de synthèse réside, principalement, dans l'hétérogénéité des systèmes statistiques qui rend malaisée toute présentation globale.

Cela étant, et comme il fallait s'y attendre, la position de chaque pays européen diffère vis-à-vis de la retraite par capitalisation. En nombre de fonds tout d'abord. Certains pays comme le Luxembourg n'en comptent qu'un alors que la Suisse en aligne 3 806. Entre les deux, on trouve les Pays-Bas (1 019), l'Espagne (557) et l'Italie (483). Le nombre de cotisants varie également de pays à pays : le Danemark en compte moins de 24 000 alors qu'ils sont presque 13 millions aux Pays-Bas et 21 millions dans l'ensemble de l'Union européenne.

En termes de capitalisation, le volume d'investissements varie de 55 millions d'euros au Danemark à 26,3 milliards d'euros en Grande-Bretagne en passant par des volumes intermédiaires en Allemagne (18 milliards d'euros) et aux Pays-Bas (11,7 milliards d'euros).

> Le volume d'investissements varie de 55 millions d'euros au Danemark à 26,3 milliards d'euros en Grande-Bretagne

Au plan global, le nombre de fonds de pension a augmenté de 2,51 % dans l'Union européenne entre 1997 et 1999 alors que le nombre de cotisants a, lui, augmenté de 14,75 % sur la même période. Toutefois, la situation est très contrastée selon les pays. Au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, en Italie et en Allemagne, le nombre de fonds de pension en exercice a diminué entre 1997 et 1999. Dans d'autres pays comme l'Espagne, l'Autriche, la Belgique et le Portugal, ce nombre a augmenté alors qu'il est resté stable au Luxembourg et en Suède. Le taux de croissance le plus élevé (+ 35 %) a été enregistré en Espagne. La France, avec ses rares fonds de pension réservés aux fonctionnaires, n'a pas été intégrée dans les statistiques d'Eurostat.

Plus intéressant, le nombre de cotisants a diminué de manière significative dans deux pays scandinaves, la Finlande (– 15,9 %) et le Danemark (– 6,8 %). Dans ce dernier pays, les fonds de retraite ont fait l'objet d'une restructuration en profondeur, leurs actifs étant transférés massivement à des compagnies d'assurances. C'est en Espagne que le nombre d'adhérents a explosé, augmentant de plus de 58 % sur la période considérée.

Malgré l'apparent morcellement du secteur, la tendance à la capitalisation s'amorce nettement en Europe. Mais en termes de taille (nombre d'entreprises adhérentes et capitaux investis), l'ensemble est si disparate que l'on est en droit de penser que des restructurations nationales, voire transnationales, finiront par avoir lieu. Concernant le volume de l'investissement, 70 % des fonds européens investissent moins de 50 millions d'euros, mais leur nombre va en se réduisant. En revanche, le nombre des fonds qui investissent entre 500 millions et 2,5 milliards d'euros a augmenté vigoureusement dans cinq pays au moins : Islande, Belgique, Italie, Autriche et Portugal, avec des taux de croissance allant de 50 % à 400 %. Mais c'est en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas que le stock des capitaux investis pour garantir les retraites des cotisants est le plus impressionnant : 1 148 milliards d'euros pour le premier et 500 milliards d'euros pour le second. L'écart entre le plus haut et le plus bas niveau d'investissements est environ de 273 fois.

Ces capitaux se répartissent entre des actions et autres placements à valeur variable et des obligations. La proportion d'obligations et autres actifs à revenu fixe est supérieure à 50 % au Danemark (58,7 %), en Espagne (58,6 %), en Norvège (57 %) et en Islande (50,5 %). La part des obligations avoisine 50 % en Suède, Portugal, Italie et Finlande. Seuls les Pays-Bas et la Grande Bretagne privilégient nettement les actions au point d'y consacrer de la moitié aux deux tiers de leurs capitaux.

Il est important de constater que la part des placements à risque tend à s'accroître : elle a augmenté de 353 % en Italie, 183,7 % en Islande, 150 % en Espagne, etc. Mais, comme l'indiquent les rapporteurs, « *le mouvement de diversification des placements peut avoir des avantages : bon nombre d'études indiquent un retour sur investissements plus élevé des capitaux investis en actions. La contrepartie d'un tel choix est une plus grande volatilité du portefeuille, laquelle peut être réduite par une définition des règles prudentielles au niveau européen* ». Lesquelles règles restent encore à écrire.

Yves Mamou

Jens-Peter Bonde, porte-drapeau des eurosceptiques

LE DÉPUTÉ DANOIS ÉLU À BRUXELLES SE BAT POUR UNE LIMITATION DES PRÉROGATIVES DE L'UNION

EUROPE DU NORD
de notre correspondant

Au sein de l'Intergroupe SOS-Démocratie lors de l'élection du président du Parlement européen, le 15 janvier, qui mieux qu'un eurosceptique danois pouvait porter l'étendard des souverainistes réunis ? Jens-Peter Bonde, président du Mouvement de juin et coprésident du groupe Europe des démocraties et des différences (EDD, 18 députés), a créé la surprise en drainant sur son nom 66 voix au premier tour, 76 au deuxième et 33 au troisième et dernier tour de scrutin. « *Si le vote n'avait pas été secret, je n'aurais pas obtenu 50 voix,* reconnaît-il. *Plusieurs députés du Parti populaire européen (PPE, 231 députés), des Tories, ont voté pour moi.* » Le nouveau président libéral du Parlement européen, l'Irlandais Pat Cox, a bénéficié de l'appui de son groupe, les Européens libéraux, démocrates et républicains (ELDR, 53 députés) et du PPE. Pourtant, certains conservateurs britanniques, renâclant à faire élire un candidat irlandais fédéraliste, n'ont, semble-t-il, respecté les consignes de leur groupe qu'au dernier tour (*Le Monde* du 16 janvier).

JENS-PETER BONDE

▶ **1972** De nationalité danoise, il publie *Pour ou contre la CEE* , après avoir travaillé comme journaliste à *Notat,* un hebdomadaire antieuropéen.

▶ **1979** Ce souverainiste est élu député au Parlement européen.

▶ **1997** Il préside, à l'Assemblée de Strasbourg, le groupe « Europe des nations ».

▶ **2002** Jens-Peter Bonde, 54 ans, arrive en troisième position lors de l'élection à la présidence du Parlement européen.

Volubile, passionné, Bonde séduit, Bonde rassemble, « *du Front national aux communistes, de Philippe de Villiers à Jean-Pierre Chevènement* » jusqu'aux « *Français de Chasse, pêche, nature et traditions* » (CPNT), membres de l'EDD. En 1999, il quitte Charles Pasqua et l'UEN (Europe des nations), entraînant avec lui William Abitbol, ancien conseiller politique du président du Rassemblement pour la France (RPF) et soutien affiché de Jean-Pierre Chevènement, candidat du MDC à l'élection présidentielle 2002.

Pour l'eurodéputé danois, les étiquettes importent peu. Etudiant, il est membre du Parti social libéral. En 1972, à la veille de l'entrée du Danemark dans la Communauté économique européenne (CEE), il quitte les bancs de l'Institut de sciences politiques d'Aarhus sans valider son diplôme, fonde le Mouvement contre la CEE et, devenu journaliste, rejoint les rangs communistes. Dans le même temps, à Moscou, la *Pravda* dénonce l'adhésion « *contre la volonté de leurs peuples* » des quatre nouveaux pays membres (Danemark, Grèce, Irlande et la Norvège, dont le Parlement venait de ratifier le traité d'adhésion, et le rejettera par référendum la même année).

ORGANE SANS LÉGITIMITÉ

Elu député européen pour la première fois en 1979, Jens-Peter Bonde n'occupera plus de mandat national. Car l'homme, accusé par Copenhague de puiser dans la manne communautaire pour financer les séjours à Bruxelles d'eurosceptiques des pays candidats, n'a qu'une idée en tête : faire plier la Commission européenne, organe sans légitimité, opaque et autoritaire, et ses centaines de fonctionnaires qui, sous couvert « *d'ultra-bureaucratie* », orientent, tranchent, décrètent dans le secret le plus strict, selon une mécanique bien étrangère aux impératifs de transparence prévalant dans les pays nordiques.

Jens-Peter Bonde, qui sait pourtant qu'il n'arrêtera pas l'Union européenne (UE) dans sa course à l'intégration, décuple ses efforts en commission, interroge en séance, rédige, écrit (pas moins de trente ouvrages), prêche, inlassablement, et occupe l'espace, de Bruxelles à Strasbourg, de Copenhague à Nice... Même s'il « *n'a pas tellement foi dans le Parlement européen* », affirme l'eurodéputé suédois écologiste Per Gharton, Jens-Peter Bonde, qui se dit « *euroréaliste* », défend, pour « *sauver l'Etat-providence danois, non viable dans un système ouvert* », une Europe a minima dont les pays membres peuvent sortir à tout moment.

Il réclame une limitation des prérogatives de l'UE au commerce, à l'environnement et à la consommation, ainsi qu'« *aux domaines ne relevant pas de la souveraineté nationale* », mais dans lesquels « *la coopération au niveau européen apporte un plus* ». Bref, une sorte d'« *Europe utile* », très éloignée de l'idéal défini par ses pères fondateurs.

Rêvant à une Europe sans union, il prône une Union vidée de son sens. C'est cette dualité – synthèse subtile entre, d'une part, un souverainisme radical qui s'accommode des extrêmes idéologiques, et l'aspiration, d'autre part, à la démocratisation, l'ouverture et la transparence de l'Union – qui permet à Bonde de rallier à sa cause eurosceptiques modérés, tenants d'une autre Europe, et radicaux, partisans de sa réduction à peau de chagrin. C'est au sein de la Convention sur la réforme de l'UE, présidée par l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, que Jens-Peter Bonde poursuivra désormais son travail de sape : il entend rédiger une proposition alternative aux conclusions finales de ladite Convention, et finalement soumettre au suffrage, par référendum, les deux textes. « *C'est cela, la démocratie* », affirme-t-il.

Boris Lévy

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par **Jean-Marc Daniel**

James Stewart, le dernier mercantiliste

APRÈS L'INFLATION des années 1970, l'Argentine avait cru trouver la panacée. En gageant sa masse monétaire sur ses réserves en devises, elle était sûre d'en empêcher une augmentation sans contrôle. Paradoxalement, cette politique, présentée comme libérale, renouait avec certains des vieux préceptes mercantilistes : chaque dollar de réserve provenant d'une exportation, le pays faisait du solde extérieur le paramètre déterminant de l'évolution de la masse monétaire et, par-delà, de la politique économique. Quand la dévaluation et l'austérité brésiliennes ont réduit les débouchés de l'Argentine, celle-ci a refusé la déflation qu'impliquaient ses choix, d'où, en partie, le drame actuel.

Les dirigeants argentins auraient eu tout intérêt à lire les débats qui marquèrent la fin du mercantilisme, et notamment les écrits de James Stewart. Considéré comme le dernier mercantiliste et connu pour avoir été, en intitulant son livre principal *Enquête sur les principes d'économie politique (An Inquiry into the Principles of Political Economy)*, le premier à parler en anglais d'« économie politique », il est aussi celui qui souligna le danger de croire que l'économie d'un pays se régule par ses rapports avec l'étranger.

Il naît le 10 octobre 1713 à Edimbourg, dans une famille aristocratique de juristes, où l'on supporte mal la dilution de la spécificité écossaise dans le Royaume-Uni. C'est donc tout naturellement qu'il rejoint les jacobites, ces partisans d'un retour des Stuarts sur le trône à la place des Hanovres. Il subit les conséquences de leur défaite à Culloden, en 1746. Il part en exil pour Angoulême, où ce romantique digne d'un roman de Balzac perd ses illusions. Il perd aussi en France, où le « w » n'existe pas, son nom et devient « Steuart ». Mais il y gagne des idées que, revenu en Ecosse en 1763, il détaille en 1767 dans son *Enquête*.

Il développe d'emblée deux notions qui font de lui un précurseur de l'économie moderne. D'abord, il affirme l'existence de rendements décroissants. L'augmentation de la production agricole suppose la mise en culture de terres de moins en moins fertiles, mobilisant de plus en plus d'efforts, au point qu'on est en droit de se demander si la production maximale et la production optimale sont identiques. Il annonce ainsi David Ricardo, pour qui la production optimale n'est pas la production maximale, mais celle qui correspond au profit maximal.

Il constate ensuite que le comportement économique est individualiste alors que le comportement politique repose sur la volonté d'association. Cette contradiction oblige l'Etat à sortir de son rôle juridique pour devenir l'organisateur de l'économie. Pour cela, il doit respecter les libertés individuelles et le droit de propriété et utiliser la monnaie et les finances publiques.

Connu pour avoir importé les mots d'économie politique en Angleterre, Stewart devrait l'être pour avoir inventé la politique économique moderne. Pour lui, le chômage provient d'un manque de demande dû à une circulation monétaire trop faible. Pour l'augmenter, la première méthode est celle des mercantilistes, c'est-à-dire l'apport d'or par excédent commercial. Mais Stewart n'y est que moyennement favorable. L'excédent extérieur revient à fournir les fruits du travail national aux pays favorisés par la possession d'une mine ou ayant par la force saisi l'or d'un autre pays. Il y a là une dévalorisation du travail et une légitimation de la politique d'agression et de rapine qui le heurte. Il préfère les moyens internes de la politique économique, notamment dans ses aspects monétaires.

> L'excédent extérieur revient à fournir les fruits du travail national aux pays favorisés par la possession d'une mine ou ayant par la force saisi l'or d'un autre pays

A côté de la monnaie métallique, qu'il appelle monnaie réelle, il y a le crédit, qu'il nomme monnaie symbolique. Il propose de favoriser ce dernier, de *« fondre, en plus des métaux précieux, les terres »*, c'est-à-dire d'inciter les propriétaires fonciers à hypothéquer leur domaine, au travers notamment d'une politique de bas taux d'intérêt. Quand le volume des emprunts privés se stabilise, l'Etat doit prendre le relais. En empruntant à des taux supérieurs à ceux du marché, il pousse les propriétaires à de nouveau hypothéquer des terres pour acheter des bons du Trésor et relance le processus de création monétaire. Ainsi, l'Etat peut créer la demande nécessaire au plein emploi.

Certes, deux écueils menacent cette politique : l'inflation et la faillite publique. Pour lui, la hausse des prix est impossible tant qu'il y a des chômeurs, car les emprunts à l'origine de l'augmentation de la masse monétaire financent des projets concrets conduisant à une production effective. Quant à la banqueroute publique, elle n'a aucune conséquence économique. Le non-remboursement d'un emprunt le transforme en un prélèvement définitif, c'est-à-dire en un impôt.

Soutien de la demande, politique économique, on est loin de la main invisible qu'à la même époque vante Adam Smith. A contre-courant, soupçonné par ses compatriotes d'incorrigible francophilie, James Stewart meurt dans l'oubli le 19 novembre 1780. Comme par malédiction, Keynes, qui partage pourtant son approche, fait mine de l'ignorer. Peut-être parce qu'ils sont trop proches : n'ont-ils pas écrit tous les deux des textes définitifs sur la stratégie monétaire de l'Inde ?

Jean-Marc Daniel
est professeur à l'ESCP-EAP

L'économie du développement refait surface à Porto Alegre

700 ATELIERS DE RÉFLEXION POUR DÉFINIR D'AUTRES RÈGLES

PORTO ALEGRE (Brésil)
de notre envoyée spéciale

« Repenser l'économie du développement. » Cette proposition figurait au programme des quelque 700 ateliers de réflexion organisés par le Forum social mondial qui s'est tenu, pour la seconde année, à Porto Alegre, du 31 janvier au 5 février. L'invitation, après un simple tour d'horizon de la situation des pays en développement, et du continent africain en particulier, n'a a priori rien d'insensé. Rares sont en effet les pays – ils ne sont qu'une poignée – qui ont réussi, au cours des trente dernières années, à se hisser dans la catégorie des émergents —, stade transitoire avant d'accéder un jour peut-être au club fermé des pays riches.

La démarche est, en réalité, tout à fait provocatrice. Tous les économistes savent bien que la discipline de l'« économie du développement » est dans une situation de quasi mort clinique depuis que les politiques donnant la primauté à la libéralisation et au marché se sont imposées au Nord comme au Sud sous la pression du fameux « consensus de Washington » placé au centre du credo des institutions financières internationales. Ceux qui s'en préoccupent encore ont, la plupart du temps, été cantonnés dans des laboratoires de recherches dont les travaux sont peu diffusés.

Franklin Serrano, diplômé de Cambridge et professeur à l'université fédérale de Rio de Janeiro, fait partie de ceux-là. Il a pourtant décidé, il y a quelques mois, de créer avec d'autres le réseau IDEAs (International Development Economics Associates) pour rassembler tous les économistes, qui, comme lui, pensent qu'il est nécessaire de combattre l'idée qu'il n'existe qu'une seule recette de la réussite. *« Notre objectif est de tordre le cou à toutes les idées fausses qui se sont imposées comme des vérités intangibles au cours des dernières années »*, explique-t-il.

Pourquoi maintenant ? Et pourquoi être présent à Porto Alegre ? *« Le libéralisme est à bout de souffle et cela nous donne à nouveau la possibilité de nous exprimer après de longues années de plomb »*, répond le docteur Chandrasekhar, de l'université Jawaharlal Nehru de Delhi, membre du réseau et elle aussi présente à Porto Alegre. *« Nous sommes ici car, en tant qu'économistes originaires de pays du Sud, nous voulons aider les mouvements sociaux à affûter leurs arguments contre les grandes institutions et souvent aussi contre leur gouvernement. »* Cette Indienne raconte qu'elle a beaucoup visité d'universités du tiers-monde au cours des trois dernières années et qu'elle a été frappée par la quantité de travaux de qualité dont elle n'avait pas eu connaissance. IDEAs a aussi pour objectif de mieux les diffuser. *« Avec Internet, il n'est plus nécessaire d'avoir de l'argent pour créer un réseau comme le nôtre »*, ajoute-t-elle. D'ailleurs, elle a été très surprise de constater qu'un mois seulement après le lancement de leur site, www.networkideas.org, deux cents économistes avaient répondu à l'appel.

> « Le libéralisme est à bout de souffle et cela nous donne à nouveau la possibilité de nous exprimer après de longues années de plomb »

Ce projet aurait eu du mal à voir le jour sans le soutien financier de la Fondation Ford et de l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (Unrisd). Le directeur de ce dernier, le Malawite Thandika Mkandawire, a d'ailleurs fait le voyage pour Porto Alegre afin de participer à l'atelier d'IDEAs et d'organiser son propre séminaire sur « La réforme des institutions internationales ». L'analyse de ce haut fonctionnaire ne détonne pas dans le concert de récriminations faites par les antimondialisation contre la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). *« Depuis vingt ans, la question du développement, en tant que tel, a disparu au profit de priorités données à la stabilisation et à l'ajustement. Or je crois que cette vision a failli et que nous devons la corriger. C'est pour cela que nous sommes là. Nous voulons montrer qu'il est possible de faire des analyses économiques rigoureuses sans être orthodoxes »*, explique-t-il.

Le patron de l'Unrisd décline trois arguments témoignant, selon lui, de l'échec des politiques défendues par les institutions financières internationales et ce au regard des promesses qui avaient été faites. Premièrement : la croissance. Depuis 1980, les performances ont été inférieures à celles des décennies 1960-1970, périodes de forte intervention de l'Etat. Et les flux de capitaux qui devaient apporter de nouvelles ressources aux pays en développement ont en réalité été très volatils et très sélectifs. Selon lui, cette promesse a conduit la plupart des Etats à abaisser leur fiscalité en se privant de revenus qui auraient pu permettre de financer des dépenses sociales. Deuxièmement : la démocratisation. Si elle a été proclamée dans beaucoup de pays, elle aurait, pour M. Mkandawire, un caractère illusoire puisque les Etats, du fait de la globalisation, n'ont plus, en réalité, le choix de leurs politiques économiques. Enfin, la réduction des inégalités. Toutes les études le montrent : l'écart entre riches et pauvres n'a cessé de se creuser au cours des dernières décennies, conduisant des institutions dont cela n'a jamais été la mission, comme le FMI, à déclarer, elles aussi, la lutte contre la pauvreté. M. Mkandawire se montre cependant peu optimiste sur la capacité des grandes institutions à changer de cap. *« Seule une crise économique majeure touchant le cœur de l'économie mondiale pourrait vraiment les contraindre à bouger »*, prédit-il.

Pour l'année prochaine, il espère convaincre de grands noms de l'économie mondiale de venir au Forum social mondial. Signe que, cette année, Porto Alegre est devenu un rendez-vous plus que fréquentable.

Laurence Caramel

UNE EXPERTISE ANCRÉE AU SUD

Le réseau IDEAs (International Development Economics Associates) a établi son secrétariat en Inde à l'université de Delhi autour des professeurs Jayati Ghosh et C. P. Chandrasekhar. Les autres membres fondateurs viennent de continents différents. Franklin Serrano pour l'Amérique latine à Rio, Adebayo Olukoshi pour l'Afrique à Dakar, Jomo K. S. pour l'Asie encore, en Malaisie, et Erinc Yeldan en Turquie.

IDEAs a trois objectifs : faire circuler les travaux des économistes du Sud, organiser des conférences pour diffuser leurs conceptions du développement et aider les mouvements sociaux, en leur fournissant une expertise répondant aux questions qu'ils se posent tels l'impact de la libéralisation ou les effets qu'induirait l'introduction de normes sociales.

Le Forum économique mondial peine à ausculter la globalisation

POUR LES PARTICIPANTS, IL N'Y A PAS D'AVANT ET D'APRÈS 11 SEPTEMBRE

NEW YORK,
de notre envoyé spécial

Contrairement à ce que les manifestations antiglobalisation pourraient laisser penser, les opinions positives sur les effets de la mondialisation se sont confortées au cours de l'année écoulée, notamment en Amérique du Nord. En même temps, un *« soutien significatif »* est accordé aux formes de contestation pacifiques de la globalisation. Parallèlement, la qualité de l'environnement et la création d'emplois vont se dégrader et la pauvreté va s'aggraver sous l'effet de la mondialisation, alors que, paradoxalement, les ressortissants des pays en développement continuent à nourrir de grandes espérances dans des domaines aussi divers que l'accès aux marchés des pays du Nord, la consolidation des économies, une meilleure qualité de vie et une défense accrue des droits humains.

Ce recueil d'opinions, tiré d'un gigantesque sondage par téléphone auprès de 25 000 personnes, vivant dans 25 pays et cinq continents, et qui se veut représentatif de 67 % de la population mondiale, est aussi complémentaire que contradictoire. Cette enquête présentée à l'occasion du Forum économique mondial qui s'est déroulé à New York du 31 janvier au 4 février donne la mesure de la complexité de la question posée : à qui et à quoi profite la globalisation ? Qui en pâtit et à quel niveau ?

Qu'elles soient néerlandaises, américaines, allemandes, mais aussi vénézuéliennes, indiennes, chinoises ou indonésiennes, la grande majorité des personnes interrogées (19 pays sur les 25 pris en compte) considèrent que la mondialisation a plutôt des effets positifs pour elles-mêmes et pour leurs proches, constate le sondage réalisé entre octobre et décembre 2001. En revanche, lorsque la segmentation se fait plus géographique, en l'occurrence Nord-Sud, entre 40 % et 50 % des interrogés (une proportion qui grimpe à 69 % dans le cas de l'Argentine) voient surtout les effets négatifs de la mondialisation en cours. Autre résultat surprenant : c'est essentiellement dans les pays industrialisés (Japon, France, Espagne, Allemagne) que la tendance est majoritaire (jusqu'à 76 % dans le cas du Japon) à voir dans la globalisation une réelle menace pour l'emploi.

Clairement, dans tous ces domaines – et c'est là l'une des principales leçons à tirer de cette 31e édition du World Economic Forum –, il n'y a pas d'avant et d'après-11 septembre, en référence à la tragédie qui a frappé l'Amérique quatre mois auparavant. A tous ceux qui, au fil des sessions, ont régulièrement mis en avant la lutte contre le terrorisme et les impératifs sécuritaires pour garantir la stabilité de la planète – message martelé par la délégation américaine –, Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, a répondu que, certes, il fallait tenir compte des *« forces de désespoir et de terreur »*, mais qu'il convenait également de leur opposer, outre une réplique militaire, *« un message de solidarité, de respect mutuel et, par-dessus tout, d'espoir »*, sous peine de subir un effet boomerang dévastateur. Dans cet esprit, il a appelé à doubler le montant de l'aide mondiale au développement, laquelle est limitée actuellement à une cinquantaine de milliards de dollars par an, à charge à chaque pays développé d'accroître une participation trop souvent insuffisante. Une pique qui visait les Etats-Unis, dont la contribution reste limitée à 0,1 % de son produit intérieur brut, en dépit de l'engagement pris par les pays riches de porter à 0,7 % ce pourcentage.

AUGMENTATION SUBSTANTIELLE

Désigné comme l'un des organisateurs de la conférence des Nations unies sur le financement du développement qui doit se dérouler du 18 au 22 mars à Monterrey (Mexique), une réunion à laquelle devrait assister George W. Bush, l'ancien président mexicain Ernesto Zedillo Ponce de Leon a assuré que les objectifs à atteindre en matière de développement international ne pourraient pas l'être sans une *« augmentation substantielle »* des contributions des pays riches. Pour autant, l'ex-président Zedillo n'a émis aucune critique à l'encontre du processus de mondialisation, loin s'en faut : *« Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de moins de globalisation, mais, au contraire, de davantage de mondialisation. »*

Une affirmation partagée par tous les ténors des négociations commerciales présents au Forum, qu'il s'agisse du professeur Jagdish Bhagwati, de l'université Columbia (New York), avocat de l'ouverture inconditionnelle des marchés, de Peter Sutherland, ancien directeur général du GATT (l'ancêtre de l'Organisation mondiale du commerce), comme de Mike Moore, l'actuel patron de l'OMC, et de son successeur désigné, le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi.

En face, rares étaient ceux qui étaient conviés à exprimer des doutes face à cette assurance concertée, si ce n'est le leader syndicaliste Neil Kearney, secrétaire général de la Fédération internationale des industries du textile, dont le siège est à Bruxelles. Le moratoire qui a suivi le 11 septembre au sein du mouvement antiglobalisation ne doit pas faire illusion, a-t-il souligné. La contestation des dérives de la mondialisation est devenue *« un marché haussier »*.

Serge Marti

CADRES EN ACTIVITÉ
Executive MBA Dauphine
Réunions d'information
le lundi 11 mars à 18 h 00 et
le mardi 2 avril à 19 h 00
à l'Université Paris Dauphine
www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
Tél. : 01 44 05 41 81

Marchons vers une réelle autonomie fiscale *par Dominique Hoorens et Philippe Laurent*

Vingt ans après les lois Defferre, le débat sur la décentralisation revient en pleine actualité. Habituellement centré sur les aspects les plus institutionnels, il aborde aujourd'hui – fait nouveau – la thématique du financement du secteur local.

Concernant la question des relations financières entre l'Etat central et les collectivités locales, on parle beaucoup d'autonomie fiscale. Le sujet étant particulièrement complexe, il importe d'en mesurer pleinement les enjeux. Qu'entend-on par « autonomie fiscale » locale ? Dans un schéma idéal, l'autonomie fiscale signifie que chaque collectivité locale a la possibilité de choisir d'offrir plus (ou moins) de services et d'équipements à la population et d'en assumer politiquement le coût, en augmentant (ou en diminuant) ses ressources tarifaires ou fiscales.

L'élu local peut ainsi afficher l'impact de ses choix de gestion face au contribuable et à l'utilisateur des services. Cela lui permet, en outre, de pratiquer une politique économique locale adaptée à son territoire, et de bénéficier, ensuite, du fruit de son développement. Ce mode de régulation apparaît particulièrement efficace : c'est pourquoi il est défendu avec vigueur par le président du Sénat et les représentants de nombreuses associations d'élus. Or le système fiscal local actuel n'est guère propice à l'application de ce principe. D'autant plus que les réformes récentes (suppression de la vignette automobile, de la taxe d'habitation régionale, d'un tiers de la taxe professionnelle, réduction des droits de mutation, montée en charge des exonérations) ont fortement réduit le champ fiscal des collectivités locales. Où sont donc les blocages ? L'autonomie, pour qui ?

Il n'est guère surprenant que ce soient essentiellement les collectivités importantes qui réclament l'autonomie fiscale, et non les plus modestes, où la richesse fiscale est proportionnellement plus faible. L'augmentation, même très forte, des taux d'imposition dans une commune petite ou pauvre n'a pas forcément un effet de levier important ; le pouvoir fiscal devient dès lors presque factice. L'autonomie, de manière caricaturale, intéresse actuellement surtout les collectivités disposant d'une assiette fiscale importante ou, à tout le moins, d'une réelle marge de décision. Mais, puisque c'est bien à chaque niveau territorial que doivent pouvoir s'exercer dynamisme et responsabilité, il est important que l'autonomie puisse avoir un sens pour toutes les collectivités, petites ou grandes, riches ou pauvres.

> Deux idées fondamentales semblent s'opposer : la mise en œuvre de l'autonomie, qui conduit de fait à la différenciation des situations, et le souci de l'égalité républicaine. Ces deux principes sont inconciliables et ils sont aussi fortement ancrés l'un que l'autre dans la culture française

Il apparaît dès lors nécessaire de revoir le système de la fiscalité locale pour assurer à chacun de réelles marges de manœuvre. Revendiquer l'autonomie fiscale, c'est aussi afficher et assumer ses choix face aux contribuables. Le système actuel ne s'y prête guère. L'impôt acquitté au titre de la taxe d'habitation, des taxes foncières ou de la taxe professionnelle résulte de l'empilement des décisions de la commune, du groupement, du département, de la région (voire parfois des chambres de commerce et d'industrie). L'intervention de l'Etat, qui assume une part de plus en plus forte de la fiscalité locale par le biais de dégrèvements (plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au niveau de revenu du ménage, etc.) contribue aussi à fausser la donne. Ce type de mécanisme est indispensable en ce qu'il protège les contribuables les plus démunis. Mais il conduit à ce que de plus en plus de contribuables soient indifférents à la politique fiscale des élus locaux. Nombreux sont ceux pour qui l'évolution de l'impôt local ne dépend plus aujourd'hui des élus locaux, mais des modes de calcul des dégrèvements de l'Etat.

Pour résoudre ces deux difficultés, empilement des décisions émanant de plusieurs collectivités locales et interventionnisme de l'Etat, il faudrait que l'on puisse distinguer clairement les responsabilités de chaque niveau de collectivité et cela indépendamment des actions de l'Etat. On pourrait agir sur deux points. Premièrement, l'affectation spécialisée de la fiscalité locale permettrait d'attribuer clairement un pouvoir fiscal sur un impôt à une et une seule collectivité locale. Deuxièmement, il serait souhaitable que l'Etat transfère aux collectivités locales les montants qu'il consacre actuellement aux dégrèvements. Celles-ci deviendraient ainsi maîtresses de leur calibrage, tout en respectant quelques règles minimales du jeu, et le rôle des élus locaux en matière de politique fiscale serait agrandi.

Deux idées fondamentales semblent s'opposer : la mise en œuvre de l'autonomie, qui conduit de fait à la différenciation des situations (les moyens et les marges de décision d'une collectivité locale à l'autre sont très disparates), et le souci de l'égalité républicaine. Ces deux principes sont inconciliables et ils sont aussi fortement ancrés l'un que l'autre dans la culture française. Cela explique qu'aucune réforme des finances locales d'importance n'a pu être mise en œuvre, car tout projet peut toujours être contesté à l'aune de l'un de ces deux principes.

Si l'on veut avancer, il faudra trouver un compromis. Pour atténuer les disparités les plus flagrantes, il faut une forme de redistribution partielle des bases fiscales entre les collectivités locales : les écarts de richesse sont actuellement tels qu'ils ne pourront jamais être réglés uniquement par des dotations en provenance de l'Etat. On pourrait envisager un système de prélèvement progressif sur les produits fiscaux des mieux lotis, à l'instar de ce qui est fait par l'impôt sur le revenu. Un tel mécanisme évite tout effet de seuil et conserve, au moins partiellement, le bénéfice de la croissance du tissu fiscal, et donc du développement économique. Ces sommes seraient allouées aux collectivités les moins riches.

Cette attribution pourrait être effectuée sous forme de « bases fiscales fictives » qui viendraient accroître l'assiette fiscale réelle. Cela permettrait de réduire les inégalités et d'étendre la portée du vote des taux dans les collectivités locales les plus petites ou les plus pauvres. Ce système maintient les principes de localisation et d'autonomie et corrige une partie des disparités de richesse, et cela quel que soit le type d'assiette fiscale. Avec cette correction à la base du schéma fiscal, la politique de péréquation complémentaire de l'Etat pourrait s'exprimer plus facilement, d'autant plus si ce dernier en déconcentrait les mécanismes.

Facteur essentiel pour réformer ensemble la fiscalité locale : le temps. Si on ne veut pas déstabiliser les équilibres financiers des collectivités locales, il importe d'agir avec une ligne directrice claire et de procéder progressivement. Une réforme des ressources fiscales aura nécessairement des impacts sur les collectivités et sur les contribuables. Ne pas agir favorise un immobilisme préjudiciable au dynamisme de nos collectivités locales. Aller trop vite, c'est risquer la chute. Alors, redécouvrons le plaisir simple de la marche en avant !

Dominique Hoorens est directeur des études de Dexia-Crédit local ; **Philippe Laurent,** élu local, est consultant.

LIVRES

par **Marie-Béatrice Baudet**

Contre-expertise

> PLEIN-EMPLOI, L'IMPROBABLE RETOUR,
d'Olivier Marchand (Gallimard, coll. « Le Monde Folio actuel », 2002, 254 p., 7,6 €).

Un livre réponse ? Certainement. Dès les premières lignes, d'ailleurs, l'auteur, économiste et administrateur de l'Insee, signale qu'il s'est livré à cet exercice d'écriture en raison « *du retour en grâce de l'objectif de plein-emploi* ». Pour autant, il attend la page 170 pour dévoiler le nom du principal destinataire de son ouvrage : Jean Pisani-Ferry, ancien conseiller de Dominique Strauss-Kahn, président délégué du conseil d'analyse économique (CAE) rattaché à Matignon. Dans un rapport rendu en 2000 au CAE, puis dans *La Bonne Aventure* (éditions La découverte, coll. « Cahiers libres », 2001), récompensé par le prix du livre d'économie 2001, Jean Pisani-Ferry s'est en effet fait le héraut des retrouvailles possibles, d'ici à 2010, avec le plein-emploi.

SYNTHÈSE LIMPIDE

Olivier Marchand ne l'entend pas vraiment de la même oreille. Les mécanismes du marché du travail, il connaît bien, lui aussi. Et il le montre dans les premiers chapitres de son livre qui offrent une synthèse limpide des changements opérés depuis quarante ans, qu'il s'agisse de l'éclatement de l'emploi ou bien de la modification des trajectoires professionnelles.

Ce tour d'horizon lui fait dire que l'expression « plein-emploi » appartient au passé. Les crises économiques ont effacé les frontières, hier encore strictement délimitées entre emploi, chômage et inactivité. Mieux vaut parler, dorénavant, de « pleine activité », avec toute l'ambiguïté que comporte le terme, mais au moins les choses sont claires.

Oh, bien sûr, lui aussi aimerait croire à un objectif de 5 % de taux de chômage d'ici une petite dizaine d'années, mais il préfère la prudence à l'enthousiasme volontariste, le retournement de conjoncture actuelle l'aidant à rappeler qu'en économie rien n'est jamais acquis.

SÉRIEUX COUP DE MAIN

Une prédiction semble particulièrement titiller l'expert qu'il est : la courbe démographique française, qui, entre 2005 et 2010, va provoquer l'arrêt de la croissance du nombre d'actifs puis sa diminution, donnerait un sérieux coup de main à la baisse du chômage.

Le raisonnement paraît, en effet, d'une logique sans faille : des actifs moins nombreux devraient naturellement avoir plus de facilités à trouver un emploi. Attention, avertit Olivier Marchand, « *le lien entre population active et chômage est beaucoup plus complexe, comme le montrent déjà leurs évolutions passées* ». Ainsi, rappelle-t-il, l'augmentation de la population active au début des années 1960 ne s'est pas traduite par du chômage, et dix ans plus tard la poussée du chômage n'a pas coïncidé avec un changement dans le rythme de la croissance de la population active.

Et il n'omet pas non plus de répéter à ceux qui l'oublieraient un peu trop vite que « *le chômage présente une composante structurelle importante : inadéquations entre structures de l'offre et la demande de travail, freins à la mobilité, rigidités salariales...* ». Bref, explique-t-il, maintien du chômage et pénurie de main-d'œuvre peuvent coexister, éloignant un peu plus l'objectif de plein-emploi.

Les importations, outil de dissuasion *par Klaus Friedrich*

L'important déficit commercial américain a toujours été considéré comme un reflet de la faiblesse du pays, et même de son échec. Cependant, à l'avenir, il pourrait s'avérer être un instrument de rayonnement de la puissance des Etats-Unis. Comment ? Les importations d'origine américaine, non seulement répartissent les opportunités de croissance à travers le monde, mais permettent également de gérer des relations internationales fragiles.

Avec l'économie des Etats-Unis dans une passe difficile, le reste du monde découvre tout à coup qu'il existe une seule chose à craindre encore plus qu'une économie américaine en ébullition : une économie qui se traîne. L'année dernière, les Etats-Unis ont acheté pour 1 240 milliards de dollars de marchandises, soit 6 % du total de 21 400 milliards de dollars de biens et services produits par le reste du monde. En d'autres termes, les emplois d'environ six travailleurs sur cent dans le monde dépendent directement des Etats-Unis.

Cette réalité a un énorme impact sur la diplomatie internationale d'un point de vue économique et sur les rapports de puissance. La dépendance du monde vis-à-vis de l'Américain dépensier fournit aux Etats-Unis un outil puissant bien décrit par l'expression « *dissuasion par les importations* ». Dans la doctrine militaire, le terme « *dissuasion* » fait référence à la capacité d'un pays à disposer des moyens d'empêcher un adversaire d'attaquer. Ce terme pourrait évoquer les images, datant de la guerre froide, de deux ennemis jurés avec suffisamment d'armes nucléaires à leur disposition pour dévaster la planète entière à maintes reprises.

Mais la dissuasion traditionnelle par le biais de la puissance militaire est aujourd'hui complétée par une forme bénigne de la puissance américaine : aucun pays, dans son propre intérêt, ne peut vouloir du mal aux Etats-Unis, quand son propre bien-être économique dépend de manière si critique d'une économie américaine à la croissance saine. Considérons ces statistiques sur le commerce. Environ 32 pays, de Hongkong au Nigeria, ont livré plus de 10 % de leur produit intérieur brut (PIB) vers les Etats-Unis en 2000. De nombreux pays connaissent une récession, dans certains cas d'une sévérité sans précédent, dans la foulée du ralentissement américain, comme le Mexique, Singapour, Taïwan et la Malaisie. L'économie européenne a également pris un sérieux coup.

> Même avec une balance commerciale à l'équilibre, les Etats-Unis vont rester le marché le plus gros et le plus dynamique au monde, essentiellement le pays à qui on « doit vendre »

Pour nombre de ces pays, l'impact est encore plus important que ne le suggèrent les chiffres. Les industries exportatrices confrontées à une concurrence mondiale sont souvent le secteur le plus dynamique et innovateur d'une économie (en Chine ou au Japon par exemple). Quand les exportations d'un pays sont touchées, il peut y avoir des retombées substantielles sur la solidité et le dynamisme de l'économie dans son ensemble, souvent avec de sévères conséquences, comme une hausse du chômage et une baisse des revenus. Bref, les pays qui exportent beaucoup se trouvent à la merci d'une nation avec un énorme déficit commercial.

Cette réalité va à l'encontre de la notion de mercantilisme. Les adeptes de cette théorie percevaient le commerce international comme une compétition où les pays qui importaient plus qu'ils n'exportaient étaient considérés comme « faibles ». Cette théorie a eu ses beaux jours au XVIIIe siècle. La France et la Grande-Bretagne ont créé des empires entiers autour de la notion que les colonies n'existaient que pour leur fournir un excédent commercial. Il n'est pas nécessaire d'être diplômé en économie pour voir à quel point l'hypothèse de base du mercantilisme est réellement trompeuse. Bien sûr, la Chine a exporté pour 52 milliards de dollars de marchandises vers les Etats-Unis en 2000. Mais il y a peu de doutes que les Etats-Unis sont de loin le plus « puissant » partenaire dans cette relation. Les Chinois se sont mis en quatre pour garantir leur accès au marché américain en devenant membres de l'Organisation mondiale du commerce, ce qui a forcé la Chine à faire un certain nombre de concessions douloureuses. Importer des produits chinois place les Etats-Unis en position de contrôle et leur fournit de gros arguments pour contenir leur « concurrent stratégique ». Et ce raisonnement est valable pour d'autres pays ouvertement hostiles aux Etats-Unis, comme le Pakistan, la Jordanie, la Libye, l'Iran ou encore l'Egypte. Quoi qu'ils pensent des Etats-Unis, ces pays ne peuvent pas se permettre que l'économie américaine devienne faible. Même si leurs habitants manifestent contre les Etats-Unis, leurs dirigeants, confrontés à un nombre croissant de chômeurs et de jeunes en situation de sous-emploi, réalisent que la seule solution à leurs problèmes économiques est de développer les exportations. Et il est tout simplement impossible de s'attendre à voir croître celles-ci sans les Etats-Unis.

Malgré les avantages politiques qu'il procure, le déficit commercial américain reste un problème économique. L'excédent des importations par rapport aux exportations est le symptôme de sérieux déséquilibres économiques, qui doivent éventuellement être corrigés. Mais la nouvelle forme de puissance dissuasive américaine, comme elle est décrite ici, ne dépend pas vraiment du maintien de l'excédent d'importations. Même avec une balance commerciale à l'équilibre, les Etats-Unis vont rester le marché le plus gros et le plus dynamique au monde, essentiellement le pays à qui on « doit vendre ». Et pour cette seule raison, d'autres pays, particulièrement ceux en développement, auront de sérieuses raisons de rester dans les bonnes grâces des Etats-Unis.

Klaus Friedrich est chef économiste, Allianz Group et Dresdner Bank

PARUTIONS

■ LES FEMMES ONT TOUJOURS TRAVAILLÉ, de Sylvie Schweitzer

« *Les personnes privées de droits sont les enfants mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux* » : depuis le code Napoléon, les femmes ont conquis une égalité juridique qui reste à asseoir sur le plan économique. Historienne et professeur à l'université de Lyon-II, Sylvie Schweitzer décrit avec précision le travail des femmes ces deux derniers siècles, après avoir exposé « *l'étau juridique* » dans lequel elles ont été longtemps enserrées. Elle montre que les femmes ont toujours travaillé, alors que leur travail est présenté comme « *contingent, fortuit et récent* ».

On recense, en 1866, plus de six millions d'actives en France, autant qu'en 1962. Agricultrices, ouvrières, domestiques, infirmières, nourrices, etc., les femmes ont longtemps exercé leur métier dans l'ombre de leur mari, recensées par exemple comme aides familiales quand elles étaient agricultrices et à l'écart des statistiques qui préféraient y voir des épouses au foyer. Si elles bénéficient du droit de vote en 1944, il faut attendre 1965 pour qu'elles puissent travailler sans l'autorisation de leur mari et 1972 pour que soit votée une loi sur les égalités de rémunérations avec les hommes qui a encore du mal à s'imposer dans les faits (Odile Jacob, parution le 14 février, 288 p., 21,35 €). **M. L.**

■ LES FONCTIONNAIRES DU SUD ENTRE DEUX EAUX : SACRIFIÉS OU PROTÉGÉS ?, sous la direction de Marc Raffinot et François Roubaud

Après deux ou trois décennies d'ajustement structurel, les agents de l'Etat des pays en développement peuvent difficilement être décrits comme des groupes privilégiés, si l'on en croit cet ouvrage collectif.

Les attaques idéologiques, le blocage des recrutements et des salaires, ont conduit les agents à privilégier la recherche de leurs intérêts propres, voire de leur simple survie. Plus profondément, ces réformes ont souvent anéanti l'idée même de service public, selon Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, pour qui, dans le cas de Madagascar, les réformes de la fonction publique ont contribué à la dégradation des services qu'elles étaient censées rendre plus efficaces (Editions de l'Aube, Institut de recherche pour le développement, 2001, 195 p., 19 euros). **M. L.**

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.
C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

DESS Management des Processus de Production de biens et services
en partenariat avec l'ENSAM
• *Former les experts du management du réseau logistique de l'entreprise*
• *D'avril 2002 à septembre 2003, sans interruption de l'activité professionnelle.*

Réunion d'information :
le mardi 12 février à 19h00
21, rue Broca - 75005 Paris
☎ **01 53 55 27 51**
e-mail : malleret.iae@univ-paris1.fr

IAE DE PARIS
UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Un avantage décisif
www.iae-paris.com

Le Monde
EMPLOI

SPÉCIAL CONSEIL AUDIT

Ni Total après *l'Erika*, ni Coca-Cola après le retrait de bouteilles suspectes n'ont vu fléchir le nombre de candidatures de jeunes diplômés. Les experts en communication n'imaginent pas qu'il en soit autrement pour les cabinets d'audit **p. VIII**

Dans les écoles de commerce ou sur les campus des universités, les étudiants qui se destinent à la profession ne semblent guère ébranlés dans leur vocation. S'ils évoquent la question éthique, ces futurs cadres réfléchissent surtout en termes de carrière **p. VIII**

MUTATIONS ET INITIATIVES

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) veut mieux protéger les salariés « cybersurveillés ». Elle préconise notamment de désigner un délégué chargé de la protection des données personnelles et d'introduire un chapitre sur ce sujet dans le bilan social des entreprises **p. IX**

S'ils sont optimistes sur leur avenir, les « haut potentiel » ne veulent pas y sacrifier leur vie privée. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par l'IFOP auprès de 253 cadres supérieurs à l'occasion du Future leaders Forum organisé par A.T. Kearney en partenariat avec « Le Monde Economie » et le « Wall Street Journal », qui vient de se tenir à Davos **p. X**

Le métier d'auditeur à l'heure des comptes

L'AFFAIRE ENRON JETTE LE DISCRÉDIT SUR UNE PROFESSION QUI PEINE À SUIVRE UN MONDE ÉCONOMIQUE DE PLUS EN PLUS COMPLEXE. CONFIANTS, LES CABINETS SE JUGENT ENCORE TRÈS ATTRACTIFS POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS. LES SALAIRES PROPOSÉS ET LA CARTE DE VISITE RESTENT DES ATOUTS IMPORTANTS

Sur l'air de *« Tout va très bien, madame la marquise »*, les grands cabinets d'audit se trouvent plongés, par l'intermédiaire d'Andersen, au cœur d'une crise de confiance suscitée par la faillite d'Enron, la plus catastrophique de l'histoire des Etats-Unis. Les acteurs du marché français ne cèdent pas à la panique. Leur « marque » séduit encore, pour l'instant, les jeunes diplômés, attirés par des rémunérations confortables et une carte de visite facilement monnayable.

Pour autant, l'un après l'autre, les cabinets tentent d'allumer des contre-feux : PricewaterhouseCoopers (PwC), le leader du secteur, a annoncé le 31 janvier sa décision de se séparer de sa branche de conseil en management, PwC Consulting, en l'introduisant en Bourse au printemps prochain ; Deloitte & Touche, le numéro trois, lui a emboîté le pas le 6 février, en annonçant également un divorce entre ses activités de conseil et d'audit, sans en préciser les modalités. Andersen, le numéro cinq, proclame son intention de renoncer aux missions touchant à l'audit interne ou aux systèmes d'information des entreprises, dont elle certifie, par ailleurs, les comptes. Les professionnels espèrent ainsi devancer d'éventuelles décisions des autorités américaines – également évoquées par Laurent Fabius la semaine dernière en ce qui concerne la France – visant à éviter les « conflits d'intérêt » entre l'activité d'audit – censée offrir aux investisseurs et au marché une image impartiale des résultats d'une entreprise – et l'activité de conseil – qui fait de cette même entreprise un client qu'il ne faut surtout pas mécontenter.

Mais la confusion entre audit et conseil est-elle réellement le nœud gordien qu'il suffirait de trancher ? C'est justement chez Andersen, qui s'était pourtant séparé de l'activité de conseil avec la scission d'Accenture, que le conflit d'intérêt a surgi. Les cabinets n'ont pas réellement le choix : le marché de l'audit est déjà partagé entre les acteurs de la profession, et n'a plus de marge de progression. En clair, la valeur ajoutée se trouve de plus en plus du côté du conseil.

L'activité de conseil est-elle en soi porteuse de conflit d'intérêt ? Ou bien le problème ne viendrait-il pas plutôt des cas de conscience que doivent affronter consultants seniors et associés des cabinets ? Sur un marché hyperconcurrentiel, *« il faut être moralement très fort pour dire non à un gros client »*, note John Kennedy, responsable scientifique du mastère audit et conseil de l'ESCP-EAP, lui-même ancien d'un des Big Five – les cinq premiers cabinets d'audit mondiaux, tous américains. La « perte de confiance des marchés », qui doutent désormais des comptes soumis à la sagacité des investisseurs, ne concerne pas tant les auditeurs que leurs clients : il y a donc un scandale Enron avant qu'il n'y ait un scandale Andersen. *« Nous savons mal traiter la malhonnêteté*, reconnaît-on chez KPMG. *Si l'entreprise nous cache des choses, nous n'avons pas les moyens des brigades financières pour nous en apercevoir... »*

La dérégulation de l'économie, depuis les années 1980, a entraîné une croissance vertigineuse du nombre, de la vitesse et de la complexité des transactions et des montages financiers. Le système dit de « commissionnement » permet par exemple de faire réaliser sans délai, au sein d'un paradis fiscal, les transactions qui permettront de présenter des comptes en bon ordre, avant de retourner aux joies des holdings en cascade une fois obtenu l'agrément des auditeurs. Bref, la « créativité » des financiers et des banquiers peine à trouver sa traduction dans les écritures comptables. Parallèlement, explique Francis Rousseau, ex-consultant d'un cabinet américain et président d'Eurogroup Consulting, qui s'est séparé en décembre 2000 du réseau d'audit Mazars, *« le secteur s'est hyperconcentré, et les pratiques professionnelles se sont de plus en plus standardisées et industrialisées, afin d'offrir les prix les plus bas aux entreprises »*.

> « Si l'entreprise nous cache des choses, nous n'avons pas les moyens des brigades financières pour nous en apercevoir… »

Le travail de l'auditeur s'apparente donc de moins en moins au jugement serein et indépendant d'un expert agissant en profession libérale – en tout cas lorsqu'il s'agit de grandes entreprises et de grandes structures –, et les comptes reflètent de moins en moins la réalité de l'activité des entreprises.

Une réalité que les Big Five n'admettent qu'en partie. Les atouts dont ils se targuent – la spécialisation des consultants par secteur d'activité, la formation continue dispensée aux plus jeunes – ne leur permet de continuer à faire du sur-mesure que jusqu'à un certain point. La profession *« aurait en réalité besoin de moyens supplémentaires »*, insiste Francis Rousseau, non seulement pour mieux suivre les pérégrinations de leurs clients de par le monde, mais aussi pour développer des solutions informatiques à la hauteur des enjeux, et enfin... pour supporter la montée des primes que les compagnies d'assurances ne vont pas manquer de leur appliquer.

Les habituelles structures capitalistiques des cabinets d'audit – à savoir des fédérations d'associés – auront-elles les reins assez solides ? Après leurs cousins du conseil, les acteurs de l'audit vont peut-être devoir aller chercher des fonds propres sur les marchés financiers. La profession d'auditeur est plus que centenaire, mais le monde économique qu'elle accompagnait a, depuis, été bouleversé. A qui le tour ?

Marie-Béatrice Baudet et Antoine Reverchon

JOCHEN GERNER

« À chacun de faire son choix en conscience... »

« La première réaction *est, je l'avoue, tout à fait mesquine : Andersen s'est planté, chacun son tour. La deuxième, c'est de se dire que tout cela porte tout de même tort à l'image de la profession en général. La troisième, c'est de constater que notre activité ne peut pas se trouver pour autant remise en cause : nos clients devront toujours faire certifier leurs comptes, n'est-ce pas ? »* La réaction de François, consultant junior chez un Big Five, concurrent d'Andersen, est emblématique de celle de la plupart de ses homologues. Même chez Andersen. *« Bien sûr, on se fait vanner. Ça va du post-scriptum ironique à un mail – "désolé pour toi..." – aux questions de la famille et des copains – "mais comment peux-tu faire un tel métier" ? »*, témoigne Caroline. Les lignes de défense sont désormais bien établies : en France, ça ne pourrait pas arriver ; on ne sait pas vraiment ce qui s'est passé ; la défaillance de quelques-uns ne signifie pas la faute de tous, etc.

Mais cela n'empêche pas quelques failles d'apparaître. Tel comptable estime que toutes les professions du chiffre, experts, auditeurs internes ou externes, commissaires aux comptes, banquiers ont eu ou vont avoir à faire à des comptes frauduleux et à des conflits d'intérêt, *« et que c'est à chacun de faire son choix en conscience »* ; François le consultant estime que les procédures de reporting au sein des grands cabinets, le sien comme Andersen, interdisent de penser que la hiérarchie ne pouvait pas ne pas être au courant de la *« faute »* d'un consultant de base ; tel auditeur interne rapporte qu'Andersen a soudainement reporté la date de certification des comptes des filiales européennes d'un grand groupe américain : *« la direction a ensuite rassemblé au siège les consultants d'Andersen et tous les auditeurs internes pour reprendre tous les comptes »*.

RISQUE DE DÉRIVE

Enfin, Olivier, auditeur dans un cabinet plus modeste, remarque que si, officiellement, les procédures actuelles sont jugées tout à fait aptes à écarter tout risque de dérive – telle est du moins la version officielle affichée dans tous les cabinets –, *« nous avons tous Enron dans la tête : nous sommes plus vigilants, en particulier sur certains éléments des comptes qui nous sont présentés »*. Ce que confirme François : *« Ce qui s'est passé est trop grave pour que chacun ne réfléchisse pas d'un peu plus près à ce qu'il fait. »*

A. R.

QUESTIONS-RÉPONSES

Réglementation

1 Pourquoi le scandale Enron met-il en cause les professionnels de l'audit ?

Andersen auditait et certifiait les comptes d'Enron depuis les années 1980 ; il a également obtenu de l'entreprise américaine nombre de missions de conseil en management (stratégie, fiscalité, etc.), au point qu'en 2000 les missions hors audit y représentaient un chiffre d'affaires supérieur (27 millions de dollars) à celui des missions d'audit (25 millions de dollars).

La faillite d'Enron, annoncée le 2 décembre 2001 (50 milliards de dollars de pertes), a révélé que les comptes de l'entreprise maquillaient des pertes abyssales, grâce à une cascade de filiales, en grande partie basées dans des paradis fiscaux, dont les résultats ne figuraient pas dans les livres du groupe. Le fait que les auditeurs aient détruit en octobre 2001 des documents indique, selon les enquêteurs américains, qu'Andersen était informé – jusqu'à un niveau qui reste à déterminer – du caractère frauduleux des comptes d'Enron, dissimulé afin de ne pas mettre en difficulté un *« bon client »* qui employait une centaine de consultants à temps plein. C'est ce constat qui a jeté l'opprobre sur les pratiques d'Andersen, en particulier le conflit d'intérêts entre audit et conseil et, par ricochet, sur l'ensemble de la profession.

2 Le scandale Enron est-il un cas isolé ?

Tous les cabinets d'audit ont été, à un moment ou à un autre, confrontés à des « affaires » révélant des pratiques douteuses. KPMG est condamné en 1997 à indemniser l'éditeur Albin Michel pour avoir sous-estimé les pertes de l'éditeur Magnard, qu'il venait de racheter. En 1998, Andersen a dû régler 110 millions de dollars de dédommagement aux actionnaires de Sunbeam à la suite des poursuites que la Securities and Exchange Commission (SEC) – l'autorité américaine de contrôle des marchés boursiers – avait engagées contre les dirigeants de la société pour falsification des comptes. Ernst & Young a dû payer 335 millions de dollars à Cendant pour avoir surestimé les résultats d'une entreprise absorbée par ce groupe en 1999.

En 1999, Coopers & Lybrand, qui a, depuis, fusionné avec Pricewaterhouse, a payé en Grande-Bretagne 5,1 millions d'euros d'amende pour des erreurs d'audit du groupe Maxwell, qui avait fait faillite en 1991. Andersen a versé, en juin 2001, 7 millions d'amende à la SEC pour avoir certifié les comptes falsifiés de Waste Management. Andersen est également suspecté par la SEC d'avoir caché aux investisseurs, certains aspects de la comptabilité de Global Crossing, une société de télécommunications qui a fait faillite le 28 janvier 2002 avec une perte de 25,53 milliards d'euros.

Lynn Turner, professeur à l'université du Colorado et ancien de la SEC, a calculé, rapporte l'hebdomadaire *Business Week*, que les révisions des résultats d'entreprises cotées à la suite d'erreurs de leurs auditeurs ont porté sur 200 milliards de dollars de capitalisation sur les six dernières années. Or le nombre de ces révisions a doublé entre 1997 et 2000, passant de 116 à 233 !

3 La crise de confiance vis-à-vis des « Big Five » peut-elle gagner la France ?

Les règles régissant les pratiques des cabinets d'audit sont beaucoup plus strictes en France qu'aux Etats-Unis. Alors qu'outre-Atlantique la certification des comptes est une obligation imposée par le droit boursier, elle est en France imposée par la loi – donc susceptible de sanctions judiciaires si elle n'est pas faite dans les règles.

En France, l'auditeur doit, sous peine de poursuites, révéler tout fait qu'il estime frauduleux aux tribunaux, alors que son homologue américain ne doit prévenir que la SEC. En France toujours, les comptes doivent être certifiés par deux cabinets différents et le mandat de ces cabinets voté par l'assemblée des actionnaires pour une durée déterminée (ce n'est pas le cas aux Etats-Unis).

Enfin, alors que les pratiques d'un cabinet d'audit sont, aux Etats-Unis, contrôlées par un autre cabinet désigné par l'American Institute of Certified Accountances (AICA, l'organisme professionnel), elles le sont, en France, par l'équivalent de l'AICA, la Chambre nationale des commissaires aux comptes, mais aussi par la COB (Commission des opérations de Bourse), l'équivalent de la SEC.

Cela dit, ces différents garde-fous n'ont pas empêché les livres de comptes des grandes entreprises françaises, telles que le Crédit lyonnais, de dissimuler des pertes tout aussi gigantesques que celles de leurs homologues américaines.

En France, les cabinets d'audit ne se sentent pas remis en cause

LES CRAINTES QUAND ELLES S'EXPRIMENT TOUCHENT SURTOUT AU COURT TERME

Mauvais audit calendrier. L'affaire Enron tombe au plus mauvais moment pour les cabinets d'audit. Depuis fin janvier, les jeunes diplômés écoutent la bonne parole des recruteurs accueillis sur les campus. Quant aux entreprises, elles sont en plein bouclage de leurs comptes annuels arrêtés fin mars. Bref, c'est alors qu'ils devraient respirer la sérénité pour convaincre l'élite estudiantine de venir les rejoindre, et aider leurs clients à passer un cap difficile, que le discrédit tombe sur leur profession. Mais visiblement, en tout cas officiellement, l'émotion n'est pas vraiment au rendez-vous.

« Nous avons simplement dû ajuster le dialogue », explique, sans inquiétude dans la voix, Jean-Emmanuel Combes, directeur général de PricewaterhouseCoopers France, en charge du développement et des ressources humaines. Le cabinet, numéro un mondial de l'audit (80 000 personnes), compte 1 600 collaborateurs en France, et Jean-Emmanuel Combes n'imagine pas vraiment que *« les jeunes vont se détourner du métier »*. D'ailleurs, il table sur 750 embauches, voire 950, cette année. Même analyse au sein de KPMG (5 300 personnes), qui prévoit le recrutement de 600 jeunes cette année. *« Nous avons imaginé un moment mener des actions de communication spécifiques, mais, en définitive, le besoin ne s'en est pas fait sentir. »* Chez Andersen, pourtant au cœur de la tourmente Enron, on affiche une tranquillité de circonstance : *« Le nombre de CV que nous recevons depuis janvier n'a absolument pas diminué »*, annonce Eric Demuyt, responsable du recrutement France pour l'audit et le conseil financier mais, précise rapidement Pascal Macioce, directeur de l'activité audit en France, *« nous ne voulons pas préjuger de l'avenir. Il sera important de faire le point dans six mois »*.

Les échos du scandale américain se sont, en effet, fait entendre. Sur les campus, les jeunes questionnent les consultants surtout pour s'assurer qu'une telle affaire ne pourrait pas voir le jour dans l'Hexagone. Des échanges plutôt techniques et juridiques. Andersen, en première ligne, a, lui, pris toute une série de mesures visant à rassurer l'ensemble de ses « parties prenantes ». Newsletters spécifiques sur l'intranet de l'entreprise pour informer des développements de l'enquête aux Etats-Unis, réunions au sein de chaque division et entre elles, etc. Sans oublier les anciens, un millier environ en France, majoritairement en poste dans les entreprises et donc très précieux prescripteurs pour les affaires. *« Nous avons envoyé une lettre à chacun d'entre eux pour leur expliquer précisément ce qui se passait, et nous leur adressons les copies des messages internes pour qu'ils suivent en direct toutes les évolutions du dossier. »* Bref, l'habituelle panoplie de communication de crise.

Les craintes, quand finalement elles s'expriment, touchent surtout au court terme : un client qui pourrait lâcher prise, des jeunes qui préféreraient se tourner vers les cabinets en stratégie ou vers les concurrents d'Andersen : *« Si les étudiants ont peur d'aller chez Andersen, forcément, cela profitera aux autres... »*, reconnaît-on chez KPMG. *« C'est vrai que le contexte pourrait expliquer un tel mouvement »*, se contente d'ajouter Jean-Emmanuel Combes.

> « Si les étudiants ont peur d'aller chez Andersen, forcément cela profitera aux autres… »

Sur le long terme, en revanche, les professionnels ne paniquent vraiment pas. Aucune démission depuis l'affaire Enron. Le turnover reste stable, aux alentours de 16 %, et les chiffres d'affaires sont en augmentation constante. *« Notre métier a de sérieux atouts,* explique le directeur général de Pricewaterhouse. *Il permet aux jeunes qui nous rejoignent de décrypter l'économie actuelle, dont la complexité devient jour après jour un véritable défi. Contrairement à ce qui se dit, il ne suffit pas de maîtriser les techniques comptables et informatiques pour être un bon auditeur, il faut aussi réussir à comprendre des mécanismes dont l'équivalence comptable reste à inventer... »*

Si tous appellent de leurs vœux, pour les Etats-Unis surtout, une législation plus sévère, à l'instar de ce qui existe en France, rares sont ceux en revanche qui imaginent que le métier risque d'imploser et qu'il faut donc revoir les procédures ou les méthodes d'organisation. Des propositions sont lancées, néanmoins, comme celle d'intensifier la formation des jeunes, qui, selon les chiffres Andersen, *« passent déjà 12 % à 15 % de leur temps de travail en stage »*. Ou bien encore de mieux mixer les équipes, de manière à faire travailler davantage juniors et profils plus expérimentés. Mais jeter l'opprobre sur cette profession, vieille de cent vingt ans, en raison de quelques « bugs », vraiment il n'en est pas question. A leurs yeux, la révolution de l'audit n'est pas pour demain.

Marie-Béatrice Baudet

« C'est la cohérence du discours qui importe le plus... »

NI TOTAL APRÈS L'« ERIKA », ni Danone après l'annonce de plans sociaux contestés, ni Coca-Cola après le retrait de bouteilles suspectes, n'ont vu fléchir le nombre de candidatures de jeunes diplômés. *« Je ne crois pas que l'affaire Enron puisse troubler l'image des Big Five,* confirme Serge Perez, président-directeur général de MediaSystem, agence de communication en ressources humaines. *L'affaire ne se situe pas en France, elle intervient dans des circonstances très particulières. »* Lorsque l'image d'une entreprise s'est forgée au fil des ans, la force d'inertie est telle que son rang dans les préférences des jeunes diplômés ne se modifie que lentement.

« Pragmatiques et réalistes, ils s'intéressent d'abord à ce qu'une entreprise peut leur apporter en termes de métier, de rémunération et d'évolution de carrière », observe Jean-François Villard, directeur général de HR Gardens, une autre agence. C'est à cette aune que les Big Five figurent parmi les favorites des étudiants des grandes écoles. Et leur attractivité ne diminuerait que dans la mesure où le scandale pourrait remettre en cause cet apport, c'est-à-dire si la santé économique d'Andersen ou du secteur entier était menacée. Autrement dit, le comportement moral de l'entreprise ne modifie guère l'image qu'ils s'en font. *« Selon beaucoup de sondages sur le choix d'un employeur,* ajoute Jean-François Villard, *cette génération tient assez peu compte des critères d'éthique, de développement durable, de comportement. »* Bien loin de Porto Alegre...

CRITÈRE MAJEUR

Mais ce n'est pas par ignorance de la réalité que les jeunes diplômés avalent ainsi la pilule. *« Ils sont très bien informés de ce qui se passe dans les entreprises par la presse, le web, et surtout le réseau des copains qui sont déjà dans la place,* note Jean-François Villard. *Ils vont recouper ces informations avec le discours de l'entreprise. Car si le fond de l'affaire n'influence guère l'image de recruteur de l'entreprise, en revanche sa capacité à émettre un message cohérent sur le sujet est un critère majeur de leur jugement. C'est pourquoi la politique de l'autruche n'est pas, à mon sens, la bonne solution. »*

Cela dit, il est encore rare qu'une entreprise confrontée à un problème grave élabore une communication spécifique vis-à-vis de ses éventuels candidats. Généralement, la communication à l'égard du grand public et de la presse atteint tout autant les jeunes diplômés. *« En une seule occasion, une entreprise en difficulté nous a demandé de concevoir un plan de communication particulier en direction de son vivier de recrutement »,* rapporte Jean-François Villard. Il est vrai que la situation du marché de l'emploi était alors tendue, et que la concurrence risquait de bénéficier des difficultés de cette entreprise.

Mais, lorsque l'activité de l'entreprise dépend essentiellement de ses ressources intellectuelles internes – et c'est le cas des cabinets d'audit –, la communication en direction du personnel devient d'autant plus essentielle que ce dernier est le principal relais vis-à-vis du monde étudiant. En intégrant la communication interne parmi leurs priorités stratégiques, les cellules de communication de crise montées par les grandes entreprises dans ce type de situation répondent aussi, consciemment ou pas, aux attentes de leur cible de recrutement. Mais *« cette préoccupation pourrait devenir une obligation dans les années à venir,* estime Serge Perez, *en raison de la montée en puissance des agences de notation sociale ».*

A. R.n

Les salaires élevés et le côté formateur du métier séduisent toujours

L'ÉTHIQUE DES JEUNES REFLÈTERA CELLE DES ASSOCIÉS QUI LES ENCADRENT

C'était à l'automne dernier, alors que l'affaire Enron ne défrayait pas encore la chronique. Les étudiants du mastère « audit et conseil » de l'ESCP-EAP visionnaient consciencieusement une cassette vidéo, une fiction d'une heure en anglais intitulée *The Auditor at Risk »*, mettant en scène un entrepreneur qui, souhaitant vendre une filiale, demandait à l'auditeur d'en gonfler astucieusement la valeur. Le film décrit alors les angoisses du malheureux auditeur : s'il refusait, il perdait un client ; s'il acceptait, il enfreignait et les règles et la loi... *« L'enseignement de l'audit est resté trop longtemps confiné à des contenus de technique comptable,* explique John Kennedy, directeur scientifique du mastère. *Il faudrait désormais mettre l'accent sur les aspects éthiques, sur l'interprétation et le jugement que l'auditeur porte sur les situations qui lui sont présentées. »*

« L'éthique est-elle un instrument de contrôle de la gestion des organisations ? » Tel était, en septembre dernier, le sujet de l'examen d'entrée au DESS « contrôle de gestion et audit » de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris. *« Il faut faire comprendre à nos étudiants que la décision de valider ou non les comptes, d'utiliser ou non la procédure d'alerte, fait partie du métier et en appelle à leur conscience,* explique Jérôme Caby, son directeur. *Je ne pense pas qu'il soit possible de faire évoluer l'éthique collective de la profession à coups de réglementations nouvelles : celle qui existe est déjà suffisante... à condition qu'elle soit appliquée. C'est l'éthique individuelle qui est ici en cause : seules la pression sociale en faveur de plus de transparence d'une part, d'autre part la prise en compte de ces questions dans la formation, peuvent améliorer les choses. »*

En attendant, les étudiants qui se préparent à la profession ne semblent guère ébranlés dans leur vocation. *« Un seul de mes étudiants, qui doit intégrer Andersen cette année, est venu me demander ce que je pensais de "l'affaire",* rapporte Hervé Stolowy, professeur à HEC. *Je lui ai répondu de se faire lui-même son opinion. Je l'ai revu ensuite : il a décidé d'y aller. »* John Kennedy s'est rendu au Forum de recrutement de l'ESCP-EAP qui s'est tenu fin décembre au Palais des Congrès : *« Les Big Five étaient tous là, et le stand d'Andersen ne désemplissait pas. »* Bien sûr, *« il n'est pas très agréable de se diriger vers un métier associé à un scandale, mais les errements de quelques-uns ne signifient pas que tous sont touchés,* estime Olivier, en stage dans le cadre de sa formation à l'ESCP-EAP. *Restons réalistes : l'audit reste le meilleur moyen de comprendre le fonctionnement d'une entreprise, de toucher à des secteurs différents, et de faire son choix de carrière en connaissance de cause ».*

Cet avantage, aucun scandale ne semble pouvoir l'ôter aux cabinets d'audit. *« Lorsque Andersen est venu me recruter, en décembre, je n'avais pas entendu parler de l'affaire. C'était la carte de visite et la possibilité d'apprendre un métier opérationnel qui m'intéressaient,* témoigne Caroline, fraîchement diplômée. *Il n'a été question d'Enron que lors de la semaine d'intégration, en janvier, lorsque quelqu'un a posé la question. Ils s'y attendaient visiblement, et nous ont rassurés : toute l'affaire n'était pas encore tirée au clair, la presse avait beaucoup exagéré, la destruction des documents faisait partie de la routine, etc. Moi, je me suis plongée dans ma mission, je travaille quinze heures par jour, alors je n'ai pas eu le temps de confronter ce point de vue à d'autres opinions. »*

PLEIN BOOM

En fait, les cabinets n'avaient pas reçu autant de candidatures depuis cinq ans, estime John Kennedy. *« En plein boum de la "nouvelle économie", ils avaient perdu beaucoup de leur attractivité ; les diplômés trouvaient la tâche ingrate et les structures trop hiérarchisées. Mais avec l'effondrement de la bulle Internet et le ralentissement économique, ils reviennent vers ces métiers, qui continuent à recruter quelle que soit la conjoncture : les comptes doivent être certifiés chaque année ! »* Il n'y a pas de mystère, *« les cabinets d'audit offrent, et de loin, les meilleures rémunérations et les meilleures carrières aux jeunes diplômés,* remarque Jérôme Caby. *Je ne pense pas que leur image puisse être écornée par l'affaire Enron, mais le problème est ailleurs : le niveau d'éthique des jeunes se situera au même niveau que celui des associés qui les encadrent ».* John Kennedy observe que ses anciens élèves devenus consultants juniors témoignent de leur démotivation lorsqu'ils constatent les « arrangements » qui interviennent entre le client et les consultants seniors. *« Cette génération est certes globalement plus cynique, mais elle veut tout de même voir reconnues son autonomie et l'utilité de son apport, et elle manifeste paradoxalement une certaine fibre sociale. Ce n'est pas un hasard si les grands cabinets de conseil essaient d'attirer les meilleurs d'entre eux vers les activités de risk-management et d'audit social, et non plus vers l'audit financier. »*

Antoine Reverchon

POUR EN SAVOIR PLUS

> **Audit et contrôle interne**, de Benoît Pigé. Manuel indispensable, en particulier pour les novices, sur le métier mais aussi sur le fonctionnement du contrôle interne (éd. EMS, 2e édition, 2001, 224 p., 19,95 €).

> **Le métier de consultant,** de Patricia Tutoy et Patrice Stern. L'ouvrage, basique, permet de passer en revue les différentes facettes du métier de consultant, mais aussi les caractéristiques de cette population hétérogène (éd. d'Organisation, 4e édition, 2001, 288 p., 29,88 €).

> **Consultant d'entreprise - statut juridique, pratiques professionnelles,** de Thierry Lupiac. Ce pavé décortique de façon précise l'environnement juridique de l'intervention du consultant, en fournissant des documents tels que les contrats-type, les codes déontologiques, etc. Utile, quoique rébarbatif, en ces temps troublés pour la profession (éd. Delmas, 2001, 420 p., 45,43 €).

La CNIL veut mieux protéger les salariés « cybersurveillés »

UN RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS PRÉCONISE NOTAMMENT LA DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES AINSI QUE L'INTRODUCTION, DANS LE BILAN SOCIAL DES ENTREPRISES, D'UN CHAPITRE SUR CE SUJET

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a rendu public, lundi 11 février, un rapport consacré à *« la cybersurveillance sur les lieux de travail »* qu'elle avait adopté six jours auparavant. Le document est l'aboutissement d'un premier rapport d'étude et de consultation sur la cybersurveillance des salariés dans l'entreprise, publié en mars 2001. Mis aussitôt en ligne, ce premier texte avait comptabilisé 18 672 connexions, jusqu'au 31 décembre 2001, devenant l'une des trois rubriques les plus visitées du site de la CNIL.

Dans l'univers en profonde mutation des relations entre vie privée et vie salariée au travail, notamment par l'intrusion de nouvelles technologies comme Internet, la CNIL est l'autorité administrative indépendante vers laquelle se tournent les différents acteurs (employeurs, syndicats, salariés) pour connaître les règles du jeu.

Pour Michel Gentot, son président, la CNIL *« entre cependant dans un domaine – celui du travail – où il existe une législation »*. Or, si la cybersurveillance est maintenant au cœur du processus de travail et si les chartes d'information ou les guides des bons usages édictés par les entreprises apparaissent comme ayant des statuts imprécis et des contenus très variable, la CNIL rappelle, dans un premier temps, les principes généraux du droit applicable.

Ceux-ci sont au nombre de trois : l'employeur doit informer préalablement les salariés avant la mise en place de tout système de surveillance ; il doit aussi assurer une discussion collective avec les représentants élus du personnel ; enfin pour la défense des salariés, la justice applique, de manière stricte, le principe de proportionnalité entre les moyens mis en œuvre par l'entreprise et les buts recherchés.

Ne disposant pas de pouvoir normatif, la CNIL entend donc user d'un magistère d'influence et faire œuvre de pédagogie. Auteur des deux rapports, Hubert Bouchet a élargi son champ d'investigation, passant en un an de la cybersurveillance dans l'entreprise à celle sur les lieux de travail, ce qui semble correspondre mieux à l'émergence d'une société de la connaissance dans laquelle se développe le travail immatériel. M. Bouchet estime que *« dans le monde économique moderne, la méfiance* [à l'égard des salariés] *est contreproductive »*. Mais à partir des traces laissées par les salariés sur les réseaux informatiques, *« l'entreprise peut être tentée de développer une logique de recherche sytématique des maillons faibles »*, relève-t-il.

Pour prévenir les dérives, le rapport présente donc huit conclusions à l'usage des entreprises internautes. La mesure la plus emblématique serait *« la désignation d'un délégué à la protection des données »*, dans chaque entreprise. Ce délégué *« pourrait être plus particulièrement chargé des questions relevant des mesures de sécurité, du droit d'accès et de la protection des données personnelles sur le lieu de travail »*, poursuit le rapport. La CNIL n'intervient pas dans le mode de désignation de ce délégué, mais il devrait avoir une indépendance comparable à celui du médecin du travail. Interlocuteur des responsables de l'entreprise ou de l'administration, ainsi que des instances représentatives du personnel et des salariés ou agents publics, ce délégué pourrait aussi devenir un correspondant de la CNIL. Certaines grandes entreprises, en particulier dans le secteur automobile, réfléchissent déjà à cette idée.

> « L'entreprise peut être tentée de développer une logique de recherche systématique des maillons faibles »

La deuxième mesure-phare préconisée par la CNIL est l'introduction d'un chapitre « Informatique et libertés » dans le bilan social annuel des entreprises. Ce document, qui relaterait à la fois les mesures de sécurité prises pour conserver les traces des utilisateurs, tout comme les traitements automatisés d'informations directement ou indirectement nominatives, pourrait être soumis au comité d'entreprise ou à toute autre instance équivalente. Le rapport ne fait qu'aborder la question de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les syndicats. Actuellement sans autorisation de la hiérarchie, aucun syndicat n'a le droit de diffuser un tract via Internet. A terme, les conditions d'usage des TIC par les syndicats dans l'entreprise seront d'ailleurs un bon indice du climat social.

De manière plus classique, la CNIL édicte des règles de contrôle des connexions à Internet – soit un contrôle a posteriori, fait de façon globale, par service ou par utilisateur, soit un contrôle statistique des sites le plus visités –, de l'usage de la messagerie et des relevés journaliers. Enfin la CNIL rappelle que les administrateurs de réseaux sont *« tenus au secret professionnel »* et ne peuvent divulguer des informations. *« Ils ne sauraient non plus être contraints de le faire, sauf disposition législative particulière » , est-il aussi précisé.*

Alain Beuve-Méry

UN VADE-MECUM DE CINQ PAGES

Existe-t-il des limites au contrôle et à la surveillance que les employeurs peuvent exercer sur les salariés ? Quel usage, à des fins privées, des outils mis à la disposition des salariés par leur employeur, est-il admis ? Pour répondre aux questions les plus courantes qui lui sont adressées sur l'équilibre du contrôle par l'employeur de l'usage des technologies de l'information et de la communication, la CNIL a rédigé un petit document synthétique de cinq pages à destination des utilisateurs d'Internet sur le lieu de travail.

Elle précise qu'il ne s'agit nullement d'un modèle de charte de sécurité des ressources informatiques à reproduire tel quel, mais rappelle, au contraire, qu'il appartient aux administrations et entreprises de déterminer celle-ci, en concertation avec les salariés et leurs représentants, en fonction des niveaux d'exigence de sécurité qui leur sont propres. Site de la CNIL : http :\www.cnil.fr

Des chartes encore trop défensives

BIEN DES CODES INTERNES COMPORTENT DES ABUS, TELS QUE L'ENREGISTREMENT DES MAILS

Partant du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, de nombreuses entreprises se mettent à rédiger des chartes encadrant l'usage de l'Internet sur le lieu de travail. Mais ce qui ne devrait être qu'un code de bonne conduite, entre salariés internautes et employeurs, s'apparente encore souvent à un catalogue d'interdits et d'affirmations péremptoires. C'est en tout cas ce que constate la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) qui, alertée par des témoignages de salariés et les demandes d'avis émanant des entreprises elles-mêmes ou de leurs comités d'entreprise, a entrepris depuis plus d'un an de décortiquer des liasses de chartes.

Premier constat, *« l'équilibre nécessaire entre contrôle légitime exercé par l'entreprise et respect des droits des salariés ne paraît pas assuré dans bien des cas »*, estime Hubert Bouchet, vice-président de la CNIL. Au palmarès des abus, le cumul de prohibitions de toutes sortes. Ainsi, l'utilisation de la messagerie ou de l'Internet à des fins strictement professionnelles est une des obligations les plus fréquemment rencontrées, alors que l'usage admet couramment l'utilisation résiduelle à des fins privées de l'outil de travail. Pis, *« certaines sociétés, notamment des filiales de groupes américains, précisent que tout message électronique envoyé par un salarié doit être considéré comme un enregistrement permanent, écrit, pouvant à tout moment être contrôlé et inspecté »*, relève la CNIL.

Un abus de pouvoir, selon Hubert Bouchet, qui rappelle que *« prévenir n'autorise pas à faire n'importe quoi, et qu'il est nécessaire d'appliquer le principe de proportionnalité à l'organisation du contrôle »*. Sans compter que, bien souvent, ces restrictions sont soumises individuellement aux salariés, en s'affranchissant de la consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel. *« Une bonne charte ne saurait se limiter à l'accumulation de règles d'interdiction. Elle doit aussi s'accompagner de conseils pédagogiques, tels que la sensibilisation à la sécurité, à la confidentialité de certaines données et comprendre aussi des conseils d'utilisation »*, rappelle Cyril Rojinsky, avocat au barreau de Paris.

Le zèle répressif dont font encore preuve nombre d'entreprises ne doit pas pour autant cacher la maturité grandissante de beaucoup sur ces questions. *« La fébrilité à interdire qui caractérisait les premières chartes tend quand même à disparaître »*, constate Hubert Bouchet. De son côté, Cyril Rojinsky reconnaît que les chartes que lui soumettent ses clients sont de moins en moins aberrantes. *« Mais beaucoup d'entreprises continuent à poursuivre en la matière une politique de l'autruche. Dès qu'on parle de réaménager leurs chartes pour dissiper toute approximation, leur réaction est bien souvent de dire : on verra ça avec la pratique. »*

> « L'équilibre nécessaire entre contrôle légitime exercé par l'entreprise et respect des droits des salariés ne paraît pas assuré dans bien des cas »

Les nouveautés législatives et jurisprudentielles intervenues récemment devront pourtant les obliger à court terme à revoir leur copie. L'arrêt de la chambre sociale de la Cour de cassation du 2 octobre 2001, dit « arrêt Nikon », qui reconnaît explicitement que le salarié a droit au respect de sa vie privée sur son lieu de travail, notamment le secret des correspondances, même en cas d'interdiction de l'employeur d'utiliser la messagerie électronique à des fins personnelles, pourrait accélérer le développement de chartes plus politiquement correctes. En revanche, il ne réglera pas les autres points d'achoppement que sont bien souvent les procédures de contrôle ou le droit d'utilisation de la messagerie ou de la Toile pour consulter des sites d'organisations syndicales.

En septembre dernier, l'Insee en a fait les frais. Alors que sa charte, selon Alain Viénot, secrétaire général adjoint de l'Insee, *« prévoyait une tolérance légitime pour les usages personnels »*, son adoption a provoqué une levée de boucliers des syndicats CFDT, FO et CGT, qui reprochait à l'établissement public de vouloir instaurer un contrôle centralisé des connexions des agents et de permettre que ces informations soient à la disposition des responsables hiérarchiques. Quatre mois après, la charte a été suspendue mais les syndicats attendent toujours un accord définitif. A Reims, la Ville s'autorise le droit de surveiller les agents et de leur interdire certains sites *« en contradiction avec la déontologie propre à l'activité professionnelle »*, une formule jugée ambiguë pour la CGT, qui s'inquiète qu'à côté de sites légitimement interdits (sites pédophiles, nazis...) l'interdiction puisse être étendue aux sites syndicaux.

Le flou qui entoure encore aujourd'hui les chartes n'est pas seulement dû à la mauvaise volonté de certains employeurs. Les représentants des salariés en portent aussi la responsabilité. Jusqu'à présent, peu d'entre eux s'étaient intéressés au problème, préférant se focaliser sur les salaires, les emplois ou la dimension physique des conditions de travail. Les choses commencent à changer. Le 12 février, la CFDT cadres rendra publiques douze propositions autour de l'usage d'Internet au travail. Pour éviter que, selon Jean-Paul Bouchet, secrétaire général adjoint de la CFDT cadres, *« la généralisation du concept de charte ne se fasse de façon unilatérale et que le débat ne se focalise autour d'affaires peu représentatives de l'usage habituel qu'en font les salariés »*. Parmi les pistes envisagées, la CFDT cadres se dit favorable à l'ouverture pour chaque salarié d'une double boîte à lettres électronique, une à caractère personnel et une à caractère professionnel.

Catherine Rollot

12,5 % DES DÉCLARATIONS LIÉES AU TRAVAIL SOUMISES À LA CNIL

Nombre d'appels téléphoniques de saisine : 50 000 dont 2 600 sur des questions liées au travail (dont 500 liées à la cybersurveillance)

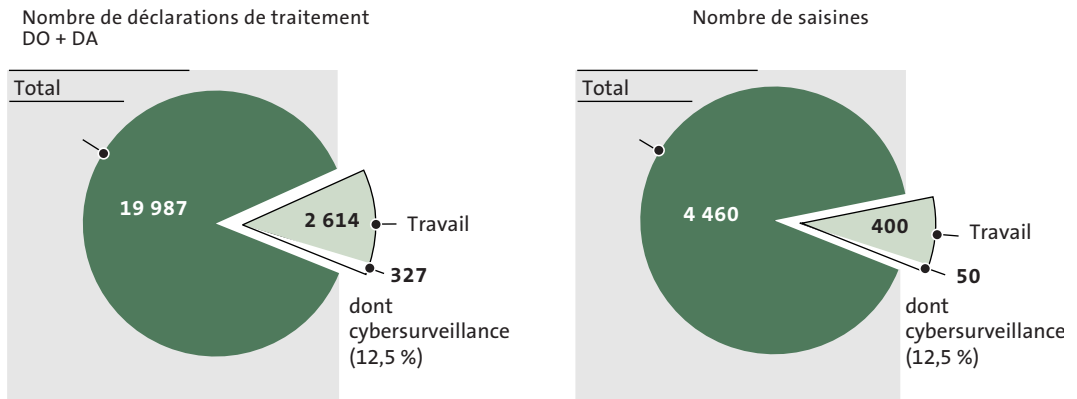

Source : CNIL-2001 (Déclarations ordinaires-DO (secteur privé) et demandes d'avis-DA (secteur public)

En débat sur la Toile

LE FORUM DES DROITS SUR L'INTERNET RÉUNIT EXPERTS, SYNDICATS ET UTILISATEURS POUR UNE ÉMISSION INTERACTIVE

D'accord ? Pas d'accord ? Mardi 12 février à 15 heures, les internautes pourront participer à la rencontre sur « Internet et les relations du travail : le cybertravailleur » organisée par le Forum des droits sur l'Internet. Hubert Bouchet, auteur du rapport de la CNIL (dont il est l'un des vice-présidents) sur la « Cybersurveillance sur les lieux de travail », également secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs-Force ouvrière, répondra aux questions qui auront pu être transmises dès le 30 janvier en se connectant sur le site des Forums des droits sur l'Internet (www.foruminternet.org). Les débats seront mis en ligne et accessibles dès le 15 février.

Le plateau de cette émission interactive réunira des représentants d'autres syndicats (CFDT-Cadres, UGICT-CGT), d'organismes patronaux (Medef et Centre des jeunes dirigeants), et Jean-Emmanuel Ray, professeur de droit à l'université Panthéon-Sorbonne. Le rapport intermédiaire du groupe de travail du Forum sur les relations du travail et Internet sera également mis en ligne le 12 février. Et un forum électronique sur ces thèmes sera lancé à la même date.

Outre les questions de cybersurveillance, le rapport traite de la façon dont « *les nouvelles technologies rénovent le dialogue social* », explique Isabelle Falque-Pierrotin, présidente du Forum. La mise en place d'intranet, la consultation en ligne des salariés, modifient la donne.

> « Les nouvelles technologies rénovent le dialogue social »

La possibilité de télétravailler aussi, avec ses conséquences sur le statut du salarié. Plus généralement, « *les nouvelles technologies ne sont pas utilisées uniformément dans les entreprises. Le code du travail n'est donc peut-être plus la bonne réponse* », s'interrogent les participants au groupe de travail du Forum. Des chartes ou des accords pourraient donc s'avérer plus adaptés que la réglementation actuelle.

Le groupe de travail a commencé ses travaux le 2 juillet 2001 et rassemble des spécialistes du droit, des chercheurs, des consultants et des responsables informatiques en entreprise. Il rendra son rapport final en juin. A mi-parcours, il souhaite soumettre ses premières réflexions aux utilisateurs, employeurs et employés, ou experts. La confrontation entre public et experts est en effet au cœur des préoccupations du Forum des droits de l'Internet créé le 31 mai 2001 à l'initiative des pouvoirs publics.

Maître de requête au Conseil d'Etat, auteur du premier rapport sur le droit de l'Internet en 1996, Isabelle Falque-Pierrotin estime que *« personne n'a encore tiré tous les enseignements de fond auxquels l'analyse des pratiques doit conduire »*. Ces pratiques ont été recensées à la suite du premier forum électronique lancé du 10 octobre au 13 décembre. La synthèse des contributions à ce forum peut être consultée sur le site.

Annie Kahn

Chaque jeudi
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI
LE MONDE DES LIVRES

Optimistes sur leur avenir, les « haut potentiel » ne veulent pas y sacrifier leur vie privée

L'IFOP A INTERROGÉ 253 CADRES SUPÉRIEURS À L'OCCASION DU FUTURE LEADERS FORUM QUI VIENT DE SE TENIR À DAVOS

On les appelle *« high flyers »*, dirigeants à *« haut potentiel »*, *« future leaders »* ou *« jeunes cadres supérieurs internationaux »*. Ces brillants dirigeants de demain ont un moral à toute épreuve, comme le montre l'enquête commandée par A. T. Kearney à l'Ifop et commentée à l'occasion du Future Leaders Forum, réuni à Davos (Suisse) du 7 au 9 février.

Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis n'arrivent même pas à entamer leur optimisme. Certes, ils réagissent comme M. Tout-le-Monde lorsqu'on leur demande leurs préoccupations du moment : en novembre 2000, ils s'inquiétaient de la pollution et des déséquilibres environnementaux ; cette année, il n'étonnera personne qu'ils se soucient en priorité des *« menaces du terrorisme »* et des *« déséquilibres Nord-Sud »*. A l'évidence, ils ont parfaitement entendu le message émis par Oussama Ben Laden.

Ayant sacrifié à l'air du temps, nos futurs patrons ne sont pas du tout inquiets. Ou, plutôt, ils sont parfaitement confiants en leur propre avenir (92 %) ; celui de leur entreprise ne les inquiète guère (87 %), pas plus que le devenir de leurs enfants (77 %) ; il n'y a que les destinées de leur pays qui les fasse hésiter (67 %). Autrement dit, comme l'analyse Leendert de Voogd, directeur d'études (département Opinion publique) à l'IFOP, *« ils savent ce dont ils sont capables et ils ont confiance en eux-mêmes ; en revanche, quand ils maîtrisent moins la situation, ils sont moins affirmatifs »*. Les femmes étant traditionnellement plus méfiantes que les hommes.

SÉRÉNITÉ

On retrouve la même hiérarchie dans le degré d'inquiétude qu'ils expriment pour l'activité de leur entreprise (21 % d'inquiets), pour la situation économique de leur pays (39 % d'inquiets) et pour la sécurité dans leur pays (46 %).

La sérénité de ces jeunes managers est démontrée par leur attitude à la suite du 11 septembre. A la question : *« Avez-vous envisagé de réduire vos investissements ? »*, 81 % répondent par la négative. En ce qui concerne une baisse des embauches, 85 % disent ne pas y avoir pensé. Quant aux réductions d'effectifs, 89 % des réponses ignorent purement et simplement cette solution.

Finalement, ce sont les plus jeunes (30-39 ans) et les cadres des entreprises les plus importantes (200 salariés et plus) qui se montrent les plus confiants ; ceux-ci sont 43 % à anticiper une augmentation de l'activité de leur entreprise et 42 % à la prédire stable, ce qui représente un socle plus que solide.

Quand on aborde les préoccupations et les défis que l'entreprise affrontera « demain », la surprise est de taille, car la *« globalisation des marchés »* (40 % de réponses) est talonnée par *« l'arbitrage entre vie privée et vie professionnelle »* (37 %). Le virage se confirme avec la question sur les priorités que doit s'assigner une entreprise pour réussir : les ressources humaines arrivent en tête avec 43 % de réponses (pourcentage qui s'élève à 54 % pour les PDG interrogés), suivies, mais à distance, par la maîtrise des coûts avec 32 %. Auraient-ils entendu les discours antimondialisation ?

« Il faut que les entreprises prennent en compte cette attente, si elles veulent fidéliser leurs équipes », en conclut Leendert de Voogd. Et une chargée de mission dans une entreprise de 14 000 salariés d'enfoncer le clou : *« Il faut bâtir cet amour de l'entreprise, mais ça ne passe pas forcément par des primes ; je crois que c'est d'abord le bien-être qui compte ; on doit dire de notre entreprise qu'il y fait bon vivre. »*

Ce n'est pas de l'altruisme, mais de l'intérêt du cadre bien compris. Ne doit-il pas d'abord faire preuve de sa capacité à mobiliser et entraîner ses équipes (47 % de réponses), plutôt que de compétences techniques (11 %) ? Mais il doit aussi anticiper et persuader ses équipiers de la validité de ses choix. On pourrait dire que le leader idéal est un autoritaire visionnaire, mais doublé d'un pédagogue. C'est un peu la revanche du meneur d'hommes sur l'ingénieur.

Si l'on conclut ce tour d'horizon par leur vision de leur propre sort, on ne peut que dépeindre ces « high flyers » comme des modèles d'humanisme et d'équilibre : dans le travail, il privilégie l'épanouissement personnel (32 % des réponses, contre 18 % en 2000), l'autonomie (15 %) et le plaisir (13 %), la rémunération n'arrivant qu'en dernière position (4 %). Ils ne se formalisent pas plus que ça de travailler en moyenne 53 heures par semaine. Ils adorent voyager. Et, quand on leur demande s'ils envisagent de rester dans l'entreprise et d'évoluer dans leurs fonctions actuelles, 65 % répondent oui. Où est passée la génération zapping ?

Le côté cadre modèle (bien dans sa peau, bien dans son entreprise) qui ressort de cette enquête s'explique peut-être par la jeunesse relative des sondés, car d'autres enquêtes montrent des plus de 50 ans infiniment moins « positifs », et même carrément critiques. Attention pourtant à ne pas les croire taillables et corvéables à merci : ils attendent de l'entreprise qu'elle soit attentive à ses salariés, contrairement à ce qui s'est passé du temps de leurs parents.

Alain Faujas

ENQUÊTE CHEZ LES « HIGH FLYERS »

L'étude réalisée par l'IFOP à la demande du cabinet de conseil A. T. Kearney a été conduite du 17 au 28 janvier 2002. Les enquêteurs ont interrogé un échantillon de 253 cadres supérieurs internationaux âgés de 30 à 48 ans. Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées.

Il faut compléter ce protocole par le fait que les enquêteurs se sont heurtés à des consignes de silence données par les directions des grands groupes européens. Ils n'ont donc pas pu obtenir un nombre significatif d'interviews de hauts cadres de diverses nationalités européennes. Sur 253, une quarantaine seulement ne sont pas des Français, ce qui ne permet pas de tracer un portrait vraiment continental.

Peut-être l'édition 2003 de ce sondage permettra-t-elle de remédier à cet inconvénient qui limite la portée des enseignements que le monde de l'entreprise européenne pourrait en tirer pour le recrutement et la gestion d'une population de managers vouée à franchir les frontières ?

110 DIRIGEANTS DE DEMAIN RÉUNIS EN SUISSE

La deuxième édition du Future Leaders Forum s'est tenue du 7 au 9 février à Davos (Suisse), à l'initiative du cabinet international de conseil en stratégie et management A. T. Kearney, en partenariat avec « Le Monde Economie » et le « Wall Street Journal ».

110 jeunes et hauts cadres – on les appelle « high flyers » – choisis par leur supérieur hiérarchique (sauf dans le cas des dot.com représentées par le fondateur) ont débattu de la gestion de l'entreprise en période de risque, de gouvernance d'entreprise et de leadership, mais aussi des relations complexes entre la société civile et les régulateurs économiques mondiaux.

De 35 ans d'âge moyen, les participants venaient de 24 pays et de tous les secteurs économiques : banques, santé, agroalimentaire, armement, électronique, services, etc. Par rapport au forum de l'année précédente, les dot.com étaient un peu moins représentées et les dot.corp. un peu plus.

Il est prévu que les actes de ce forum soient publiés fin mars 2002. Elles seront disponibles sur le site : www.futureleadersforum.com

LE CADRE EST UN MENEUR D'HOMMES...

Pour vous, les deux qualités que l'on attendra prioritairement d'un cadre-leader au sein de l'entreprise, ce sont...

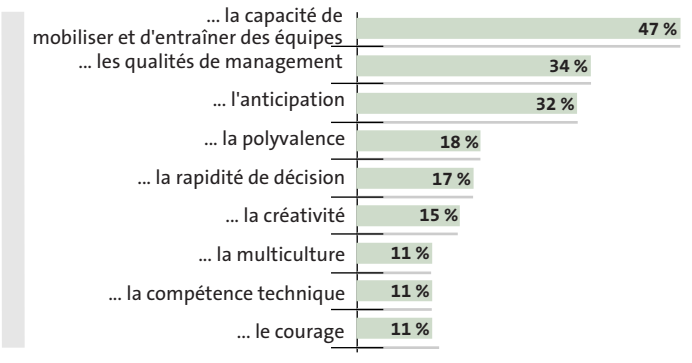

...L'AVENIR EST À LUI...

Vous personnellement, êtes-vous tout à fait optimiste, plutôt optmiste, plutôt pessimiste ou tout à fait pessimiste en ce qui concerne...

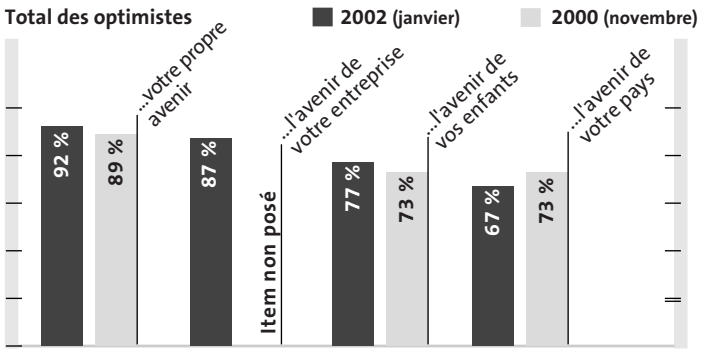

... MALGRÉ LE 11 SEPTEMBRE...

A la suite des événements du 11 septembre, êtes-vous inquiet ou pas inquiet pour...

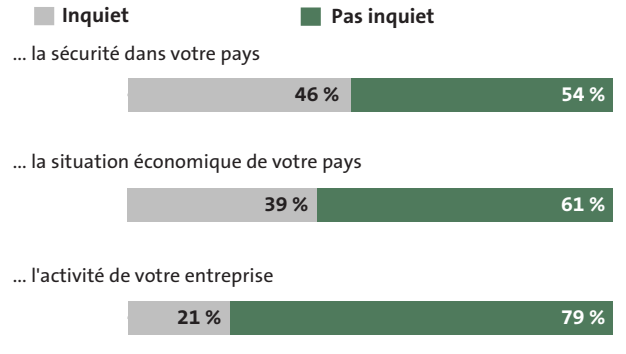

... ET LA GLOBALISATION...

Quand on pense à l'avenir, quelles sont, selon vous, les deux contraintes les plus importantes pour les entreprises ?

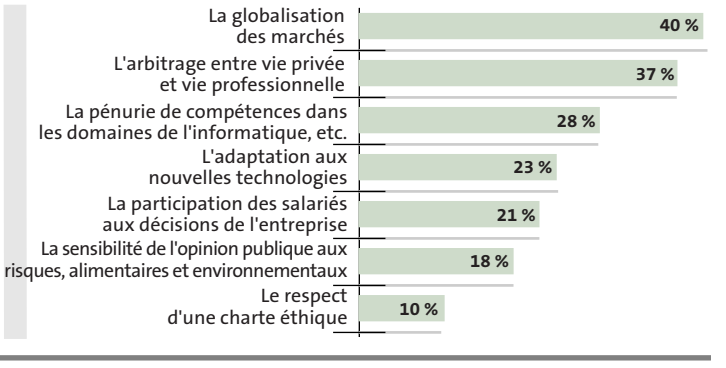

... 53 HEURES AU TRAVAIL PAR SEMAINE...

Vous-même, combien d'heures travaillez-vous par semaine ?

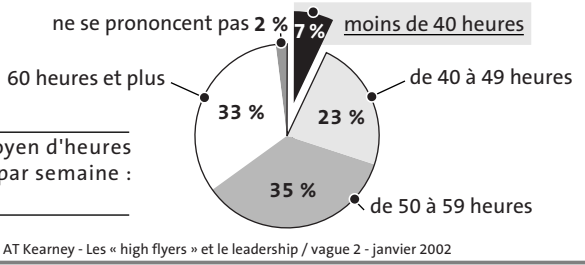

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine : **53 heures**

... PLUTÔT BIEN SUPPORTÉES

Et vous-même, avez-vous le sentiment de travailler trop ?

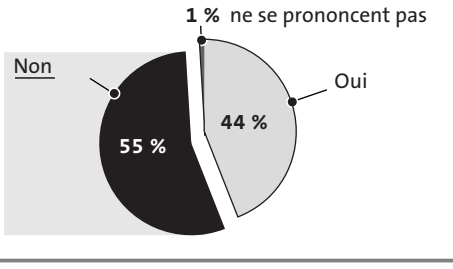

Source : IFOP pour AT Kearney - Les « high flyers » et le leadership / vague 2 - janvier 2002

HISTOIRE SOCIALE

par **Jean-Louis Robert**

Misère matérielle et misère morale

LE GOÛT DES MÉDIAS, de la littérature et du cinéma pour le sensationnel est antique. Les grands crimes ont été objets de spectacles et de mises en scène, de la description de l'horreur à l'exécution de la justice. On pourrait s'interroger sur les origines complexes de ces exhibitions morbides. Toute lecture de l'évolution de la criminalité doit tenir compte de l'attrait du crime qui hante nos consciences, nos peurs et nos désirs, de Dautun, *« qui avait jeté la tête de son frère dans le bassin du Marché aux fleurs »* en 1817 que nous conte Victor Hugo, à Lacenaire, Landru et bien d'autres encore.

A côté de cette grande constante de la psychologie sociale, fonctionnent des vagues de peurs criminelles. Ce fut largement le cas dans le Paris des années 1825-1845. *« Les crimes ont paru se multiplier... Il en est résulté une véritable terreur parmi les habitants de la capitale »*, note un rapport de police de janvier 1827. *Le Journal des débats* du 10 février 1827 dénonce ces *« attaques audacieuses qui ont épouvanté la capitale »*. D'autres rapportent comme le vicomte de Launay dans ses *Lettres parisiennes*, *« qu'on n'entend plus parler depuis un mois que de guet-apens, de vols audacieux »* et qu'il est devenu imprudent de sortir sans armes le soir.

Désormais moins que le criminel exceptionnel et pittoresque, le bandit de grand chemin ou le tueur fou, c'est le crime au quotidien, obscur, anonyme qui vient hanter les citadins. Il est dès lors une menace qui concerne tous, et de pittoresque il devient social, comme le notait avec justesse le grand historien de Paris, Louis Chevalier. Le crime est alors signe de la maladie sociale des *« classes laborieuses »* qui deviennent des *« classes dangereuses »*.

Balzac, notamment, amalgame souvent la menace sociale par la révolte populaire et la criminalité. Voici *« l'ouvrier jeune, débile, paresseux de qui l'œil plein d'intelligence annonçait de hautes facultés, comprimées par des besoins vainement combattus »*. Il a le goût de la savate, ce combat où s'exerce *« le pâle voyou, au corps chétif »*, qui fréquente la barrière de la Courtille, selon Théophile Gautier. D'autres groupes focalisent l'attention des observateurs. Les enfants errants, les enfants trouvés, les enfants illégitimes. *« Tous les crimes de l'homme commencent au vagabondage de l'enfant »*, écrit avec sa superbe fulgurance Victor Hugo. Les voici petits voleurs, en petites bandes déjà, mis en avant par la presse : *« arrestation de trois enfants dont le plus âgé a quinze ans »*, souligne *Le Journal des débats*. Mais aussi enfants victimes, exploités, vendus par leur famille parfois.

Deuxième groupe montré du doigt, les mendiants qui semblent envahir Paris à la fin des années 1820. *Le Journal des débats* s'horrifie des *« mendiants qui poursuivent les passants dans les rues, assiègent les portes des églises, pénètrent dans les habitations, rançonnent les marchands... »*, le préfet de police dans un rapport de 1831 note que *« le nombre de mendiants augmente chaque jour ; on ne saurait les enfermer tous si on voulait les arrêter ; l'on se plaint de leur importunité »*. Prostituées et migrants sont aussi mis en accusation.

Apparaissent aussi les lieux du crime : au cœur de la ville, les vieux quartiers miséreux, sales, infectés, des Halles à la Cité, et à sa périphérie, les faubourgs et ce que l'on commence à désigner comme la banlieue. Le faubourg Saint-Marcel, sur la rive gauche de la Seine, fait souvent figure du quartier criminogène. Là habitent les ouvriers parisiens des métiers les plus mal payés, les ouvriers migrants et nomades attirés par la capitale. Un bout du monde, nous décrit Victor Hugo dans *Les Misérables*, avec sa masure Gorbeau, ses boulevards sinistres, ses limites incertaines de la ville et de la campagne. *« Là Paris n'est plus et là Paris est encore »*, écrit Balzac. *« Fin du murmure divin, commencement de la rumeur humaine »*, ressent Hugo.

Peut-on essayer de repérer les facteurs qui ont favorisé la diffusion de ce type de délinquance, ou de sa perception accrue ? Misère matérielle et misère morale sont les plus évoquées par les observateurs sociaux et les historiens du début du XIXe siècle. Les uns font de la faim qui gagne les classes populaires la première responsable du délit. D'autres soulignent que c'est l'appétit sans faim/sans fin des Parisiens qui est la cause première. Tous voudraient toujours plus dans une ville où l'on ne penserait qu'à s'enrichir alors que le rêve égalitaire de 1789 paraît effacé.

Louis Chevalier a davantage tenu à souligner l'importance d'une crise urbaine liée à une croissance brutale de la ville. Paris double sa population dans les cinquante premières années du XIXe siècle dépassant le million d'habitants vers 1850. Il y a, alors, des déséquilibres démographiques entre population migrante et d'origine, entre population féminine et masculine, entre jeunes et vieux, qui accentuent les tensions. Il y a aussi la difficulté à absorber cette croissance. La construction a peu ou mal suivi, l'équipement non plus. De là, surdensité de certains quartiers du centre, lieux d'une infection sociale, lieux d'une extériorité sociale, à laquelle seul l'accroissement du territoire parisien sous le Second Empire mettra fin, repoussant à terme la question sociale et criminelle à de nouvelles banlieues.

> Moins que le bandit de grand chemin ou le tueur fou, c'est le crime au quotidien, obscur, anonyme, qui vient hanter les citadins. Il est dès lors une menace qui concerne tous, et de pittoresque il devient social

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XXe siècle à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne